

LETTRES QUÉBECQUOISES

PAR

F.-X. DEMERS

Rédacteur en chef du « Monde »



QUÉBEC

IMPRIMERIE A. COTÉ ET C^o

1882

A la demande d'un bon nombre d'amis politiques, je donne au public ces lettres écrites au fil de la plume, à la tribune de la presse, en trois semaines. La plupart ont paru dans un journal quotidien. Ce travail de bonne foi a été improvisé au milieu de l'agitation et des incertitudes produites par le débat le plus important qu'on ait vu dans l'enceinte législative à Québec, depuis l'établissement du régime fédéral.

J'aurais voulu trouver le loisir de revoir avec soin et de condenser dans une forme moins imparfaite ces pages fugitives, résultat de l'improvisation de chaque jour. Mais le temps presse, il me commande d'aller vite ; et

comme je n'entends pas faire ici une œuvre littéraire, mais simplement une œuvre utile, propre à éclairer l'opinion sur la question à l'ordre du jour, je fais taire mes scrupules d'écrivain pour ne voir que le but patriotique que j'ai fixé à ma pensée en discutant cette question sous ses divers aspects, avec les incidents variés qui y ajoutent un intérêt de plus.

F.-X. DEMERS.

LETTRES QUÉBECQUOISES

QUÉBEC, 8 mars 1882.

A trois heures, cette après-midi, s'est ouverte la première session du cinquième parlement de Québec. L'élection du président de l'Assemblée législative, l'hon. M. L. O. Taillon, s'est faite, naturellement, à l'unanimité. En proposant que M. L. O. Taillon fût élu à la présidence, le premier ministre a rendu un juste tribut d'éloges à l'honorable représentant de Montréal-est. Rarement M. Chapleau a été mieux inspiré, et il faut dire aussi que le sujet se prêtait au brillant petit discours qu'il a fait en cette circonstance. L'hon. M. Lynch seconda la motion en termes appropriés.

Puis le chef de l'opposition, l'hon. M. Joly, se leva et eut des paroles flatteuses pour M. Taillon dont il s'attacha à louer la loyauté, l'impartialité, ajoutant qu'aucun député n'était plus compétent à présider aux délibérations de la Chambre. L'hon. M. Irvine suivit, et s'exprima d'une façon aussi heureuse que les orateurs précédents.

Après quoi, la séance fut levée.

La nomination de M. Taillon est des plus populaires. Amis comme adversaires l'ont accueillie avec plaisir. M. Taillon a remarqué que ce qu'il souhaitait davantage, c'était qu'à la fin de la session on lui fit les mêmes compliments qu'aujourd'hui ; et personne ne doute qu'il les aura, qu'il les méritera alors autant et plus qu'au début de ses délicates fonctions.

Au Conseil législatif, l'adresse en réponse au discours du trône sera proposée après-demain, (vendredi) par l'hon. M. J. L. Beaudry. Elle sera secondée par l'hon. M. Hearn, qui est aussi conseiller municipal de Québec.

L'opinion publique à Québec n'est pas excitée sur la question du chemin de fer du Nord, contrairement aux assertions en l'air de deux ou trois journaux sur une douzaine à peu près que compte l'antique cité de Champlain.

Le *Nouvelliste*, qui a subi autrefois l'influence du rédacteur en chef du *Canadien*, observe que certaines feuilles ont agi avec trop de précipitation dans les derniers événements, qu'à l'agitation a succédé une accalmie qui ne fera que s'accroître davantage ; et que la presse hostile a l'air de vouloir rengainer.

Je pense que le *Nouvelliste* se fait illusion là-dessus ; car le *Canadien* n'est pas décidé à en démordre. Mais je n'en suis pas moins satisfait de voir le *Nouvelliste* se tenir prudemment sur la réserve, au lieu d'imiter les *vivacités du capitaine Tic*... pardon ! de notre confrère du *Canadien*. Le *Telegraph* aussi fait feu des quatre pieds ; mais ça ne compte guère : le public accorde à

son éditeur, M. Carrell, beaucoup moins d'importance que ce monsieur ne s'en attribue à lui-même.

Bref, le calme est assez rétabli, mais il n'est que le précurseur d'une plus forte tempête. Toutefois, entendons-nous : la surexcitation ne dépasse guère les bureaux du *Canadien*, du *Telegraph* et de l'*Electeur* ; les esprits en général sont parfaitement tranquilles, ou bien, indifférents. Certaines ambitions déçues expliquent suffisamment tout ce tapage. Par le temps qui court, il y a des gens, un entre autres, qui veulent arriver trop vite et . . . trop haut. Celui-là a du talent, mais à force de se presser et de précipiter les choses vers le terme où il désirerait les voir aboutir, il travaille énergiquement . . à sa perte dans l'opinion des hommes éclairés.

Mais trêve d'observations pour le moment. La malle part, et je reprendrai ce sujet à la première occasion.

9 mars.

A propos du discours du trône, qui a été lu, cette après-midi, avec accompagnement du cérémonial ordinaire, j'ai oublié, dans ma dernière lettre, de vous toucher un mot de la harangue que l'*Electeur* mettait dans la bouche du lieutenant-gouverneur, la veille de l'ouverture du parlement. Comme bouffonnerie, ce n'est pas mal réussi, quoique je n'aie point le courage de féliciter l'ex-trésorier Langelier—auteur putatif du pastiche—sur cette manière d'amuser ses loisirs ou de tromper les ennuis que lui donne sa retraite forcée de l'arène parlementaire. Mais pourquoi le confrère appelle-t-il Dr. Dionne, le nouveau ministre de l'agriculture et des travaux publics, qui est avocat, et grand agriculteur par-

dessus le marché ? Est-ce un *lapsus calami* ?—Soit ; mais, dans tous les cas, le ministère est assez bien portant dans le moment pour n'avoir pas besoin des soins de médecin—soit dit sans allusion personnelle.

Dans ce fatras d'insanités que l'*Electeur* publie en l'intitulant gravement *Discours du trône*, notons entre autres rengaines celle-ci qui revient sans cesse, sous diverses formes, dans la presse hostile au gouvernement :

« Il est bien vrai que dans le cours de la dernière session mon premier ministre s'est engagé solennellement à ne faire aucun arrangement, sans vous consulter même sur l'opportunité de la vente ou de l'affermage, mais je suis chargé de vous dire que cette déclaration du chef de mon gouvernement n'était destinée qu'à écarter les capitalistes qui auraient pu enchérir sur le chemin et permettre à notre cher ami Sénécald de l'acheter au plus bas prix. »

Voilà ce que répètent, sur tous les tons de la gamme, les organes multicolores de l'opposition. Il n'y a là qu'un sophisme. Est-ce que les Chambres ne vont pas être consultées sur l'opportunité de la vente ou de l'affermage du chemin de fer du Nord ? Si elles trouvent inopportuns les arrangements faits par le cabinet-Chapleau, elles sont parfaitement maîtresses de rejeter en tout ou en partie ces arrangements, puisqu'ils sont sujets par leur nature même et par le droit constitutionnel, à l'approbation des deux branches de la législature.

Le ministère provincial a procédé et continue d'agir dans cette affaire de la même manière que le ministère fédéral en 1880 et 1881, pour la cession du Pacifique. Le peuple a applaudi alors à l'habileté de sir John :

pourquoi n'applaudirait-il pas aujourd'hui à l'habileté de M. Chapleau ?

Au surplus, son programme aux élections du 2 décembre comportait clairement la vente de notre voie provinciale pour \$8,000,000 ; et on se rappelle que cela a été approuvé formellement par M. Joly dans son discours électoral au *Mechanics' Hall*. L'autre chef de la gauche, M. Mercier, avait déjà exprimé les mêmes vues dans une entrevue avec les reporters du *Star*. De sorte que les reproches qu'on adresse à M. Chapleau sous ce rapport, ne sont qu'une pitoyable querelle d'Allemand.

Quant aux capitalistes, ils n'ont certes pas manqué, et la compétition est venue de tous côtés : au moins trois syndicats se sont disputé et se disputent encore l'une ou l'autre section du chemin.

Si M. Chapleau était venu devant les Chambres sans avoir rien conclu, tout serait resté en suspens, et en fin de compte, tout aurait échoué.

C'aurait été à recommencer, et ce indéfiniment peut-être. Pareil enfantillage était indigne d'hommes d'Etat ; on n'en voit d'exemple nulle part.

Toute la presse, sans distinction d'opinions politiques, fait un accueil sympathique au nouveau président de la Chambre, et rend hommage au mérite supérieur de l'hon. M. Taillon. Il a la science, l'intégrité, la largeur de vues, la solidité du jugement, et ce sentiment élevé du droit nécessaire à l'accomplissement impartial des hautes fonctions qu'il est appelé à remplir. Tout le monde est unanime là-dessus.

En voilà un qui n'aura pas de peine à faire oublier son prédécesseur.

Les électeurs de Montréal-est peuvent se vanter d'avoir le député le plus populaire du parlement de Québec. Il préside avec tact et dignité ; mais que de bons mots va-t-il être obligé de garder en lui-même pour ne pas rompre avec la monotonie solennelle des vieilles traditions !

* * *

La physionomie de la nouvelle Chambre donne en somme une impression des plus favorables. Beaucoup de figures nouvelles. On compte 26 députés qui n'étaient pas membres du quatrième parlement, et qui siègent la plupart pour la première fois. Sur ce nombre, 3 appartiennent à l'opposition : ce sont MM. Stephens, de Montréal-centre ; Bernard, de Verchères ; Demers, d'Iberville.

Les 23 autres ont été élus comme candidats ministériels. Ce sont MM. Asselin, de Rimouski ; Blanchet, de la Beauce ; Brousseau, de Portneuf ; Carbray, de Québec-ouest ; Casavant, de Bagot ; Desjardins, de Montmorency ; Dumoulin, des Trois-Rivières ; Faucher de St-Maurice, Bellechasse ; Dr Frégeau, Shefford ; Garneau, comté de Québec ; Leduc, Richelieu ; Marcotte, L'Islet ; Dr Martel, Chambly ; Paradis, Napierville ; Owens, Argenteuil ; Poulin, Rouville ; Poupore, Pontiac ; Richard, Montcalm ; Riopel, Bonaventure ; Spencer, Missisquoi ; Thornton, Steanstead ; Trudel, Champlain ; St-Hilaire, Chicoutimi.

* * *

Au *caucus* conservateur de ce jour, la politique du gouvernement relativement au chemin de fer du Nord a été unanimement approuvée ; du moins aucun représentant n'a déclaré s'y opposer. L'hon. M. Chapleau y a parlé longuement.

L'hon. M. Robertson n'assistait pas à la réunion.

Quant à M. Carbray, il n'est pas encore de retour d'Angleterre.

* * *

La séance, cette après-midi, a été dépourvue d'intérêt.

Suivant son habitude, M. McShane brille par son absence ; que voulez-vous ? C'est son seul moyen de briller à la Chambre. Pourtant, il avait fait à ses commettants la promesse d'être d'une assiduité exemplaire. Mais il a tant d'affaires sur les bras qu'il a sans doute oublié cette promesse, et il en sera de même des autres probablement.

* * *

Parmi les avis de motion pour lundi, on en remarque un de l'hon. M. Lynch pour faire amender le *bill* médical passé à la dernière session, en ce qui concerne le tarif des médecins, tarif exorbitant tel qu'il est actuellement.

M. Gagnon a donné avis de la présentation d'un projet de loi pour l'abolition du cens d'éligibilité ou de la « qualification foncière, » suivant l'expression consacrée par l'usage.

Il proposera aussi des modifications à l'acte 37 Vict., chap. 33, relatif au notariat.

* * *

Le discours du trône annonce le prochain établissement d'une école des mines, et celui d'écoles spéciales pour l'utilisation des produits de la ferme.

Ce sera un progrès dont il est inutile de signaler l'importance.

L'agriculture est une des grandes sources de la richesse du Bas-Canada, et tout ce qui tend à en améliorer les procédés rencontrera l'approbation unanime.

10 mars.

Il paraît que la commission d'économie interne de la Chambre a reçu la bagatelle de 175 demandes pour 15 à 20 emplois *sessionnels* à donner. Pour elle l'embarras du choix a dû être grand lorsqu'elle a eu à trier dans cette foule. C'est le cas ou jamais de rappeler la parole sacrée : « Beaucoup d'appelés, peu d'élus. » Que ceux qui ont échoué se consolent en méditant ce texte ; d'ailleurs, chacun d'eux a une autre consolation dans le fait qu'il a d'innombrables compagnons d'infortune.

Un homme occupé par le temps qui court, c'est l'hon. M. Taillon. Il doit répondre à tout et à tous. Mais la multitude de ses occupations ne lui fait rien perdre de sa bonne humeur ; et, chose presque incompréhensible, il réussit à contenter tout le monde, solliciteurs compris. Pour en arriver là dès le début, il faut être né diplomate.

* * *

On m'affirme que la députation du district de Québec est généralement satisfaite du contrat de vente du chemin de fer du Nord aux deux syndicats. Seulement, elle voudrait que Québec aurait le quart ou le tiers des intérêts

ou des actions dans la combinaison qu'on est convenu d'appeler le syndicat-Sénécal. A l'heure qu'il est, disent plusieurs de ces députés, Québec n'est représenté dans ce syndicat que par M. McGreevy, et les Québécois demandent à y avoir plus de représentants comme garantie que leurs intérêts seront sauvegardés sans risque ni péril.

Il est vrai que le nom seul de M. McGreevy paraît pour la section de Québec dans la liste des membres du syndicat. Mais on a raison de croire qu'un millionnaire bien connu de cette ville est conjointement intéressé avec lui dans le syndicat, malgré les démentis en l'air d'un journal qui aurait besoin de se faire autoriser par M. J. G. Ross pour être cru sur parole.

D'ailleurs, si Québec n'a pas plus de capitalistes dans le syndicat, à qui la faute? Le cabinet ne saurait être tenu responsable d'un manque d'initiative et d'esprit d'entreprise, cause première de la prétendue injustice ou du soi-disant accaparement dont se plaignent nos compatriotes de Québec.

Aujourd'hui, ils crient d'autant plus fort qu'ils ont moins agi en temps utile, lorsqu'il leur fallait prendre leur part au lieu d'attendre passivement qu'on la leur fît.

En affaires comme en politique, quand on commence par jouer un rôle passif, tandis que les autres travaillent et s'agitent, on s'expose toujours à en souffrir, et on n'a plus qu'à s'accuser soi-même si le résultat n'est pas aussi satisfaisant qu'on l'aurait désiré.

Par la force naturelle des choses, l'état stationnaire produit nécessairement un mouvement rétrograde.

Cela soit dit sans intention de récriminer contre nos braves Canadiens de Québec.

* * *

Question de détail, quoiqu'e bien importante dans les circonstances, que celle dont je viens de parler. Quant à la question principale, la plus grande objection que fait M. Joly au double contrat de vente, c'est que la voie provinciale a été coupée en deux pour que la section-est n'ait encore que le trafic local tandis que la section-ouest recevra le trafic du Pacifique. Mais d'abord, M. Chapleau, en transférant la section occidentale à la compagnie du Pacifique, a réalisé précisément la grande et patriotique idée de sir Georges, en 1872, pour rendre le terminus du Pacifique jusqu'à Montréal, idée qui a toujours rencontré une approbation unanime dans la province de Québec. Puis, le bon sens dit que le trafic prend son cours comme l'eau prend son niveau ; ce n'est pas une loi, mais bien la nature des choses et l'énergie des gens qui déterminent la direction qu'il va suivre. A Québec, aux marchands et aux expéditeurs de Québec appartient la tâche de tirer parti des traités de parcours stipulés expressément par le cabinet-Chapleau avec la compagnie du Pacifique et l'Intercolonial en rapport avec la section de Montréal à Québec. Québec peut avoir une bonne part du commerce de l'Ouest pourvu qu'il sorte enfin de son apathie, qu'il active ses constructions navales et qu'il marche avec le progrès qui grandit dans l'autre partie de la province.

On critique aussi sur ce prix de \$8,000,000 pour toute

la ligne. Mais ce prix est justement celui que fixait l'honorable M. Chapleau dans son discours de Sainte-Thérèse, avant les élections du 2 décembre, et on se rappelle que cette fixation du prix a été alors approuvée par M. Joly, par M. Mercier, aussi bien que par l'électorat.

Au reste, s'il est quelqu'un qui n'ait pas le droit de soulever une pareille objection, c'est bien M. Joly. Dans l'automne de 1879, ne consentait-il pas à l'affermage de tout le chemin moyennant la maigre somme de \$200,000 par année ? ce qui, à 5 pour cent, ne représente qu'un capital de \$4,000,000, ou la moitié du prix de vente obtenu par l'administration actuelle.

Et puisqu'il s'agit de chiffres, il importe de remarquer que le gouvernement aurait encore à dépenser au minimum, paraît-il, \$1,200,000 en travaux pour le chemin de fer du Nord s'il restait à sa charge, tandis qu'en passant aux deux syndicats, ce sont eux qui se chargent de ces ouvrages aussi nécessaires qu'importants pour une exploitation fructueuse de la ligne.

Il est évident que la province ne pourrait garder le chemin sans se taxer. Or, des taxes, n'en faut pas, comme on dit.

Dans son discours sur l'Adresse, M. Joly a protesté qu'il ne voulait pas faire de la politique de clocher, d'esprit exclusif ou *sectionnel* sur cette question du chemin de fer. Mais alors, pourquoi s'opposer à la vente si ce n'est simplement par esprit de parti ? Et à quoi cette opposition peut-elle aboutir dans de telles conditions, si ce n'est à rien ?

Mais les protestations de M. Joly ne peuvent tromper personne : le fait est que la gauche ne compte que sur des rivalités et des jalousies locales pour embarrasser le ministère. On a déjà de bonnes raisons de croire qu'elle sera déçue dans cette espérance, dernière épave qui lui reste au milieu du naufrage.

La session a commencé, pour ainsi dire, *in mediis res*, ce qui est excellent pour redoubler l'intérêt qui s'y attachait d'avance à cause de la grave question du chemin de fer. Dès vendredi, séance du soir pour la continuation du débat sur l'Adresse, et il va sans dire que cette question a fait tous les frais du débat. Le discours de M. Chapleau, en réponse aux attaques à peu près insignifiantes de M. Joly, a produit visiblement sur la députation une impression favorable. Il a été écouté, naturellement, avec plus d'attention encore que d'habitude ; on se défendait même d'applaudir pour ne pas perdre un mot et suivre l'enchaînement des raisons que M. Chapleau a fait valoir en faveur de la politique relative à la vente de notre voie provinciale.

Inutile de dire que M. Chapleau a été éloquent, fort habile ; il a parlé à la fois en orateur et en homme d'affaires. J'ajoute qu'il a parlé en homme d'Etat quand il a exposé les motifs pour lesquels il a fait les arrangements avec le syndicat du Pacifique et les conséquences heureuses qu'aura pour la province le double contrat.

M. Joly a été d'une faiblesse qui a dû affliger ses partisans : c'est une revanche à prendre.

On connaît l'*amitié* que M. Irvine professe pour M.

Sénécal ; mais on n'en aurait rien soupçonné en l'entendant ce soir. Quand les détails du marché seront connus, il fera connaître les sentiments qu'il nourrit à l'égard de M. Sénécal et du syndicat baptisé plus ou moins justement de son nom ; mais on les connaît déjà ces sentiments, et M. Irvine n'apprendra rien au public.

L'irrépressible M. Gagnon s'est donné le champ libre ; et s'il avait dans son discours quelque intention d'ennuyer la Chambre, il a réussi au-delà de son gré.

M. Stephens, le député de Montréal-centre, a pris une position bien intempestive en déclarant que la vente du chemin de fer était inopportune.

M. McShane s'est mêlé, comme de coutume, et a fini par s'asseoir en disant qu'il donnerait une autre fois son opinion sur cette vente.

M. Beaubien s'est prononcé hautement en faveur de la politique ministérielle quant au transfert de la section occidentale à la compagnie du Pacifique. Il a observé que le fait que nous avons le terminus dans la province de Québec et que nous profiterons ainsi du commerce de transit de l'Ouest, a pour nous une si grande valeur qu'en face de ce résultat, la question du prix est tout à fait secondaire.

M. Blanchet, en proposant l'adoption de l'Adresse, a réfuté avec une force de logique remarquable les principales objections faites par les adversaires, petits et grands, du ministère sur l'aliénation du fameux Q., M., O. et O.

Il a plaidé en excellent avocat qu'il est, la cause du chemin du lac St.-Jean en exprimant l'espoir que le gouvernement, débarrassé à l'avenir de la voie provin-

ciale, voudra bien assurer l'exécution de l'entreprise colonisatrice du lac Saint-Jean, au moyen d'une subvention libérale. On sait qu'en fait de chemins de fer, les conservateurs se sont toujours montrés plus libéraux que ceux qui s'affublent de cette épithète, et M. Blanchet a raison de compter sur les bonnes dispositions du cabinet Chapleau.

M. Owens, qui a secondé la motion de M. Blanchet sur l'Adresse, a fait un solide discours qui atteste que le comté d'Argenteuil a gagné au change en lui confiant le mandat qu'avait M. Meikle au dernier parlement.

On sait que l'Adresse a été adoptée à l'unanimité par la Chambre. Elle l'a été sur division par le Conseil législatif. Mais l'hon. Conseiller, qui a proposé ce procédé à ses collègues, s'apercevra avant longtemps, j'en ai confiance, que ses tentatives de diviser la majorité du Conseil ne sauraient être couronnées de succès.

11 mars.

Des 65 membres de la nouvelle Chambre, 51 sont conservateurs et 14 libéraux ; en sorte que la majorité serait de 36 sur un vote strictement de parti. D'aucuns prétendent que, sur la question du chemin de fer, le gouvernement ne pourra pas rallier plus de 22 voix de majorité, mais m'est avis que ceux-là se trompent ou veulent tromper.

En supposant que certains députés de la droite se séparent de leurs amis sur cette question, le nombre en sera fort restreint ; et il y a dans le bataillon de la gauche plusieurs députés qui ne peuvent faire autrement que

de voter en faveur de la mesure, hormis qu'ils ne se décident, de gaieté de cœur, à sacrifier les plus chers intérêts de leurs commettants au plus stupide esprit de parti. M. G. W. Stephens et M. James McShane n'auraient qu'à résigner s'ils commettaient une pareille faute. Qu'ils se prononcent contre la ratification de la vente, et ils sont à jamais perdus dans l'opinion de nos concitoyens de Montréal.

Tous les représentants non-seulement du district, mais encore de la région de Montréal, ont également le même devoir à remplir. M. Mercier, M. Marchand, M. Demers n'ont pas d'autre ligne de conduite à suivre dans l'intérêt de leurs comtés respectifs. C'est aussi le cas de M. Bernard dont la circonscription, Verchères, est, pour ainsi dire, un des faubourgs de Montréal. Des 14 membres de l'opposition, en voilà donc juste une demi-douzaine qui sont obligés de donner leur approbation au contrat de vente de la voie provinciale s'ils mettent les intérêts directs de leurs électeurs au-dessus d'étroites considérations de parti.

Aussi ce n'est pas du côté de la Chambre que les embarras sont à craindre. La branche populaire du parlement ratifiera la vente à une grande majorité. Mais on se demande ce que fera le Conseil législatif?

En face de ce point d'interrogation, les faiseurs de nouvelles ont le champ libre; et ils en profitent pour répandre toute espèce de rumeurs.

Mais il ne faut pas oublier que le cabinet actuel doit son existence principalement au Conseil législatif et que si le Conseil se mettait en opposition avec la majo-

rité d'au moins les deux tiers de la Chambre pour faire la guerre à ce cabinet de son choix, dont la politique vient d'être approuvée par le peuple, ce serait se placer dans la plus fausse position. Il y a bien quelques Conseillers qui paraissent vouloir—à ce qu'on dit—inaugurer la politique d'aventures, la politique des bâtons dans les roues ; mais à quoi cela les mènerait-il ?

En agissant ainsi, ils ne feraient rien de plus que fournir des armes et des arguments contre eux-mêmes et surtout contre le Conseil, à ceux qui réclament son abolition. La politique de suicide ne convient et ne plaît à personne, encore moins à des hommes que l'âge et l'expérience éloignent des coups de tête, des résolutions extrêmes et des revirements d'opinion. Or, ce serait là une véritable politique de suicide, et je suis convaincu que la majorité si profondément conservatrice du Conseil ne l'adoptera pas.

Ceux qui s'imaginent et disent le contraire, en seront pour leurs frais d'imagination.

Dernièrement, le Conseil législatif de la Nouvelle-Ecosse, quoiqu'il passe pour être composé en majorité de libéraux, a bien voté par 10 voix contre 8 la mesure du ministère conservateur de M. Holmes cédant, moyennant un peu plus d'un million, les chemins de fer sous le contrôle de la province à un syndicat formé presque entièrement d'étrangers, de capitalistes anglais. Pourtant, en général on croyait que le *bill* échouerait au Conseil, et on avait de très-fortes raisons pour le croire. Tandis qu'ici on n'a qu'à envisager la situation de sang-froid pour en venir logiquement à cette conclusion, que notre

Conseil législatif votera à une forte majorité la mesure dont il s'agit parce qu'il a toujours été favorable au gouvernement Chapleau et aux principes qu'il représente ; parce que cette mesure est beaucoup plus avantageuse encore aux intérêts généraux de la province de Québec que ne l'était l'autre aux intérêts de la Nouvelle-Ecosse. Cette dernière a passé malgré une opposition formidable ; à plus forte raison la première passera.

En des affaires de ce genre, on est souvent trop enclin à ajouter quelque créance aux histoires invraisemblables, et à douter du résultat sans prendre la peine de se rendre compte des choses clairement. Mais quand le résultat arrive, on se dit qu'il ne pouvait en être autrement. Dans quelques semaines, l'événement confirmera encore une fois la vérité de cette observation.

:

Le *Canadien* prend toutes les allures d'un journal d'opposition ; mais ça ne prend ni ne prendra parmi les conservateurs que notre confrère travaille de toutes ses forces à diviser depuis deux ans, avec l'insuccès que l'on sait. L'*Electeur* tend les bras à son frère d'armes du *Canadien* : touchant spectacle que de voir ces journalistes qui se sont tant vilipendés, marcher maintenant bras dessus bras dessous, à une défaite commune !

Tandis que le *Canadien* et l'*Electeur* font chorus, la *Patrie* enrage de ne pouvoir se mêler au concert, obligée telle qu'elle l'est d'approuver la politique du gouvernement qui donne le terminus du Pacifique à Montréal, comme l'ont toujours demandé les deux partis dans la

province de Québec, quoique cependant les libéraux n'aient jamais rien fait quand ils étaient au pouvoir soit à Québec ou à Ottawa, pour essayer d'atteindre ce résultat.

Pour la *Patrie* dans cette affaire, la crainte de ses abonnés est le commencement de la sagesse, et voilà pourquoi elle n'ose pas combattre le cabinet, aveuglément, selon sa coutume.

* * *

La *Concorde* a publié dernièrement un article furibond contre l'hon. M. Ross. Elle dit qu'en résignant sur cette question à la veille de la session, il a manqué à l'honneur, il s'est rendu coupable de trahison envers ses collègues et surtout envers le premier ministre, M. Chapleau. Certes, je ne suis pas prêt à endosser ces remarques dictées à l'ex-*Orateur* Turcotte par la haine furieuse qui l'anime contre le Dr Ross. M. Ross a rendu et il est encore en état de rendre trop de services à la cause conservatrice pour être jeté tout de suite par dessus bord. Bien des gens contesteront aussi à M. Turcotte le droit de lui jeter la première pierre. Mais, tout de même, n'est-il pas curieux que la *Concorde* lance l'injure à la face du Dr Ross au lieu de chercher à l'amadouer ? C'est qu'elle comprend fort bien que M. Ross n'entrera pas de sitôt dans les rangs du parti qu'il a puissamment contribué à chasser du pouvoir. Les difficultés actuelles disparaîtront, et j'ai confiance qu'une fois la question de la vente du chemin de fer réglée, M. Ross n'aura plus l'idée de faire opposition à ses anciens collaborateurs qui

sont restés, paraît-il, ses amis personnels. Un dissentiment sur une question particulière n'est pas une scission, ni une volte-face. Ce dissentiment passera avec la cause ou les causes qui l'ont amené, causes qui ne touchent pas aux principes ; et cela est important à noter.

* * *

M. McShane et d'autres censeurs reprochent à M. Chapleau de n'avoir pas demandé des soumissions pour la vente de la voie provinciale. Si l'on examine les choses sérieusement, on trouvera que ce reproche est futile et que la ligne de conduite suivie par M. Chapleau sous ce rapport, a été ce qu'elle devait être pour le succès de la politique du gouvernement aussi bien que pour l'avantage de la province de Québec.

Est-ce que sir John Macdonald a demandé des soumissions pour le transfert et la vente du Pacifique ? Non.

Est-ce que M. Holmes, le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, a demandé des soumissions pour le transfert et la vente des chemins de fer sous le contrôle de l'administration néo-écossaise ? Non.

Au surplus, M. Chapleau avait déclaré longtemps à l'avance que son cabinet était décidé de vendre ou louer la ligne, invitant par là même les offres ou les soumissions. Et on sait que cette déclaration, qui a été approuvée par l'immense majorité de l'électorat, le 2 décembre 1881, n'était rien autre chose que la continuation de la politique des deux précédents ministères sur le même sujet.

Dira-t-on qu'il n'y a pas eu assez d'offres, que les capitalistes ne se sont pas présentés en assez grand nombre ?

Mais des offres, le gouvernement-Chapleau en a reçu de tous côtés ; au moins quatre syndicats se sont formés et ont rivalisé d'efforts pour acquérir le chemin : le syndicat du Pacifique, le syndicat Sénécal-McGreevy, le syndicat Allan-Rivard, et le syndicat de M. Hall, de Sherbrooke, agissant pour le compte de capitalistes d'Angleterre, sans parler d'autres propositions d'achat ou d'affermage, dont les détails ne sont pas encore connus.

Il n'y a pas une des objections qu'on oppose à la mesure actuelle, qui tienne devant le bon sens et les faits.

13 mars.

La *Tribune*, de Montréal, qui m'est tombée par hasard sous la main, affirme que presque tous les journaux de Québec condamnent la vente du chemin de fer du Nord. C'est une assertion en l'air, je regrette d'avoir à le dire à M. L. O. David. De toute la presse montréalaise, est-ce que la *Tribune* voudrait être seule à ne pas approuver le double contrat qui garantit à Montréal le terminus du Pacifique sans rien ôter à Québec et encore moins aux Trois-Rivières ? Je me refuse à croire que l'organe d'un patriote commettrait cette bévue ; ce serait par trop se singulariser ; et j'en appelle de M. David mal informé à M. David mieux renseigné.

En cette affaire il ne s'agit pas de caprice ni d'un simple esprit ou intérêt de parti. Il s'agit d'asseoir sur une base solide l'importance commerciale de la province ;

il s'agit de placer enfin celle-ci au moins sur un pied d'égalité avec Ontario ; il s'agit de lui assurer tous les avantages qu'elle a droit de retirer de la construction et de l'exploitation du Pacifique sur tout son parcours ; il s'agit surtout de l'avenir de Montréal. Et la grandeur, la prospérité croissante de Montréal ne peuvent nuire à Québec ni aux Trois-Rivières. Au contraire.

Voilà des considérations que j'offre aux méditations de la *Tribune*. Elles valent mieux que les petites chicanes qu'elle fait sur le prix et sur des détails purement accessoires de la vente.

Mais revenons à la presse québécoise et au dire de la *Tribune* à son endroit. N'en déplaise au confrère, la presse conservatrice de Québec est unanime, sauf une exception unique, sur la question du jour.

La presse conservatrice de Québec donne son approbation entière à la vente de la voie provinciale ; et le *Canadien* est aujourd'hui dans l'isolement le plus complet. Le *Journal de Québec*, l'*Événement*, le *Quotidien* n'ont pas attendu jusqu'à ce jour pour se prononcer. Samedi, le *Nouvelliste* se déclarait non moins formellement en faveur du marché ; et le *Courrier du Canada* parlait aussi dans le même sens, en ajoutant qu'il valait mieux, pour les intérêts de la section de Québec, que le syndicat du Pacifique n'eût acheté que la partie occidentale du chemin : remarque significative dans les circonstances. Voilà finalement une attitude tranchée, bien définie ; et on espère dans l'intérêt de la cause que cette fois le *Courrier* ne déviara pas de la ligne droite. Quant au *Chronicle*, il partage naturellement les vues de la

majorité. Le *Mercury*, quoique libéral, s'est déjà exprimé d'une manière favorable aux arrangements. Reste le *Telegraph*, hermaphrodite, qui s'est mis en guerre ouverte avec le cabinet-Chapeau avant la conclusion de ces arrangements, pour des raisons toutes personnelles.

J'invite la *Tribune* à contrôler mes affirmations, et si elle les trouve exactes, comme véritablement elles le sont, elle doit savoir à quoi l'oblige la fausse représentation, sans doute involontaire, que je viens de relever à seule fin de rétablir la vérité d'un fait qui a une grande importance dans le moment.

Des journaux conservateurs dans la province de Québec, il n'y a que le *Canadien* et le *Journal des Trois-Rivières* qui s'opposent à la vente. L'*Union des Cantons de l'Est* ne compte pas en pareille matière. Tous les autres favorisent la vente, non pas à un point de vue exclusif de parti, mais parce qu'ils considèrent que c'est la meilleure et la plus avantageuse solution, tant sous le rapport des finances provinciales que sous le rapport des intérêts généraux du Bas-Canada.

Or, est-ce quand l'opinion conservatrice s'affirme aussi carrément dans la province essentiellement conservatrice de Québec, que la majorité conservatrice du Conseil législatif songerait à résister en face à cette opinion unanime ? Pour ma part, je ne le crois pas. Je suis plutôt persuadé du contraire.

Ce ne sont pas quelques Conseillers—peut-être deux ou trois—qui feront commettre au Conseil la faute impardonnable, l'extravagance inouïe qu'ils lui suggèrent. Je n'entends pas scruter les motifs de leur opposition ;

cela, d'ailleurs, est déjà fait par la partie éclairée du public.

Enfin, si, en face des deux défections que nous avons à regretter dans les rangs de la presse conservatrice, on met les adhésions nombreuses que rencontre la mesure ministérielle dans la presse libérale, on arrive à cette conclusion que jamais peut-être il n'a régné plus d'unanimité sur une grande question impliquant des intérêts divers, suscitant des jalousies locales, des hostilités de clocher.

Le *Herald*, de Montréal, la *Patrie*, le *Witness*, le *Mercury* comptent bien aussi pour quelque chose dans l'expression du sentiment public ; sur une question de ce genre, ils ont—on l'admettra—beaucoup plus d'autorité et infiniment plus d'influence que la feuille d'un certain mécontent par état.

Ceux qui ont lu les articles tous très-faibles du *Canadien* sur cette question, leur rendent ce témoignage que les articles susdits sont absolument vides d'arguments sérieux, mais surabondent en revanche de balivernes et d'arguties d'où ressortent clairement la faiblesse et le mal fondé de sa cause contre le gouvernement. On y aperçoit trop le dépit et la rancune qui les inspirent en dépit du bon sens.

Loin de moi l'intention de faire des personnalités ; malheureusement, dans le cas dont il s'agit, il n'est pas possible de séparer l'homme du journal. Le premier se met au blanc et défend qu'on tire sur lui : il connaît si bien ses points faibles ! Mais s'il tient à ce qu'on ne suspecte pas les motifs ou les mobiles qui le poussent à

repartir en guerre contre M. Chapleau et son cabinet, alors, qu'il ne soit pas toujours à se mettre en avant ! Qui cherche des coups ne peut manquer d'en recevoir ; quiconque s'expose au danger y périra. C'est la disgrâce que je ne souhaite pas à notre confrère, malgré qu'il fasse tout pour la mériter.

* * *

L'*Electeur*, cité par la *Patrie*, a pris la peine d'écrire un article pour proclamer que M. Stephens de Montréal-centre, est l'acquisition la plus importante de la Chambre. Est-ce parce qu'il est millionnaire que l'organe libéral l'assomme d'éloges encore immérités et que son héros ne justifiera pas ? Je ne vois point d'autre raison sérieuse au panégyrique empressé de l'*Electeur*. Le naïf confrère ne peut, d'ailleurs, s'empêcher de le dire en termes assez clairs quand il remarque que M. Stephens « est appelé à rendre des services signalés à l'opposition. » Mais que l'*Electeur* ne se fasse pas trop d'illusions à propos du million que M. Stephens a trouvé dans l'héritage paternel. Car il ne passe pas précisément pour être un des moins durs à la détente. Ses plus proches amis politiques en savent déjà quelque chose.

Quant aux compliments que l'*Electeur* adresse à M. Stephens comme *debater* ou discutant, ils contrastent étonnamment avec le pauvre début qu'a fait ce richard trop maladroitement vanté par le journal de M. Joly. M. Stephens s'est totalement empêtré dans le débat sur l'Adresse, et la déception a été d'autant plus grande dans le vieille-garde de la gauche qu'elle attendait de lui des merveilles.

* * *

Le *Canadien* tient toujours la campagne, et parfois il la bat. C'est si peu amusant de lutter seul à peu près contre tous !

En recommençant sa croisade qui diffère de celles dont parle l'histoire en ce que la sienne n'a rien de chevaleresque, il s'imaginait pouvoir se dédommager de ses échecs successifs depuis deux ans, et déterminer un mouvement important d'opinion contre le cabinet. Dans l'ardeur de son imagination trop prompte à prendre feu, il se voyait l'organe en titre d'un nouveau ministère. Mais, hélas ! tout cela n'était qu'un rêve, et la fable de Pefferette avec son pot au lait doit lui revenir aujourd'hui bien distinctement, bien tristement à l'esprit.

Quoiqu'il en soit, pour celui qui observe à la Chambre et dans le public, il est évident qu'ici comme ailleurs, les articles de notre confrère ne passent pas pour articles de foi. Je soupçonne même la plupart d'en parler sans les lire.

S'appeler *Le Canadien*, et prétendre ne parler qu'au nom des Québécois : ce n'est pas montrer une grande largeur de vues ni une grande force de logique. D'ailleurs, cette prétention du *Canadien* d'être le fidèle interprète de nos compatriotes de Québec sur la question du jour, est répudiée par ceux-ci à une très-forte majorité.

Il y a ainsi des hommes et des journaux que la popularité fuit obstinément, malgré toute la peine qu'ils se donnent pour la courtoiser et l'accaparer. Ce sont assez rarement ceux qui courent le plus après cette grande

capricieuse, qui parviennent à la gagner et encore moins à se la rendre fidèle. On n'attrappe pas les mouches avec du vinaigre, et ce n'est pas avec du fiel amassé à la suite d'ambitions trompées qu'on attire à soi les amis d'hier, devenus des adversaires peut-être irréconciliables aujourd'hui.

Aussi les écrits du *Canadien* pas plus que les intrigues de son rédacteur en chef n'ont réussi à entamer les rangs de la droite dans l'Assemblée. Au Conseil législatif, ils n'ont pas fait de conquêtes ; les quelques di sentiments qui existent là sont de date plus ancienne. Voilà pourquoi l'organe de... l'opposition s'enfonce de plus en plus dans son rôle de mécontent. A présent, en effet, il a raison de n'être pas content. Car rien de ce qu'il essaie ne lui réussit.

Certes, les circonstances actuelles ne sont pas faites pour favoriser la création d'un tiers-parti. On sort d'élections qui ont ramené la majorité conservatrice pour le moins au chiffre imposant où elle était en 1871, et qui ont donné au gouvernement-Chapleau l'approbation la plus éclatante de sa politique. Est-ce au lendemain de ces élections presque unanimes en faveur de M. Chapleau, qu'il est sage, qu'il est politique pour le *Canadien* et consorts de se tourner contre lui ?

Ces messieurs auraient dû comprendre que le moment ne saurait être plus mal choisi pour cela ; qu'en cherchant à provoquer un revirement d'opinion contre M. Chapleau, ils travaillent tout simplement à leur impopularité, à leur suicide politique, et fournissent au premier ministre l'occasion d'un nouveau triomphe qui le rendra

plus fort que jamais en augmentant son prestige avec la confiance de ses adhérents.

Pareil pas de clerc a de quoi étonner de la part de certains personnages que leur longue expérience des hommes et des choses de la politique, semblait devoir écarter d'une semblable aventure. Deux d'entre eux ont été au pouvoir avec M. Chapleau, et ils savent bien que pour les en chasser il a fallu qu'un lieutenant-gouverneur violât la constitution, méconnût les droits et la volonté de la branche populaire du parl. ment. Or, que peuvent-ils maintenant que leur ancien collègue, M. Chapleau, est à la tête d'une majorité beaucoup plus nombreuse et plus unie encore que celle dont jouissait le cabinet De-Boucherville ? Ils ne peuvent pas le renverser ; par bien des raisons, ils ne peuvent pas non plus se servir du Conseil comme d'un instrument passif contre une majorité de plus des deux tiers de la Chambre. J'ai précédemment exposé plusieurs de ces raisons : les autres se devinent. Pour le moment, qu'il suffise de rappeler que M. Stephens, le lieutenant le plus cher sinon le plus précieux de M. Joly, a profité de la première occasion pour demander l'abolition pure et simple du Conseil.

* * *

M. Faucher de St-Maurice a fait son *maiden speech* dans la séance de ce jour. Il s'est fort bien tiré d'affaire pour un débutant. On sait que M. Faucher écrit bien ; je constate à l'audition qu'il a la mémoire heureuse, et son débit est des plus agréables. Mais son sujet était curieusement choisi. La petite vérole prête peu à

Péloquence : aussi n'a-t-elle fourni qu'un prétexte à M. Faucher pour prononcer un brillant éloge des Canadiens-Français en général et de ceux des Etats-Unis en particulier.

Nos lecteurs doivent se rappeler que nos nationaux ont été accusés par le colonel Wright, du Massachusetts, dans un fameux et odieux rapport désavoué depuis, d'être les propagateurs de cette terrible contagion. Cela était faux. On entend dire souvent que les Canadiens ont pour mission la propagation de la foi dans la grande République ; mais ils sont étrangers à la propagation de la variole sur cette terre étrangère. Ce n'est plus là leur mission.

* * *

D'après la déclaration de M. Chapleau, la retraite de M. Robertson du cabinet, n'a eu pour cause aucune divergence d'opinion avec ses collègues sur les questions de politique et d'administration. Affaire privée dont le public n'a pas d'intérêt spécial à connaître les détails. M. Chapleau a terminé par des compliments à M. Robertson sur son état de services.

M. Robertson a exprimé le regret de ne pouvoir communiquer à la Chambre ni à ses électeurs les raisons de sa résignation. Que M. Robertson ne soit pas particulièrement satisfait de n'être plus trésorier : personne ne l'ignorait avant qu'il eut parlé. Mais ce n'est pas la première fois qu'il lui a fallu abandonner à un autre la cassette provinciale, et il n'a pas abandonné pour cela le parti qui le fait élire à Sherbrooke.

M. Irvine s'est fait ensuite l'avocat de M. Robertson,

plaidant que ce dernier a le droit de réclamer du lieutenant-gouverneur la permission de donner des explications sur sa sortie du ministère. Mais M. Robertson n'est pas assez maladroit, à mon avis, pour se constituer le client de M. Irvine, et de l'opposition qui vient encore une fois de perdre sa cause.

M. Irvine s'est attiré une verte réplique de l'hon. M. Chapleau, qui lui a dit son fait avec une verve et une justesse vengresses.

* * *

Je regrette de voir qu'un ou deux Conseillers ne sont pas précisément satisfaits de la nomination de l'hon. M. de la Bruère comme président du Conseil législatif, sous le prétexte fort peu spécieux qu'il est trop jeune. La jeunesse n'est pas un défaut ; mais en supposant que c'en serait un, M. de la Bruère en est à peu près corrigé puisqu'il compte à son actif bel et bien 44 ans. M. De Boucherville avait exactement cet âge quand il fut nommé, en 1867, au même poste qu'occupe si dignement M. de la Bruère.

Et je ne sache pas qu'on lui ait reproché d'être jeune.

Cependant, M. de la Bruère a acquis, dans ses vingt années et plus de journalisme, aussi bien que dans sa carrière publique, autant d'expérience que peuvent en montrer la plupart de nos hommes politiques.

Et puis, les ennemis nés du Conseil ne sont-ils pas à crier toujours que cette institution est exclusivement composée de vieillards ? Ces gens sont sans respect pour la vieillesse, et ils ont doublement tort, car la vieillesse est bonne conseillère. Mais il n'en est pas moins vrai

que ce cri de la malveillance fait du tort au Conseil dans une certaine partie du public. A cet égard, le cabinet Chapleau, en appelant M. Lacoste au Conseil et en nommant M. de la Bruère à la présidence de ce deuxième corps de l'Etat, a fait preuve de sens politique et a témoigné de l'intérêt sympathique qu'il porte au Conseil dont les libéraux veulent l'abolition en soulevant contre lui toute espèce de préjugés.

* * *

Il est plus que temps de rendre justice au député de Chicoutimi et Saguenay, M. St-Hilaire, en démentant tous les faux bruits que l'on fait courir sur son compte. Malgré toutes les assertions contraires, j'affirme, sur la meilleure des autorités puisque c'est celle de M. St-Hilaire lui-même, que ce monsieur s'est présenté comme conservateur, qu'il a été élu comme conservateur, et qu'il n'a jamais appartenu au parti libéral. Il a pris intentionnellement son siège à la droite, et il votera avec le gouvernement sur la question du chemin de fer.

Ainsi, il me faut rectifier mon calcul sur la force respective des deux partis à la Chambre. Sur les 65 membres, 52 sont conservateurs, et 13 libéraux. Ce chiffre fatidique de 13 ne présente rien de bon à l'opposition ; et M. Joly a besoin de n'être pas superstitieux à l'extrême, pour s'en contenter. Mais M. Joly a des grâces d'état. Personne ne se console plus aisément d'une défaite ; et comme il craint ses " partisans, " comme il les suit plus encore qu'il ne les dirige, il est peut-être bien aise au fond que le nombre n'en soit pas plus grand. Ses craintes se multiplieraient s'ils étaient

plus nombreux. Et on sait qu'il aime à vivre tranquille. Mais restons-en là pour le moment ; je m'en voudrais de troubler le repos d'un galant homme. Ça viendra peut-être assez tôt.

14 mars.

Le *Constitutionnel* des Trois-Rivières se déclare carrément en faveur de la vente du chemin de fer du Nord, dans son numéro d'hier. Il est d'opinion que le contrat n'est aucunement préjudiciable aux intérêts de la cité trifluvienne, et qu'il n'y a que le parti pris de condamner le gouvernement sous n'importe quels prétextes, qui puisse pousser des journaux de Québec et des Trois-Rivières à s'opposer de toutes leurs forces à la ratification par le parlement, des sages arrangements conclus pour assurer à la voie provinciale un trafic infiniment plus considérable que celui qu'elle contrôle dans les conditions actuelles.

Ainsi, l'isolement se fait sur toute la ligne contre les adversaires de la politique ministérielle sur la grande question du jour, tant dans la presse libérale que dans la presse conservatrice, comme je l'ai fait voir dans une de mes dernières lettres.

* * *

Je vois que M. Mercier, dans une entrevue avec un reporter du *Star*, se prononce en faveur de la vente de la section d'Ottawa à Montréal au syndicat du Pacifique, comme étant non-seulement avantageuse à Montréal, mais encore à la province tout entière. Quant à la vente de la section de Montréal à Québec, il attend les détails pour se décider.

Une dépêche de Montréal à la presse québécoise avait rapporté cette nouvelle dans un sens tout contraire à celui-là.

Il ressort de cette attitude de M. Mercier qu'il a les yeux fixés sur la division électorale de Montréal-est. Mais ce n'est pas là qu'il trouvera des offres pour l'entretenir à frais communs pendant la session, comme quelques gros bonnets de St.-Hyacinthe le lui ont proposé dans leur désir de conserver à jamais l'honneur de l'avoir pour leur représentant. M. Mercier joue actuellement le rôle assez comique de député malgré lui. C'est pourquoi il tarde toujours à faire son apparition dans l'enceinte législative de Québec. Ses amis de la gauche commencent à s'inquiéter de son absence et font des quolibets contre les bouchers de Montréal qui supplantent ses électeurs dans les affections de M. Mercier. M. Mercier est—on le sait de reste—le gros canon du parti libéral, mais pas de force à démanteler la citadelle.

* * *

La *Patrie* d'hier fait de M. Gagnon un éloge qui a la tournure d'une *scie* parlementaire des mieux aiguisées. Elle termine en disant que M. Gagnon est un bourreau de travail. D'accord. Mais pour être vraie jusqu'au bout, elle aurait dû ajouter qu'il est aussi le bourreau de la Chambre. Il fait plus que l'ennuyer, il l'assomme par la longueur accablante de ses discours incessants où il se perd continuellement en des détails d'une insignifiance qu'on serait tenté de trouver aussi caractéristique que sa personne.

* * *

On s'attendait assez généralement à une séance quelque peu mouvementée, cette après-midi, au Conseil législatif. Mais il n'en a été rien ; les curieux en sont pour leur déception et les curieuses pour leurs frais de toilette. L'hon. M. J. J. Ross a eu le bon goût de se borner à lire sa lettre, datée de Montréal, le 25 février, et adressée au premier ministre, lui offrant sa résignation.

M. Starnes a bien essayé de tirer parti pour l'opposition libérale de la double démission de MM. Ross et Robertson. Inutile de dire que cet essai ou ce ballon d'essai n'a eu aucune espèce de succès.

L'hon. M. Lacoste a été présenté par les hons. MM. Dionne et ARCHAMBAULT. Les commentaires vont leur train sur ce que peut signifier cette association de M. Archambault avec le ministre de l'agriculture à l'occasion de l'entrée de M. Lacoste au Conseil. Mais il se peut après tout que le fait n'ait pas de signification politique.

Les amis du ministère et de sa politique attendent beaucoup naturellement de l'habileté de M. Lacoste, qui aura occasion de défendre la vente du chemin de fer du Nord devant la haute assemblée. M. Lacoste porte le nom d'Alexandre comme le vainqueur des Grecs célèbres par leurs divisions intestines, et jusqu'à présent ce nom, rehaussé par ses talents, lui a porté bonheur, car tout lui a réussi.

Le voici maintenant sur un autre terrain, où il va se trouver aux prises avec deux vétérans parlementaires. Mais, malgré qu'il n'ait jamais encore figuré dans les luttes du parlement, M. Lacoste est de taille, croyons-nous, à se mesurer avec les anciens auxquels je viens de

faire allusion. Il y a des hommes— rares il est vrai—qui, pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître, selon la grande parole de Corneille. M. Lacoste est trop modeste pour dire cela, mais il est assez capable, assez fort pour le faire. Aussi compte-t-on grandement sur lui dans cette sorte de crise que subit actuellement le Conseil.

15 mars.

Le *Canadien* ou son « démon familier, » rend de bien mauvais services à l'hon. M. Ross et dans la presse et ailleurs. Pour aujourd'hui, je n'en veux comme exemple que son numéro d'hier où il publie une biographie avec un portrait de l'ex-président du Conseil. Dans cette courte notice biographique signée par le chef de la tribu d'Israël, celui-ci trouve moyen de donner plusieurs crocs en jambe à son héros du moment : ce qui, dans les circonstances, est assez grave, on l'admettra. Je n'ai pas le loisir et encore moins le courage de relever plusieurs éloges qui sont tout aussi bien des critiques mordantes à l'adresse de l'ex-président du Conseil législatif. Car j'estime M. Ross malgré son attitude présente, et je ne voudrais pas, sous prétexte de le louer, lui décocher les flèches que lui lance le *Canadien* sous forme de dragées. En voici une, et par celle-là on peut juger des autres.

Je cite textuellement :

« Lorsque M. Chapleau forma son administration, en 1879, M. Ross y entra. Il est surprenant qu'il y soit resté si longtemps. »

Que dites-vous de cette botte dirigée en pleine poitrine et qui atteint M. Ross à l'endroit le plus délicat, en

faisant suspecter les motifs qui l'ont fait entrer et l'ont fait " rester si longtemps " dans une administration que, *depuis longtemps*, M. Tarte ne se gêne pas de représenter comme corrompue et en proie à une bande de spéculateurs ?

Le *Canadien* continue en s'écriant que M. Ross " a vu la cohorte des spéculateurs monter depuis deux ans à l'assaut du trésor provincial. "

Et il l'a laissée monter. Ça se lit parfaitement entre les lignes.

Mais alors, qu'allait-il faire dans cette galère ? Et pourquoi y est-il " resté si longtemps " ? Pourquoi n'en est-il pas sorti plus tôt ? Pourquoi a-t-il attendu si tard ? Est-ce qu'il reculait pour mieux sauter, et pour faire chavirer la barque ministérielle dont il était le lieutenant ? Si cette supposition, qu'on se permet dans tous les cercles politiques, était réellement fondée, je laisserais à d'autres le soin pénible de qualifier un pareil procédé, indigne d'un homme de la position du *Dr* Ross, et d'un chrétien connaissant ses devoirs envers les autres, envers lui-même.

Dans tous les cas, si c'est M. Tarte qui a poussé M. Ross à se jeter à la mer, il n'est pas de force à l'en repêcher. Il l'y enfonce plutôt davantage.

La morale à tirer de tout ceci, c'est que M. Tarte est un maladroit aussi bien la plume à la main que la parole à la bouche. Il ne se contente pas de compromettre avec lui des hommes qui sont ses supérieurs à tous égards, il les " blague " encore après qu'ils se sont commis avec lui. Son défaut de tact l'empêche de se rendre compte

de cela et de bien d'autres choses encore, tandis que ses *vivacités de capitaine Tic* l'entraînent trop vite et trop loin, sans lui ménager les moyens d'opérer une retraite honorable quand il est forcé dans ses derniers retranchements. Alors il fait la paix aussi brusquement et aussi gauchement qu'il avait déclaré et fait la guerre, mais toujours avec l'arrière-pensée de recommencer à la première occasion.

Peut-être que chez lui l'esprit comme le caractère manque d'équilibre. On aurait ainsi l'explication de ces frasques et de ces retours soudains qui n'étonnent pas l'observateur et laissent le public indifférent.

J'étudie le "sujet" qui n'est pas mauvais après tout, quoiqu'il soit malin, même méchant. Je ne mets dans cette étude que de bonnes intentions avec l'expérience acquise ; j'explique sans parti pris, surtout sans animosité personnelle ; et j'en viens à cette conclusion qu'un guide aussi peu sûr de lui, aussi peu sûr pour lui-même, n'est pas fait pour servir de guide à des personnages beaucoup mieux équilibrés que lui.

Je dois, dans l'humble mesure de mes forces, la vérité et la lumière au lecteur sur les hommes et les choses de la politique. Le devoir avant tout, quelque dur qu'il soit à remplir. Si, dans le cas actuel, la vérité est désagréable à dire et aussi à entendre ; si la lumière crève les yeux à qui n'est pas habitué peut-être à regarder en lui-même, la faute n'en est pas à moi. Et je ne suis pas responsable d'une situation à tous les points de vue anormale, que ces messieurs se sont faite d'un cœur trop léger.

* * *

Il y a peut-être une demi-douzaine de bonnes gens à Québec qui croient, en leur âme et conscience, que le gouvernement court un danger parce qu'un désappointé plus ou moins incompris lui montre le poing. En voilà qui doivent être pour la théorie singulière que les petites causes produisent les grands effets ! M. Tarte s'est déjà fâché : le fait est qu'il ne décolère point, qu'il ne *déroutit* pas depuis qu'il a *failli* être ministre, à ce qu'il prétend du haut de sa suffisance. Et pourtant, le gouvernement est toujours debout, plus fort que jamais dans la confiance du peuple et dans celle de la Chambre.

Il faut donc, hélas ! désabuser ces âmes crédules et naïves qui prennent les cabrioles du *Canadien* pour des tours de force ou des coups de Jarnac destinés à jeter par terre M. Chapleau avec ses collègues. Car si ce sont là des exercices fatigants pour notre confrère qui va se casser quelque chose s'il continue ainsi *crescendo*, ces exercices auxquels on assiste en attendant le saut périlleux, ne sont pas dangereux pour le cabinet-Chapleau. Il n'y a et il n'y aura pas la moindre crise ministérielle en perspective : il n'y a qu'une crise de nerfs, du radoteur par trop irascible du *Canadien*. Et celle-ci passera comme ont passé les autres attaques. C'est périodique, mais ce n'est pas contagieux. " L'homme malade " n'a pu, malgré tous ses moyens insidieux, communiquer sa fièvre délirante à personne dans la presse.

Cependant on le voit se mêler à tout et à tous. On l'aperçoit à toute heure et dans tous les coins, en colloque

avec certains personnages qui n'ont pas toujours eu de son jugement grande estime. Le résultat c'est qu'ils sont déjà presque aussi isolés, presque aussi discrédités que lui.

On examine avec une curiosité mêlée d'un effroi comique ce chœur de conspirateurs dont les allures sont beaucoup plus sévères mais ne sont guère moins amusantes pour l'observateur, que les façons des conspirateurs d'un certain opéra.....bouffe. Car il importe ici de ne pas confondre les *Huguenots* de Meyerbeer avec la *Mère Angot* de Lecoq.

Plus encore que par le passé, M. Tarte se donne des airs d'important. Mais il n'est qu'encombrant pour ses quelques amis, lesquels s'exposent—s'ils n'y prennent garde—à glisser dans le discrédit où il est tombé à cause de ses furieux coups de tête et de ses grands coups d'épée..... dans l'eau. Ç'a été chez lui d'abord un caprice, c'est devenu une manie. Bientôt nul n'y fera attention. *Sic transit gloria !.....*

* * *

Le correspondant autorisé de la *Patrie* à Québec dit que le calme est toujours plat dans la capitale ; que le *Canadien* est le seul qui agite ici l'opinion publique, et que ses coups n'ont pas d'effet remarquable. " Le public dort, " conclut-il.

Ceci venant d'un organe de l'opposition, n'a pas besoin de commentaires et montre que je n'ai rien exagéré—bien au contraire—en parlant de la situation et de l'état des esprits à Québec.

* * *

L'*Electeur* fait des reproches sanglants à la *Concorde* qui a eu, en effet, le mauvais goût et la mauvaise tactique de servir un *écreintement* en règle à l'hon. M. Ross. Non pas que l'*Electeur* trouve matière à rectification dans ce violent réquisitoire contre l'ex-président du Conseil ; il le juge seulement inopportun au point de vue des intérêts actuels de l'opposition. Et là-dessus il tape dur sur son confrère trifluvien pour lequel, du reste, il n'entretient pas des sentiments bien fraternels, malgré les liens politiques et autres qui devraient faire d'eux une famille heureuse.

La *Concorde* a été malapprise dans le cas dont il s'agit : c'est dans sa nature, dans son rôle, et il n'y a pas sujet d'en être étonné.

Quant à l'*Electeur*, il ne cache pas assez son jeu et a précisément le genre de maladresse qui caractérise et distingue son chef.

Il recherche publiquement une alliance non-seulement avec le *Canadien* qui, de son côté, lui fait les yeux doux, en courtoisie, mais il tend à l'hon. M. Ross et à d'autres une main que ces messieurs, malgré les tergiversations présentes, ne doivent avoir aucune envie de toucher.

Mais qu'est donc devenue l'horreur de l'*Electeur* et de M. Joly pour les compromis, pour les coalitions ? Elle fond avec la glace et va rejoindre les neiges d'antan. Encore une preuve qu'il n'existe pas de principes chez ces vertueux meneurs libéraux ; et qu'à la place vacante des principes, on ne saurait découvrir autre chose qu'un esprit de parti encroûté, renforcé par des haines personnelles si vivaces que, pour les satisfaire,

ces fanatiques seraient prêts à s'allier avec les hommes qu'ils ont le plus vilipendés, dans le vain espoir de prendre une revanche probablement à jamais impossible.

* * *

Plus de comité des lois expirantes ! et personne n'en prendra le deuil, car le défunt faisait peu de bruit et encore moins de besogne. A sa place, on a un comité de législation dont la création était proposée, l'an dernier, dans le rapport de l'habile commissaire de la codification de nos statuts, l'hon. juge Loranger. Ce comité va entrer immédiatement en fonctions et siégera en permanence pendant la session. Tous les projets de loi amendant des lois existantes, ou en créant de nouvelles, devront lui être déférées après leur première *lecture*, pour examen et révision suivant le cas. De jour en jour le comité fera rapport qu'il accepte ou rejette les *bills* en question soit dans leur forme primitive ou dans le texte qu'il leur aura substitué.

Cette réforme constitue certainement un progrès sur l'ancien ordre de choses ; et le public l'accueillera avec plaisir dans l'espérance quelle aura pour effet de diminuer dans notre législation future cette *glorieuse incertitude de la loi* qui fait le tourment des juges, le désespoir des plaideurs et les honoraires d'avocat.

M. Gagnon, M. Stephens et d'autres députés de la gauche ont chicané là-dessus en se plaçant au point de vue de l'initiative des membres de la Chambre, initiative qui est un de leurs privilèges, et que M. Gagnon prétend mise en danger par l'établissement de cette commission de législation.

Mais, chose assez singulière ! aucun avocat—et ils sont nombreux à la Chambre—n'a contredit la proposition faite par le procureur-général, l'hon. M. Loranger, pour la formation de ce comité.

16 au matin.

La plus forte objection, à mon sens, qu'on puisse soulever contre la vente de la section-est, c'est qu'il en peut résulter un monopole quant à une partie de la région que traverse le chemin pour venir de St-Martin à Québec. Le syndicat provincial a aujourd'hui sous son contrôle la compagnie du Richelieu, et il pourrait être dangereux qu'il monopolisât le trafic sur un parcours plus ou moins étendu entre les deux extrémités de la ligne. D'aucuns prétendent qu'il n'y a pas moyen d'empêcher cette éventualité dans les circonstances.

Chose certaine, tout autre syndicat qui deviendrait acquéreur de la section-est, chercherait et réussirait à contrôler la compagnie du Richelieu. Sous ce rapport, le syndicat McGreevy-Sénécal se trouve dans la même position que finirait par occuper l'un ou l'autre des deux syndicats qui lui ont disputé l'acquisition de la section-est, au cas où l'un ou l'autre de ces syndicats parviendrait à mettre la main sur cette section, en sorte que la raison ci-dessus ne saurait être spécialement invoquée contre le syndicat McGreevy-Sénécal.

Mais je dirai au *Canadien* et aux organes réguliers de l'opposition qui parlent à cette heure de monopole :

Puisque le fait de vendre la section-est expose une portion du district entre Montréal et Québec à voir augmenter les prix de transport, pourquoi avez-vous

tous approuvé, avec M. Joly et M. Mercier, avant les élections et depuis, la politique qui consiste à débarrasser le gouvernement de l'exploitation jusqu'ici infructueuse pour le Trésor, du chemin de fer du Nord ? Quelques-uns d'entre vous ont disputé sur la quotité du prix, mais aucun de vous ne s'est énergiquement objecté à cette politique, après le discours de M. Chapleau à Ste-Thérèse, le 3 novembre, au milieu de la campagne électorale.

Un petit nombre avaient auparavant exprimé l'avis qu'il valait mieux pour le commerce local, louer plutôt que vendre le chemin. Et les journaux de la gauche ont d'abord tout laissé faire sans rien dire.

Maintenant, est-il trop tard pour revenir à ce projet qui, d'ailleurs, s'il favorise, dans une mesure quelconque, certains intérêts régionaux, offre aussi des inconvénients extrêmes à d'autres égards ?

Le fait est qu'il est trop tard pour cela, ou plutôt personne ne paraît plus songer à cette solution qui, du reste, ne serait qu'une solution provisoire, embarrassante, et ne ferait qu'ajourner à une période plus ou moins rapprochée, le règlement des difficultés qu'il s'agit actuellement de trancher une fois pour toutes et dans l'intérêt général.

Mais du moment qu'on accepte le principe de la vente, il faut bien l'accepter avec ses conséquences, tout en travaillant à rendre les conditions le plus avantageuses possible. Et tous les hommes d'affaires sont unanimes à dire qu'un syndicat, quel qu'il soit, n'achèterait pas la section-

est si le gouvernement de Québec exigeait l'exercice du droit qu'il possède en pareil cas de fixer les tarifs.

Je n'ai fait qu'effleurer ce sujet important ; mais je me réserve d'y revenir quand les détails des arrangements conclus entre le ministère et le syndicat seront devant le public.

* * *

Il y a présentement une question, celle des garanties pour le paiement intégral des quatre millions du prix de vente, question qui cause une certaine agitation dans les couloirs du parlement. Naturellement, je ne suis pas en mesure de traiter cette question au mérite avant que le contrat et toute la correspondance qui s'y rattache ne soient soumis aux représentants du peuple. Mais on compte sur les qualités d'hommes d'affaires qui distinguent en général les membres de l'administration actuelle pour qu'il soit pris toutes les sûretés nécessaires à cet égard.

Et comme ils doivent être, après tout, les maîtres de la situation vis-à-vis du syndicat, qu'au surplus ils comprennent parfaitement qu'ils ont à compter avec les vues de la majorité des deux Chambres pour pouvoir compter sur leur vote en toute assurance, j'ai confiance que cette affaire de garanties, telle qu'elle sera présentée à la législature, se trouvera réglée au mieux des intérêts de la province et à la satisfaction des deux Chambres. Ainsi sera enlevée aux adversaires du cabinet l'arme la plus puissante dont ils se servent contre lui pour ébranler la confiance de ses amis.

M. Tarte fait grand tapage à ce sujet, mais je serais grandement étonné si tout ce bruit n'était pas pour rien.

C'est en vrai Bachi-Bouzouck qu'il se rue contre M. Chapleau surtout : tous les moyens lui sont bons pour faire une guerre de sauvage à son ex-chef et à ses collègues. Mais il s'apercevra bientôt qu'aucun de ces moyens ne lui aura rendu le service qu'il en attend aujourd'hui. Au contraire !

16 au soir.

A tous les arguments que j'ai fait valoir en faveur de l'action du gouvernement quand il a jugé plus prudent et plus avantageux pour l'intérêt général de ne pas annoncer dans les journaux pour des soumissions au sujet de la vente du chemin de fer du Nord, il est bon d'ajouter celui-ci :

Le 27 décembre 1881, l'ingénieur dudit chemin de fer, M. W. Shanly, représentait au premier ministre que le plan le meilleur et le plus sûr à suivre pour l'aliénation ou l'affermage de la voie provinciale, serait de négocier privément plutôt que de demander publiquement des soumissions. Il remarquait que ce dernier mode avait été essayé en 1878, avec des résultats nullement satisfaisants. M. Shanly procédait ensuite à exposer les raisons d'intérêt public militant contre l'adoption de ce mode ; et ces raisons, contenues dans sa lettre du 27 décembre, me paraissent d'une force concluante.

Plus tard, le 25 février, l'hon. commissaire des chemins de fer, M. Chapleau, présentait au Conseil Exécutif son exposé des motifs propres à engager l'administration à disposer de toute la ligne, d'Ottawa à Québec.

Ce rapport fut adopté, et sanctionné ensuite par un arrêté du Conseil, le 1^{er} mars. Ce fut le même jour qu'autorisation fut donnée de vendre à la compagnie du Pacifique, la section occidentale.

Encore le 1^{er} mars, le Conseil adoptait un autre rapport de l'hon. M. Chapleau concluant qu'il était opportun pour l'Etat de disposer de la section orientale s'étendant de la jonction de St-Martin à Québec, moyennant le prix et les arrangements offerts par un syndicat représenté par l'hon. M. Thomas McGreevy, M.P., et MM. Aldéric Ouimet, M.P., Alphonse Desjardins, M.P. Le contrat fut signé en conséquence le 4 mars 1882, par l'hon. M. J. A. Chapleau au nom du gouvernement, et par les messieurs ci-dessus nommés avec en plus M. L. A. Sénécal. On sait pareillement que c'est aussi à cette date que furent apposées les signatures au contrat de vente de la partie-ouest.

Il importe de signaler tout de suite à l'attention publique les principales clauses du contrat passé avec le syndicat McGreevy-Sénécal.

Celui-ci s'oblige à faire circuler autant de convois qu'il sera nécessaire pour suffire aux besoins du trafic, et au moins un train de voyageurs sur le parcours entier du chemin, dans l'une et l'autre direction, tous les jours, les dimanches exceptés.

M. Tardivel va-t-il être content? Mais non! M. Sénécal lui ayant supprimé son permis de circuler, s'en est fait un ennemi mortel. Toujours cette triste morale si bien mise en action par je ne sais plus quel auteur : Les petites causes produisent les grands effets !

On espère que le commerce local sera suffisamment protégé : personne, du reste, n'y est plus directement intéressé que les acquéreurs qui vont exploiter ce rail-route dont l'importance grandira encore sous leur contrôle, attendu qu'il traverse la plus riche région agricole du pays.

Des dispositions libérales sont arrêtées à l'égard des employés actuels de cette section ; et je félicite le gouvernement de s'être montré paternel dans la mesure du possible, envers ces fonctionnaires à tous les degrés de l'échelle.

C'est avec une satisfaction qui sera partagée par tout le monde, que je constate le fait que des mesures rigoureuses sont prises pour que la voie et ses embranchements comme le matériel soient tenus en bon état. Si, dans 30 jours d'avis, le syndicat n'exécutait point les réparations requises ou ordonnées par l'Etat, alors toute la balance du prix d'achat serait recouvrable immédiatement.

Si, dans l'espace de 30 jours, le syndicat néglige ou refuse de faire aucun des paiements de capital ou d'intérêts à l'échéance, ainsi que le tout est stipulé, la balance entière du capital deviendra tout de suite exigible. Voilà qui est excellent.

En sus, le chemin et ses embranchements, leurs dépendances et leur matériel roulant ainsi que toutes les propriétés transférées resteront hypothéqués comme garantie du parfait paiement du prix d'acquisition—capital et intérêts.

J'estime que cette garantie hypothécaire, jointe aux

autres garanties dont j'ai indiqué en passant quelques-unes, constitue une sûreté suffisante. Et, à mon avis, les gens de bonne foi, ceux qui n'ont ni le désir ni l'ambition de pêcher en eau trouble, seront parfaitement convaincus qu'il en est ainsi, quand ils connaîtront la liste imposante d'actionnaires qui formeront la future compagnie du chemin de fer de la rive Nord.

Maintenant, passons à l'aspect purement financier de l'affaire. D'abord, comme nul ne l'ignore depuis longtemps, la vente est faite pour \$4,000,000 dont \$500,000 seront payées au moment du transfert. Le gouvernement pourra exiger un autre paiement de \$500,000 un an après le premier : ci \$1,000,000 dans douze mois.

Restent \$3,000,000, la balance, que l'Etat aura le droit d'obtenir dans cinq ans, en supposant que la convention soit ratifiée par les Chambres, ce qui me paraît moins douteux que jamais. Au cas où l'Etat ne se prévaudrait point alors de ce droit, les \$3,000,000 seront dus et payables dans vingt ans.

Le tout portant intérêt jusqu'au paiement à raison de cinq pour cent par année, et cela dès le jour du transfert. Ces intérêts devront être payés par trimestre, les 1^{er} mars et 1^{er} septembre, en commençant au 1^{er} septembre prochain.

Il est bon d'observer que cet intérêt de cinq pour cent sur les \$4,000,000 du prix de vente, donnant \$200,000 de revenu annuel, représente pour la seule section-est précisément le montant auquel le cabinet Joly voulait affermer les deux sections, toute la ligne

de Québec à Ottawa, à ses entrepreneurs d'élection, pour une période de dix années.

17 au matin.

Maintenant, le *Canadien* accuse le syndicat provincial de faire de la corruption sur la plus vaste échelle et d'acheter tout le monde à Québec, y compris Conseillers législatifs et députés. Cette folle accusation a de quoi étonner, même venant d'une imagination aussi montée, aussi surchauffée que celle de M. Tarte dans le moment.

Mais les preuves, où sont les preuves ? Citez-en donc une seule, et on croira peut-être que vous ne « naviguez pas sur la pente » qui mène tout droit à la folie. N'oubliez pas que si la Roche Tarpéienne est près du Capitole, Beauport non plus n'est pas loin de votre demeure. Ne serait-il pas temps de vous écarter de la voie qui y mène ?

Il me fait peine de dire pareilles choses ; mais quand un ex-représentant du peuple, un homme qui a *failli* devenir ministre... en rêve, un journaliste qui prétend parler *ex-cathedra* comme l'organe accrédité des bons principes et de la cause catholique ; quand un semblable individu outrage à ce point la vérité, le bon sens, la charité chrétienne, en traitant ses compatriotes les plus éminents par la position ou la fortune, de vendus ou de gens prêts à se vendre, il est bien permis de le qualifier à son tour suivant son mérite ; il est naturel de croire et de dire que ce n'est plus qu'un fou furieux ou qu'il est à la veille de l'être.

M. Tarte se sent perdu, et il va aussi perdre la tête avec le reste s'il ne s'accorde au moins quelques jours

de repos. D'aucuns déclarent que la perte ne serait pas grande, qu'elle serait aisément réparable.

Hier soir, l'irrépressible Israël était dans son centre et dans son rôle au faubourg St-Roch qu'on pourrait appeler le Belleville de Québec.

En fait de défis au gouvernement, de violences et d'insolences, il a dépassé de beaucoup, au dire des auditeurs, tout ce qu'ont tenté dans ce genre les orateurs de l'opposition qui lui prêtaient main-forte pour la circonstance.

Voilà donc M. Tarte associé à M. Joly, se tenant côte à côte avec lui sur la même estrade, chacun d'eux opinant du bonnet quand l'autre parle. Vraiment, ces deux augures, partant de camps opposés sous tous les rapports pour se rencontrer dans une pensée commune de duperie et de vengeance, ont dû rire entre eux de leur bonne farce, après que le menu fretin se fut dispersé !

Mais contrairement aux ardentes espérances du démagogue Israël, la population de St-Roch n'a pas pris feu. Elle ne s'est pas soulevée ; n'a pas songé à recourir aux armes et ne pense aucunement, du moins jusqu'ici, à organiser l'émeute aux portes du parlement, ainsi que cela est arrivé peu de temps avant le coup d'Etat du 2 mars 1878.

Israël qui depuis.... mais alors il était vertueux ! Israël tonna à cette époque contre l'émeute.... qu'il voudrait faire revivre aujourd'hui, et il lança sa foudre des dimanches précisément sur ces bons libéraux qu'il aspergeait hier d'eau bénite.

Le tonnerre dans ses mains s'est changé en goupillon.

Ceux qu'il a maudits trop longtemps pour qu'ils ne s'en ressouvissent pas toujours, il les bénit à présent, et leur tend une main fraternelle que ces braves gens s'abstiennent de toucher. Car quoiqu'ils ne sachent pas le latin, ils connaissent parfaitement le sens et la valeur du proverbe : *Timeo Danaos, et dona ferentes*. Ils craignent nos grecs, et ne voudraient à aucun prix de leur ours.

Après les premières extravagances du fougueux Israël, bien des naïfs se sont exclamés avec un soupir :

« HÉLAS ! »

Mais après son incroyable échauffourée de St-Roch, il n'y aura qu'un cri dans le parti conservateur, et ce cri nous le poussons de toutes nos forces :

HOLÀ !

M. Tarte est sorti des rangs, je n'en suis pas particulièrement fâché : les âmes vénales de traître courent tôt ou tard à leur destinée qui est l'isolement plein de honte ; elles finissent infailliblement par se choisir inconsciemment leur lot qui est le mépris de tous les honnêtes gens.

Maintenant, qui voudra se charger des iniquités d'Israël ? Qui voudra se mettre de moitié dans les excentricités insensées et souverainement maladroites de ce Rochefort de rencontre, qui n'a que les nerfs de l'autre sans avoir son talent ?

Je ne crois pas que personne s'empresse de commettre cette suprême sottise et cette indignité.

Le *Chronicle* de ce matin n'a pas un mot sur le *meeting* d'indignation convoqué par les soins de l'ineffable Israël. Excellent ! Ici il est juste de ne pas donner

d'importance à ce qui n'en a point et en mérite encore moins. *Serve him right !*

Mais on comprend que je ne devais pas passer sous silence cette tentative d'impuissant, pour conquérir une popularité qu'il n'a jamais eue, qu'il n'aura jamais à Québec.

Le courrier part, force m'est de terminer sur cette observation dont la vérité est admise par tout le monde.

17 au soir.

L'*Electeur* ne pouvant répondre rien qui vaille à mes observations sur son compte, cherche dans le *Monde* des contradictions où il n'y en a réellement pas. Qu'il continue ses recherches dans des numéros vieux de plusieurs mois, si ça l'amuse. Quant à moi, la lecture de sa feuille, au fur et à mesure qu'elle paraît, me suffit et au-delà pour ce qu'elle a d'attrayant.

Si j'avais à ma disposition sa série et que je fusse assez cuirassé contre l'ennui qui s'exhale généralement de sa prose, pour pousser à fond l'examen ou la comparaison de ses écrits, j'en découvrirais de belles. On sait que l'*Electeur* se fait à bâtons rompus, et que bien des personnes y mettent la main autant et plus que son rédacteur attitré. Il en résulte parfois une cacophonie fort comique, mais qui n'intéresserait pas les gens sérieux, à cause du peu d'importance qu'on attache aux dires de l'*Electeur*, digne organe d'un parti décrié qui achève de crever au milieu de l'indifférence publique.

Et ce ne sont pas les passés magiques, les attouchements scandaleux du devin Israël qui feront revenir à la vie ce parti moribond.

Les batteries plus ou moins électriques qu'on met

en jeu en ce moment, ne peuvent pas même galvaniser ce cadavre qui a déjà perdu presque tous ses membres.

A force de jouer le rôle d'éteignoir, ce parti, né de nos divisions nationales, s'éteint à son tour. Et sur sa tombe où lentement il arrive depuis la mort de son grand homme, l'*Electeur* ne sera plus là pour verser des pleurs.

Ce n'est pas ici une prophétie comme celles de Ven-
nor. Car tandis que le parti libéral se meurt, faute de principes et de but à son existence dans la province de Québec, on annonce autour de moi la naissance prochaine d'un nouveau journal qui forcera probablement l'*Electeur* à sortir de la routine ou à disparaître dans l'insignifiance dont il n'est jamais sorti.

* * *

Le *Canadien*, depuis qu'il est tombé aux mains de M. Tarte, n'a jamais brillé par la perspicacité. Chacune de ses campagnes depuis l'avènement du cabinet Chapleau, a été couronnée par un échec des mieux réussis. Le confrère n'a plus même ce qu'il faut pour être roi dans le royaume des aveugles. Il se bouche les yeux pour ne pas voir, et on sait que dans l'ordre moral le pire aveuglement est l'aveuglement volontaire. M. Tarte a fait son siège et ne veut rien entendre. Mais au lieu de monter à l'assaut avec quelque espoir raisonnable de succès, c'est lui-même qui est assiégé et sa position est d'autant plus critique, d'autant plus pénible, qu'un i olement mortel s'est fait autour de lui. Tandis que, d'un autre côté, il s'est compromis de tant de manières qu'il ne peut plus se défendre ni défendre ses amis du moment sans travailler à leur perte comme à la sienne propre.

Il s'imaginait pouvoir traiter de puissance à puissance avec les chefs du parti conservateur, qu'il trahissait dans un but mesquin d'ambition ridicule. Mais ses imaginations l'ont déçu cette fois-ci encore plus que par le passé.

Et il reste seul de son parti dans la presse, objet de défiance pour les libéraux, de mépris pour ses anciens alliés à cause de ses trahisons incessantes depuis deux ans.

Je dis *alliés*, et avec intention, car M. Tarte n'a pas toujours été un des nôtres. Il a commencé la vie sous le drapeau libéral ; et un Conseiller législatif s'est accusé de l'avoir fait passer autrefois dans nos rangs. Ç'a été en effet une pauvre conversion. Mieux aurait valu que M. Tarte eût continué de s'attarder dans ses premières erreurs. Sa réputation en aurait moins souffert, et il n'aurait pas eu la peine de se mettre en un état permanent de révolte pour faire opposition au cabinet.

M. Tarte a aussi très longtemps combattu les idées de l'école programmiste avant de se sacrer, de son autorité privée, le grand-prêtre du journalisme catholique et le patriarche du clergé. D'aucuns prétendent que les chicanes d'Allemand qu'il soulève contre l'administration-Chapleau ont pour cause le salut de la religion dans le Bas-Canada, et que celle-ci ne saurait être sauvée que si M. Tarte pêche un portefeuille ou des *jobs* en eau trouble. Mais la connaissance acquise des faits et gestes de ce monsieur, depuis qu'il se mêle de politique et s'y embrouille, fait croire aux hommes d'expérience que si jamais ses intérêts personnels venaient, dans son jugement ondoyant, à être mieux servis par une rupture avec les principes dont il se proclame aujourd'hui le champion

infaillible, il n'hésiterait pas à revenir à ses premières amours, aux sarcasmes et aux quolibets qu'il lançait à la soi-disant école politico-religieuse dans la *Gazette de Foliette*, notamment pendant les années 1872, 1873 et 1874. Car rien ne lui coûte moins que de rompre une alliance, de brûler ce qu'il a adoré, et *vice-versâ*.

Depuis longtemps, par curiosité plus que par goût, j'ai étudié le phénomène. Or, comme tous les bons observateurs, j'y ai trouvé un assemblage choquant de contradictions, et aussi de passions qui, bien dirigées, pourraient être utiles à son avancement,—ce qu'il recherche avant tout—mais qui finissent toujours par lui nuire parce qu'elles prennent en lui toute la place, ne laissant plus à la raison, au bon sens le moyen de se faire entendre, de lui parler à l'oreille au milieu des agitations stériles dans lesquelles elles l'entraînent. Le texte saint—saluez, M. Tarte !—le dit avec une concision souveraine : *Non in commotione Dominus*.

* * *

Le *Canadien* est malin et comme il se croit seul dans le droit, seul impeccable, il n'aime rien tant qu'à chercher une paille dans l'œil de son voisin ; mais d'ordinaire, il lui arrive alors de s'en revenir bredouille en se fourrant le doigt dans l'œil jusqu'au coude. Qu'on me pardonne cette image risquée à propos de notre confrère qui, lui, risque tout.

Ses dernières recherches dans le genre ont eu pour objet le *Courrier de St.-Hyacinthe* au temps où il était encore rédigé par M. de la Bruère. Donc, le *Canadien* accuse M. de la Bruère de s'être déjugé, et il affirme sans plus de façon que, le 25 février, le *Courrier* " se

prononçait contre la vente de la section-est du chemin provincial."

A l'appui de son dire, le *Canadien* cite le *Courrier*; mais s'il avait pesé un instant les termes de la citation, il se serait abstenu de se donner à lui-même un démenti. Car le passage du *Courrier*, reproduit par le *Canadien*, n'a nullement la signification que lui prête en étourdi M. Tarte.

Le *Courrier* commence par constater que "la section-ouest est promise à la compagnie du Pacifique," et il finit par cette question :

"Ne vaudrait-il pas mieux attendre pour affirmer la partie qui s'étend de Québec à Montréal, que sa valeur en soit accrue par l'importance que lui donnera son raccordement avec le terminus du Pacifique à Montréal?"

On le voit, rien n'est bien compromettant dans cette observation qui est loin d'avoir le caractère positif, affirmatif, que lui donne gratuitement le *Canadien*. De plus, le 25 février, M. de la Bruère ne connaissait pas encore les arrangements intervenus *depuis*; il ne les connaissait ni dans l'ensemble ni dans les détails puisqu'ils étaient loin alors d'être arrêtés définitivement.

Mais depuis, il a été mis en position de savoir exactement à quoi s'en tenir là-dessus, et le doute qu'il pouvait avoir auparavant sur l'opportunité ou les avantages de la cession de la partie du chemin entre Montréal et Québec, s'est dissipé à la lumière des faits.

C'est ce qui arrive tous les jours aux hommes d'affaires les plus expérimentés, dans les transactions ordinaires de la vie.

Mais c'est un mensonge de dire, comme le fait

le *Canadien*, que M. de la Bruère ou le journal dont il a, d'ailleurs, abandonné la rédaction en devenant ministre, s'est prononcé, le 25 février, contre la vente de la section-est.

Et puis, tous ceux qui sont au fait de la conduite politique du président du Conseil, savent lui rendre ce témoignage qu'il n'a jamais varié dans ses opinions ni dans ses principes, contrairement aux us et coutumes suivis par le *Canadien* ou son rédacteur.

17 mars.

Tempora mutantur et nos mutamur in illis.

C'est par là que M. Joly aurait dû commencer et finir le pitoyable discours qu'il a fait au *meeting* d'indignation grotesque convoqué par le rouge Israël à St-Roch. Mais s'il n'a pas cité le texte mot à mot, il en a commenté le sens et l'a invoqué pour expliquer à sa petite tribu de fidèles les baisers de paix qu'il n'a pas honte de donner à l'individu qu'il exècre et méprise le plus dans le pays. M. Joly a dit qu'au pouvoir, il s'était toujours opposé à la coalition, mais qu'aujourd'hui les circonstances étaient changées, qu'il lui fallait changer avec elles, et qu'il allait soutenir, appuyer M. Tarte. Mais alors, M. Joly se met au second rang et place un énergumène dans le rôle de chef de l'opposition. Est-ce assez déplacé, assez ridicule ?

Les amis de M. Joly vont sans doute lui faire désavouer ces paroles d'une imprudence incroyable. Mais elles n'en ont pas moins été dites.

Le gouvernement n'a évidemment rien à craindre en

face d'antagonistes assez ramollis pour se laisser berner de la sorte par leur guide préféré, M. Joly.

Je n'ai jamais eu bien haute opinion du discernement et du jugement non plus que du caractère de M. Joly ; mais je ne l'aurais jamais cru assez gauche pour s'exprimer d'une façon aussi basse. Est-ce que cet homme aspire tellement à descendre qu'on le verra marcher, la main dans la main, avec l'irrépressible Israël, et abandonner pour cela, son grand principe :

Pas de transaction, pas de coalition, pas de compromis !

Hélas, sur cette terre il n'est rien d'immuable, et le libéralisme tel qu'entendu et pratiqué par nos libéraux, l'est moins que tout le reste. Comme adversaires on n'en peut souhaiter de plus accomplis, c'est-à-dire de moins dangereux et de plus faciles à vaincre. Mais on se fatigue à la longue et on s'indigne de n'avoir devant soi dans la bataille que des pantins que peut faire mouvoir et agir à son gré le plus infime tireur de ficelles.

* * *

Au reste, l'organe de M. Joly paraît être non moins avachi que son maître ; et il nage, lui aussi, dans les eaux d'une conciliation impossible. Le voilà qui proclame M. DeBoucherville conjointement et solidairement avec M. Joly, " les deux personnifications de l'honnêteté politique dans notre province."

Mais que les libéraux changent donc facilement d'opinion ! En 1878, ils étaient tous unanimes à crier avec leur homme, feu le lieutenant-gouverneur Letellier, que M. DeBoucherville et son cabinet étaient sous le contrôle, sous la dépendance et le joug de *rings* compo-

sés de spéculateurs faisant main-basse sur l'argent du Trésor. N'est-ce pas la raison principale que faisait valoir M. Letellier, avec l'assentiment de tous les frères et amis, pour destituer M. DeBoucherville et ses collègues?

Mais je n'en finirais pas si je voulais exposer la moitié des contradictions étranges et des palinodies grossières auxquelles recourent maintenant les gens d'opposition pour faire la guerre au gouvernement. On s'aperçoit clairement qu'ils subissent plus ou moins l'influence de ce cerveau brûlé qui vociférait l'autre jour dans le Belleville de Québec.

Ce charlatan, qui ne risque rien parce qu'il n'a rien à perdre, constatant qu'il restait isolé à droite, a fait tout le chemin pour se rapprocher de la gauche. Qu'il reste donc avec les libéraux, ses premières amours, parce qu'il n'a jamais été qu'un boute-feu, qu'un délateur, qu'un lâcheur dans nos rangs !

C'est ainsi qu'il rendrait à notre parti le meilleur service qu'il ait jamais été en état de lui rendre.

Car ses excéntricités, ses imprudences, ses excès de zèle suivis de refroidissements inexplicables pour le commun des adeptes, ont toujours été depuis 1874, — l'année de son hégire de St-Lin à Québec, — une cause féconde de division et de faiblesse pour le parti conservateur non-seulement dans le district mais dans toute la région de Québec.

Pour donner le mot de la situation, il n'y a qu'à rappeler un souvenir biblique en le modifiant un peu :

Les *Israélites* étaient dans le désert : ils passent la mer rouge. Et je leur souhaite d'y rester.

Avec le fulgurant Israël et son acolyte le notaire Charlebois, ça fait deux.

Et ce serait un gain pour nous : la perte qu le malheur serait pour l'ennemi.

18 au matin.

M. Joly est touché à ce point de la grâce tartrique, qu'il ne s'est pas contenté de dire qu'il était en faveur d'une coalition avec... M. Tarte, après avoir maudit toute idée de coalition ; et qu'il appuierait « tout homme honnête qui voudra sauver la province » (encore une tartine). Il est allé beaucoup plus loin et se posant en Curtius prêt à se jeter dans le gouffre pour le salut d'Israël, il s'est écrié à St-Roch, la main sur le cœur, avec des sanglots dans la voix :

« Je suis prêt même à m'effacer pour avoir une administration qui puisse faire marcher comme il faut notre rouage politique. Nous voulons la coalition des hommes honnêtes et intelligents. »

Ces mémorables paroles qu'on inscrira sur le mausolée politique de M. Joly comme preuve de son innocence et de ses bonnes intentions—l'enfer en est pavé—ces paroles dont ressort aussi l'aveu implicite que le cabinet Joly n'était pas « comme il faut, » sont extraites du nouvel organe du chef *in partibus* de l'opposition. Elles accusent chez M. Joly un manque désolant de principes, et elles font trop voir en même temps ce sur quoi on est fixé de longue date : à savoir, que tous les expédients lui sont bons pour essayer de supplanter ceux qui l'ont chassé—en y mettant toutes les formes constitutionnelles.

—du pouvoir où il était monté en voleur avec effraction, derrière l'homme du coup d'Etat.

Donc, c'est à votre tour, M. Joly, de chanter la palinodie, d'accepter la *protection* de vos plus violents détracteurs, et de marcher—chose inouïe—sous la houlette de Tartuffe ! Qui aurait jamais cru à une pareille métamorphose ? Qui aurait soupçonné l'inflexible M. Joly d'être capable d'une aussi profonde courbette, d'une gémflexion si pittoresque, d'une semblable volte-face ?

Quand M. Mercier, M. L. O. David et autres proposaient à leurs amis une alliance avec les conservateurs, M. Joly jetait les hauts cris, protestant qu'il se retirerait de la politique plutôt que de s'allier avec des hommes qu'il avait toujours combattus. On a compris que toute cette colère, qui l'a poussé même à se faire tirer l'oreille avant de solliciter le renouvellement de son mandat, n'avait pour cause que le fait qu'il n'avait pas été consulté *préalablement* sur cette affaire de coalition. La vanité blessée devient terrible chez une foule de gens, sans excepter les chefs politiques en danger d'être supplantés. Mais on voit bien que M. Mercier avait eu raison de ne pas recourir aux conseils de M. Joly ; car M. Joly prouve aujourd'hui qu'il n'a pas l'esprit de conseil et qu'il aurait énormément besoin d'être confirmé en grâce... libérale.

A son tour, il a voulu faire de la conciliation, il a voulu bâcler une coalition, et elle est belle vraiment l'sa coalition. Personne ne lui en fera compliment. Je suis convaincu qu'à Montréal, aux Trois-Rivières, que partout dans le district de Québec, les libéraux doivent être indignés, humiliés de cette accolade donnée, *coram populo*, par M. Joly à M. Tarte.

Soit dit sans allusion profane, la naïveté et la blague se sont embrassées.

M. Joly a commis tant de fautes qu'il ne lui en restait plus qu'une à commettre : et cette dernière faute éclipsa toutes les autres. Maintenant, que M. Mercier arrive, et s'il y tient encore, il se fait nommer le chef de l'opposition d'une voix unanime, sauf peut-être M. Stephens, dont le fanatisme et l'orgueil ont été doublement flattés des attentions gracieuses que lui prodigue M. Joly.

Mais M. Mercier dort. Qui le réveillera ?

* * *

Que dites-vous de la part qu'ont prise M. McShane et M. Stephens à l'assemblée d'indignation de St-Roch ? Nos bons amis les Québecquois prétendent que la vente du fameux Q., M., O. & O., est à leur détriment et au bénéfice exclusif de Montréal. Mais alors, comment peuvent-ils expliquer la présence et les discours excessivement hostiles de deux sur trois représentants de Montréal ?

Dans tous les cas, la place de M. Stephens et de M. McShane n'était pas là. Ils n'ont pas été envoyés par les Montréalais pour soulever la population des faubourgs de la capitale contre la politique du cabinet-Chapleau sur cette question du transfert du chemin de fer. Si l'un n'était pas un débutant dans la carrière, et si l'autre pouvait être autre chose qu'un débutant à perpétuité, ils auraient eu assez de tact et de sens politique, ils auraient assez compris les intérêts de leurs commettants pour s'abstenir d'aller coudoyer M. Tarte dans cette cohue.

Mais M. Stephens, qui se croit un grand homme parce qu'on l'appelle le *watch dog*, le chien de garde du conseil municipal, brûle de l'enve de s'illustrer dans les combats

....de la parole, et je suppose qu'il a entraîné son inoffensif collègue dans ce faux pas. Quant à ce dernier, j'observe à son endroit qu'il y a des gens fort habiles à connaître le fort et le faible des bêtes à cornes, mais qui ne sont pas aptes pour cela à traiter devant le peuple de grandes affaires publiques qu'ils n'ont jamais eu le loisir ni surtout le courage d'étudier.

Les électeurs de Montréal donneront une mauvaise note à ces deux députés en rupture de mandat. Puisque M. Stephens et M. McShane veulent faire de l'indignation à tout prix, qu'ils convoquent donc des assemblées à Montréal, et ils m'en diront des nouvelles.

* * *

Une réminiscence :

Il y a quatre ans seulement, dans l'hiver de 1878, les libéraux brûlaient en effigie l'hon. M. Angers aux portes du parlement tandis que la Chambre était en séance, et vouaient à tous les dieux infernaux M. DeBoucherville et ses collaborateurs.

Or, jeudi, au *meeting* d'indignation convoqué à St-Roch, contre les chefs conservateurs et surtout contre M. Chapleau, l'ancien collègue de M. DeBoucherville, les libéraux se sont dispersés en poussant des vivats en l'honneur de M. DeBoucherville. J'offre à ce monsieur mes plus sincères condoléances, qu'il ne voudra pas accepter.

* * *

Dans son discours à St-Roch, M. Frs. Langelier a déclaré que le gouvernement avait agi d'une manière tout à fait inconstitutionnelle en passant le contrat de vente du chemin de fer. Voilà une hérésie constitu-

tionnelle qu'un professeur de droit à une université aurait dû s'abstenir de proclamer. Mais M. Langelier s'adressait à une foule ; et les démagogues ignorent trop le respect qu'on doit au peuple comme à la vérité pour peser leurs expressions quand ils s'adressent à la « vile multitude. »

L'essentiel pour eux est de frapper fort pour surexciter les passions populaires afin de s'en servir comme d'un levier contre leurs adversaires.

Mais dans le cas dont je parle, ce n'est pas avec un simple faubourg comme point d'appui qu'ils ont chance de soulever la province.

Telle est la morale à tirer de cette échauffourée de St-Roch.

18 au soir.

Lugete Veneres Cupidinesque ! Car d'après un des derniers *Canadiens*, Israël le malin s'est éclipsé de Québec ; et la rue St-Paul est dans la désolation : Vénus ne peut se consoler de la fuite ou au moins de la disparition fort soudaine d'Apollon. Certes, il nous reviendra, comme Malbrouck, à Pâques ou à la Trinité, même avant, non plus triste et plus sage, — *a sadder and wiser man* — mais peut-être un peu plus avisé. En attendant, son discours qui devait faire trembler jusque dans leurs fondements tous les électeurs de la province de Québec, et que son ami Charlebois déclarait grand comme le monde, ce discours reste inédit de même que son auteur reste plus que jamais incompris, sauf, dit-on, d'une certaine âme naïve, ardente et croyante, rue St-Paul.

Cependant, à la suite de leur chef, les *Israélites* voyagent dans le désert ou dans la mer rouge, ou plutôt ils

pataugent dans les deux à la fois. Il y aura des pleurs et surtout des grincements de dents, même avant la fin de ces aventures qu'ont recherchées avec une témérité suprême le petit M. Tarte et certains soi-disant grands personnages. Ceux-ci, un d'entre eux notamment, l'ont poussé à cette folle et furieuse équipée,—rapporte la rumeur,—afin, sans doute, de réapparaître au moment opportun, ainsi qu'un *deus ex machinâ*, pour revêtir la dépouille du lion tombé par terre et jeter l'hermine aux orties. Voilà ce qu'on affirme assez haut maintenant pour que je me fasse l'écho du bruit public. Mais ces noires machinations n'étaient que de la magie blanche. Et ça crève comme un ballon d'essai.

Israël l'incomparable devient le bouc émissaire des péchés des autres tout autant que des siens.

Et rentrant pour se renfermer cette fois hermétiquement dans son fromage..... ou sa jugerie, l'*alter ego*, le frère siamois de M. Tarte l'abandonne..... au jugement des hommes en pensant, je suppose, que ce jugement vaut mieux que le sien.

Laissez donc passer la justice du peuple !

* * *

J'ai déjà réfuté longuement les objections plus ou moins sérieuses de ceux qui s'opposent à la vente de notre voie provinciale dans les circonstances et les conditions actuelles. Parmi les objections simplement spécieuses et n'ayant aucune valeur intrinsèque, en voici une dont je vais faire promptement justice :

« Mais, dit-on, le parcours de la section-ouest est moins long que celui de la section-est, et cependant, la seconde est vendue au même prix que la première. »

Je n'hésite pas à déclarer qu'il faut ne rien connaître en fait de chemins de fer pour soulever sérieusement et de bonne foi une objection aussi futile. Qui ne sait que la longueur d'un chemin de fer est souvent le principal obstacle à son succès, tant sous le rapport du trafic que des frais d'exploitation et d'entretien ? Quels particuliers voudraient, par exemple, se charger d'exploiter l'Intercolonial à leurs dépens exclusivement, quoiqu'il ait coûté trente-huit millions et qu'il ait au moins 840 milles ? Et quels hommes d'affaire refuseraient de prendre à leurs risques et périls la section qui s'étend d'Ottawa à Montréal ? D'abord, les travaux de cette section sont ce qu'il y a de mieux non-seulement dans le pays, mais sur ce continent. Tout y est d'une solidité à toute épreuve. Et il n'est pas besoin d'insister sur les avantages extraordinaires que possèdera ce « tronçon » avec le commerce de transit de l'Ouest américain et du Nord-Ouest canadien, sans compter le commerce local, très important aussi pour cette région.

Mais si l'on compare tout cela avec ce qu'est réellement l'autre « tronçon, » celui de Montréal à Québec, avec ce qu'il offre actuellement ou en perspective, que de différence en faveur du premier ! Quiconque a voyagé entre St-Martin et Québec, n'a pu s'empêcher de se plaindre de l'état de cette ligne. Sur une grande partie du parcours, on y saute comme du blé dans le van du vanneur ; ce n'est pas solide ; ça manque de sûreté ; enfin, on s'aperçoit ou l'on se rappelle que M. Joly avec ses fameuses raquettes, a passé par là, faisant bâtir sous la neige et se fiant à des entrepreneurs, à des sous-entrepreneurs qui ont profité de sa malheureuse ignorance,

doublée de présomption, pour enfler leur mémoire de frais tout en bâclant la besogne.

S'il y a des accidents sur le chemin de fer du Nord, c'est inévitablement sur la section-est; s'il y a des retards, qu'ils soient causés par la neige, par les tempêtes ou autrement, c'est encore sur la section-est; s'il y a des plaintes de la part des voyageurs quant à l'incommodité du voiturage et autres désagréments, c'est toujours sur la section-est.

Et cependant, je dois rendre avec le public ce témoignage à l'administration et au personnel du Q., M., O., et O., qu'ils sont d'une régularité et d'une correction irréprochables. Ils remplissent, chacun dans sa sphère, leurs devoirs avec ponctualité sous le contrôle intelligent et énergique de leurs chefs.

De ce qui précède la conclusion à tirer est que la section-est n'a pas la valeur intrinsèque de la section-ouest, sans mentionner les considérations purement d'affaires et de nature diverse, qui suffisent de reste à établir l'exactitude de cette conclusion avec une force sans réplique.

Au surplus, vu la mauvaise condition où se trouve une bonne portion de la voie entre Québec et Montréal, et vu aussi la pauvre qualité des travaux de construction comme celle des matériaux employés, les réparations y sont et seront d'une occurrence beaucoup plus fréquente que sur la voie entre Ottawa et Montréal.

Je ne fais ici qu'exposer en quelques mots un des aspects du sujet; et je laisse au lecteur, s'il le juge convenable, le soin d'examiner sous toutes ses faces cet aspect important de la question. Plus il avancera dans

cet examen de bonne foi, et plus il se convaincra que la section occidentale payée \$4,000,000, est à meilleur marché que celle de l'est au même prix, ou plutôt à un prix notablement plus élevé si l'on met en ligne de compte les ouvrages nécessaires pour une bonne exploitation de la ligne, et dont le coût atteindra—s'il ne dépasse point—la somme assez respectable de \$690,000.

* * *

Maintenant, j'entends dire par quelques personnes :

Mais il y a la réclamation McGreevy !

Et après ?

Si cette réclamation est fondée, si elle est légitime jusqu'à concurrence de tant, le gouvernement ne serait pas moins obligé de la solder s'il garde le chemin que dans le cas où il le vendrait.

S'il le garde, il y a cette différence qui frappe l'esprit de prime abord, qu'il lui faudrait emprunter de nouveau pour faire face à cette réclamation, tandis que s'il le vend, il n'y aura qu'à déduire du prix d'acquisition le montant adjugé par un tribunal ou par des arbitres.

Or, des emprunts tout le monde s'accorde à crier qu'il n'en faut pas non plus que des taxes, parce que les uns appellent les autres, parce qu'ainsi la province perdrait tout crédit à l'étranger dans l'état de délabrement où sont nos finances depuis 1878, avec des déficits annuels qu'on ne voit plus moyen de combler ni d'empêcher autrement qu'en rentrant dans nos fonds, dépensés pour la construction et la mise en opération de notre chemin de fer.

Ce chemin a coûté treize millions et au-delà sans les valoir de sitôt ; son exploitation est très loin de payer

les intérêts et le fonds d'amortissement sur cette dette énorme, si l'on considère la faiblesse de nos sources présentes de revenu. D'un autre côté, on ne doit pas oublier que des cabinets antérieurs ont offert, tant en argent qu'en terres, une valeur excédant de beaucoup cinq millions, à toute compagnie qui mènerait à bonne fin l'entreprise du chemin de fer du Nord ; que cette politique a été approuvée par tous les gens sensés sans distinction de partis, attendu qu'elle était à tous égards une politique de progrès. Et si on retranche ces cinq millions et plus des treize millions déboursés par le Trésor pour exécuter ces travaux d'utilité publique, on a pour résultat ceci :

Le gouvernement, en vendant pour huit millions—avec l'intérêt *élevé* de 5 pour cent—fait une bonne affaire pour la province au point de vue financier comme sous les autres rapports.

Pas n'est besoin d'être ingénieur comme M. Tarte ! ni financier par état comme son ami Charlebois ! ! pour s'expliquer la position sur cette grave question du jour.

Il suffit du simple bon sens aidé de l'expérience, pour arriver aux conclusions que je viens de développer en m'appuyant sur des arguments que les criailleries de M. Tarte et les sublimes considérations de M. McShane au faubourg St-Roch, n'ébranlent en aucune façon.

C'est précisément parce que le bon sens, cette qualité maîtresse, est ce qui manque le plus à l'irrépressible Israël, qu'il ne comprend rien et ne veut rien comprendre au double contrat et aux avantages qui en dérivent, avantages qui sont de nature à l'emporter grandement sur les quelques désavantages ou inconvénients qu'il peut offrir sous certains rapports.

Quelle est en effet l'affaire ou la politique à laquelle il n'y ait absolument rien à redire, surtout de la part de gens prévenus, décidés à profiter—n'importe comment—de petites difficultés passagères pour des fins de ridicule ambition personnelle ?

* * *

Dans tous les cas, le gouvernement-Chapleau a engagé sa parole : l'honneur et tous les principes lui dictent son devoir dans les circonstances.

Que dirait-on d'un homme qui aurait donné sa parole, et qui la retirerait sous prétexte qu'on lui offre plus ou mieux ? Celui-là passerait à bon droit pour un malhonnête homme. Or, il n'y a pas deux morales : l'une pour les affaires privées, l'autre pour les affaires publiques. Il n'y a pas deux morales parce que les affaires—qu'elles soient publiques ou privées,—ne diffèrent que dans leur nature et non dans leur essence ; parce qu'elles sont toutes indistinctement soumises d'abord au jugement de la conscience avant de l'être à celui de l'opinion.

Le Conseil Exécutif a contracté des engagements, après mûre délibération, après avoir examiné sous toutes leurs faces les différentes propositions à lui faites. Ces engagements, il ne peut les violer, les enfreindre, les nier ou les retirer sans l'assentiment de ceux envers qui il s'est engagé. Libre à la députation de ne pas approuver ou de modifier les conditions proposées ou acceptées par le gouvernement : elle a le contrôle suprême ; elle est la maîtresse de ses actes et de ses votes ; et alors, son action lie définitivement le gouvernement ou délie son successeur, selon le cas.

Mais le gouvernement ne peut conclure avec d'autres

personnes de nouveaux engagements sur le même sujet sans faire dégager d'abord sa parole par ceux à qui il l'a donnée.

Ces considérations sont l'expression raisonnée et irréfutable des principes qui doivent diriger les hommes d'Etat aussi bien que les particuliers dans les contrats de la vie civile et politique. Voilà la théorie dont on ne saurait s'écarter dans la pratique sans manquer au premier des devoirs que nous avons tous à remplir les uns à l'égard des autres : celui d'être loyaux, droits et honnêtes dans les obligations contractées librement et en connaissance de cause.

Cette théorie a été bravement, loyalement mise en pratique par le gouvernement conservateur d'Ottawa quand il s'agit de faire ratifier par les Chambres la convention arrêtée avec le syndicat du Pacifique, malgré les offres d'un second syndicat organisé en désespoir de cause, comme une manœuvre de la dernière heure.

De même encore, cette doctrine qui est de droit constitutionnel tout autant que de droit naturel, sera loyalement appliquée par le gouvernement conservateur de Québec, en dépit des machinations montées par cinq ou six personnages soit pour se venger d'un échec récent, ou pour embarrasser déloyalement le cabinet-Chapleau. Il y a—je le soupçonne sans preuve directe, il est vrai, mais j'en suis moralement convaincu—il y a, dis-je, dans ce soi-disant syndicat bâclé à la quatorzième heure, plus de vengeance ou d'esprit de parti que de bonnes intentions et d'amour désintéressé pour les intérêts de la province.

Si des arrangements sont encore possibles—mais dans

les conditions de loyauté et d'honneur que j'ai rappelées —on verra.

Mais si de pareils arrangements ne peuvent être consentis ou agréés *de part et d'autre*, alors le gouvernement qui connaît son devoir, aura, j'en suis sûr, le courage de l'accomplir jusqu'au bout, laissant à la législature le soin de faire aussi le sien au meilleur de son jugement, non dans un intérêt de clocher ou pour des motifs inavouables publiquement, mais dans l'intérêt général du pays tout entier.

Et on admettra, indépendamment des autres considérations, que cet intérêt général n'est pas que le cabinet actuel tombe ou résigne au lendemain d'un éclatant triomphe, après une approbation presque unanime de sa politique sur cette question, et à la veille des élections fédérales.

* * *

Après les grandes choses, passons un instant aux petites ; descendons du gouvernement et de sa politique aux banalités de la *Patrie*. Un mot suffirait pour disposer des observations vulgaires de l'organe radical. J'ai dit que certains Conseillers ne peuvent pas renverser M. Chapleau : qui doute de cela ?

Cependant, la *Patrie* excipe ; mais en vertu de quelle doctrine, de quels précédents ? puisque les précédents ont tant de poids dans la pratique parlementaire anglaise que nous suivons par trop servilement.

Le confrère serait bien en peine de trouver des raisons ou des autorités pour étayer sa petite thèse qu'il n'appuie que sur de grands mots mêlés à des balivernes.

Mais, j'irai plus loin, et je dirai que le Conseil légis-

latif lui-même ne peut renverser M. Chapleau sur la question du chemin de fer, en faisant la supposition—incroyable—qu'une pluralité des voix rejetterait là la mesure ministérielle.

La *Patrie* entend-elle discuter mon assertion ? Bien à son aise ; en ce cas, elle donnerait, de son autorité privée, au Conseil un pouvoir que la constitution ne lui reconnaît pas. Or, ce serait trop de libéralité envers les adversaires nés du parti que représente si mal la *Patrie* dans la presse. Son libéralisme, sans parler de son radicalisme, devrait la mettre en garde contre de semblables bévues, à peine dignes d'un blanc-bec fraîchement sorti de la coquille universitaire.

La moindre notion du droit constitutionnel aurait empêché la *Patrie* de tomber dans cet écart. Un Conseil législatif n'est pas souverain ; il ne possède pas tous les privilèges et prérogatives de la branche populaire du parlement ; et repoussât-il tous les projets de loi d'un cabinet, qu'il ne pourrait le contraindre de résigner ou de se démettre malgré la Chambre d'Assemblée, à moins de lui refuser finalement les subsides. Refus qui serait un vain outrage et une illégalité impayable lorsqu'un ministère a l'appui d'une imposante majorité des représentants du peuple.

Le cas de M. Joly était tout autre ; et je défie la *Patrie* ou ses pareils d'essayer même la preuve du contraire.

Au reste, je suis content que la feuille du modeste citoyen *Cyprien* m'ait fourni cette occasion de rectifier les idées d'un certain nombre sur la question des attributions et des droits ou des pouvoirs du Conseil.

Mais maintenant, abordons un autre détail qui, d'ailleurs, n'est nullement dans l'ordre des choses éventuelles ou probables. Qu'advient-il si une majorité du Conseil, tant faible qu'elle fût, votait contre le projet de vente ?

Je dois au gouvernement de dire que je ne suis dans aucun de ses secrets. Je ne me suis pas même ménagé la moindre *interview* avec aucun des ministres que je ne vois qu'à la Chambre, comme le commun des martyrs. Je me borne à remplir humblement mon devoir de journaliste et à défendre la cause politique qui n'a jamais trouvé mes sympathies en défaut. Je suis, par conséquent, dans la meilleure position pour m'exprimer librement et sans crainte sur les hommes et les choses de notre monde politique.

Donc, en supposant contre toute vraisemblance, que l'hypothèse susdite deviendrait une réalité, il se pourrait, il me semble à peu près certain qu'il en résulterait un appel au peuple contre M. DeBoucherville et M. Ross—pardon !—contre le vote du Conseil. Et celui-ci n'aurait plus qu'à se bien tenir. Car ma conviction profonde est qu'advenant un appel au peuple, l'électorat renverrait ici M. Chapleau, ses collègues et ses adhérents, à une majorité plus forte encore probablement que celle du 2 décembre 1881.

Mais les circonstances n'indiquent en aucune manière qu'il faudra recourir à cette extrémité. Il y a, croyons-nous, un ou deux, peut-être trois ou quatre de nos politiciens de haut lignage qui se sentent assez impopulaires, assez enfoncés comme cela.

Cependant le fougueux Israël qui se pose en déni-

cheur des mystères de Québec, en découvreur d'infâmes guet-apens, de transactions véreuses, scandaleuses, pourrait se mettre en tête de découvrir une mine d'or pour corrompre, ainsi qu'il a tenté de le faire souvent, et notamment dans une certaine élection en 1875.

Il se peut que parfois il ait réussi, puisqu'il subit actuellement le septennat d'incapacité politique auquel l'a condamné la Cour suprême pour cause de corruption électorale.

Car on sait comme il est séduisant ! Ses manœuvres séductrices pourraient—ô malheur!—produire autant d'effet, quoique dans un autre genre, que celles qui l'ont rendu célèbre dans la rue St-Paul et à jamais fameux parmi les adorateurs du beau....dans son expression la plus haute, j'entends le beau....à la manière de Platon.... Polichinelle, auteur moral s'il en fut !

Mais même pour certains Conseillers, la crainte du peuple peut devenir le commencement de la sagesse.

Attendons, et faisons bonne garde.

* * *

Que voyons-nous dans la lutte actuelle ? On voit le Dr DeBoucherville, un ancien libéral, le Dr Ross, un ancien libéral, avec leur petit instrument le sire Israël Tart, un ancien libéral, combattre ouvertement, par tous les moyens, les chefs reconnus, réguliers, du parti conservateur dans la province de Québec. Quel peut être le résultat de semblables menées au cas invraisemblable où elles réussiraient, ne serait-ce qu'un jour ?

Le résultat ! ce serait la désorganisation, l'anarchie,

la honte et des divisions incurables dans nos rangs. Ce serait un désastre tel qu'il serait irréparable au moins pendant de longues années. Ce serait enfin la décadence de notre parti, le déshonneur infligé à notre drapeau politique, avec la déchéance à très bref délai.

Or, qui d'entre nous dans la presse conservatrice, qui, parmi les membres de la droite et au Conseil et à la Chambre d'Assemblée, voudrait d'une semblable déchéance, pour ménager, en attendant, un triomphe personnel, éphémère, plein de fiel et de haine, au trio ou au quatuor de conspirateurs qui reviennent subitement à leurs premières amours par l'aversion connue qu'ils portent à M. Chapleau à cause de sa supériorité sur eux ? Ils sont ses inférieurs par le talent. Ils manquent absolument de prestige. Jamais ils ne furent personnellement populaires. Les circonstances en ont élevé un ou deux ; les circonstances encore les ont ramenés à leur niveau.

Et voilà pourquoi ils brûlent de se venger, dans la personne de M. Chapleau, de l'abandon, de l'oubli, de l'isolement qu'ils se sont attirés par leur tactique louche, insidieuse, déloyale, depuis que le parti conservateur est remonté au pouvoir, surtout depuis la victoire du 2 décembre. Victoire à laquelle M. De Boucherville et M. Tarte sont restés étrangers ; victoire que M. Tarte a empêchée dans la mesure impuissante de ses forces, par ses dénonciations tantôt ouvertes, tantôt perfidement voilées ; victoire qui a condamné leur *politique nouvelle* d'abaissement, de dissension, de suicide pour le parti dont ils se séparent enfin publiquement, en donnant toutes leurs sympathies à l'op-

position, en cherchant à accabler le gouvernement sous le poids écrasant de leur propre impopularité.

Jusqu'au jour du *meeting* de St-Roch, où M. Joly est allé faire ses dévotions en compagnie de M. Tarte, j'avais cru que l'hon. M. Ross, se renfermant dans sa dignité, n'aspirerait pas à descendre jusqu'à tendre la main à ses ennemis de la gauche, à ses détracteurs, à ceux qui vont partout déprécier son véritable mérite et lui imputer des motifs intéressés depuis le commencement de sa carrière politique.

Mais puisqu'il a passé le Rubicon et qu'il s'allie avec les démagogues, avec tout ce qu'il y a de radicaux et d'intransigeants dans la Chambre et dans la presse : force m'est bien de le classer à sa place et à son rang, certain, comme je suis, que l'opinion publique, qui est notre juge à tous, ratifiera ce jugement, quelque terrible qu'il soit à prononcer.

Maintenant, est-ce que l'hon. M. Archambault, par exemple, suivra ce courant funeste de perdition, et se perdra avec M. DeBoucherville à qui il a fait la guerre tandis qu'il était au pouvoir,—avec M. Tarte qu'il n'a pour le moins jamais estimé, soit avant sa conversion au conservatisme, soit depuis ?

Est-ce que M. Laviolette, qui représente une division voisine de Montréal, ferait fi du sentiment populaire dans cette division au point de le sacrifier à l'amitié, fort honorable, sans doute, qui le lie à M. DeBoucherville, mais qui ne doit pas être aveugle ?

Est-ce que l'hon. M. Ferrier, qui est chargé, par sa commission de Conseiller, de veiller spécialement aux intérêts de Montréal, trahirait son devoir pour des consi-

dérations d'ordre privé, pour ne pas froisser certaines susceptibilités, certains intérêts personnels qui l'unissent à la compagnie du Grand-Tronc, dont il est le président canadien, quand sa vue affaiblie par l'âge l'avertit qu'il devrait porter ses regards plus haut et plus loin, au-delà de l'horizon rétréci et de l'atmosphère absorbante qu'on respire dans une partie de la haute assemblée ?

Mais arrêtons ici cette revue faite pour jeter la lumière, pour affermir des volontés peut-être chancelantes, mais non certes pour jeter du discrédit ni sur le Conseil ni sur aucun de ses membres, que je respecte tous personnellement, quoique je ne puisse ni ne doive partager toutes leurs opinions.

20 mars.

Nouveau *meeting* hier au marché Montcalm, près de l'antique et solennelle porte St-Jean. Mais à quoi peut servir aux libéraux d'exhiber çà et là leur petit prophète *Jonas* Israël, qu'ils jetteront par-dessus bord quelque jour comme le font à présent les conservateurs ?

A ce jeu puéril les libéraux gagnent en ridicule ce qu'ils perdent en autorité et en influence sur la portion éclairée de leur parti. A Montréal, on doit rire et se moquer éperdûment, dans le cénacle radical, de cette pitoyable comédie dont M. Joly partage les droits d'auteur avec le polichinelle du *Canadien*.

Ce qui est certain, c'est que M. Joly ne tardera pas à en être encore plus embarrassé que l'était ce campagnard qui avait gagné un éléphant à la loterie. M. Joly, le cornac du phénomène que nos concitoyens anglais ne nous envient pas ! Voilà, certes, tout trouvé, un joli sujet de vaudeville que je recommanderais à la

verve spirituelle de M. Marchand s'il n'était obligé, comme lieutenant et *factotum*, à certains égards envers le chef... de la troupe.

L'an dernier, M. Blake, qui a plus de valeur à lui seul que tout l'état-major de l'opposition provinciale, a eu recours à cette *scie* des assemblées pour empêcher, si possible, la ratification par les Chambres du contrat conclu avec le syndicat du Pacifique. Or l'on sait s'il a réussi !

Les singes de M. Blake, qui gambadent et se tremoussent à Québec, vont en avoir du succès, quand il s'agira pour la législature de voter la mesure du gouvernement ! Je les vois d'ici faire la grimace à l'annonce du résultat.

* * *

Le *Messenger de Nicolet* a publié le 16 mars un article très remarqué sur la vente de la section-est au syndicat provincial. Notre excellent confrère y réfute par des arguments solides et neufs les écrits du *Journal des Trois-Rivières* que la *planète*-Ross a entraîné dans son orbite.

* * *

Je n'étais point à l'assemblée de St-Roch ; l'éloquence bredouillante de M. Tarte n'ayant pas grand attrait pour un journaliste forcé par état de subir trop souvent le long martyre des discours.

On m'avait bien dit que M. McShane s'était enfermé au point d'engager la multitude à faire une émeute, à monter en masses imposantes à la haute-ville pour envahir le parlement, et faire voter députés et conseillers législatifs sous le régime de la terreur. Mais j'hésitais à

croire qu'un connaisseur en bétail de la force de M. McShane, se fût commis jusqu'à vociférer de pareilles extravagances.

Or, depuis quelques jours, le doute n'est plus permis. M. McShane se pensant peut-être en Irlande à tonner contre le gouvernement anglais, s'est *emballé* de la façon qu'on m'avait rapportée. Ici, ça ne tire pas à conséquence ; mais à Montréal, c'est différent. Et si les électeurs de Montréal-ouest forçaient M. McShane à résigner, force me serait de reconnaître qu'il ne l'aurait pas volé.

On m'objectera peut-être que M. McShane a une mission à remplir dans l'enceinte législative, à peine assez vaste pour le contenir.

Je connais cette mission. Il l'a révélée sur un ton prophétique dans sa célèbre harangue au cours du débat sur l'Adresse. Cette mission est de savoir jusqu'à quelles limites le gouvernement de Québec nous vole et nous pille et nous égorge et nous prend à la gorge avec les municipalités, depuis deux ans au moins. Mission sublime, certes ! et que seul un homme de la sublimité de M. McShane est digne d'accomplir.

Aussi je laisse ses commettants à méditer sur ses théories révolutionnaires de St-Roch et à aviser prudemment sur la ligne de conduite qu'il leur reste à suivre après cette impayable trahison des intérêts de Montréal, trahison accompagnée des circonstances aggravantes expliquées ci-dessus. Je leur conseillerais même d'oublier pour cela un instant la sainte mission que M. McShane, dans son zèle flamboyant, s'est donnée en un quart-d'heure de vertige.

2^e mars.

Une dépêche de Montréal au *Chronicle*, ce matin, dit de la manière la plus positive, que la déclaration de M. Tarte, à Québec, dans son journal et sur les tréteaux où il fait ses tours d'escamotage, affirmant que M. Sénécal avait demandé comme commission, pourboire ou pot-de-vin, \$75,000, du syndicat Allan-Rivard, pour lui céder la section-est aux conditions de son contrat, est niée carrément par M. Sénécal et les membres principaux du syndicat en question. A l'assemblée du marché Montcalm, M. Tarte s'était dit autorisé par MM. Beaubien, Rivard, DeBellefeuille et Drolet à faire cette déclaration terrible.

MM. Rivard et Beaubien ont publié dans le *Herald* de ce matin, 21, une lettre infligeant le plus complet démenti à l'assertion en l'air de M. Tarte. M. G. A. Drolet, qu'on sait être un des associés de MM. Allan et Rivard, atteste qu'il ne connaît pas M. Tarte, même de vue—heureux M. Drolet de n'avoir jamais même entrevu cette binette !—— et qu'il ne lui a jamais rien déclaré.

Voilà donc encore une fois le faux prophète des *Israélites* atteint et convaincu d'un plat mensonge, d'une infâme et vile calomnie. Ça n'est pas étonnant. *Trahit sua quemque voluptas !*

Mais que serait Israël s'il n'était menteur et calomniateur pour achever sa ressemblance avec le *Tartuffe* de la comédie ? Seulement, ses machinations aussi petites qu'odieuses ratent pauvrement les unes après les autres. Et il ne pourra jamais finir son rôle abject comme l'autre Tartuffe, en criant au cabinet Chapleau :

La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir !

La mèche a été éventée et la mine découverte trop vite. Elle éclate au premier acte, et emporte avec ses débris le sire Tarte je ne sais où et m'en soucie encore moins.

Plusieurs des marchands et hommes d'affaires les plus distingués de la capitale viennent de consentir à se joindre au syndicat provincial pour le compléter. Cela donne à Québec toute sa grande part d'intérêt et d'influence dans la future compagnie du chemin de fer de Montréal, Trois-Rivières et Québec.

Ce n'est pas moi seulement qui le dis. Le *Chronicle*, organe du commerce québécois, le déclare sans ambages ni réserve.

Nous atteignons donc enfin la solution. Et tous les conservateurs honnêtes et sincères en doivent être contents. Car ainsi, cette grave affaire qui menaçait de diviser et affaiblir sérieusement le parti, n'aura pas d'autre effet que de le raffermir, le fortifier encore davantage. Tandis que, d'une autre part, en séparant l'ivraie du bon grain, en mettant de côté les matériaux mauvais, on aura donné plus de solidité et de cohésion à toutes les parties intégrantes de l'édifice politique dont le sommet est le cabinet.

Le *Herald* reçu ici ce matin, publie en premier Montréal un article absolument favorable à la politique du gouvernement sur toute la question du chemin de fer.

Mais je constate que d'autres journaux libéraux de Montréal—non pas tous—font un demi-tour pour se replacer dans le rang de l'opposition à la Chambre.

L'esprit de parti aveugle l'emporte, dans leurs faibles esprits, sur les considérations nationales.

N'est-ce pas là encore un nouvel avertissement pour les vrais et solides conservateurs, de serrer leurs rangs, de se rallier comme un seul homme, dans une pensée commune de désintéressement et de patriotisme, sous le drapeau politique qui les a fait vaincre glorieusement au 2 décembre ?

Un esprit de parti intelligent, éclairé, de notre côté, doit nous guider vers le port, vers la victoire qui nous tend les bras sur la rive, sur la terre ferme ; puisque nos adversaires, malgré leur insignifiance en quantité et en qualité, osent circonscrire le terrain de la lutte dans les lignes de démarcation qui tranchent et séparent les deux partis.

Il faut savoir dire toute chose en son lieu et en son temps, comme il faut savoir mettre tout homme à sa place et à son rang.

Cette règle de conduite, qui est la meilleure tactique, —tactique loyale, honnête, désintéressée s'il en fut,— m'a guidé jusqu'ici dans l'examen et la discussion de la situation à Québec. Je continuerai d'y être fidèle jusqu'au bout. Et voilà pourquoi je tais certaines choses qui se pressent sous ma plume et me demandent instamment d'être traduites devant le tribunal de l'opinion publique. Mais pour le quart d'heure, je n'en ferai rien. J'attendrai une occasion encore plus propice, et saurai choisir le moment.

M. Tarte, d'autres encore pourraient être intéressés dans ce qui précède.

Mais à propos, ce monsieur fait courir le bruit que je le hais et l'envie ; que ce sont là les causes qui m'engagent à le démasquer. De l'envie à l'égard de ce monsieur ! vraiment, ça me fait rire. De la haine, il n'en est pas même digne. Mais du mépris, ah ! avec tous les honnêtes gens j'en ai pour lui un abîme. Jamais, au grand jamais je n'ai parlé à cet homme, et sans doute ne lui parlerai jamais. Et je ne croirai pas manquer au principe de la charité chrétienne en agissant ainsi.

Car en moi il n'y a pas de fiel, ni contre M. Tarte ni contre les tarteux : il n'y a, je le répète, qu'un immense mépris pour celui-là, et qu'une pitié profonde, qu'une commisération sincère pour ceux-ci. Plusieurs d'entre eux mériteraient un autre partage que le tartisme.

Ils ont voulu le sort qui les accable et les écrase aujourd'hui : j'en suis peiné pour eux. Ils auraient dû mieux réfléchir et attendre plus longtemps, avant de brûler leurs vaisseaux avec l'indigne chef qu'ils se sont choisi. Mais ils ont péché, péché les uns par imprudence, les autres par un engouement inconcevable ; ceux-ci par espérance d'une place, de quelque grasse sinécure, ceux-là par haine d'une supériorité qui les domine du haut d'un quart de siècle d'expérience et de services éclatants rendus au parti conservateur.

Mais M. Chapleau ne leur a pas donné, après tout, de raisons légitimes pour excuser, encore moins justifier cette étrange aversion. Il a trop de tact, trop de

saine habileté, trop de respect pour le vrai mérite et trop de savoir-vivre pour avoir froissé — fût-ce même à son insu — des susceptibilités justifiables. S'il y a des **amours-propres** trop vastes pour les poitrines qui les recèlent, et par suite trop prompts à se piquer ; s'il y a chez certains messieurs des prétentions dont la hauteur dépasse encore la hauteur de leurs talents : M. Chapleau n'était pas obligé d'en tenir compte strictement. Et alors, je ne vois pas que ceux que je vise dans le moment, aient eu le moindre droit de se plaindre du chef du cabinet.

Ils ont dévié de la ligne droite. Qu'ils reviennent à une appréciation plus juste, plus rationnelle, plus exacte des hommes et des choses. Qu'ils ne s'entêtent pas dans leur éloignement, dans leur écart, dans leurs erreurs. Et on leur fera bon accueil. Car qui n'est pas sujet à se tromper ? Il n'y a que l'antipape *in partibus* Israël I qui se croie infallible. *Errare humanum est ; diabolicum perseverare.*

C'est en quoi ils pourraient différer de M. Tarte qui, lui, est fini, coulé à fond.

Le triple démenti de MM. Beaubien, Drolet et Rivard lui administre le coup de grâce. Il n'y a plus qu'à donner un simple coup de balai pour le jeter dehors avec ses ordures. Après quoi, on brûlera du sucre ; et il n'y paraîtra plus.

* * *

A mon tour, maintenant, M. Tarte, de vous donner un complet démenti. Vous avez l'impudence de dire, dans votre feuille d'aujourd'hui, que le *Monde* est

dirigé par M. Desjardins, un des membres du syndicat provincial. Or, vous mentez, et vous mentez sciemment en affirmant cette fausseté. Depuis le mois d'août 1879, M. Desjardins n'a aucune espèce d'intérêts dans notre publication ; il n'a absolument rien à faire ni à voir soit dans la direction, soit dans la rédaction et l'administration du *Monde*.

Est-ce clair ? Et suis-je assez positif, M. Tarte ?

Vous savez, je le répète, que vous publiez un mensonge fabriqué par vous de toutes pièces en vous servant ainsi du nom respectable et respecté de M. Desjardins pour essayer, avec votre maladresse habituelle, d'ôter, sur la question du jour, quelque autorité au journal dont j'ai l'honneur d'être le rédacteur responsable. Faudra-t-il vous chasser des rangs de la presse comme vous l'êtes déjà des rangs du parti, pour vous apprendre à dissimuler un peu votre turpitude qui vous pousse à tout salir—homme et choses, confrères et députés—dans l'espoir de vous sauver de la position terrible dans laquelle vous êtes pris et d'où personne—entendez-vous !—ne songera bientôt plus à vous tirer ?

21 mars.

Quand ils ne peuvent manger leurs adversaires, les libéraux se mangent entre eux. Ce n'est jamais l'appétit qui leur manque. Tout le monde en connaît quelque chose depuis leur passage au pouvoir à Québec comme à Ottawa.

L'*Electeur* s'étant permis de redresser brutalement la *Concorde* à propos de ses attaques contre le Dr. Ross, la *Concorde* redresse à son tour l'*Electeur*, mais avec

presqu'autant d'élégance que l'autre y avait mis de grossièreté et de suffisance.

Laissons faire ces frères ennemis que les liens du sang aussi bien que les liens politiques, devraient pousser à des embrassades journalières. Gardons-nous des imprudences du voisin Robert, ce personnage de Molière, qui se mêlait, dans l'excitation d'une lutte domestique, de mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce. Le célèbre M. Arthur Turcotte et l'aspirant en célébrité, M. Ernest Pacaud, en viennent enfin publiquement aux prises après s'être boudés depuis des années. Nous assisterons en simples spectateurs à ce combat homérique dont la première prise se décide en faveur de M. Turcotte.

Quand ils se seront écharpés mutuellement avec ces attentions délicates, ces coups de boutoir soignés que ne se ménagent pas des parents ou des congénères politiques en état de révolte les uns contre les autres, il sera toujours temps d'emporter les cadavres, ou plutôt de relever les blessés.

* * *

Mais serait-ce possible que je ferais lever de dégoût le cœur à M. Turcotte, qui l'a si sensible ? Certes, je ne voudrais mériter ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. Mais je ne crois pas que M. Turcotte se dégoûte si aisément, lui qui s'est imposé si longtemps à la Chambre, et sur qui ont vomi tout ce qu'il y a d'honnêtes gens dans le pays.

Voici le fait en deux mots :

Le 14 janvier, bien avant la conclusion des arrangements relatifs au chemin de fer du Nord, paraissait dans le *Monde* un simple *A travers la presse* où il était question

de la promesse faite autrefois par le premier ministre de consulter la Chambre préalablement à la vente. On se rappelle qu'alors il s'agissait de vendre toute la voie, d'Ottawa à Québec, au syndicat-Sénécal.

Mais vers la fin de février, la formation du syndicat Allan-Rivard ayant modifié, au moins d'après les apparences, la situation vis-à-vis du syndicat-Sénécal, la section occidentale était transférée, à d'excellentes conditions, à la compagnie du Pacifique, cette section devenant ainsi partie intégrante du Transcontinental et faisant de Montréal le terminus. Le *Monde*, comprenant les intérêts de la province et sachant tout ce qui s'était manigancé partout pour faire perdre non-seulement à Montréal mais à tout le Bas-Canada, le commerce de transit destiné à passer sur le parcours du Pacifique, le *Monde*, dis-je, devait accueillir avec une joie patriotique cette superbe solution qu'on n'espérait plus guère et qu'il avait toujours désirée avec tous les gens sensés, surtout de la région de Montréal. Aussi il ne balança pas un instant, et il fut, si je ne me trompe, le premier journal à féliciter chaleureusement M. Chapleau et son cabinet sur ce beau résultat.

De ce moment, le *Monde* n'hésita plus à seconder dans sa modeste sphère le gouvernement dans son projet de vente de la ligne tout entière. Montréal ayant obtenu ce qu'il souhaitait, nous devions autant par reconnaissance que par intérêt, pour ne rien faire manquer, donner notre concours à la politique de M. Chapleau touchant la section-est, d'autant que cette politique était et naturellement est encore la politique la plus avantageuse au Bas-Canada, non-seulement sous

le rapport financier mais encore sous le rapport commercial, ainsi que le *Herald*, entre autres organes libéraux, l'a montré dans une série d'articles remarquables.

Voilà quelle a été la ligne de conduite du *Monde*; et je défie qui que ce soit d'y trouver matière à des reproches légitimes. Bien au contraire, cette conduite, inspirée par notre désintéressement personnel, non moins que par le soin intelligent des intérêts provinciaux, puisque nous n'avons jamais été un instrument entre les mains de personne et que sans nous targuer superbement d'indépendance en toute circonstance, nous en avons montré chaque fois qu'il a été nécessaire pour ce que nous pensions être le bien du peuple,—cette conduite nous a valu l'approbation générale qui se manifeste par des témoignages de sympathie dont nous sommes fiers. Voilà pour nos efforts la seule récompense à laquelle nous aspirions, et puisque nous la possédons dans sa plénitude, nous pouvons bien laisser japper contre nous les aboyeurs ordinaires de la presse d'opposition, y compris M. Israël Tarte. J'ai expliqué, d'ailleurs, de façon à ne provoquer aucune contradiction sur le principe, que le projet de vente étant soumis aux Chambres, pour être approuvé ou rejeté, selon qu'elles en décideront comme le veut la constitution, il n'y a rien à reprocher sur ce point à M. Chapleau. Il a agi à cet égard de même que sir John Macdonald en 1880, et M. Holms, le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, il y a un mois à peine, enfin, comme tous les hommes d'Etat ont agi concernant des questions d'affaires du même genre.

Cette démonstration ne sera attaquée au mérite par aucun des journaux adverses.

Mais cela n'empêchera point que les deux paragraphes mis en regard premièrement par l'*Electeur* qui a dû recevoir la chose tout faite de son officieux Israël, continueront de faire leur petit tour de la presse libérale pour aller s'ensevelir finalement dans les colonnes du *Canadien*, qui sert de véhicule à tant de calomnies infamantes pour leur auteur, surtout depuis l'ouverture de la session.

Or, ceux qui connaissent le propriétaire du *Monde*, et votre humble serviteur, rédacteur responsable du journal, savent qu'ils ne sont pas hommes à rien sacrifier de leur honneur, de leurs convictions et de leur devoir envers le public ou la province, pour un plat de lentilles. Il faut être soi-même bien corrompu et d'une vilenie à tout oser, soit par rancune ou par mesquin esprit de parti, pour chercher à calomnier des gens qui ne sont entrés dans le journalisme que pour travailler dans la faible mesure de leurs forces à éclairer l'opinion, à aider au progrès dans toutes les branches du commerce et de l'industrie, à démasquer les traîtres, les charlatans, les brocanteurs de religion comme les fanatiques d'impiété; à favoriser enfin l'avancement matériel, intellectuel et moral de leurs compatriotes, tant dans la patrie canadienne que sur la terre étrangère où ils comptent aussi — je puis le dire sciemment — de généreuses et bien précieuses sympathies.

Mais en voilà trop peut-être à propos d'une petite misère que nous font des jaloux et des envieux, possédés par-dessus le marché d'un fanatisme qui ne sait respecter rien ni personne.

La bouche parle de l'abondance du cœur; et quand

on est soupçonné pour la première fois dans la vie de vendre sa plume parce qu'on soutient un gouvernement, un parti dans lesquels on a confiance à raison de l'excellence de la cause politique que personnifient ce gouvernement, ce parti, on n'a pas besoin d'excuse pour venger son honneur et marquer au front les calomnieux d'un stigmaté ineffaçable d'infamie.

J'ai dit. Et je défie mes contradicteurs de produire ne serait-ce qu'un semblant de preuve tendant à incriminer les motifs parfaitement honorables qui me guident dans toute cette discussion sur une des questions les plus émouvantes qui aient occupé l'attention dans notre province ; quoiqu'il ne s'agisse réellement que d'une question d'affaire que tous, amis comme adversaires, devraient traiter froidement, en hommes d'affaires.

Mais leur tempérament français en entraîne beaucoup pour ainsi dire malgré eux. La chose a ses inconvénients, mais aussi ses avantages en ce que l'opinion publique s'éclaire au choc des débats, d'où jaillit la lumière.

Et on ne saurait contester de bonne foi que l'opinion publique appuie la politique conservatrice sur cette question. L'assemblée de St-Roch, organisée par un mécontent sorti pour l'occasion de nos rangs, n'a réellement pas la moindre signification politique, attendu qu'elle était composée de libéraux dont le rôle est de faire opposition *quand même* à toutes les mesures—grandes et petites—du gouvernement.

21 mars.

Le *Triboulet* de l'opposition se remet en scène en parlant de lui à la troisième personne comme le ferait le gouverneur ou Sa Majesté. C'est aux fins de déclarer qu'il veut être traduit à la barre de la Chambre pour mettre en accusation le gouvernement. Sa folie, on le voit, fait des progrès accélérés. A la tournure qu'elle prend, au train d'enfer dont va le malade, il n'y aurait rien de surprenant qu'il fût dirigé sur le chemin qui mène tout droit à Beauport pour y être interné, au lieu de venir souiller de sa présence l'enceinte du parlement.

Mais il a cherché à y rentrer dans ce parlement ! N'ayant trouvé aucun comté qui consentît au déshonneur de l'avoir pour représentant après la mauvaise pièce qu'il a jouée aux électeurs de Bonaventure, voici qu'il prétend s'y introduire par la fenêtre, en accusateur public : titre qui manquait à sa gloire de traître et d'espion. Inutile de dire que la députation se respecte trop pour entretenir un instant l'idée qu'elle donnerait la main à l'exécution de ce plan d'un maniaque aux abois. Encore une fois, il en sera pour ses frais d'invention. Car sa manie de découvrir partout des scandales est trop connue, trop ridiculisée par les gens de bon sens pour qu'on y prête d'autre attention que celle qu'on prêterait à un individu qui viendrait vous affirmer positivement, avec des airs de mystère, que la fin du monde arrive demain.

D'ailleurs, le prophète en herbe Israël est si accoutumé d'être la dupe de son imagination toujours pleine de rêves sales, que cette dernière crise passera sans bruit comme les autres. Et sous peu, il se reprendra.

à inventer quelque nouvelle turpitude en imaginant ce dont il serait bien capable, pour corrompre députés et Conseillers législatifs, s'il était à la place de ceux qu'il soupçonne, dans son délire, des plus horribles complots. Donc, en voilà bien assez, trop peut-être sur ce chapitre des divagations *israélites*.

Notre commis-voyageur en conspirations—retour de Montréal—annonce à ses rares lecteurs la nouvelle—vieille de trois semaines seulement—que sir Hugh Allan et ses ci-devant associés n'entreront pas dans le syndicat provincial. En sa qualité de millionnaire, sir Hugh aime la part du lion ; mais je comprends fort bien qu'on ne soit pas empressé de la lui faire. Les intérêts de la compagnie du Richelieu ont tant *prospéré* sous sa haute direction !

Et il est à supposer qu'il ne serait pas fâché de se servir des trains de la section-est comme il s'est servi des bateaux de la compagnie du Richelieu.

Qui ne sait que les actions de cette compagnie ont baissé de 50 pour cent sous la longue présidence de sir Hugh ?

D'ailleurs, pourquoi tant crier que M. Sénécal est un grand corrupteur, et ne pas souffler mot des \$365,000 distribuées par sir Hugh aux élections de 1872 en l'honneur de sa charte du Pacifique ? J'invite l'irrépressible Israël à répondre.

Si le capital de la compagnie devant être constituée durant cette session de la législature pour entrer en possession de la voie de St-Martin à Québec, n'est pas encore souscrit à Montréal, ainsi que l'atteste Israël dont la parole, au reste, ne vaut rien, surtout dans le cas

actuel, alors, de quoi ont à se plaindre les capitalistes québécois ? Qu'ils en prennent la large part qu'on leur offre, et tout sera dit.

Au surplus, est-ce que M. Sénécal ne leur a pas représenté que s'il était un obstacle à la ratification du contrat par les Chambres, il était prêt à se retirer ? Israël a bien garde d'annoncer cela à son public. Et cependant, cette nouvelle ne date pas de trois semaines comme celle qu'il publie dans son petit *Québec* d'hier. Attendons qu'elle vieillisse, et le *Canadien* la ramassera enfin.

Si sir Hugh reste en arrière, on peut s'en passer. Et tout simplement, il s'apercevra que si la vengeance est chère à qui vient de subir un échec imprévu, elle n'est pas toujours facile.

* * *

Maintenant, passons aux choses sérieuses. Ceux qui sont en principe pour la vente du chemin de fer du Nord, ne peuvent sérieusement s'opposer aux arrangements faits par le cabinet-Chapleau tant avec la compagnie du Pacifique qu'avec le syndicat de Montréal, Trois-Rivières et Québec. Et je l'ai démontré dans mes lettres précédentes, de façon, je crois, à produire la conviction dans tous les esprits non préjugés ni injustement prévenus à l'avance.

Quant à ceux qui prétendent que la voie provinciale ne devrait pas être vendue, qu'il serait mieux de la garder sous le contrôle du gouvernement, outre les considérations que j'ai déjà fait valoir à l'encontre de leur opinion, qu'ils me permettent de soumettre à leur

jugement les raisons purement économiques qui ne militent pas moins fortement contre leur prétention.

Je n'étonnerai personne tant soi peu au fait de la question dont il s'agit en observant que, avec le mode d'administration qu'on a généralement en Amérique, y compris le Canada,—mode d'administration aussi imparfait peut-être qu'est parfait celui de plusieurs pays d'Europe,—un gouvernement ne doit pas avoir la propriété et l'exploitation de chemins de fer. Aussi est-ce bien la règle qui s'établit partout à présent.

Aux Etats-Unis, si les canaux étant par leur nature même, une propriété publique, appartiennent aux divers gouvernements particuliers d'Etats, ceux-ci ne possèdent et n'exploitent pas le moindre chemin de fer. Là, d'ailleurs, l'initiative privée pourvoit et suffit à tout. Ce à quoi, par malheur, on n'est pas encore arrivé au Canada. Mais on s'y achemine, quoique lentement. Et en attendant qu'on ait atteint cet état de choses qui est l'état normal, régulier, d'une société active et bien ordonnée, on commence à comprendre la grande vérité d'observation que j'exposais il y a un instant.

Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse transfère, moyennant considération, son réseau de chemins de fer à un syndicat, suivant en cela l'initiative et l'exemple donnés par le gouvernement fédéral, l'an dernier.

Mais on m'objectera peut-être l'Intercolonial? Le gouvernement fédéral serait heureux de le vendre s'il trouvait un acheteur.

Donc, sous ce rapport, nous entrons dans une ère nouvelle. Tant mieux! Car le vieux système pourrait nous conduire à la banqueroute, et encore plus sûrement,

surtout plus promptement, à une corruption administrative pire que celle régnant aux Etats-Unis.

Or, c'est la continuation et l'aggravation de ce système que veulent ceux qui, parmi certains conservateurs, sont les chefs de l'opposition contre la vente du chemin de fer.

Le patronage et ses abus ! mais il y en a qui en vivent, qui plutôt, en ont vécu ! J'en ai déjà dit quelque chose, et je pourrais en dire beaucoup plus, s'il n'était pas plus sage de se taire sur pareil sujet.

Qui ne sait, par exemple, que M. Tarte n'a jamais songé qu'à obtenir toute espèce de faveurs, de pourboires, de *jobs*, depuis qu'il est venu s'abattre à Québec comme un oiseau de proie ? Le patronage, le culte ou la culture du patronage lui a fait faire bien des bassesses avant de le pousser à la trahison quand la manne a cessé de tomber dans le camp d'Israël.

Avec le système actuel de patronage appliqué au chemin de fer, que voit-on ?—D'abord, deux ou trois ou quatre ou une demi-douzaine d'employés là où un seul ferait plus et de meilleure besogne que tous réunis. Et combien d'autres abus aussi faciles à créer que difficiles à extirper, malgré les volontés les plus énergiques !

Le gouvernement a fait tous ses efforts pour empêcher l'encombrement. Mais que pouvait-il, seul contre tous ? Un gouvernement ne peut toujours répondre à toutes les demandes par des refus. Et ici, au Canada, l'administration—même celle d'un chemin de fer dépendant de l'Etat—étant dans tous ses rouages sous le contrôle direct, personnel, constant, du gouvernement qui, lui, est l'ouvrage et le règne d'un parti, il résulte de cet ordre de choses qui a des inconvénients mais aussi des avan-

tages sous d'autres rapports, il en résulte, dis-je, qu'un chemin de fer administré dans ces conditions par le gouvernement ne saurait être qu'une cause de dissensions, de gaspillage, de dépenses improductives, de déficits, et d'abus de toute sorte. Au reste, sur ce point, je défie l'opposition de me contredire, elle qui a si souvent tonné contre l'administration du chemin de fer du Nord.

Le personnel est, a été et sera éternellement trop nombreux tant que la ligne ne sera pas aux mains de compagnies privées qui, elles, n'ayant pas à mêler la question de politique avec la question d'affaires, seront absolument maîtresses d'agir à leur goût et au mieux de leurs intérêts sans se préoccuper de satisfaire tout le monde..... et les solliciteurs de places à tous les degrés de l'échelle.

Actuellement, il n'en est pas et il ne peut en être ainsi, pour les causes que j'ai exposées, causes que les membres du gouvernement, par leur position, sont forcés de subir dans une large mesure, et contre lesquelles aucun gouvernement d'opinion ne saurait réagir d'une manière efficace.

Avec la plaie du fonctionnarisme qui va s'élargissant sans cesse dans notre pays atteint, lui aussi, du phylloxera bureaucratique, il y a tant d'appétits à satisfaire ; tant de chercheurs d'emplois puissamment protégés ; tant de convoitises qui guettent leur proie ; qu'en voyant de près à l'œuvre tout cela, on n'a plus le courage de blâmer personnellement les ministres ni le gouvernement contraints parfois, par des nécessités pressantes, de

céder apparemment de bonne grâce ce qu'on menace de leur arracher de force, par des procédés qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer.

Mais qu'on change de système, que le gouvernement *se débarrasse*—c'est le mot!—de son chemin de fer, et les particuliers qui se chargeront de faire marcher l'entreprise, jouissant de toute leur liberté d'action, pourront réformer les abus. Ces abus resteraient chroniques sous l'empire du présent système que des gens jouant à l'indignation vertueuse, s'obstinent à vouloir maintenir malgré le bon sens, *malgré les principes*.

Avec le nouveau système, le gouvernement sortirait de tous ces choquants embarras.

Avec le nouveau système, la législature n'aurait plus à discuter éternellement les mille et un détails se rapportant à une administration aussi compliquée, aussi malaisée à contrôler par le public ou ses représentants, que celle d'un chemin de fer purement provincial. Les difficultés sont moins grandes et moins nombreuses pour l'Intercolonial, quoiqu'elles soient, chaque année, l'objet d'un long débat à Ottawa. Elles sont moins grandes et moins nombreuses parce que, là, le gouvernement peut se montrer plus indépendant vis-à-vis des solliciteurs de tout calibre; parce qu'il est plus libre de ses mouvements, attendu que les députés, par exemple, qui auraient chacun un ami ou un protégé à placer sur l'Intercolonial traversant leurs comtés respectifs, ne sont pas en nombre assez imposant pour signifier au gouvernement qu'il ait à prendre leurs ours, ou que sinon, il lui en cuira.

Avec le nouveau système, le gouvernement de Qué-

bec sera, aussi, infiniment mieux en état de poursuivre la grande et progressive politique des chemins de fer, inaugurée par Cartier sous l'Union, et dans la province de Québec en particulier par un cabinet dont M. Chapleau était le membre le plus éminent.

Avec le nouveau système, on n'aura plus de craintes tant soit peu légitimes d'une faillite nationale. Nos finances se rétabliront, et l'équilibre budgétaire rompu depuis 1877, à cause de ce chemin de fer, reviendra plus assuré à l'avenir qu'il ne l'était même en 1874.

Avec le nouveau système, on n'aura plus ces débats irritants, dangereux, stériles souvent et encore plus souvent nuisibles, tristes débats où les hommes politiques, à l'instar, malheureusement, des journaux, s'invectivent et se portent des coups, s'infligent des blessures peut-être incurables.

Le tout à propos de questions d'affaires et de terminus, questions qui devraient être discutées et réglées froidement, avec des chiffres et des données exactes, non avec des dénonciations véhémentes ou des déclamations d'épileptique, comme le fait l'irrépressible Israël.

20 mars.

La *Patrie*, dans une tartine pimentée, fait une apothéose bien sentie de l'irrépressible Israël.

Si tôt !

Elle qui a répété si souvent qu'elle ne se compromettrait jamais dans la compagnie des Tarte et des tartins !

Mais après tout ce qu'elle a dit contre le pauvre sire, voilà des compliments, des éloges, des embrassades qui passeront pour suspects aux yeux de tous. Et elle voudra

plus tard les avaler pour ravalier de plus belle le roi des *Israélites*—non des juifs—quand il sera devenu par trop gênant, par trop exigeant, par trop compromettant enfin pour ses nouveaux amis. Ce qui ne tardera pas !

La *Patrie* appelle OBSTRUCTIONNISTES ceux qui s'opposent à la vente du chemin de fer pour l'une ou l'autre section. Cette fois nous sommes de son avis.

* * *

Le *Nouvelliste*, de samedi, a un nouvel article bien fait et fortement raisonné sur la question du jour. Je ne puis qu'en citer les conclusions qui devront frapper par leur sens pratique, tous les Québécois, quelles que soient leurs préférences politiques. Voici ces conclusions de notre confrère :

“ L'expérience du passé devrait pourtant nous profiter. Qui niera, par exemple, que la ville de Québec, par son opposition systématique à tous les gouvernements conservateurs qui se sont succédé depuis quelques années, a considérablement nui à ses intérêts ? Que de choses, que d'entreprises aurions-nous profité d rectement, si, obéissant à d'autres inspirations qu'à celles des démagogues, notre bonne cité se fût montrée moins acharnée à dénigrer et à détruire ses hommes politiques !

“ Eh bien ! ne renouvelons plus les fautes du passé. Restons attachés à notre ville comme toujours, désirons pour elle le progrès et la prospérité ; mais aussi lorsqu'il s'agit d'une question qui intéresse toute la province, montrons une hauteur de vues qui n'a, du reste, rien d'incompatible avec notre qualité de citoyens de l'antique cité de Champlain. ”

Voilà qui est digne, honnête et loyal. Mes félicitations au *Nouvelliste* et aux très nombreux citoyens de Québec qui ont l'esprit et la fermeté de penser comme lui, sans

craindre les calomnies et les vociférations d'une bande de batteurs d'estrades plus ou moins politiques.

* * *

Certain correspondant parlementaire d'un journal de Montréal a reçu ordre du tout puissant tribun Israël de *ménager la vérité* sur le compte de plusieurs députés que le correspondant en question appelle des nullités, parce que, dit l'aspirant — prophète Israël, "ces députés sont tous pour nous et contre le gouvernement sur la question du chemin de fer."

A bons entendeurs, salut !

Je garantis la vérité de mon assertion, et puis l'appuyer au besoin d'une déclaration sous serment.

Ma's Israël le modeste, s'il avait un grain de bon sens, devrait s'apercevoir depuis des années qu'il n'est pas assez fort pour être prophète en son pays.

* * *

Le *Chronicle* de ce matin soutient avec plus de force encore qu'avant les *meetings* d'indignation de St-Roch et du marché Montcalm, que la voie provinciale doit être vendue en deux sections et à deux compagnies, comme le gouvernement l'a décidé et s'est engagé de le faire. Or, on n'ignore pas que la préoccupation première du *Chronicle* est d'exprimer fidèlement l'opinion des hommes d'affaires les mieux posés et des citoyens éclairés de Québec jugeant d'une question d'affaires sans parti pris d'avance.

Les choses en sont là au moment où je vous écris. L'opposition de l'hon. Dr Ross provient surtout de ce qu'il allait perdre l'exercice d'un patronage considérable

par la vente de la partie du chemin entre Québec et Montréal. Le *Chronicle* l'affirme, et tout le monde ici le savait et le croyait déjà bien avant que ce journal en eût fait la remarque.

Je vous parlerai une autre fois de la Chambre de commerce de Québec, vu que dans son assemblée de samedi, elle n'en est venue à aucune conclusion en ajournant à demain, mardi, les résolutions à prendre.

M. Tarte associé à M. Sénécal qu'il foudroie maintenant de sa belle foudre des dimanches ! Voilà du curieux, ou je ne m'y connais pas.

Il est vrai que cette société remonte au 21 janvier 1879. C'était pour l'exploitation et la vente dans tout le pays, d'un ciment tiré du comté de Bonaventure que représentait alors l'illustre et scrupuleux Israël. Ce saint homme déclare aujourd'hui que "c'était là un marché parfaitement honorable, qui, s'il eût été mis à effet, eût doté Québec d'une importante industrie." Moi, pour ma part, après tout, je n'y contredis pas. Cela prouverait simplement que M. Sénécal n'est pas le monstre d'iniquité que maudit, anathématise et pulvérise, six fois la semaine, ce puissant foudre de guerre qu'on appelle communément Israël.

Je suppose qu'en ce cas M. Sénécal a agi envers ses associés avec la même loyauté, la même entente des affaires, qu'il met dans le marché relatif à la section-est. Le public, s'il croit l'assertion de M. Tarte, citée il y a un instant, devra croire pareillement qu'il ment ou

se trompe et trompe à présent qu'il charge son ancien partenaire de tous les crimes, de toutes les abominations qu'il peut y avoir en Israël.

* * *

M. Tarte continue de faire long feu et grand bruit à propos de son petit scandale, vite raté, des \$75,000. On a, comme je l'ai écrit, les dénégations, les démentis positifs de tous les principaux négociateurs impliqués par lui, avec son extrême maladresse coutumière, dans cette histoire inventée à plaisir.

Mais une remarque qui n'a pas été faite quoiqu'elle mérite particulièrement de l'être : En supposant contre tout bon sens, contre toute vraisemblance, que la chose soit vraie, qu'est-ce que cela signifierait dans les circonstances, puisque le syndicat Allan-Rivard n'a pas acheté le chemin que lui offrait M. Sénécal, d'après la parole aussi véridique qu'authentique de maître Israël, N. P ?

Non-seulement ce syndicat n'a pas acheté le chemin, mais il n'a pu même s'accorder avec M. Sénécal et ses associés pour s'amalgamer avec eux. La légende, fût-elle fondée, des \$75,000, deviendrait alors une antiquité bonne à ensevelir au pied de la citadelle de Québec à l'endroit où est tombé Montgomery en 1775. Par la même occasion, M. Tarte pourrait aussi y enfouir toutes ses espérances comme homme politique avec ses *jobs* d'autrefois et ceux—plus nombreux encore—qu'il comptait avoir, advenant un ministère tartiste avec trois ou quatre Conseillers législatifs dans le cabinet de ses rêves, et lui pour protéger de son égide et de ses mains si pures le portefeuille des travaux... forcés.

* * *

M. Tarte prétend que M. Dobell, de la Chambre québécoise de commerce, confirme sa manière de voir sur tous les points à peu près. Cependant, M. Dobell, suivant l'affirmation du *Canadien*, a consenti à entrer dans le syndicat. Si je me mêlais de prédire, j'oserais prendre le monde à témoin que M. Tarte lui-même finira par en être, de ce fameux syndicat !... à moins que M. Sénécal, saisi tout à coup d'une indignation vertueuse, ne le chasse sans cérémonie comme il a déjà fait en d'autres circonstances !

Mais malgré les dires du journal maintenant célèbre par sa véracité, M. Dobell reste à la porte du syndicat, ce qui explique son mécontentement si ça ne le justifie pas.

* * *

M. Tarte et ses nouveaux *alliés* politiques, ont été jusqu'à dire que les deux sections n'étaient payées que \$5,000,000. Cette après-midi, le grand calculateur du *Canadien*, vérifications et inventaire faits, porte le prix de vente à \$6,450,000.

Vous verrez qu'à force de faire des calculs à sa manière, M. Tarte trouvera que tout le chemin, de Québec à Ottawa, est vendu une dizaine de millions... à moins qu'il ne découvre, par une de ces illuminations de génie qui rayonnent souvent dans le firmament ou le plafond d'Israël, que notre belle voie provinciale est donnée pour rien, ou moins que rien.

* * *

Si M. Tarte n'avait pas une lésion quelconque au cerveau, ou si sa crise de nerfs n'était pas devenue effrayante depuis qu'il sait que toute perspective de crise ministérielle est un conte bleu, il ne se bornerait point à ergoter, avec des chiffres de travers et tronqués, sur le prix de vente.

Car, comme le déclarait M. Beaubien dans son discours sur l'Adresse, et comme le pensent tous les hommes sérieux, cette considération du prix ne vient qu'après beaucoup d'autres considérations commerciales, politiques, nationales, qui sont d'une bien plus haute importance que quelques centaines de mille piastres.

* * *

Que sont devenues les épingles avec lesquelles le malin du *Canadien* inaugurerait les hostilités au début de la session ? Lui sont-elles toutes entrées dans le corps ?

On ne le saura jamais.

Actuellement, il s'occupe avec une ardeur digne d'un travail moins ingrat, à fendre des cheveux en quatre, et à ressasser avec une faiblesse désespérante pour lui, les niaiseries ou les accusations idiotes par lesquelles il débutait avec une audace sûre de vaincre, dans sa campagne nouvelle et dernière.

Voici, pourtant, un argument tout neuf qu'il invoque à genoux pour qu'il lui rende bon service :

" La vente du chemin au prix actuel, c'est la taxe directe à courte échéance. "

Hélas ! puisqu'il le faudra bien, je consentirai à me taxer pour contribuer à payer les frais d'entretien du

pauvre fou redevenu inoffensif. Car il est évident, à la marche suivie par ce malheureux et à ses cris d'épileptique depuis quinze jours, que si le chemin est vendu, M. Tarte en fera une maladie, qui nécessitera la constitution d'une pension, soit de la part du gouvernement, ou des particuliers plus ou moins intéressés au sort de cette étoile... filée.

M. Tarte n'ayant plus à manipuler l'argent d'aucun fonds électoral, pourra se dire comme l'*Othello* de Shakespeare : *My occupation is gone !*

Question matérielle, question d'affaire avant tout que celle du chemin de fer du Nord. Au fond, il ne s'agit là que de chiffres, de trafic, de wagons, de rails, de gares, de terminus, et le reste. Mais alors, comment se fait-il donc que les individualités—grandes ou petites mais toutes laïques,—qui se prétendent faussement les chefs, les lumières, les anges de l'école soi-disant politico-religieuse, se passionnent tant, se démènent avec une furie si comique à propos de cette affaire qui devrait les laisser froids, eux qui professent un détachement parfait des biens de la terre, qui voient d'un oeil de mépris les choses périssables, et n'avouent d'autre ambition que celle de gagner le ciel en entraînant les âmes derrière eux ?

Voilà un problème que je les prierais de résoudre d'une manière tant soit peu satisfaisante pour leurs concitoyens en général et leurs ouailles—pardon !—leurs partisans en particulier.

D'aucuns disent que leur royaume n'est pas de ce monde, et que, malgré cela, ils accusent un trop vaste désir de mener tout—hommes et choses—à leur guise, d'après les lois.....de leur caprice et la règle.....de leurs intérêts personnels. Mais ceux-là exagèrent sur la portée du principe.

Ces messieurs, d'ailleurs, ne sont pas dignes de se l'entendre appliquer quand on sait que, comme le commun des faibles mortels, ils commencent par penser à eux, à la satisfaction de leurs fantaisies, à la rage de domination qui les possède plus que l'esprit chrétien ou cette passion sublime que le Sauveur a apportée aux siens, qu'on appelle charité, et que le monde ne connaissait pas !

Ils commencent donc par l'égoïsme, et ils finissent naturellement comme ils ont commencé.

Je pourrais citer des noms propres : on les devine à la lecture de mes lettres précédentes ; et puis, je craindrais de trop imiter leur genre ordinaire de procédés si je m'abaissais à cette façon de traiter les gens.

Après tout, ils sont nos frères, hélas ! et nos compatriotes, quoiqu'ils aient peu souci des liens de la chair et du sang, ou plutôt bien qu'ils se moquent par trop superbement des liens politiques, quittes à régner ensuite—s'ils le peuvent—sur une famille divisée, sur un peuple qui aime, respecte et sert trop la religion pour la confondre avec ceux qui cherchent à l'exploiter, tout en s'agenouillant dans le temple en avant du menu fretin des fidèles.

Si le masque tombe, et que les héros s'évanouissent, j'en suis fâché, mais je n'y puis rien.

Il vaut mieux que la lumière se fasse, que la vérité éclate au soleil pour remettre chacun dans son rôle, à son rang et à sa place, plutôt que de ne pas savoir distinguer entre des doctrines saintes et des personnes qui ne le sont pas.

Quand leurs intérêts, d'une importance bien secondaire assurément, se sont trouvés jusqu'à un certain point en conflit avec ce qu'ils croyaient, ce qu'ils disaient tout bas être leur devoir, ces messieurs n'ont pas hésité !

Ils n'ont pas hésité à mettre de côté le devoir pour prendre leurs intérêts,—dieu qui passe avant l'Autre dans des *esprits* bornés, ou cupides ou aveugles,— nous laissant avec le courage de nos opinions nous tirer d'affaire comme nous pourrions.

Car ils ont débuté par nous trahir perfidement, dans l'ombre, au milieu du danger, avant de se résoudre à trahir publiquement le parti conservateur auquel, du reste, ils n'ont pas toujours appartenu.

Et dans un certain quartier, on voudrait peut-être que nous les appuierions après qu'ils nous ont lâchement fait faux bond ; on se scandalise peut-être que nous ne tendions pas la main à ces éternels lâcheurs ; vainement on travaille peut-être, on compulse, on compile pour essayer de nous mettre en contradiction, tandis que toutes les contradictions viennent de ces trois ou quatre particuliers—l'un journaliste, d'autres conseillers par état, et qui auraient tous quatre besoin de conseils.... désintéressés.

Mais nous ne sommes pas de la pâte dont on fait les dupes ou les lâches. Et ce ne sont pas ceux qui songeaient secrètement à nous convertir en instruments propres au succès de leurs intrigues politiques ou autres, ce ne sont point ceux-là qui peuvent s'attribuer le droit de nous jeter la première pierre.

Ce droit, c'est nous qui l'avons ; et nous en usons non par vengeance—il n'y a pas tant de fiel chez nous !—mais par esprit de justice, par dévouement pour nos principes, par amour pour le bien de la province et par un zèle éclairé pour les meilleurs intérêts du pays, lesquels deviendraient en péril si cette ténébreuse confrérie de lâcheurs parvenait au pouvoir.

Mais on n'est pas près d'arriver là.

Un cabinet composé d'impopularités est impossible sous l'opération de notre système constitutionnel en vertu duquel un gouvernement n'est possible qu'à la condition qu'il soit fondé sur l'opinion. Or, personne ne se soucie de partager les iniquités d'*Israël* ; la *tartine* est trop désagréable à avaler, le fardeau trop embarrassant à porter.

Nos *Israélites* se retrouveront dans le désert après avoir traversé la *mer rouge* ; et comme ils n'ont pas de Moïse parmi eux pour les diriger avec quelque assurance vers la terre promise du pouvoir, ils n'atteindront jamais le mont Sinai.

Leurs bons amis libéraux nous injurient, probablement sur commande ; mais qu'importe ? Ça ne vaut guère la peine de répondre.

Les insultes retombent sur ceux qui les lancent de

bas en haut. Mais les arguments, mais les principes, mais la logique inattaquable de notre position, mais les faits : tout cela reste inflexible, irréfutable, irréfuté ; et en voilà plus qu'il n'en faut pour venger les insultés.

* * *

Si j'ai bonne mémoire, M. Edmond Lareau, dans sa singulière *Histoire de la littérature canadienne*, disait en parlant de M. Buies :

“ Buies est un gueux fier de sa propre nudité.”

Comme si M. Buies pouvait être fier de celle des autres ! en supposant qu'il eût pareille fierté pour la sienne.

Avec quelle irrévérence parle des dieux ce Lareau !

ont dû s'écrier en chœur tous les demi-dieux du cercle d'admiration mutuelle en entendant cette injure adressée sous forme de compliment, à un de nos littérateurs. Mais mon intention n'est nullement de porter l'entretien sur le compte de M. Buies ou de M. Lareau.

Seulement, si j'étais un instant naturaliste, sans aller aussi loin que Zola, j'oserais emprunter à M. Lareau le sens de sa phrase à effet, mais pour l'appliquer à tout autre qu'à l'auteur des “ *Petites chroniques*.”

Sous le manteau de la religion dans lequel se drapait si souvent le chef des *Israélites* pour poser, et en imposer à son public spécial, on aperçoit en effet, au point de vue des principes, une nudité qui n'a d'égale que le cynisme et la présomption du tartuffe. J'ai déjà mentionné quelques faits à l'appui de cette assertion. Je pourrais aisément en allonger la liste. Mais je présume que

l'opinion est fixée sur ce point, et je n'aime pas les hors-d'œuvre.

Depuis qu'est entamée la question du chemin de fer, parfois je suis tenté d'avoir des craintes pour le salut de l'Eglise dans la province de Québec, attendu que son champion est à courir par monts et par vaux, de Montréal à Québec, de Québec à des lieux inconnus, pour machiner quelque chose contre le cabinet. Or, pendant ce temps-là, il néglige de faire son sermon du haut de la chaire mille fois infaillible qu'il s'est édifiée comme un piédestal dans la deuxième page du *Canadien*.

Est-ce que l'apôtre se serait définitivement transformé en brasseur d'affaires, et renierait pour de bon le "sacerdoce de la presse" dont il est la colonne? Est-ce qu'il renoncerait au métier qu'il s'est fait de rendre des oracles? Mais il a toujours son trépied et ses nerfs. Il n'a pas cessé d'être en proie au délire. Au contraire, jamais sa fièvre délirante n'a atteint le degré où elle est montée aujourd'hui. Et dans quelques années, les amateurs d'antiquités s'amuseront à lire les extravagances qu'il débite quand ses crises le reprennent.

Mais en attendant que ça soit passé à l'état de légende, ça n'est pas du tout amusant. On se fatigue vite des vociférations d'un maniaque frappé d'un transport au cerveau. Rien n'est moins intéressant que l'indignation jouée d'un *politicien* de la pire espèce, contre des hommes politiques qu'il ne voue aux gémonies que parce qu'ils ont eu trop de bon sens, de tact, et de respect d'eux-mêmes pour se l'associer au pouvoir.

Un habile aurait au moins caché son jeu. Il aurait

gardé sur ces petites misères individuelles de Conrart le silence prudent, en dissimulant dès le début ses rancunes sous le voile de l'intérêt public ou autrement.

Mais c'est un comble de maladresse que notre commis-voyageur en conspirations. Et bien avant de repartir en croisade contre ceux qui ont usurpé sa place, à ce qu'il prétend, il déclarait dans sa feuille, entre deux homélies, il disait à tout venant, avec un nombre innombrable de jurons. élégants, qu'il avait été la cheville ouvrière dans la formation du gouvernement-Chapleau et qu'il n'avait ainsi usé de son immense influence, de ses moyens inépuisables, que sur la promesse d'un portefeuille. Mais si telle promesse avait été effectivement arrachée à M. Chapleau par les sollicitations de ce mendiant d'honneurs convertibles en argent, alors de deux choses l'une :

Ou il avait foi dans l'intégrité du premier ministre et il n'a pas eu raison de changer depuis d'opinion, car ni lui ni d'autres n'ont jamais pu rien prouver soit contre M. Chapleau personnellement ou contre son administration ; ou bien, il n'avait pas confiance en M. Chapleau, et dans l'un comme dans l'autre cas, il est superflu de qualifier la conduite et le caractère de notre *Jonas Tarte*.

Par quelque côté qu'on le prenne, on ne découvre donc que fourberie, tartufferie dans cet individu qui, depuis l'avènement du cabinet conservateur au 29 octobre 1879, n'a pas été las un seul jour de conspirer, d'intriguer contre les chefs tout en se disant leur ami pour en obtenir du patronage, tandis que d'un autre côté, il employait tous les trucs pour détacher l'hon. Dr. Ross et autres du ministère afin d'en amener la chute,

ou un remaniement à la faveur duquel il comptait s'y faufiler, à la façon du grec qui se glisse dans quelque bonne maison avec des cartes biseautées pour faire rîfle de tout.

* * *

Il y a bien des manières de signifier à un homme son congé ; et toutes les manières ont été employées à l'égard de M. Tarte surtout depuis que, brûlant ses vaisseaux, il s'est jeté à la mer pour courir plus vite et plus sûrement—je suppose!—à l'abordage de l'humble barque ministérielle, assez bien montée cependant et pourvue d'assez de canon pour ne pas redouter mortellement les assauts d'un simple nageur en eau trouble.

Aussi, maintenant, personne entendant ce que doit être la saine discipline de parti, comprenant que l'heure est décisive et qu'il n'y a plus moyen de remettre encore à plus tard la séparation de l'ivraie du bon grain, personne, dis-je, dans les rangs conservateurs, ne prêtera l'oreille aux propositions, aux tentations de ce maître—cynique.

Un seul être atteint d'une contagion très-maligne, peut contaminer nombre de personnes s'il n'est pas mis en quarantaine, si l'on n'établit pas autour de lui un cordon sanitaire en prévenant les gens de fuir son contact ou, au moins, de ne pas respirer le même air. Ces mesures d'hygiène sont aussi nécessaires dans le monde politique que dans l'ordre physique, quand quelqu'un s'infecte du virus pour le propager chez les autres. Et M. Tarte est allé aggraver son mal dans les lazarets libéraux ; qu'il y reste : on n'a pas besoin de tarteux.

Heureusement que le travail d'assainissement a commencé à temps et se précipite grâce un peu aux gaucheries et aux bravades incroyables de ce monsieur Tarte. Le dénouement approche ; et bientôt rien dans l'atmosphère ne restera des exhalaisons qui s'échappent du marais où M. Tarte a jeté son dévolu.

Ses drogues de charlatan sont rejetées déjà par le petit nombre de ceux qui pouvaient peut-être s'y laisser prendre, n'en connaissant pas d'abord exactement la nature. Et à présent, l'opinion publique, qui s'impose dans un pays de droit constitutionnel, est trop prévenue par ses organes les plus autorisés, les mieux renseignés, contre M. Tarte et ses aides, pour qu'on craigne une chute dans le tartisme.

Ce schisme nouveau compte si peu de sectateurs aujourd'hui que son symbole est percé à jour, qu'il n'y a plus raison de s'en alarmer. D'ailleurs, la garde veille ; et prochainement, le tambour batra aux champs pour annoncer que la victoire reste toujours fidèle au drapeau conservateur.

* * *

Un jour, un de nos confrères qui n'a encore pour son bien que trop d'attaches au *Canadien*, nous reprochait d'être l'organe du *breadstuff* ; et chose étonnante ! nous n'avons pas bronché en voyant ce reproche, nous n'avons pas même songé à détourner cet effroyable coup de Jarnac. Il y a du froment—et du bon—dans nos colonnes, et c'est pourquoi je ne veux pas de l'ivraie du *Canadien*.

Mais précisément parce que le *Monde* s'occupe journal-

lement de ce qui se passe au lieu de se plonger dans une contemplation béate; parce qu'il se tient attentivement au courant et au niveau du progrès au lieu de s'enfoncer jusqu'au cou dans la routine et de se tenir à cheval sur la religion : c'est, dis-je, justement pour cela que lui revient particulièrement le droit et qu'il est mieux en état que le *Canadien* ou le *Journal des Trois-Rivières*, de discuter et de juger une question comme celle de la vente du chemin de fer du Nord.

Cette question, elle a été étudiée, elle est connue sous toutes ses faces par la rédaction du *Monde*, qui, d'ailleurs, est absolument indépendante ainsi que le journal lui-même, de tous les syndicats du monde. Et je défie le *Canadien*, au cas où ses dévotions ne l'en empêcheraient pas,—de débattre cette question de bonne foi avec moi.

Ce que j'en ai dit a frappé juste, et a été approuvé pour tous les hommes sensés. Quant au *Canadien*, lui, il pourrait se rendre le témoignage contraire : car il n'y a pas une personne de sens—sans acception de partis ou de sections—qui n'ait point levé les épaules aux excentricités, aux calomnies, en un mot, aux divagations forcées du " pauvre fou inoffensif " en voie de passer à l'état de fou furieux, si, toutefois, l'espèce de folie qu'on appelle *la manie des grandeurs* ne l'achève pas avant.

22 mars.

Question :

Est-ce que la *Patrie* prend la responsabilité des dénonciations calomnieuses et stupides que je vois dans

la lettre de Québec,— numéro du 21 mars,—au sujet du *Monde* ?

Qu'elle réponde oui ou non.

* * *

Si, d'un côté, la Chambre de commerce de Québec, obéissant aux passions politiques d'une majorité aveugle dans le moment, mais qui verra clair plus tard et probablement bientôt,—a adopté des résolutions hostiles à la vente du chemin de fer, en invoquant des raisons qui n'en sont réellement pas, je constate, d'une autre part, que les choses vont bien, mieux peut-être qu'on n'aurait osé l'espérer il y a quinze jours.

La situation politique s'éclaircit. Les nuages amoncelés par M. Tarte et ses très rares amis se dissipent en crevant comme cette vessie gonflée, aujourd'hui percée à jour.

Et enfin, Québec a pris sa part, toute sa part,—part très large,— dans le syndicat formé pour compléter l'achat de la section-est. Sans autre préambule, voici les noms des messieurs qui se sont joints à ceux de Montréal pour constituer la compagnie à laquelle la législature devra donner l'existence légale pendant cette session :

M. J. G. Ross, plus millionnaire encore et surtout plus entreprenant que M. G. W. Stephens. L'hon. M. Thomas McGreevy, M. P., non moins connu que le précédent. M. Withall, président de la banque de Québec, du chemin de fer du lac St-Jean, etc. M. P. Valin, M. P., et M. C. Samson, tous deux riches constructeurs de navires. M. G. Bresse, fabricant de chaussures, ardent libéral par-dessus le marché. M. N. Turcotte, un des

premiers négociants québécois. M. W. Carrier, le grand industriel de Lévis, qui représente spécialement la rive-sud dans le syndicat.

Ces capitalistes et hommes d'affaires, avec ceux de Montréal, donnent ensemble au public la meilleure garantie que les conditions et stipulations du contrat du 4 mars seront remplies avec exactitude, avec honnêteté et bonne foi. Les craintes que des gens pouvaient avoir, ne sont plus justifiables en présence de cette puissante association qui possède tout ce qu'il faut :—capital, expérience, initiative, énergie,—pour réussir pleinement.

Au nom de Montréal et de toute la province, je salue cette solution avec plaisir. Et j'entrevois dans l'avenir, comme couronnement de toute cette affaire de chemin de fer, de bons et beaux résultats qui, dans quelques années,—que dis-je?—dans quelques mois peut-être, seront reconnus, acceptés par tous à peu près sans acception de partis. Le parti pris, les haines, les rancunes, les ambitions injustifiables, ou hâtives, ou déplacées, tomberont.

Et l'on aura sur cette question le spectacle que nous donne déjà l'opinion publique devenue en moins d'un an presque entièrement unanime sur la question du Pacifique telle que résolue, dans leur admirable prévoyance, par sir John et ses collègues.

Puisque M. Chapleau, quoique malade, n'est pas moins de force à amener ce dénouement excellent au point de vue des intérêts provinciaux, malgré toutes les oppositions, malgré toutes les résistances, malgré toutes les conspirations, malgré l'or, les promesses, les séduc-

tions, l'influence personnelle et politique de ses ennemis qui, dans un temps, furent plus ou moins ses intimes— circonstance rendant sa position encore plus critique— de quoi ne serait-il pas capable sur un plus vaste théâtre, pour la défense de nos droits, la protection de nos intérêts, et le développement du progrès en tout genre dans le pays ?

Je ne suis pas un enthousiaste. Je pèse mes expressions.

Ma plume ne va jamais, que je sache, au-delà de ma pensée. Mais je connais un peu les hommes et les choses. Je suis au fait des immenses difficultés de toute espèce que M. Chapleau a eu à vaincre pour parvenir au but qu'il s'était fixé dans son patriotisme, dans sa haute intelligence des intérêts du Bas-Canada et surtout des intérêts de ses compatriotes.

Et en face du magnifique succès qui couronne ses efforts si tôt et d'une façon si imprévue pour un certain nombre, je ne puis retenir l'expression de mon admiration patriotique pour cet homme d'Etat que Cartier avait pressenti, deviné, loué avant tous les autres.

J'ignore les desseins de M. Chapleau. Je ne suis pas au courant de ses secrets. Depuis plusieurs années, je ne le vois que de loin tout en l'étudiant de près, avec l'attention grave qu'apporte le penseur devant une figure à peindre, un caractère à dessiner, une volonté à comprendre dans toute sa verdeur de maturité et dans sa force d'impulsion.

Mais ce que je sais bien, c'est qu'une intelligence aussi fortement servie par l'énergie du vouloir, ne peut

faire autrement que de suivre sa destinée qui l'appelle et l'attire au sommet. ailleurs qu'à Québec.

Si les cimes attirent la foudre, elles exercent sur l'aigle une bien autre attraction, et la noble créature y vole d'un coup d'aile, quand il lui plaît, sans daigner fixer son œil noir sur les hiboux qui se traînent, se trémoussent, ou jettent leurs cris lugubres et leurs malédictions envieuses au vol du roi de l'espace et de l'air.

Mais je m'arrête sans avoir tout dit, sans avoir épuisé ce sujet inépuisable pour l'observateur doublé d'un patriote dévoué au triomphe de ses opinions, parce qu'il attend de ce triomphe et de la continuation indéfinie de ce triomphe, la grandeur de sa patrie.

Et je termine en faisant remarquer aux membres plus vindicatifs qu'importants de la Chambre de commerce ici, que leurs résolutions ont été quelque peu prématurées, quelque peu puériles, quelque peu emportées par l'aveuglement ou l'envie. Je serais étonné qu'ils les maintiennent bien longtemps après l'annonce de l'heureuse nouvelle par laquelle je commençais ce discours, comme on disait au grand siècle.

22 mars.

Dans son désespoir de trouver quelqu'un ou quelque chose pour soutenir son insoutenable position et pour se tirer d'embarras, M. Tarte s'accroche à sir Hugh Allan et à ses dernières propositions au gouvernement pour l'achat de tout le chemin de fer du Nord.

Je n'ai certes pas l'intention de froisser sir Hugh, encore moins de l'insulter ou de lui causer quelque tort

personnel. Car celui-là est un homme d'initiative, un homme d'énergie, de progrès, à qui le pays en général et Montréal en particulier doivent énormément depuis de longues années.

Tout en s'enrichissant dans les grandes affaires sans avoir cessé un instant d'être considéré comme un modèle d'honnêteté commerciale : en même temps par sa flotte, la plus belle que possède armateur vivant, par ses entreprises de toute espèce et par le placement de capitaux dans toutes les branches d'opérations industrielles ou financières, s'r Hugh a contribué presque à l'égal de nos premiers hommes d'Etat, à la grandeur matérielle et à la prospérité de la patrie. C'est un citoyen qui serait une acquisition précieuse, très-importante pour n'importe quelle partie de ce continent d'Amérique ou de celui d'Europe. Ses concitoyens de Montréal se sont honorés eux-mêmes en l'honorant, l'été dernier, d'un banquet public à Montréal, à l'occasion de l'inauguration de son superbe vaisseau-palais, le *Parisian*.

Mais sir Hugh n'est pas un politique, quoiqu'il soit probablement, en un certain sens, un politicien. Sir Hugh a été toujours un homme d'affaires : ce n'est que depuis peu qu'il semble se mettre dans la tête d'être un faiseur ou un brasseur d'affaires ; et c'est notre voie provinciale qui lui a fourni, bien involontairement, l'occasion ou le prétexte d'exercer ce talent, d'un ordre non classé, que je ne lui connaissais pas, je l'affirme à l'honneur du chevalier.

La *Minerve* a déjà signalé la conduite de sir Hugh depuis que des négociations sont ouvertes pour la vente

ou l'affermage de cette voie. Je ne veux pas répéter ce qu'a dit mon confrère ; je veux simplement ajouter un ou deux points à l'articulation de faits qu'il a formulé à la charge de sir Hugh. Je prie le *Canadien* de ne pas laisser passer cela sous silence s'il y peut répondre d'une manière ou d'une autre.

Voici :

Le 10 janvier 1882, sir Hugh avec un intermédiaire d'Angleterre, le nommé J. J. Ridley, inconnu, offrait à M. Chapleau d'acheter le Q., M., O. & O. moyennant \$3,000,000, à des conditions ou impossibles, ou vexatoires pour le gouvernement. Ces conditions, inutile pour le moment de les mentionner, sauf celle-ci :

“ 8. Une commission de un pour cent sur le prix d'achat de \$8,000,000 (soit \$ 0,000) devra, lors de la signature du contrat final, être payée par le gouvernement à MM. Panmure, Gordon et Cie, de Londres, courtiers de change, pour la négociation de la présente vente.”

Qu'en dites-vous, M. Tarte ?

Vous reprochez à M. Sénécal d'avoir eu l'indélicatesse d'exiger du syndicat Allan-Rivard une commission de \$75,000 : ce qui est faux, ou ce qui du moins n'est pas prouvé. Et à plein gosier vous criez, du haut de votre petite vertu, au scandale. Mais, par exemple, vous élevez aux nues sir Hugh et ses offres. Vous écrivez vingt fois dans le même numéro qu'il faudrait plutôt tout accepter de sir Hugh. Et cependant, sir Hugh que vous n'accusez pas, à qui vous dressez un piédestal non pour ses vrais services, mais pour les embarras qu'il a créés dans le dédale de la présente question, sir

Hugh a bel et bien demandé non plus à des particuliers, mais au cabinet, mai à l'Etat, mais à la province, mais à tous les contribuables du Bas-Canada, la jolie somme de \$80,000 comme commission pour le service qu'il se rendait à lui-même sous couleur de le rendre au gouvernement. Répondez donc, ou expliquez donc, M. Tarte et vous tous, messieurs les tarteux !

Ces derniers sont à peine une poignée d'intrigants par besoin, de solliciteurs par état, de conspirateurs par métier, de mécontents d'occasion. Du tas faut-il en tirer quelques-uns ?

Le premier que je vois est M. Cyrias Pelletier, qui a du talent, du mérite, moins qu'il ne l'imagine, mais enfin, il en a. Seulement, il brûle ardemment de brûler toutes les étapes qui le séparent encore—et le sépareront indéfiniment—de l'hermine qu'il convoite avec la même passion dont est possédé un jeune homme à ses premières amours

A un autre ! Voici M. Vallières, ébéniste s'il vous plaît, conseiller municipal s'il le peut, mais *jobber* malheureux. Un procès contre le lieutenant-gouverneur et l'Etat, à propos d'ameublements qu'il prétendait faire accueillir à *Spencer Wood* malgré eux, l'a retourné comme un gant contre ses ex-alliés politiques.

Le troisième est M. J. B. Renaud, riche commerçant québécois, mais aimant peut-être trop le commerce de ses opinions. On le soupçonne véhémentement de s'être brouillé avec M. Chapleau et les membres de son cabinet parce que ceux-ci, d'un commun accord, n'entendaient plus continuer, à des conditions

plus ou moins onéreuses pour le Trésor, la location de ses bâtiments pour servir d'entrepôt ou de gare des marchandises au chemin de fer du Nord. Qu'on juge combien M. J. B. Renaud était justifiable cette fois-ci, de changer de parti et d'amis, puisqu'en 1878, il était de cœur et d'âme et d'action avec les excités qui brûlèrent un beau soir, au clair de la lune, l'hon. M. Angers en effigie, sous les fenêtres de la Chambre siégeant bravement, avec l'ex-procureur-général à son banc, au bruit des hurlements et des chants révolutionnaires d'une foule un moment égarée.

Mais je viens d'extraire de la clique un quatrième sujet : M. Alexandre Lemoine, autrefois surintendant de l'asile de Beauport, et maintenant embrasé du désir d'y retourner—naturellement dans la compagnie de M. Tarté qu'on suppose destiné à y faire séjour quand il aura résigné ses fonctions de chef.....de troupe.

M. Charlebois, N. P.

Mais de celui-là j'ai déjà touché un ou deux mots. Il est de cette belle race de requins de terre ou d'hommes de proie, toujours en appétit, qui accourent là où ils comptent trouver quelque chose à dévorer. Le *quærens quem devoret* donne une idée de cette engeance.

Bornons-nous pour le présent à ces noms. D'ailleurs,

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé !

Laissons au peuple le soin de désigner, de flétrir et de ridiculiser les autres. Insignifiante faction de pêcheurs en eau trouble ! de quémandeurs d'emplois ou de *jobs* désappointés ; assemblage presque grotesque et bien

assorti d'individus se croyant des personnages, voulant arriver par train-express, tandis que s'ils se connaissaient mieux, la plupart se confesseraient au moins à eux-mêmes qu'ils n'arriveront jamais, quels que soient les moyens qu'ils puissent employer.

* * *

Ma sévérité envers M. Tarte n'est que juste.

Telle serait la réponse que je ferais aux personnes qui imploreraient en sa faveur, pitié et merci. Je n'en ai pas encore rencontré.

Comment ! voilà un homme qui n'a jamais eu d'égards pour personne, qui toujours a traité ses contradicteurs—quels qu'ils fussent—avec le dernier mépris. Et il faudrait lui demander pardon à chaque coup qu'on lui applique, et qu'il s'attire depuis des années ! Voyons ! nous ne sommes pas des enfants, et sous prétexte de justice, n'allons pas commettre une faiblesse.

Aujourd'hui que M. Tarte débarrasse le parti, en sortant des rangs sans provocation, sans raison, sans excuse, n'est-il pas d'une haute justice de lui dire publiquement son fait, de dévoiler sa turpitude politique, de lui infliger, en un mot, le terrible châtiment que, dans la mesure de ses forces, il n'a jamais ménagé à ses opposants, sans parler de ses adversaires ?

N'est-il pas d'une suprême équité de venger la conscience publique outragée en le faisant passer—lui le traître, lui le tartuffe—sous les Fourches Caudines de la honte, qu'il a dressées, dans sa suffisance haineuse, pour tant de personnages qui valent mieux que lui ?

Je n'ai pas besoin de répéter que je n'ai ni haine, ni colère. L'indignation d'un honnête homme contre le *Rullet* de la politique canadienne, a sa source dans un sentiment trop élevé du devoir que dicte la conscience, pour dégénérer en une imitation vulgaire, ou pour descendre à de vaines bravades. Mais je serais indigne du rôle véritable qu'un bon journaliste a mission de remplir si, apercevant sur ma route un individu de cet acabit, je n'allais pas à sa rencontre pour achever de lui faire partir le masque qu'il cherche à se rattacher sur la face. Ceci est une œuvre périlleuse, et même redoutable peut-être à accomplir dans les conditions où je me trouve, dans le milieu où j'ai actuellement à vivre. Mais où serait l'honneur s'il n'y avait pas de danger? Où serait la seule récompense que j'ambitionne,—celle du témoignage de mon être intérieur,—si je fléchissais sous le poids de la tâche, si j'écoutais des conseils certainement sincères, désintéressés, mais venant peut-être d'un reste de camaraderie?

Et puis, je le répète, nul ne m'a encore administré de semblables conseils.

Si j'en touche un mot, ce n'est que pour les prévenir en démontrant par avance qu'ils seraient sinon superflus, au moins peu d'accord avec la fermeté de principes qu'implique et engendre la vigueur inattaquée des convictions.

Je ne suis ni un fanatique, ni un impitoyable, ni surtout un naïf : en cette affaire, au nom du peuple, au nom des amis, même au nom de plusieurs de nos antagonistes parmi les meilleurs ou plutôt les moins mauvais, je fais simplement œuvre de justicier, sans me préoccu-

per si cette œuvre tournera bien ou mal pour moi. Car jamais, non ! jamais j' n'ai mis mon intérêt personnel dans une discussion de presse. Mes ennemis à moi, je ne voudrais jamais les attaquer la plume à la main.

Une ou deux fois, je me suis égaré en des allusions d'une nature réellement privée sur le compte de M. Tarte. Mais ces allusions, tout le monde, presque tous les journaux se les étaient permises avant moi, en sorte qu'elles changent sinon de nature, au moins d'attribut ; depuis cinq ou six ans, la publicité s'est emparée de ces petits faits de la chronique à scandales, et si j'ai péché en venant, le dernier de tous mes confrères, exhumer ces scories sous une forme plus voilée que ne l'ont fait la plupart d'entre eux, alors je leur demande ainsi qu'à tous nos hommes publics :

Messieurs, qui de vous me jettera la première pierre ?

* * *

On a vu que M. Tarte avait été en 1879, il y a trois à peine, le bon associé de M. Sénécal, qu'il voue à tous les diables d'enfer depuis quelques mois. Cela simplement par dépit de n'être pas ministre, comme si M. Sénécal était le gouvernement ; comme s'il avait la haute main sur M. Chapleau qui se gouverne bien seul tout en gouvernant la province ; comme si un employé,—fût-il supérieur,—d'une administration de chemin de fer sous le contrôle du premier ministre, avait le contrôle sur son chef, chef en même temps du parti conservateur dans le Bas-Canada !

Mais ce qu'on n'a pas encore vu, ce qui me reste à

montrer, c'est que M. Tarte a des raisons particulières d'en vouloir à M. McGreevy. M. McGreevy n'est pas en effet créancier de M. Tarte ou du *Canadien*—ce qui est tout un—jusqu'à concurrence de \$10,000 ? Et si M. Tarte désire avoir les détails ; s'il tient à ce que je prouve qu'il a mé ou méconnu, et dans tous les cas, refusé—soit en son nom ou au nom du journal dont il était propriétaire—de payer cette dette qui avait au surplus le caractère d'une dette d'honneur, il n'a qu'à me faire un signe, qu'à dire un mot, pour que je lui raconte cette histoire. Ce serait pour lui le révéler...
... d'assez tristes et fâcheux souvenirs.

Mais vous verrez qu'il n'ouvrira pas la bouche, qu'il ne lèvera pas un doigt pour m'engager à lui donner, ainsi qu'au public, le récit authentique de cet incident, et de l'*accident* qui a fait éclater dans un jour lumineux la probité de ce vertueux indigné du moment.

Il s'indignait aussi alors. Seulement, ce n'était pas précisément dans le même sens. Et ce fut l'indignation honnête de M. McGreevy qui eut raison contre les réticences, les faux-fuyants et le mauvais vouloir invincible de son fier débiteur. Donc, M. McGreevy a obligé M. Tarte ; il lui a rendu service beaucoup plus encore à lui qu'au *Canadien*. Par conséquent, rien d'étrange pour qui a pratiqué M. Tarte, s'il malmené et maltraite de son mieux M. McGreevy avec les autres membres du syndicat provincial.

Il y a des gens—heureusement assez rares—qu'il faut éviter à tout prix d'obliger, à moins que l'on ne soit décidé de perdre leur amitié avec leur estime, et de les

avoir pour ennemis sous le moindre prétexte, à la première occasion. M. Tarte est apparemment de l'avis de ce philosophe cynique décrétant du haut de son mépris pour la race humaine, que « l'ingratitude est l'indpendance du cœur. » Et quand les circonstances favorisent chez lui ce penchant délicat de son excellente nature, il ne se conduit point en ingrat vulgaire, croyez-le bien !

* * *

Monsieur Tarte daigne déclarer que, si les élections se faisaient aujourd'hui, pas dix adhérents du ministère n'échapperaient à l'épouvantable massacre qu'il prévoit, ou plutôt qu'il appelle de ses vœux sans y croire.

Pauvre fou ! Au moment où il dit cela, le seul député sur lequel il pouvait compter, M. Desjardins, son collègue à la rédaction, l'abandonne de dégoût, en honnête homme qu'il est, et l'opposition même le renie en pleine Chambre.

* * *

Quelques souvenirs qui ne datent pas de loin, à propos de la nouvelle alliance, celle de M. Joly avec Israël. On sait que jusqu'à ce que M. Joly eut trouvé son chemin de Damas et que M. Tarte, le moderne Ananie, eut ouvert les yeux à cet autre Saul destiné à passer en simple sujet à peu près dans le royaume d'Israël après sa conversion qu'il regrette peut-être déjà, il ne voulait rien entendre aux projets ou plutôt aux rêves de conciliation que bien des hommes politiques entretenaient alors. Un jour donc, il disait dans une harangue qu'il a

dû profondément oublier le jeudi, 16 mars, à Saint-Roch :

« Me voyez-vous me présentant à la Chambre, en donnant le bras d'un côté à M. Chapleau et de l'autre à M. Tarte ! »

Hélas ! pauvre M. Joly ! Aviez-vous besoin à votre âge et avec vos trente années d'expérience politique, de vous servir vous-même comme exemple de la vérité du proverbe assez bien établi avant vous :—Nul n'est prophète en son pays !

* * *

Une autre fois, c'était à Montréal, au *Mechanics' Hall* M. Joly se lançant à tire-d'ailes, au début de la campagne électorale qui devait finir on sait comment, s'écriait dans son large mépris :

« Je ne vois pas dans les rangs de l'ennemi un seul homme que je serais fier de compter dans les nôtres. »

Et M. Tarte ?

En ce temps-là, M. Joly était aveugle. Ananie, autrement nommé Israël, ne lui avait pas dessillé les yeux.

* * *

Souvent on dit, en observant le spectacle changeant que nous offre la scène politique :

Plus ça change, plus c'est la même chose.

Certes, on ne saurait plus le dire avec raison, après ce double changement de M. Tarte et de M. Joly.

23 mars

L'opposition faite à Québec au contrat de la vente de la section-est, est jugée sévèrement par le *Herald* :

“ Les motifs de l'opposition que l'on fait dans Québec à la vente de la section-est sont, nous le comprenons, fort naturels ; nul doute qu'il se trouve en dehors du syndicat, bien des gens qui auraient voulu y entrer ; si l'on battait les cartes une seconde fois, il y aurait encore une foule d'autres désappointés.”

Qu'en pensent les membres de la Chambre québécoise de commerce ? Le désappointement, le dépit en ont poussé un certain nombre ; et les autres, soit par ignorance ou par crainte de désobliger leurs collègues, par esprit d'imitation ou par force d'inertie, ont suivi servilement les premiers. Par malheur, il en est toujours ainsi à peu près dans notre capitale quand il s'agit de faire un effort et de pousser à la roue du progrès. Il faudrait d'abord contenter tout le monde et son curé, sans parler du vicaire ; ou plutôt, en d'autres termes, il faudrait prouver à chacun qu'il est personnellement intéressé au résultat qu'on désire, et que le voisin n'y gagnera rien. Car Montréal est le cauchemar d'une partie trop nombreuse de nos bons Québécois restés Normands plus que de raison. Aussi ne s'accordent-ils ensemble que pour disputer ou batailler contre nous.

Au reste, cela se voit un peu partout, mais plus ici qu'ailleurs. C'est dans le sang, dans les traditions de la race, excellente sous bien des rapports, mais ayant aussi des défauts pour balancer et parfois éclipser les qualités en certaines circonstances, notamment dans les luttes politiques. Déplorable trait de caractère dont heureusement on se dépouille peu à peu au contact et aux rivalités de nos concitoyens d'autres origines.

Entre temps, la conduite de nos opposants menacerait d'être fatale aux destinées de leur ville non moins qu'à

celles de la province, s'ils avaient quelque chance d'imposer leurs vues au gouvernement. Alors, on n'aurait ni terminus du Pacifique, ni embranchement de St-Charles, ni traverse à Lévis. Québec demeurerait isolé, sans commerce, sans avenir, avec ses musées, ses antiquités et ses ruines que, seuls, visiteraient les touristes. On resterait dans le *statu quo*, dans l'ornière accoutumée. Et les échos de la citadelle, répercutés par les collines de Lévis, feraient entendre aux braves populations du district de Québec, une clameur qui se résumerait à ceci : « Pas de changement ! Pas d'avancement matériel s'il profite à autrui ! Pas de progrès pour les *habitants* ! Et si quelqu'un propose qu'on sorte de la routine, pas d'affaire ! Mais qu'il soit anathème ! »

Pourtant, toute réflexion faite, ne vaudrait-il pas mieux imiter Montréal que de le jalouser ? Ne serait-il pas opportun pour Québec de prendre sa part au progrès qui se lève et grandit dans une autre section du Bas-Canada ? A cet égard, il me fait peine de ne pouvoir lui appliquer le mot du poète :

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

Mais toute espérance n'est pas perdue : au contraire. Et bientôt l'heure viendra de la dispersion des ténèbres amassées par certaines individualités sur la question du jour, dans une mesquine pensée de vengeance contre les hommes qu'ils n'ont pu réussir à supplanter et encore moins à abattre.

Courez, volez, heures trop lentes,
Qui retardez cet heureux jour.

En attendant, on a la satisfaction de voir constitué définitivement le syndicat auquel est promise la section-est en vertu des arrangements du 4 mars. J'ai déjà donné la liste des actionnaires pour la région de Québec ; voici ceux qui représentent les autres intérêts provinciaux :

MM. T. E. Normand, Trois-Rivières ; Alp. Desjardins. M. P., Ald. Ouimet, M. P., M. H. Gault, M. P., L. A. Sénécal, John McDougall, Victor Hudon, Wilfrid Prevost, J.-Bte. A. Mongenais, J. Moïse Dufresne, J.-Bte. Renaud, Guillaume Boivin, David Morrice, Robert Cowan, tous de Montréal ; B. Barlow, St-Albans ; R. J. Kimball et I. S. Belloni, New-York.

N'est-il pas vrai que la manière dont est composée cette compagnie de chemin de fer de la rive Nord, est une des meilleures garanties de l'exécution des engagements souscrits le 4 mars par MM. Desjardins, Ouimet et Sénécal, au nom de leurs associés ?

Maintenant, quelques notes sur cette compagnie. D'abord, son bureau principal sera à Québec. Son capital-actions sera d'un million divisé en 10,000 parts de \$100 chacune. Pouvoir lui est donné d'émettre des obligations au montant de \$25,000 par mille, mais à l'Etat est réservée la priorité d'hypothèque. \$50,000 seront déposées entre les mains du Trésorier aussitôt que le capital sera souscrit. Chaque directeur devra être actionnaire jusqu'à concurrence d'au moins \$10,000 ; et toute municipalité votant un *bonus* de \$20,000 aura droit à un représentant dans le bureau de direction.

Toutes les facilités devront être données pour le transport des voyageurs et du trafic des chemins de fer du

lac St-Jean, de l'Intercolonial et du Pacifique. Les malentendus seront réglés par trois arbitres.

Ce sont là des détails accessoires dont la plupart regardent plutôt les actionnaires que le public. Mais toute chose à sa valeur propre, ou une valeur quelconque, aux yeux des gens réfléchis ; et dans le moment, il importe de mettre devant le tribunal de l'opinion toutes les pièces du procès fait par l'opposition contre le ministère sur le dos du syndicat ou de M. Sénécal.

Réduit aux abois, comme dernière ressource, le *Canadien* emploie un procédé usé, mais qui n'en est pas moins encore capable de produire de l'effet, pour occuper et fixer—si possible—l'attention des députés qu'il accuse **journellement d'être vendus en grand nombre au syndicat-Sénécal**. D'après lui, la Chambre ne serait plus le résultat du suffrage populaire librement donné, mais 20 élus sur 65 auraient acheté leurs électeurs avec l'argent de ce millionnaire Sénécal.

On comprend que l'organe du délateur ne fasse plus allusion à cela quand il s'adresse " aux messieurs de la législature " par lettre non affranchie. Cette épître d'Israël est censée venir d'un " simple citoyen ; " et ce n'est pas en effet la simplicité—mais non la bonne—qui lui manque. J'insisterai peu sur la façon dont M. Taite s'aplatit devant des hommes qu'il traitait hier encore d'âmes vénales, de sénéca'eux,—ce qui est maintenant le comble de l'injure dans le quartier israélite.

Cependant, je me permettrai de remarquer que son modèle—ou si on l'aime mieux—son prototype tel que peint

par un maître, Molière, faisait plus carrément les choses. Quand il fut démasqué, Tartuffe ne s'abassa pas. Dédaignant de descendre à un rôle de valet en face de ses victimes, dont il avait failli enlever à l'une son honneur, à l'autre sa fortune, alors, pour la première fois il osa parler en maître dans cette maison où il avait été accueilli avec tous les égards dus à l'apparence des vertus dont il portait le masque. Il est vrai que ce coup d'audace ne lui réussit pas. Et si M. Tarte a eu l'idée de profiter de la leçon en affectant un ton humble pour se faire écouter des "messieurs de la législature" qu'il a calomniés bassement, qu'il insultera plus encore, j'avoue qu'il est peut-être de force à battre Tartuffe. Pourtant, il n'y gagnera rien au dénouement. Car

Nous vivons sous un roi ennemi de la fraude.

Et le peuple, plus ou moins roi dans notre pays, n'éprouve point déjà un amour bien tendre pour l'ex-représentant de Bonaventure, lequel, malgré toutes ses intrigues, malgré ses refus de candidatures non offertes, a—comme disent les Anglais—été élu pour rester chez lui, aux dernières élections.

Mais voyons un peu les rubriques qu'il sert aux membres du parlement sous le paravent d' "un simple citoyen."

"Le gouvernement, dit-il, ne s'est pas présenté devant le peuple en lui demandant s'il était pour ou contre la vente du chemin de la province. Il n'y a pas deux comtés où la question a été discutée."

Et voilà justement comme on écrit l'histoire contemporaine au bureau du *Canadien*.

Le confrère aurait-il oublié, par hasard, le discours-programme du chef du cabinet à Ste-Thérèse, le 3 novembre, 30 jours avant le scrutin ? A-t-il perdu la mémoire de l'approbation donnée en principe à la vente pour \$8,000,000 par M. Joly au *Mechanics' Hall*, quelques jours après que M. Chapleau eut fait ses déclarations à Ste-Thérèse ?

N'a-t-il pas souvenir de l'opinion analogue publiquement exprimée à la même époque par M. Mercier, toujours sur le même sujet ? Ne se rappellerait-il plus que les élections se sont faites sur le dos de M. Sénécal qui, s'écriaient les libéraux,—voulait le Q., M., O. et O. à lui seul en l'enlevant à la province ?

Et quels sont les journaux qui se sont alors prononcés contre la politique affirmée, proclamée par le premier ministre au début de la campagne électorale ?—Le *Canadien* lui-même ne s'est pas déclaré contre la politique consistant à vendre le chemin. Seulement, il en fixait la valeur marchande à \$10,000,000. Et voilà qui répond encore suffisamment, en tant qu'il est concerné, à une autre assertion non moins mensongère que je relève quelques lignes plus loin dans son œuvre épistolaire :

“ Le chemin est vendu, c'est-à-dire, il y a promesse de vente, car il n'y aura vente réelle que si les deux chambres le veulent. Et encore la chose ne sera peut-être pas très-claire, car je soutiens que le gouvernement n'avait pas plus le droit de faire cette promesse de vente, que de vendre la province elle-même.”

Pourquoi le *Canadien* ne s'est-il pas avisé de cela plus tôt, lorsque M. Chapleau exposait son programme à Ste-Thérèse ?

Si, dans le temps où je le reporte, il n'a pas hasardé

une pareille baliverne, c'est qu'à cette date il était encore de sang-froid, et que l'excitation de la polémique ne le portait pas invinciblement à proférer des incongruités, des sottises d'aussi fort calibre.

Sur quoi se bâse-t-il pour appuyer l'argutie que je viens de cueillir dans sa fleur?—Sur des citations statutaires qui, au fond, ne s'appliquent nullement à la question en litige. Et je le défie de montrer le contraire.

Le gouvernement fédéral s'est-il fait donner par la législature, une autorisation spéciale ou implicite pour transférer le Pacifique à un syndicat, dans l'inter-règne parlementaire, à l'automne de 1880?

Et le gouvernement néo-écossais a-t-il agi autrement lors du transfert de ses voies ferrées à un syndicat anglais, le 6 septembre 1881, plus de cinq mois aussi avant la réunion des Chambres?

Avant cela, l'administration-DeBoucherville ne s'était-elle pas fait transporter l'entreprise du chemin de fer du Nord sans l'intervention du pouvoir législatif et sans l'avoir préalablement consulté?

Et, cependant, l'assomption de cette entreprise par l'Etat allait faire encourir au Trésor des frais énormes, tandis que dans le cas actuel, le cabinet-Chapleau n'a eu en vue, par les arrangements arrêtés le 4 mars, que d'alléger nos fardeaux, réduire les dépenses courantes et la dette permanente contractée pour doter enfin la rive septentrionale de ce Q., M., O. et O., objectif des aspirations et des efforts généraux depuis vingt ans.

Si, après cette démonstration, il était nécessaire d'invoquer des précédents anglais à l'encontre de la thèse inconsidérément émise par le *Canadien*, j'en trouverais

par douzaine ; mais ce serait abuser des avantages que me fournit l'extravagance de ses prétentions.

L'organe en rupture de ban ne sait donc pas ce qu'il dit, ou ne comprend nullement la portée de ses expressions quand il conclut :

« Le lieutenant-gouverneur en conseil a donc outrepassé manifestement ses pouvoirs en vendant ou promettant de vendre. Son acte est donc nul, nul comme serait, je le répète, une promesse de vente de la province. »

Quelle confusion de style et d'idées !

Au surplus, en déclarant qu'il n'y a jusqu'ici qu'une simple promesse de vente—ce qui est d'une vérité absolue—le *Canadien* se met dans son tort et me donne précisément raison de la prétendue contradiction que lui-même et les autres feuilles d'opposition ont cru voir en deux extraits tronqués du *Monde*, que M. Tarte a juxtaposés pour les faire circuler dans toute la presse libérale en commençant par l'*Electeur*. Mais passons sur cette misère, sur cette vétille dont ils ont fait grand bruit au milieu du vide de leurs arguments, pour poursuivre l'examen critique de l'élucubration longuement élaborée parue dans son numéro du jour.

Le "simple citoyen" procède ensuite à dresser ses tables d'arithmétique pour en accabler et en écraser le ministère. Il brasse et mêle les chiffres en masse compacte pour embrouiller la question du prix avec les offres d'*afermage* du syndicat Allan-Rivard. Pour le moment, je l'y laisse, quitte à revenir là-dessus s'il peut débrouiller l'écheveau.

« La désillusion sera terrible, » s'écrie-t-il. Certes, oui ! mais elle le sera pour le malheureux qui s'est jeté,

à corps perdu, dans cette redoutable aventure. Continuons.

« La division du chemin en deux parties est une faute irréparable, un suicide national, si la législature y consent. »

Suicide national. C'est bientôt dit, et ça nous arrive comme un cheveu sur la soupe. D'aussi terribles figures de rhétorique ne doivent être employées qu'à bon escient; les prodiguer, c'est malsain, et surtout ridicule.

Ne parlez donc pas de suicide à propos d'une voie ferrée qui, dans les projets primitifs et dans les commencements d'exécution première, devait être et a été effectivement construite en deux lignes distinctes, séparées : " le chemin de fer de colonisation du Nord " et " le chemin de fer de la rive Nord ". Par l'arrangement du 4 mars, le pire qui pourrait arriver serait de nous ramener au vieux système, à l'ancienne idée. Mais avec le terminus du Pacifique à Montréal et partant à Québec, loin d'avoir à craindre " un suicide national, " l'on est certain d'être témoin d'un redoublement d'activité nationale, d'assister et prendre part à une ère de prospérité commerciale plus belle que tout ce qu'on a vu par le passé dans le Bas-Canada.

Puis, nul n'ignore que si le Pacifique n'a pas fait l'acquisition du Q., M., O. & O. en entier, la faute n'en est pas au cabinet qui a tout tenté et mis en œuvre, fait jouer toutes les influences, — à diverses reprises, — pour obtenir ce résultat. Mais, en fait, le syndicat du Pacifique étant une compagnie privée n'ayant en vue qu'une entreprise mercantile, on ne saurait l'obliger à faire des sacrifices purement et simplement par patriotisme, par des considérations sentimentales qui font belle et grande

figure dans un discours ou dans un article de journal, mais qui laissent froids, sinon complètement insensibles, des hommes d'affaires traitant d'affaires graves, où les millions comptent et pèsent plus dans la balance que les sentiments à l'état pur.

Si j'avance davantage dans la lecture du "document humain" offert par M. Tarte à la méditation des Conseillers et des députés, je tombe en des hypothèses à perte de vue et d'haleine et de sens sur ce que fera ou ne fera pas le Pacifique, improvisant des embranchements ici, des ponts là, achetant des chemins de fer ou en construisant à la vapeur pour aller soit à New-York, soit à Boston, soit ailleurs, mais sans toucher même à Montréal, évitant la métropole avec une persévérance digne d'une meilleure cause, le tout pour tenir Québec dans l'isolement, dans une insignifiance qui n'aurait plus d'égale que celle de l'opposition ou de l'épistolier du *Canadien*. A son dire, « le Pacifique se débarrasserait ainsi de toute concurrence. » Mais comment? Jamais on n'a pu le savoir. Demandez aux ingénieurs en chambre qui pratiquent au poulailler de la rue Sainte-Famille!

Quand M. Tarte fait de l'opposition, ce n'est pas à demi, quoiqu'il s'y prenne mal. On le voit dans cette question, lorsqu'il va même jusqu'à s'opposer carrément à ce que la section occidentale soit vendue au Pacifique, tout en demandant avec quantité de raisons dont aucune n'est sensée ni vraiment pratique, que cette puissante compagnie du Pacifique achète et contrôle les deux sections, le Q., M., O. & O. en entier. Cependant, rien n'est plus sûr que cette solution augmenterait dans une

large mesure les dangers de monopole entre St-Martin et Québec : ce que nos cultivateurs et nos commerçants de cette région redoutent par-dessus tout.

Mais le *Canadien* n'a pas que cette corde à son arc. Celle-ci est brisée : voyons l'autre. La seconde est tendue pour sauver le syndicat Allen-Rivard. Mais elle est encore plus faible, plus mal agencée que la première. Elle va rompre au premier choc. Examinons-la en détail, pour montrer que la discussion loyale — et contrairement aux us et coutumes du *Canadien*, je n'en reconnais pas d'autre — est après tout la meilleure.

« Le Pacifique peut être une compagnie puissante, mais il a besoin de son crédit à New-York et en Angleterre. Si une ligne indépendante de lui eût été assurée depuis l'Ouest jusqu'à la mer, le Pacifique en eût ressenti les résultats. Il ne redoute rien tant que cette éventualité.

« Or le chemin de Québec à Ottawa offre pour lui ce danger.

« Deux raccords avec l'Ouest nous sont possibles. Celui que sir Hugh Allan se propose de faire au moyen de la construction d'un chemin jusqu'au Sault Ste-Marie, en vertu de la charte de colonisation du Nord qui est encore en vigueur. Les arrangements de sir Hugh avec de grands capitalistes américains sont complets et ont été mis sous les yeux du premier ministre. Ces arrangements nous donnent un raccordement avec le *Northern Pacific*.

« L'autre raccordement se trouve dans le *Grand Junction Railway* d'Ottawa à Toronto, où nous rencontrons le *Great Western*, qui nous donne accès à Chicago, Cincinnati, etc.»

Dans ce qui précède, il y a beaucoup d'erreurs de fait et de détail, qu'il serait trop long de redresser. D'ailleurs, à quoi bon ? Ce ne serait que de la spéculation pure ; et il faut être pratique, ne serait-ce que pour se distinguer de l'école fantaisiste du *Canadien*. Il est facile

de régler d'aussi graves questions sur le papier, de bâcler le tout en une heure d'improvisation débrante ; mais quand on en vient à l'exécution, ce n'est plus la même chose. Et le plus souvent, on s'aperçoit que ce qui paraissait si aisé à première vue est pratiquement impossible, surtout avec les ressources nécessairement plus ou moins limitées dont on dispose. Mais, pour abréger, supposons un moment que ce mode d'argumentation soit correct, et l'on arrive au résultat suivant :

La conséquence de la vente du Q., M., O. & O., au syndicat Allan-Rivard, dans les conditions par lui proposées au gouvernement, aurait donc été : *guerre au Pacifique !* Par suite, *opposition du Pacifique au chemin de fer du Nord !* Inévitablement, l'en serait résulté la construction par le Pacifique d'une autre voie ferrée entre Ottawa et Montréal. On sait que ce projet a été mis par lui à l'étude et a même reçu un commencement d'exécution. Et pour couronnement de cette *belle politique*, la ligne provinciale aux mains de MM. Allan, Rivard et Cie, serait tombée à une valeur non cotée à la Bourse.

Voilà à quoi aboutit, en dernière analyse, toute l'argumentation d'« un homme de chemin de fer. » Je ne lui en fais pas compliment. Et la législature, je suppose, sera de mon avis quand je remarque que M. Tarte n'est pas encore une autorité en matière de chemins de fer.

Pour cette fois encore, la perspicacité lui a fait entièrement fait défaut, et il a mis, suivant sa vieille habitude, les pieds dans le plat.

L'épître se termine par une suggestion :

« Ne vous hâtez pas : au lieu de sanctionner de suite la vente au Pacifique, faites venir devant le comité des chemins de fer des hommes compétents, éclairés. »

Je doute que cette cérémonie soit nécessaire. Dans tous les cas, après ses nombreuses bévues, M. Tarte ne court aucun risque d'être appelé là, pas plus qu'à la barre de la Chambre.

Un dernier mot ; celui-là sur les façons de dire dont on use et abuse au *Canadien*. « Un simple citoyen » était déjà joli, mais « un homme de chemin de fer » me renverse comme ferait un engin. S'agirait-il par hasard de l'*homme-locomotive* qui, dernièrement, faisait courir tout Paris ?

M. Tarte devrait bien prendre quelques leçons de français de son ancien assistant, M. Tardivel.

* * *

Donc, M. Tarte veut et ne veut pas de la vente ; il argue et divague pour et contre. On dit quelquefois que l'homme met la logique dans ses idées et la contradiction dans ses actes. Mais chez M. Tarte, la contradiction règne en maîtresse sur toute la ligne. Son manque de logique n'a d'égal que son inconsistance politique.

On l'a vu, et on le verra encore.

Qui n'aperçoit point clairement par la manière dont il traite et maltraite cette question du chemin de fer, qu'il n'obéit en cette affaire à aucune conviction, et ne poursuit que des fins intéressées, que la satisfaction d'une vanité blessée et de vulgaires rancunes ?

Certes, ce n'est point par ressentiment personnel que je le prends à partie et dans ses motifs et dans ses arguments.

Cela a déjà été dit ; mais il faut répéter pour inculquer.

Malgré les ridicules injures de voyou qu'il publie à mon adresse dans son journal soit sous forme de correspondance ou autrement,—en se cachant toujours sous le voile de l'anonyme—pour moi sa personnalité importe fort peu. Mais—et les gens renseignés le savent parfaitement—il n'en est pas ainsi encore, pour une partie du public.

C'est pourquoi force m'est de le dévoiler dans ses petitesesses, comme de le débusquer dans ses derniers retranchements, pour que nul ne soit excusable de le prendre ensuite sous sa protection et de réchauffer à nouveau la vipère dans son sein. Cet homme a déjà causé un mal immense au parti conservateur. Et il continuera d'en être de même tant qu'il gardera un pied dans le camp.

Il est de la race de ces fiers personnages qui, chassés par la porte, rentrent par les fenêtres. Qu'on veille donc à ce qu'il ne fasse pas d'effraction. Nul doute que les libéraux vont le lâcher : mais quand cela viendra, qu'on le tienne à l'état de neutre et d'ilote, jusqu'à ce qu'il s'amende sincèrement. Et pour lui, dans son cas, la contrition, surtout le ferme propos me semblent impossibles. Il a trop de vengeances à exercer envers et contre nous tous pour qu'on lui fournisse maladroitement, par une absolution hâtive, précipitée, les moyens de diviser derechef, l'état-major et l'armée dans laquelle nous combattons.

La politique, en certaines occurrences d'une gravité exceptionnelle, à des exigences qui semblent être en opposition avec la grande doctrine religieuse recommandant le pardon et l'oubli. Mais qu'on lui pardonne en

Oubliant, en le maintenant à l'écart : je ne vois rien là de répréhensible moralement. La charité est chose excellente ; cependant, elle n'enseigne pas de se fier à un ennemi, de lui tourner des madrigaux ou des compliments lorsqu'il trahit lâchement la cause qu'il soutenait hier et qu'on croit la seule bonne.

Mais encore un mot sur l'attitude adoptée par M. Tarte dans les conjonctures présentes. Avec le but avoué de démolir le cabinet, il recourt à toutes les manœuvres, à toutes les intrigues, il se contredit du jour au lendemain et deux fois plutôt qu'une dans le même article, pour faire échouer la politique consistant à transférer le Q., M., O. & O. aux deux syndicats. Mais pourquoi, lui, maintenant l'organe, le bras droit du chef de la gauche, n'a-t-il jamais donné d'explication sur ce passage, notamment, d'un rapport fait par M. Joly au conseil des ministres dans l'automne de 1879, lors de son fameux contrat de louage ?

" Aucun gouvernement, quelle que soit sa bonne volonté, ne pourra gérer le chemin de fer avec autant d'économie que peuvent le faire des particuliers directement intéressés au résultat des opérations du chemin ; en sorte que, tout en n'ayant pas les mêmes facilités pour créer un trafic et augmenter le revenu, il serait tenu en même temps d'encourir des dépenses plus considérables. "

On ne saurait mieux présenter en moins de mots les grands avantages qu'offre à la province, au Trésor, à l'avenir de la voie provinciale, une vente du chemin à des conditions acceptables.

* * *

En politique surtout, les hommes d'expérience se

désient des gens qui, plus ou moins soupçonnés de vouloir les trahir, redoublent de protestations d'attachement à leur égard. C'est le vieux jeu, que reprend M. Tarte en s'adressant aux ministres fédéraux, après l'avoir longtemps exercé ici dans ses rapports avec M. Chapleau et le cabinet. Mais ceux qui savent prévoir de loin sont à peu près certains que M. Tarte ne guette plus qu'un prétexte pour se tourner contre le gouvernement d'Ottawa comme il a fait contre le gouvernement de Québec.

Et ce prétexte, il existe, M. Tarte l'a déjà souvent invoqué. Il a toujours sur le cœur ce fameux jugement de la Cour Suprême ! L'on se rappelle avec quelle violence malséante, avec quels appels démagogiques il s'est mis à réclamer l'abolition de ce tribunal aussitôt après la décision lui enlevant l'usage de ses droits politiques pour sept ans. La réforme—probablement transitoire—soumise, en ce moment, à l'approbation des Communes, constitue un grand progrès sur l'état de choses actuel. Mais on ne saurait, d'un côté exiger, et de l'autre accomplir du jour au lendemain une réorganisation sur une base plus juste, plus rationnelle pour la province de Québec, avant que l'opinion publique dans les autres provinces soit suffisamment préparée à sanctionner un semblable changement.

Le bon sens dit cela, mais M. Tarte ne dit pas la même chose, et veut ridiculement se venger. Aussi paraît-il être prêt, dans son insupportable présomption, à livrer bataille à sir John et au ministère en général aux prochaines élections ; car, cela se complique d'une question de patronage, et l'on sait que sous ce rapport, on n'entend pas risée au *Canadien*.

Froissé dans sa dignité d'électeur et dans ses sentiments de *jobber*, M. Tarte est capable de tout.

* * *

Le triste sire s'est élevé en rampant, à la place de rédacteur en chef qu'il remplit si peu et si mal. Le souvenir cuisant des bassesses auxquelles il s'est lâchement résigné pour arriver là, le tourmente dans son orgueil ; c'est ce qui l'a fait se retourner violemment contre une partie de ses bienfaiteurs. Mais les autres auront leur tour, et tous devront y passer. Après quoi, M. Tarte ramené, rabaissé à son niveau naturel, se retrouvera Gros-Jean comme devant. Et ce sera la morale de son histoire, qui a été celle de tant d'autres parvenus envieux, avant lui.

Heureusement qu'ils sont rares les écrivains assez bas pour prostituer d'une pareille façon leur plume, ce noble et viril outil, que M. Tarte sait encore moins respecter qu'il ne sait s'en servir.

Il pense faux ; rien d'étonnant qu'il écrive mal. Sorti de son étude sans clientèle à St-Lin pour être improvisé journaliste et devenant tout de suite un tireur de ficelles émérite, jamais il ne s'est ménagé le loisir d'étudier. Il ne connaît rien en-dehors d'une certaine routine, d'un cercle insignifiant d'idées étroites, mesquines et vulgaires. Son horizon intellectuel et politique est resté à peu près celui qu'il avait à St-Lin. Cette petite incapacité arrogante n'a de grand que ses prétentions. Aussi est-ce par là qu'Israël est surtout ridicule. Tout le monde se moque à présent de ce drôle de pistolet, parce qu'il rate à tout coup, spécialement depuis qu'il s'est mis

au service des bons apôtres de l'influence "indue," M. Langelier, M. Joly et autres *cjusdem farinae*. Quant à moi que ce piètre notaire sans "actes," essaie bien de traiter en inconnu, j'avais publié de nombreuses études religieuses et sociales avant qu'il n'eût réussi à émerger de son trou de St-Lin. Tandis qu'il intriguait, je travaillais, et n'ai jamais recherché une popularité qui, du reste, ne m'aurait servi à rien, n'étant pas piqué de la tarentule politique.

25 mars.

L'*Electeur*, sur la demande privée de son nouveau directeur, M. Tarte, qui prend à lui seul toute la place qu'occupait ci-devant l'Association de réforme,—gigantesque début !—l'*Electeur*, dis-je, se détraque ou plutôt se rétracte ; et avec la mine piteuse d'un écolier mis en pénitence, il vient à genoux devant son pion comme devant le public, confesser s'être trompé en rapportant les paroles infamantes prononcées par Israël, le prophète du tartisme, sur le marché Montcalm, au sujet de cette affaire de pot-de-vin, dont tout le scandale retombe sur celui qui l'a inventée.

Mais l'*Electeur* a beau dire, je ne croirai jamais que l'organe en second des tarteux eût publié cette mémorable légende, ce conte à dormir debout, cette histoire qui rappelle celles des *Mille-et-une Nuits*, sortie du puissant cerveau du grand-maître de la tarticonfrérie, sans lui avoir montré le tout et sans l'avoir fait approuver par cet *alter ego* de M. Joly.

Voyons ! il y a des bornes à la crédulité humaine ! A qui l'*Electeur* va-t-il faire croire qu'il a dénaturé, violé le sens de l'élucubration auguste qu'il avait mission de

porter *urbi et orbi*, à la ville . . . de Québec et au monde . . . de Montréal ! Pareille profanation, semblable sacrilège serait l'abomination de la désolation dans le royaume d'*Israël*. Et je suis moralement convaincu que la pensée d'un crime de lèse-majesté tartanique n'est jamais entrée dans le peu de cervelle qu'il y a ou qu'il pourrait bien y avoir au bureau de rédaction du confrère

Au surplus, serait-ce la première ou la millième fois que l'imagination corrompue du grand sire Israël lui aurait joué un mauvais tour au lieu de le jouer à ses adversaires ?

Aussi, longtemps dans les rues et peut-être pareillement sous le chaume, on parlera de ces \$75,000 entrevues dans une vision par le cupide Israël, qui, sans doute, aurait mis la main dessus au milieu de son extase, et les aurait vues se dérober, disparaître comme par enchantement sur un signe d'un certain Méphistophélès que M. Tarte appelle simplement Sénécal.

Hélas ! ce monsieur Tarte n'a pu rien attraper dans cette « épouvantable spéculation, » dans cette grasse curée faite sans lui ; et tout naturellement, il en conclut que, puisqu'il n'en a pas tiré des « carottes, » il faut de toute nécessité que la province ait été attrapée, vendue et livrée avec ses mandataires.

* * *

Quoiqu'il en soit, je constate que l'élément anglais est profondément indigné, humilié de l'alliance offensive et défensive conclue dans un jour de démence patriotique ou mieux tartanique, par M. Joly avec le banal délateur et proscripteur qui répond au nom d'Israël. Encore un

se vice bien involontaire que M. Joly, de moitié avec M. Tarte, vient de rendre à M. Chapleau.

* * *

Généralement, on peut choisir ses amis, mais on n'a pas le choix de ses ennemis. Ici, depuis que cette question de la vente du chemin de fer est ouverte, M. Chapleau a eu la rare fortune d'avoir pour amis des hommes dont il ne recherchait pas beaucoup l'amitié, et d'avoir en même temps pour ennemis précisément les individus dont l'amitié l'aurait le plus compromis aux yeux d'une partie très-nombreuse et surtout influente de la population.

Qui habent aures, audiant !

Et que cette leçon que donnent certains événements passablement imprévus il y a un mois, ne soit pas perdue pour le bien et l'avenir du parti, du pays !

* * *

Depuis que les révélations du bon apôtre Israël ont fait long feu, le blessant, le rouant dans toutes les parties sensibles de son être, les tartistes sont en proie à une démoralisation qui ferait peine à voir s'ils désiraient sincèrement rentrer en grâce et faire pénitence en prenant le ferme propos de ne plus retomber dans leurs petits péchés d'habitude. Ils ont la figure longue comme un des embranchements de la section-est ; leur contenance est embarrassée comme celle de jeunes pensionnaires faisant timidement leur entrée dans le monde ; et ils roulent dans leur âme des pensées noires comme les

rues de Québec à minuit, ou sinistres peut-être comme la conscience et les projets de leur maître. Dans tous les cas, il est certain que la fièvre tartistique est tombée.

Je serais étonné qu'elle reprit de sitôt. Alors, il faudrait des douches, non plus des conseils ; il faudrait des seringues, et non plus des sifflets.

Et moi qui n'aime pas toujours à partager les sentiments de la foule quand elle se montre sans pitié serait-ce à bon droit, parfois je me surprends à plaindre ces pauvres esprits fourvoyés qui sont à peine en nombre suffisant pour pouvoir se consoler entre eux sans ennui.

Trop de voile, et peu ou pas de gouvernail, c'est malsain en toute saison, en tous lieux. C'est fatal pour se jeter à la mer. Les malheureux qui *s'emballent* ou s'embarquent ainsi, ne tardent point à porter la peine de leur imprudence ; et souvent

Le flot qui les rapporte recule épouvanté.

* * *

A propos du portrait et de la biographie de l'hon. Dr. Ross, faits et publiés par M. Tarte, un souvenir me revient :

Il y a un mois peut-être que le même monsieur Tarte faisait la biographie et publiait le portrait de M. Chapleau. C'était infiniment mieux touché --quoique la rudesse innée de l'auteur fût visible à l'œil nu..... et bien plus admiratif encore que le dithyrambe qu'il a chanté, en s'accompagnant sur la lyre, à la gloire de l'illustre docteur.

M. Tarte s'était évidemment inspiré du sujet ; il avait su trouver des accents émus, pathétiques, propres à rappeler de loin l'éloquence chaude et vibrante du premier de nos tribuns, du plus complet de nos orateurs politiques.

Mais qu'est devenue cette admiration ? Où sont donc allés ces éloges ?

Si je les citais dans leur candeur virginale, ce serait à faire rougir de dépit et de honte M. Tarte, malgré qu'il n'en ait jamais eu l'habitude.

Mais je ne veux pas abuser des avantages de la position contre un adversaire qui ne peut ni ne sait se défendre.

Quoiqu'il m'accuse,—privément surtout—de n'être qu'un instrument entre les mains de personnes qui n'ont jamais eu occasion de me rendre le moindre service, ne leur ayant jamais rien demandé : je ne me servirai pas *à présent* de ses écrits comme d'instruments..... tranchants contre lui.

Cependant, de deux choses l'une : ou M. Tarte était sincère dans son panégyrique enthousiaste de M. Chapeau, et il n'a pas eu raison de changer d'opinion sur son compte, puisque, à cette date, le premier ministre avait fait triompher sa politique de vente du chemin de fer dans les comices populaires et achevait ou avait terminé les négociations relatives à cette vente. Ou bien M. Tarte manquait de franchise en couvrant M. Chapeau de fleurs au point de l'étouffer sous les roses. Alors, que penser de la tactique de M. Tarte, au point

de vue de l'habileté, et que dire de la nature ou de la valeur de ses *convictions* ?

Dans l'un ou l'autre cas, il agissait de façon à détourner les soupçons qui pesaient sur lui d'un poids écrasant ; mais sans mesurer la portée de ses expressions et sans calculer les conséquences de son acte.

Pour moi, je crois, avec toute apparence de raison, qu'il voulait simplement donner le change aux amis comme aux adversaires du gouvernement et de M. Chapleau. Et je crois, de plus, qu'il nourrissait encore l'espoir de devenir, dans la modestie de ses ambitions, le bras droit de l'homme qu'il a toujours vilipendé dans ses cercles, tout en le louant parfois dans la presse ; de l'homme qu'il a adulé sans mesure tant qu'il a espéré de lui un portefeuille et des *jobs* ; de l'homme enfin qu'il a trahi maintes fois par la perfidie de son silence avant et pendant les élections, autant que par ses interrogations soupçonneuses et par ses menées d'hypocrite dans toute la période écoulée depuis l'avènement du cabinet actuel, le 29 octobre 1879, jusqu'à ce jour où, le sachant malade, il a l'indélicatesse infinie de lui adresser d'ignobles injures, en gros caractères.

Mais M. Chapleau n'est pas de trempe à s'émouvoir pour si peu.

* * *

M. DeBoucherville est devenu depuis quelque temps une sorte de demi-dieu, un héros antique ou moderne pour M. Tarte qui imprime son nom avec ceux de MM. Archambault, Ross, sir Narcisse Belleau, vingt fois dans chacun de ses numéros.

Mais quand M. DeBoucherville était premier ministre, surtout dans la dernière partie de son court ministère, M. Tarte était loin de le porter ainsi dans son cœur. Il le trouvait si peu capable, si peu à la hauteur de la position, qu'il voulait lui substituer, à la tête du cabinet, un jeune homme doué de talent et d'énergie, sans doute, mais n'ayant alors à son actif qu'une ou deux années d'expérience parlementaire et de pratique des affaires publiques.

Je manquerais peut-être d'égards à la magistrature ou plutôt à un magistrat distingué si je prolongeais ces remarques. Arrêtons donc ici.

* * *

Il y a, de par la province, des personnes dont l'opinion peut avoir du poids sur d'autres matières, et qui s'imaginent que le *Canadien* est un journal sérieux. Le *Canadien* a des parties qui valent plus que le papier superbe sur lequel il s'imprime.

Je suis le premier, par exemple, à apprécier particulièrement certaines fortes et sobres études, malheureusement trop rares, soit sur la politique étrangère ou sur des sujets spéciaux.

De ces études on n'en aura plus dans le *Canadien*, par suite de la retraite honorable de M. L. G. Desjardins.

Mais, par malheur pour cette feuille, la personnalité absorbante de son rédacteur en chef prend généralement toute la place ; et quand il n'écrit pas, c'est peut-être encore pire.

Car, dans ce cas, il couvre toute sa deuxième page de reproductions empruntées au *Figaro*, le journal sceptique par excellence, mondain absolument à la manière de l'infâme *Mondain* de Voltaire ; affirmant tour à tour le pour et le contre, soufflant à la fois le froid et le chaud, ne rappelant d'ordinaire les principes que pour s'en moquer ou pour se mettre en contradiction avec eux. Or, voilà la mine de scories où le directeur puise à pleines mains souvent deux ou trois jours par semaine, quand l'inspiration ne vient pas, ou que les soins d'une intrigue le chassent de son bureau de travail.

Jolie littérature, vraiment, à servir à la clientèle respectable du *Canadien* que celle d'*Étincelle* et des autres boulevardiers du *Figaro* ! Et que cela fait digne et grande figure dans un journal qui se pose, sous le contrôle absolu de l'imposant M. Tarte, comme l'organe accrédité du clergé, comme le défenseur tout dévoué des saines doctrines religieuses, comme la colonne de l'orthodoxie et le piédestal de la Chaire de St-Pierre !

Certes, — et on peut en prendre ma parole ! — je serais désolé que ces observations dictées par un intérêt peut-être trop vif pour une partie des abonnés du *Canadien*, mais dans l'espoir bien convenable qu'il s'amendera — pussent lui causer un tort matériel quelconque. Car il ne faut jamais nuire au prochain, que quand et aussi longtemps qu'il devient par trop nuisible au bien de la société. Or, tout en laissant aux autres la liberté de juger du *Canadien* comme ensemble, d'après leurs goûts et leurs opinions, j'estime qu'il serait encore en état de rendre de bons et loyaux services si

seulement il jouissait d'une autre direction. Mais M. L. G. Desjardins n'est plus là !

Glissez, mortels, n'appuyez pas !

M. Tarte nous regarde ; et la *Dame Blanche* n'était qu'un fantôme sans conséquence en comparaison de ce terrible pourfendeur.

* * *

Electeur, mon ami, vous me percez le cœur de sept à huit glaives quand, dans votre politesse élégante et dans votre style qui l'égale, vous dites que les *Lettres québécoises* "se distinguent par leur grossièreté." Il est vrai que, dans mon audace incroyable,

J'appelle un chat un chat, et Rollet un fripon.

Mais je n'use de cette liberté grande qu'en y mettant toutes les formes, en m'environnant d'une infinité de précautions oratoires recommandées par les modèles, que vous ne connaissez pas.

Donc ne vous fâchez point si je vous fais remarquer entre nous, sans allusion par trop personnelle, que je vois par hasard des journaux et des journalistes qui, eux, par malheur—mais avouez-le, je n'en suis pas responsable—se distinguent par leur manque absolu de distinction sous tous les rapports.

* * *

Si Québec était fier,—mais le vieux Québec est trop affairé, trop mercantile, trop industriel, trop lancé, en un mot, dans le progrès moderne pour éprouver de ces sentiments personnels : la fierté, la jalousie, l'envie,—si donc Québec était fier, il aurait pu se glorifier de pos-

séder pendant deux jours dans ses murs—ou en-dehors de ses murailles,—n'ayant pas étudié cette grave question qui me prend au dépourvu—M. Mercier, l'homme qui a été le plus vanté des hommes vivants durant deux mois, à savoir : pendant la durée de la session l'année dernière. Il est vrai que ces *gloires* et ces *apothéoses* sans fin allaient s'ensevelir dans le tombeau de la *Patrie*, d'où personne ne songerra jamais plus à les exhumer.

M. Mercier dit très adroitement à qui veut l'entendre qu'il ne suivra pas régulièrement les travaux de la présente session. Ses clients le rappellent, le réclament à tous les échos d'alentour. Et M. Beausoleil ne peut naturellement suffire à la tâche. Puis, M. Ernest Tremblay, le thuriféraire ordinaire ou mieux l'historiographe du fameux tribun de St-Hyacinthe, n'est plus ici aux seules fins de tenir la ville et le monde au courant des moindres paroles ou des gestes dramatiques de son héros. . . . d'occasion.

Que M. Mercier se rassure. Je n'ai aucune intention de lui faire de bouillants appels au patriotisme, quoique cet orateur ne les ménage pas, et que ce serait pour lui le commencement du drame de l'expiation. Je n'évoquerai ni ombres, ni mânes, ni ancêtres, pas même le drapeau de Carillon, qui fait si noble figure dans une période, mais triste mine dans une lettre au *Globe* sur les exploits de nos aïeux pour la défense des Anglais et de leur régime. Enfin, je ne me commettrai pas dans la prosopopée à la façon de Rousseau le cynique ressuscitant pour la circonstance ni plus ni moins que Fabricius pour lui faire réciter aux Romains, ses compatriotes, une

déclamation parfois éloquente, plus souvent affectée, sophistique. Mais je dirai au mandataire que St-Hyacinthe adore ; que les gros bonnets de cette ville ont promis de sustenter dans la capitale ; que les bouchers accaparent depuis des mois et que l'univers devrait consciencieusement envier à sa patrie orgueilleuse de l'avoir vu naître, grandir, parler, se trémousser, trébucher et agir suivant son jugement et au mieux de ses intérêts ; je lui dirai à part, sans le regarder pour ne pas le faire rougir, ces simples paroles qui partent d'un cœur de patriote et d'ami *in partibus infidelium* :

“ La régularité dans l'accomplissement de ses devoirs législatifs, est la politesse qu'un député doit à ses électeurs, comme on m'affirme que l'exactitude est la politesse des rois. Si St-Hyacinthe vous traite, comme la nature, en enfant gâté, Montréal-est aime, de la part des hommes qu'il honore de ses suffrages, l'assiduité aux séances de la Chambre ; et vous savez de reste qu'il aime aussi le changement. Cette inconstance, l'hon. M. Taillon est seul à ne pas l'éprouver, de tous les représentants, la plupart distingués, que Montréal-est a portés sur le pavois. Celui-là paraît être immuable. Mais aussi il brille par des qualités que vous croyez sans doute posséder, mais qu'on serait curieux de vous voir déployer plus souvent, si cela n'est pas hors de votre pouvoir.”

. Au fait, l'entretien s'est assez prolongé. Ajournons la séance pour vous permettre de dresser un nouveau réquisitoire contre ces malheureux propriétaires d'abattoirs, coupables, archi-coupables de vouloir protéger la santé des contribuables de Montréal par une meilleure alimentation et par leur persistance, en quelque sorte

sacrilège, à supprimer pour de bon, dans un centre déjà trop peuplé, des foyers d'infection ou de pestilence que les grandes villes des Etats-Unis et d'Europe n'ont pas eu encore le courage de nous envier.

L'hygiène, peste ! n'en faut pas ! Ses prescriptions, ses règlements et ses lois ne méritent que les risées des carrefours, ne peuvent ni ne doivent être obéis. Tandis qu'à Québec proprement dit, on jouit d'un air vivifiant, d'une atmosphère qui répare les forces et réveille les meilleures énergies de l'âme, ça pue ferme et presque partout à Montréal.

Mais laissez faire, crient les patrons des bons enfants du couteau et les délicats amateurs d'une routine vieille comme la création de Maisonneuve. Laissez passer l'odeur du peuple : vous n'êtes pas obligés de sentir. Si vous étouffez ici, allez respirer ailleurs. Et la saine, la forte, la noble et grande population des faubourgs vous rira au nez en vous rencontrant, votre sac de voyage à la main.

Puissamment raisonné ! je l'admets.

Mais pourtant, je ne me rends pas à ces belles raisons respirant le même parfum qu'elles inspirent. Et je suis fâché que dans son tribunal combiné avec celui de M. Beausoleil, M. Mercier, qui comprend mieux que cela ; qui, je le reconnais, en sa qualité d'avocat et de jurisconsulte, n'est pas forcé de dire ou de faire tout ce qu'il pense juste et droit, ne se soit point plutôt ménagé la défense de la partie adverse, cliente qui l'aurait, je suppose, aussi bien payé que l'autre, sans compter que sa cause est la bonne.

Québec est le foyer naturel, assez large de la littéra-

ture et des arts canadiens. Montréal est le grand foyer de l'industrie nationale. Raison de plus pour que le conseil municipal, aidé des citoyens éminents, adopte et complète tout le système de précautions et de préventions nécessaires à l'assainissement de la métropole commerciale du pays.

Il se peut que Québec nous envie bien des choses. Mais qu'il se console un peu en songeant que les effluves qui s'exhalent des canaux, des étaux etc., à Montréal dans les temps humides de l'hiver et dans toute la saison d'été, ne sont pas du tout enviables.

L'air, c'est la santé, c'est la vie, c'est la pureté du sang, c'est un délice, un réconfort pour le cerveau et un baume pour le cœur. Mais j'entends le bon air, qu'on hume avec volupté même au centre de Québec, et surtout sur ses superbes promenades. Dieu me garde de parler en ces termes de l'air qui nous oppresse et atrophie une portion malheureusement trop nombreuse de notre *belle ville* de Montréal. Mais par contre, l'eau, qui est excellente à Montréal, est mauvaise à Québec ; elle est d'une fadeur insupportable et chaude plus que de raison : il est vrai qu'elle vient en droite ligne de Lorette.

Qu'on me pardonne cette digression, fort utile après tout, à propos de M. Mercier et de ses procès, et de son abandon du siège qu'il a reconquis sans frais. Quand on est éloigné des siens ou de son bien-aimé domicile, on dirait que la distance redouble les affections. Et l'on se retourne souvent dans la douce et naïve et involontaire pensée d'entrevoir peut-être à l'horizon le toit de la maison paternelle, ou le foyer autour duquel on a con-

centré sa vie, ses occupations, sa jeunesse, les joies du présent mêlées toujours à plus ou moins d'amertume, les rêves d'avenir inévitablement plus beaux, plus brillants que ne sera la réalité.

Ces réflexions, qui partent malgré moi d'une âme passablement ennuyée du prolongement de l'absence comme du spectacle changeant quoiqu'assez uniforme de la scène politique, seront, je l'espère, mon excuse auprès du lecteur.

Lundi, 27, 6 hrs. du soir.

A l'heure où je commence cette lettre, on m'affirme que M. Chapleau viendra ce soir à la Chambre. Mais je doute qu'il puisse prononcer jusqu'au bout le grand discours préparé par lui pour ouvrir le débat sur la question du chemin de fer.

Je ne prétends pas faire de la politique de sentiment et profiter de circonstances pénibles, propres à affecter tout homme de cœur, pour entraîner les membres de la législature à obéir sur cette grande question à des motifs autres que l'intérêt public. Mais certainement l'intérêt public aujourd'hui veut que M. Chapleau vive, qu'il revienne promptement à la santé, qu'il triomphe de la bronchite aiguë qui, depuis plusieurs jours, le retient à son hôtel malgré toute son énergie, malgré son obstination à ne pas vouloir écouter les prières de sa femme en pleurs, les conseils de ses collègues, les instances de ses amis et les représentations sympathiques de nombre de ses adversaires. Car tous, d'un commun accord, lui demandent de s'accorder quelques jours de repos absolu.

M. Chapleau a toujours été utile au pays depuis le commencement de sa carrière publique ; et depuis quel-

que temps il est devenu, autant qu'homme peut l'être, nécessaire à la province, à ses progrès tant dans le présent que dans l'avenir. Je crois—mais personne ne me l'a dit, et voilà pourquoi j'en parle en toute liberté—je crois que l'opposition étrange qu'il a rencontrée chez un certain nombre, que les attaques aussi injustes qu'infâmes dont il est l'objet dans une certaine presse, dans un certain cercle de mécontents à perpétuité, n'ont pas peu contribué à l'état de prostration qu'il combat de toutes ses forces, de toute la vigueur, affaiblie, de sa constitution.

Cela je l'écris uniquement de mon propre mouvement, sans avoir consulté personne sur la convenance ou l'opportunité de mes présentes observations. Mais si j'ai quelque raison de constater les faits et leurs causes, que je viens de relater froidement, sans passion, sans haine contre qui que ce soit, alors pourquoi ne serait-il pas juste de faire appel au public, surtout à ses représentants dans l'une et l'autre Chambre, en leur expliquant cet état de choses? Celui qui trace ces lignes à la hâte — l'heure étant solennelle—s'adresse à des hommes trop intelligents, trop humains dans le sens élevé du mot, soit qu'ils siègent à droite ou à gauche, pour qu'il lui faille leur développer longuement ce à quoi les engage en tout bien, tout honneur, la condition physique malheureusement assez grave où se trouve le premier ministre.

Ainsi donc, pas de récriminations inutiles, inconvenantes, déplacées.

Pas de ces personnalités choquantes que quelques journaux, justement décriés, isolés, lancent quotidiennement à M. Chapleau.

Bref, pas d'insultes ni d'injures.

Elles font d'ailleurs, inévitablement plus de mal à ceux qui les jettent à un haut personnage qu'elles ne peuvent nuire à celui-ci.

Et que tous, suivant l'exemple honorable donné par M. Joly dès la semaine dernière, témoignent à M. Chapleau par la loyauté de leur conduite, la dignité de leurs procédés à son égard dans toute cette discussion qui va durer longtemps, les regrets que doit leur inspirer sa maladie et l'espoir de la voir finir heureusement, à très bref délai.

28 mars.

J'ai le plaisir de confesser que je n'avais pas assez présumé des énergies étonnantes de M. Chapleau quand j'exprimais, dans ma lettre d'hier, le doute qu'il pourrait faire son grand discours sur la question du chemin de fer, sans être trahi par ses forces.

Mais sa puissance de volonté a dominé sa faiblesse physique, résultat inévitable de la maladie. Et sans effort apparent, son merveilleux talent oratoire s'est élevé à la hauteur de la circonstance décisive où nous sommes enfin parvenus. Trois heures durant, il a tenu la Chambre suspendue à ses lèvres et le public des tribunes dans le silence respectueux d'une admiration qui aurait éclaté plusieurs fois en applaudissements, n'eût été le lieu.

J'ai souvent entendu M. Chapleau. Jamais je ne l'ai vu électriser à ce point son auditoire. Et quoiqu'il soit loin encore d'avoir fini, je puis dire que déjà les quelques dissentiments dont on s'inquiétait, ont cessé d'exister dans les rangs de la droite. Tant est forte, tant est

entraînant l'éloquence surtout au service d'une bonne cause !

Quand il s'est écrié, dans un appel pathétique à ses adversaires ou plutôt à ses détracteurs d'aujourd'hui, que le temps serait sa vengeance, qu'au concert de malédictions qu'ils hurlent actuellement à ses oreilles, succèdera bientôt un concert d'approbation et de bénédictions par toute la province, on aurait dit la voix d'un prophète, résonnant non certes dans un désert, mais au milieu d'une assemblée qui, par ses marques d'assentiment, semblait voir dans une rapide vue d'avenir, l'accomplissement de la prophétie.

Si la parole de M. Chapleau a été presque tout le temps d'un éclat incomparable, le brillant n'a rien ôté au solide. Et son exposé des origines, de l'histoire entière de cette politique nationale des chemins de fer, à partir de 1852 jusqu'à ce jour, a dû frapper tout le monde par l'ampleur de la conception, la largeur des vues aussi bien que par la surprenante vivacité du style et la vigueur tout à fait supérieure de l'argumentation. Quiconque a suivi attentivement cet exposé—et l'attention générale n'a pas été distraite un instant—ne peut faire autrement que de s'avouer ceci :

Le parti conservateur, les chefs de ce parti n'ont pas été seulement les initiateurs, la cheville ouvrière de tous les progrès matériels dans le pays ; mais sur eux seuls le pays peut compter encore pour la continuation indéfinie de ces progrès.

Et M. Chapleau, en évoquant tous ces grands souvenirs, en rappelant cette série d'œuvres prodigieuses, cette succession ininterrompue d'entreprises patriotiques qui,

toutes, paraissaient d'abord hasardées, téméraires aux gens de courte vue, aurait bien pu s'appliquer, s'il l'eût voulu, le mot du poète : *Quorum pars magna fui*. Car rien n'a été épargné, rien n'a été négligé par lui depuis le commencement de sa carrière publique, pour promouvoir, accélérer, faire réussir ce mouvement qui emporte la patrie vers de glorieuses et prospères destinées.

* * *

Je n'ai guère le temps et encore moins l'espace nécessaires pour passer en revue ce qu'a dit M. Chapleau pendant trois heures d'horloge, admirablement employées. Pour aujourd'hui, contentons-nous d'indiquer deux ou trois points parmi les plus saillants.

Les journaux et les gens d'opposition tempêtent contre la vente du chemin de fer du Nord "en deux tronçons," et répètent à satiété qu'il aurait dû être vendu dans son entité au syndicat du Pacifique, par exemple. Mais ce syndicat n'a jamais offert, au maximum, que \$8,750,000 payables en cinquante ans, à 4 pour cent seulement d'intérêt. Or, cela ne donnerait qu'un intérêt annuel de \$320,000, c'est-à-dire \$60,000 de moins par année que la transaction qui nous apporte une somme nette, claire et liquide, de \$7,600,000 avec intérêt de cinq pour cent. Et avec les intérêts composés que chargent toujours les agents financiers de Londres, ces \$60,000 de moins représenteraient pour le Trésor provincial la perte énorme de \$12,560,000 au bout d'un demi-siècle, terme d'échéance du prix proposé par la compagnie du Pacifique pour l'achat du Q., M., O. & O. Ce calcul est inattaquable et ne sera pas attaqué ;

car—M. Chapleau l'a finement observé—les tables arithmétiques sont rigoureuses comme le destin.

Voilà donc réduits à *quia* les braillards qui se lamentent et ne peuvent être consolés de ce que les entrepreneurs du Pacifique ne sont pas les maîtres absolus de notre belle voie ferrée. Le *Canadien* prétendait, dans sa suffisance ou plutôt dans son extrême mauvaise foi, que le gouvernement de Québec aurait pu obtenir une dizaine de millions du Pacifique pour notre railroute : on voit la sottise de sa prétention.

La même feuille ou plutôt son rédacteur, l'inévitable Tarte, a poussé l'odieux jusqu'à attaquer dans la personne de M. King, l'intégrité personnelle de M. Chapleau avant et pendant sa maladie, à propos des \$300,000 devant être payées, ou plutôt des débentures jusqu'à concurrence de \$300,000, débentures valant 10 pour cent, et qui devront être rachetées à leur valeur courante par le syndicat du Pacifique pour l'embranchement de St-Lin.

Mais depuis deux ans, M. King, le beau-père de M. Chapleau, n'a pas plus d'intérêts que le Grand-Turc dans cet embranchement de St-Lin, ayant alors vendu jusqu'au dernier sou ce qu'il avait de parts dans cette entreprise où il n'a rien gagné du reste. Bien au contraire ; il y a exposé à peu près toute sa fortune : \$40,000. Et il a été heureux de s'en tirer en perdant plusieurs années d'intérêts sur son capital.

Or, ces faits étaient à la connaissance du calomniateur Tarte quand il publiait en gros caractères des invectives sur le sujet, à l'adresse de M. Chapleau.

Maintenant, quelques déclarations très importantes du premier ministre :

Un projet de loi sera soumis après celui qui est actuellement l'objet des délibérations de la Chambre, statuant que le produit des deux ventes devra être appliqué en entier au paiement des emprunts contractés l'un à New-York, les autres à Londres, par l'administration provinciale, pour notre voie ferrée.

Le chemin de fer du Nord nous a coûté jusqu'ici, d'après un état officiel, \$12,615,000 en tout. En ajoutant à ce montant le coût du reste des travaux à exécuter, on arrive au total de \$13,000,000.

Les sessions régulières recommenceront à l'automne, pour ensuite s'ouvrir et se tenir à cette même saison de l'année comme autrefois, avant le coup d'Etat qui a dérangé, bouleversé tant de choses, et fait rétrograder la province de plusieurs années, dans sa marche vers le progrès.

Dans son fameux discours au *Mechanics' Hall*, M. Joly se déclarait prêt à former une coalition avec M. Chapleau pour la vente du chemin de fer à \$8,000,000 ; sauf à se séparer et faire de nouveau ménage à part, une fois la mesure votée par le parlement. Mais Israël l'enchanteur a magnétisé M. Joly et lui a fait oublier sa promesse si bien qu'au lieu de se coaliser ou s'allier avec M. Chapleau, le chef de la gauche a conclu alliance avec les tarteux contre M. Chapleau.

Encore une preuve de cette prodigieuse consistance politique et de cette habileté souveraine que M. Joly sait mettre en tout et partout.

* * *

M. Tarte l'irrépressible, qui a tous les cynismes, a eu celui d'assister, bien en vue, à la séance d'hier soir.

Mais il n'a pas tardé sans doute à regretter cette échafourée pire que celle de St-Roch.

Car il est devenu invisible à l'œil nu aussitôt après le juste supplice que lui a infligé M. Chapleau sans le nommer comme de raison, ni nommer son piètre journal. Les cris de *honte ! honte !* se sont élevés terribles, vengeurs, du sein de la députation quand M. Chapleau stigmatisa les accusations plus infâmes encore qu'infamantes portées contre la plus forte partie des membres des deux Chambres par M. Tarte. M. Chapleau tenant M. Tarte, lui reprochant ses vilenies, son ingratitude envers ses bienfaiteurs, toute sa conduite cauteleuse, hypocrite, traîtresse pendant des années, l'accablant de sarcasmes qui, tous et chacun, frappaient en pleine poitrine, faisant jaillir à flot des profondeurs de cette méchante nature la turpitude et les scandales longtemps voilés, M. Chapleau fustigeant le traître sur la roue de l'opprobre public, le promenant sur la claie d'ignominie que M. Tarte a dressée pour tant d'autres, M. Chapleau, dis-je, nous a paru le grand exécuter de la justice du peuple, déjà inexorable pour les iniquités d'Israël et de ses pareils.

Le stigmate dont il l'a marqué au front a été accueilli par les applaudissements.

Tandis que les tribunes frémissant au souffle d'indignation qui faisait vibrer les paroles du puissant orateur, se retenaient d'applaudir pour ne pas violer le respect dû à la Chambre, M. Tarte, la figure blafarde, l'air plus lugubre que d'habitude, essayait de rire... des rieurs qui étaient le public... y compris une partie assez nombreuse de la population de St-Roch.

Impudence nouvelle qui lui vaudra une nouvelle explosion du mépris des honnêtes gens. Ce monsieur s'est fait un front qui ne sait pas rougir, mais il sait à présent que l'effronterie n'est pas précisément ce qu'il faut pour s'affirmer en homme, pour poser en politique de haute volée. A quelques-uns ça réussit pendant un temps. Mais que ces succès se paient cher ! Et que le réveil est chargé d'épouvante !

* * *

M. L. G. Desjardins, ne voulant plus se commettre avec M. Tarte, dont les articles lui ont causé un si grand tort pendant son élection à Montmorency, a envoyé hier sa démission au *Canadien*. Le journal perd en M. Desjardins son seul rédacteur sérieux.

Il va sans dire que M. Desjardins est demeuré complètement étranger à la croisade insensée du moderne Israël. Ce sont ses dissentiments avec M. Tarte sur ce sujet, qui l'ont engagé à se retirer.

Avec tous ses meilleurs amis, je le félicite de cette démarche dictée par un sentiment d'indépendance honorable et par le devoir que lui imposaient les circonstances. S'il sacrifie une position qui pouvait être enviable autrefois, il gagne dans l'estime publique, dans la considération des gens éclairés, infiniment plus qu'il ne perd sous le rapport pécuniaire.

* * *

L'assemblée convoquée aux Trois-Rivières par les libéraux et certains conservateurs trop vifs dans l'expression de leur opinion du moment, a été un fiasco superbe pour M. Joly et M. Tarte devenus compa-

gnons de voyage et d'infortune. M. Dumoulin l'a présidée en sa qualité de maire de la ville, mais avec l'entente expresse qu'il ne serait adopté aucune résolution défavorable à la vente du chemin de fer. Les choses se sont passées dans le calme, et se sont terminées sans résultat.

M. Dumoulin garde toute sa liberté d'action et l'indépendance de son mandat. Quant à M. Joly, il garde... la veste trop large qu'il a remportée le 2 décembre; et quant à M. Tarte, il garde... son isolement où personne n'ira le troubler.

* * *

Voici maintenant que l'*Electeur* publie les insanités quotidiennes, sous forme d'articles, du *Canadien*, sans lui donner le moindre crédit. Ça se conçoit. Pourquoi, en effet, distinguer entre ces deux journaux quand le public ne distingue plus, les confondant tous deux dans la même indifférence ou plutôt le même mépris?

29 mars.

Hier, 47 voix contre 14 ont fait justice de ce soi-disant scandale des \$75,000 si mal improvisé par Israël le hâbleur. Ça été le premier vote de la session. Il a été donné sur la déclaration et la motion de M. Stephens aux fins de faire nommer par la Chambre un comité d'enquête pour scruter cette affaire qui, dans tous les cas, n'a eu aucune suite et n'est jamais sortie du domaine des conjectures, comme je l'ai montré dans des *Lettres* antérieures. En cette circonstance, M. Stephens a agi contre tous les précédents parlementaires, ainsi que le procureur-général, M. Loranger, le lui a fait voir d'une façon péremptoire.

M. Stephens, qui n'avait évidemment consulté aucun de ses collègues de la gauche, a voulu s'illustrer par un coup d'éclat, et le résultat pour lui a été un *four*, un fiasco des mieux conditionnés. Il a fait la première grande faute de tactique qu'on ait à mettre au débit de l'opposition pour le présent parlement. Mais on peut compter en toute certitude que ce ne sera pas la dernière.

Vainement M. Joly s'est enfin avisé de prévenir le coup : à l'instar des célèbres carabiniers d'une opérette d'Offenbach, il est venu trop tard, et n'a pu détourner la foudre qui allait frapper son infiniment petit bataillon. De son côté, M. Stephens a confessé son inexpérience, mais trop tardivement pour que la confession pût avoir quelque mérite, ou dût être bien sincère. Il a prétendu poser en gardien de l'honneur des employés du gouvernement, comme si le fait d'être appelé le *watch dog*, le chien de garde de notre conseil municipal, ne suffisait pas à la gloire d'un homme . . . de sa valeur. Mais certainement il n'avait pas plus le droit de traduire ainsi M. Sénécals à la barre ou de le faire mettre en accusation par la Chambre que s'il se fût agi de l'empereur de Chine, ou bien de son intime ami l'échevin Gilman.

M. Sénécals est responsable de ses actes administratifs au département dont relèvent ses fonctions. Et quant à ses actes de la vie privée, il en est responsable à une autorité plus haute que celle d'un gouvernement ou d'une législature.

Mais qu'importent ces principes à M. Stephens ou à ses congénères politiques ? L'essentiel pour eux est de

déplacer le terrain du débat actuellement engagé sur la question du chemin de fer, de l'abaisser à leur taille, de le rétrécir pour l'adapter à l'étroitesse et à la mesquinerie de leurs vues.

L'essentiel pour eux est de discuter suivant leur coutume, d'après toutes leurs règles routinières, M. Sénécal, ce qu'il a fait ou a pu faire, et surtout ce qu'il n'a pas fait, mais ce dont ils feignent de le croire capable. A leurs yeux, M. Sénécal est coupable de tout parce que . . . Parce qu'ils n'ont jamais rien pu prouver contre lui, malgré tous les procès qu'ils lui ont fait subir et dans la Chambre et devant les tribunaux. Le Méphistophélès de Goëthe, les maudits du Dante ou le Satan de Milton n'étaient que des enfants, des conceptions puériles auprès de cette personnalité terrible, effrayante de corruption et d'audace, qu'ils prêtent *libéralement* à M. Sénécal. A M. Sénécal dont ils recherchaient autrefois l'amitié, et qui s'est séparé d'eux pour se mettre en plus respectable compagnie.

Quoi qu'il en soit, la machine infernale à laquelle M. Stephens a mis la mèche ; cet engin électoral vieux de plusieurs années et quelque peu rajeuni, renouvelé pour servir à nouveau pendant la session ; cette boîte de dynamite préparée d'abord par M. Tarte, un alchimiste manqué, mais un charlatan réussi, a fait explosion dans les mains du député de Montréal-centre sans tuer personne, a sassinant seulement les prétentions de l'auteur à passer pour un fort en tactique parlementaire et en droit constitutionnel ou autre.

Mis en demeure de déclarer ce qu'il savait de la pré-

tendue proposition-Sénécal au syndicat Allan-Rivard relativement aux \$75,000, M. Beaubien a solennellement affirmé ceci :

“ Il n'est pas à ma connaissance qu'une pareille demande ait été faite. ”

M. Loranger, au nom et avec l'autorisation de M. Rivard, a dit formellement la même chose.

Il a ajouté, avec une grande force d'éloquence, que ni le ministère ni aucun de ses membres n'avaient jamais eu la moindre notion de cette demande d'une commission de \$75,000 ou d'aucune autre somme ; et que si la gauche voulait accuser à ce propos directement quelqu'un des ministres, toutes les enquêtes du monde seraient accordées aux accusateurs.

Quant à cette demande en elle-même, je l'ai déjà discutée au mérite. Inutile donc d'y revenir à présent que c'est une chose du passé et qu'elle est allée rejoindre les autres crimes portés au calendrier de M. Sénécal par ses ennemis.

M. Stephens a, délibérément, après mûre réflexion, émis le principe, que dans l'opposition "on n'avait pas besoin et qu'on ne voulait pas de M. Tarte. Il nous a même invités à le reprendre dans nos rangs, invitation qui en vaut tant d'autres adressées par des grecs ou simplement par des gens malintentionnés.

Mais alors, pourquoi donc M. Stephens a-t-il commis l'inconséquence et la lâcheté d'aller avec M. Tarte aboyer aux électeurs de St-Roch ?

M. Joly, lui, garde M. Tarte : il est si accoutumé de compter des adversaires secrets et des conspirateurs parmi ses amis !

M. Irvine et le Dr Cameron, député de Huntingdon, n'ont pas répliqué avec moins d'énergie que M. Stephens toute accointance avec le menteur notoire du *Canadien*.

" Nous ne sommes qu'une garde de caporal," *a corporal's guard*, s'écriait M. Stephens au cours du débat. Or, quand on est si faible et d'ailleurs si exposé, on ne provoque pas sottement l'ennemi dans ses retranchements.

Dans ce combat d'avant-garde, dans cette escarmouche si mal engagée et qui cachait une embuscade, un guet-apens infâme, M. Gagnon a été sublime d'impudence. La chose, du reste, lui arrive si souvent, depuis l'ouverture de la session, que ça ne vaut plus la peine d'être signalé, et encore moins d'être dénoncé.

* * *

Pas n'était besoin de tact, il suffisait du bon sens le plus élémentaire et de la plus simple décence pour engager Israël à s'abstenir de tout commentaire public sur la lettre de résignation de M. L. G. Desjardins. Mais le tyranneau du *Canadien* a trop l'habitude de vouloir régenter tout le monde pour avoir laissé partir M. Desjardins en ami, en confrère, comme tout gentilhomme, comme tout honnête homme l'aurait fait. Au contraire, il l'insulte, ou plutôt il l'injurie en des termes qui n'ont jamais été employés dans la presse du pays envers le dernier des journalistes ou des *reporters*. Et cependant, M. Desjardins est député. Par le talent aussi bien que par la position et le caractère, il est à tous égards le supérieur du méprisable aboyeur qu'il a eu trop longtemps l'humiliation d'avoir pour collègue.

Mais au nom du public intelligent et qui se respecte, je le dis à l'honorable représentant de Montmorency, un de nos bons écrivains :

“ Les injures du nommé Tarte vous honorent, et sont plus que réparer les soupçons mal fondés qu'a fait naître parfois dans certains esprits votre association non complètement spontanée avec cet opprobre du journalisme franco-canadien. ”

Le reptile du *Canadien* pousse même l'impudence jusqu'à parler d'expulsion. Espérons qu'il n'est pas loin le temps où les propriétaires du journal seront en mesure d'éconduire le sire Tarte avec tous les honneurs dus à son insuffisance et à ses odieuses perfidies.

* * *

Ce monsieur ne répond rien à l'articulation de faits infamants produite lundi soir contre lui par le premier ministre. M. Tarte commencerait-il à voir clair dans les ténèbres de son âme ?

Mais d'avance on peut se tenir certain que la mercenaire ne lui profitera pas. De pareilles natures ne s'amendent jamais : elles n'ont à cet égard pas d'autre embarras que celui de choisir dans le lot que le génie du malheur leur a départi.

* * *

C'est pénible ; mais le devoir avant tout lorsqu'il s'agit de rétablir la vérité. Est-ce parce que M. Tarte l'aime tant, cette vérité, qu'il la viole sans cesse et depuis si longtemps ? Dans tous les cas, force m'est d'insulger un nouveau démenti à cet homme qui en reçoit une

foule de tous côtés, particulièrement depuis trois ou quatre semaines. Donc il ment, et de science absolument certaine, quand il insinue dans sa feuille, quand il fait dire dans l'*Éclaireur* que par lui M. Desjardins a été *chassé*—le mot y est en toutes lettres—du *Canadien*, qu'il rédigeait depuis sept ans. M. Desjardins a résigné, il n'a pas été remercié des bons et très-importants services par lui rendus au *Canadien* dans le long espace de sept années.

M. Tarte ment encore, et non moins sciemment, en faisant entendre que M. Desjardins votera avec le gouvernement sur la question du chemin de fer, en considération d'une place accordée ou devant être donnée à un sien parent dans la capitale fédérale. Cette histoire n'a aucune espèce de fondement ; et je défie M. Tarte ou ses scribes de prouver le contraire.

29 mars.

J'aborde tout de face ou de front, et je méprise les détours.

Je ne suis pas un ami, je ne suis guère qu'une connaissance, bien indifférente, de M. Sénécal à qui je suis demeuré toujours complètement étranger, soit comme membre de la presse ou comme homme privé. Je n'ai pas souvenir qu'il soit entré une seule fois dans nos bureaux à Montreal. Je ne lui ai jamais rien demandé, pas même un permis de circuler gratuitement sur le célèbre Q., M., O. & O. où je paie mon passage tout comme le premier venu. Que le lecteur me pardonne d'entrer dans ces détails qui peuvent lui sembler insignifiants, mais qui ont bien leur importance pour ce qu'il me reste à dire.

Le genre nouveau de ces *Lettres* me permet d'adopter une manière et des procédés d'écrivain qui seraient peut-être singuliers dans un grand article de journal. Je tiens à mettre le public pour ainsi dire intimement au fait des choses et des hommes de notre monde politique. Or, si j'en juge par la vogue dont jouissent ces correspondances n'ayant d'autre objet qu'un sentiment désintéressé de patriotisme, jusqu'à présent j'ai réussi dans ma tâche. Et je le constate non par un retour d'amour-propre—ma personnalité n'étant nullement en cause—mais pour la satisfaction patriotique que j'éprouve à voir mes efforts appréciés favorablement par les esprits les plus solides, les plus éclairés. Ce qui démontre qu'à accomplir sans reproche et sans peur simplement son devoir, on y gagne non-seulement l'approbation de sa conscience, mais encore celle de l'opinion, des honnêtes gens. Et l'on sait que bien des écrivains, voire des journalistes ne sont pas dans ce cas. Aussi leurs succès ne sont que passagers, et ils descendent tôt ou tard à la bassesse de leur misérable niveau, témoin le sire Israël.

Mais revenons à M. Sénécals. Vu les considérations développées ci-dessus, je puis en parler à mon aise, en toute liberté, sans faveur ni prévention, sans parti pris. Et j'ajoute qu'avec mon habitude, contractée de longue date, d'observer froidement tout ce qui mérite à un titre quelconque l'attention de l'observateur, je le connais assez bien pour que mon jugement sur lui ne soit pas contredit par ceux qui ont été dans son intimité, par ceux qui l'ont le plus pratiqué, sans excepter M. Tarte.

Eh bien ! mon opinion est que M. Sénécals est un

homme d'affaires du premier ordre, mais destiné aux grandes affaires seulement, les autres ne lui ayant pas réussi, attendu qu'il en embrassait et en menait de front bien trop à la fois. M. Laurier, dans son fameux et à tous les points de vue très-faux, très-malhonnette article intitulé : " La caverne des quarante voleurs, " n'a ni su ni voulu s'expliquer M. Sénécal. Il désirait frapper par vengeance un grand coup.... dans le vide, dans la " blague ; " et il s'en est fait donner sur les doigts. Au reste, il y a si peu de nos *politiciens*, à tous les degrés de l'échelle, qui ne se laissent pas complètement dominer, posséder par la passion politique la plus aveugle, qu'il n'est point étonnant que M. Laurier—orateur assez vibrant, mais bien pauvre penseur—ait erré ou plutôt se soit volontairement trompé sur le compte de M. Sénécal.

Si M. Laurier était accoutumé à observer et réfléchir avant de parler ou d'écrire, il n'aurait pas osé se montrer si cynique, si menteur, si absolument ridicule pour qui prétend poser en homme d'Etat—qu'il l'a été dans sa charge à fracas contre M. Sénécal. Il avait entrepris contre lui une guerre de sauvage. Aussi a-t-il relégué à l'écart les us et coutumes, les lumières et l'expérience du monde civilisé, des gens réfléchis et instruits, pour être plus brutal, mais surtout d'une injustice suprême envers M. Sénécal, stupidement jugé dans son passé comme dans son présent et dans son avenir.

M. Laurier n'a pas été condamné aux assises criminelles. Mais le verdict aurait été tout autre si, au lieu de douze jurés inexpérimentés pris dans un milieu d'ignorance et conséquemment de préjugés plus ou moins

absurdes contre un particulier dont on a dit tant de mal en cachant soigneusement le bien, il avait comparu devant de véritables juges, que leur savoir et leur esprit d'observation empêchent de partager les jugements téméraires de la foule. L'hon. juge Monk s'est bien gardé de tomber dans cet écart. Sa conduite dans l'instruction du procès et particulièrement son résumé à la fin des plaidoiries, ont été aussi sottement que sévèrement critiqués par la presse libérale aux mains de plumitifs qui sont malheureusement d'une partialité ignorante, partialité stupide à laquelle seule leur présomptueuse suffisance pourrait être comparée.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que M. Sénécal est loyal, franc, travailleur, qu'il a le cœur sur la main et que sa main est toujours ouverte. La générosité en quelque sorte audacieuse de son caractère est proverbiale non moins que son énergie. Si, maintenant, il ne laisse pas passer les insultes sans traduire en cour de justice les insulteurs doublés de calomniateurs—et l'on comprend pourquoi, sans qu'il faille l'expliquer—les simples injures lui passent sous les pieds, et j'ai entendu dire qu'il était prêt constamment à obliger même ses adversaires.

Or, cela étant donné, avec une nature aussi obligeante et une compétence aussi bien établie en fait d'affaires de chemins de fer, on est amené tout naturellement à conclure que si M. Sénécal est jamais en état de diriger comme il lui plaira la section de Montréal à Québec, il est sûr qu'il favorisera tout autant pour le moins les intérêts des commerçants et des paroisses placées dans

le voisinage de la ligne, que les intérêts de la compagnie dont il sera, je présume, le gérant.

En effet, dans son esprit, ces intérêts ne doivent pas être nécessairement en conflit. Ils doivent au contraire se prêter une aide mutuelle, des services réciproques pour prospérer de concert, ensemble, les uns par les autres.

Qu'on applique ce raisonnement spéculatif à la pratique, au besoin qu'aura M. Sénécals de développer davantage le trafic, par conséquent de lui offrir des taux favorables de voiturage pour faire virtuellement fructifier le capital engagé dans l'entreprise : et l'on admettra que ces déductions sont logiques, deviendront un fait accompli.

Au surplus, on sait que M. Sénécals aime et tient à donner au public toutes les commodités, tous les accommodements compatibles avec l'efficacité du service.

D'ailleurs, en supposant que les prix du fret seraient portés à un chiffre trop élevé, il en résulterait nécessairement concurrence par terre aussi bien que par eau. Car il est important de ne pas perdre de vue que, outre le Grand-Tronc, le *Great Eastern* ou *Grand Oriental* ira prochainement de Montréal à Lévis. Un quart en est déjà construit et actuellement exploité. Quant à la voie fluviale, les actionnaires de la compagnie du Richelieu ne sont pas tous—tant s'en faut—intéressés dans le syndicat provincial ; et celui-ci peut à un moment, dans une occasion donnée, se voir enlever le contrôle de cette compagnie ; en sorte qu'il est parfaitement dans l'ordre des choses possibles qu'elle entrerait en compétition avec le syndicat si ce dernier adoptait

la politique, mauvaise sous tous les rapports, de charger des taux exorbitants pour le transport des voyageurs ou des marchandises. Puis, il y a bien d'autres compagnies de navigation qui pourraient en faire autant et plus.

Enfin, dans les conditions présentes, un fait par malheur trop certain est que cette section-est ne paie pas. Au contraire, le gouvernement y perd de l'argent tous les ans. Il y a encore déficit énorme dans le service des intérêts et du fonds d'amortissement sur le montant des emprunts contractés pour la construction et la mise en opération de cette partie du Q., M., O. & O., malgré que la surintendance de M. Sénécal en ait triplé la valeur et soit parvenue à en augmenter les recettes dans une proportion surprenante, vu que cette gestion date de deux ans seulement.

Pour faire disparaître cet écart entre le revenu et la dépense occasionnée tant par l'exploitation de la section-est que par le paiement des intérêts sur les titres d'emprunt, le gouvernement serait donc obligé d'opérer un relèvement général des tarifs s'il gardait le chemin. Et cela à courte échéance, l'an prochain au plus tard ; —à moins qu'il ne se résignât à imposer la taxe directe ; ce qui serait une abomination pour le peuple, comme il n'est pas permis d'en douter, quoi qu'en dise M. Stephens.

Car aujourd'hui, ce chemin est administré aussi économiquement qu'il est possible à aucun gouvernement de le faire. Les libéraux pourraient bien promettre de nouvelles économies ; mais depuis surtout leur passage au pouvoir, on est définitivement fixé sur le néant de ces promesses illusoires d'économie.

De toute cette argumentation qu'on n'attaquera pas, il ressort qu'à tous égards, le gouvernement est non-seulement justifiable, mais digne d'être loyalement, d'être activement appuyé par la législature quand il propose la vente de la section-est à un syndicat présentant toutes les garanties désirables, ayant à son service un homme de la valeur, de l'expérience et de l'activité incroyable de M. Sénécal.

N'est-ce pas à M. Sénécal que la province, que Québec et Lévis doivent la traverse qui va se faire en face de ces deux villes? Le gouvernement fédéral était d'avis que cette traverse par bateaux transportant d'une rive à l'autre des trains entiers en toute saison, en tout temps, n'était pas praticable. Il a exigé la preuve qu'elle était réalisable; et M. Sénécal s'est offert à assurer l'entreprise à ses risques et périls en prouvant aux autorités que rien n'était plus facile à exécuter, avec les progrès de la science depuis quelques années.

Et la conséquence a été qu'on aura l'embranchement de St-Charles par surcroît, exclusivement aux dépens du trésor d'Ottawa.

Sont-ce là des services de nul prix?

30 mars.

M. Joly a mis hier au service de la Chambre « les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. » Mais malgré toute sa bonne volonté, il n'a pas réussi à embrouiller la question du chemin de fer.

Elle est aussi claire après son discours décousu, plein de digressions ou inutiles, ou oiseuses, ou nuisibles à sa

cause, qu'elle l'ait après l'admirable exposé qu'a fait M. Chapleau de cette question.

M. Joly a commencé par dire qu'il lui était impossible de suivre le premier ministre dans sa discussion du sujet qui absorbe toute l'attention de la législature et du public. On s'en doutait bien d'avance, mais maintenant *habemus confitentem reum*.

Quelques observations avant d'entrer dans le mérite ou plutôt le démerite de l'élucubration fort indigeste qu'il a fallu subir pendant près de quatre heures. D'abord, j'appelle les sollicitudes des puristes et notamment de ceux qui s'escriment dans la *Patrie*, sur le fait que leur chef parle extrêmement mal le français, que, pourtant, il est censé avoir été apprendre à Paris. Jamais pareil le série, semblable *scie* d'anglicismes n'est venue écorcher nos oreilles.

M. Joly paraît être un gentilhomme français s'exprimant à l'anglaise. dans sa langue maternelle.

A la *Patrie*, une coutume est passée à l'état de routine : celle de tourner en ridicule M. Chapleau au point de vue de la pureté grammaticale de la diction. A cet égard, nos éplucheurs de mots, nos écoliers en grammaire sont injustes envers M. Chapleau comme sous les autres rapports. Et ils sont d'autant plus injustes que jamais, au grand jamais, ils n'ont adressé le plus léger reproche, la moindre critique de ce genre à M. Jo'y, dont l'incorrection de langage n'a d'égale que l'incohérence des idées et l'inconséquence des opinions.

Que dire, par exemple, de cette phrase textuellement empruntée à l'improvisation, longuement élaborée, de M. Joly :

“ Je n'ai pu m'empêcher de *sympathiser* avec le premier ministre quand il s'est mis à défendre une aussi mauvaise cause.”

Et il n'était encore qu'à l'exorde !

Il est vrai que M. Joly est habitué à défendre de si mauvaises causes que, naturellement, il doit éprouver de la *sympathie* pour ceux qu'il soupçonne—serait-ce bien à tort—d'avoir à soutenir une cause analogue. Mais dans la circonstance présente, il peut et il doit réserver tout ce trésor peu enviable de sympathies pour ses amis et spécialement pour lui-même.

Car jusqu'ici M. Joly n'a jamais eu cause plus mauvaise à plaider que celle dans laquelle il s'aventure avec son parti pris et son insouciance ordinaires.

Voilà un homme, un chef d'opposition qui s'accorde parfaitement sur le principe avec le gouvernement ; voilà un homme qui proclame, non moins fortement que M. Chapleau, le besoin, la nécessité de vendre le Q., M., O. et O., à cause des embarras et des difficultés inextricables qu'apporte à l'Etat l'administration de ce chemin de fer, à cause de la modicité du revenu qu'il donne et de l'énormité des dépenses qu'il entraîne ; à cause des abus qu'engendre le patronage et de la corruption administrative que tendent à propager ces abus inhérents, du reste, au système d'exploitation de voies ferrées par l'Etat. Voilà un homme qui aurait affirmé notre ligne provinciale à un taux de loyer ridiculement bas s'il avait eu une ou deux voix de majorité dans une Chambre élue sous son contrôle. Voilà un homme qui, au pouvoir, aurait vendu avec empressement cette ligne pour s'en débarrasser, pour en alléger nos finances si

e le eût trouvé des acquéreurs à des conditions infiniment moins avantageuses à tous égards que celles qu'il s'agit de ratifier maintenant.

Et c'est cet homme que la rigueur inexorable de son rôle actuel engage à combattre sur cette question une politique qu'il a d'avance accueillie avec une faveur extrême au mois de novembre 1881, aux applaudissements de l'élite de ses fidèles ; une politique qu'il sait être ce qu'il y a de mieux pour l'avancement matériel de la province ; une politique qu'il serait heureux et fier de soumettre à l'approbation de ses "partisans" s'il avait la gouverne des affaires ; une politique enfin qu'il approuve encore hautement en principe, se rabattant, dans sa mauvaise foi, dans son stupide esprit de parti, dans le danger de sa fausse position, sur des détails d'une importance secondaire pour dire à M. Chapleau, pour dire au cabinet et à ses appuis :

" Au fond, vous avez raison, et j'ai tort ; mais je ne suis plus avec vous dans la forme, dans la forme que vous avez donnée au double contrat de vente—sujet à la ratification des Chambres."

Mais vraiment, s'il a du bon sens—et il en a à ses heures lorsqu'il ne se laisse pas égarer par la passion politique,—M. Joly ne peut être sérieux en prenant une telle attitude.

Cette attitude est par trop inconséquente, par trop contradictoire avec ses actes passés, avec ses paroles de l'heure présente, pour que, à la gauche, aucun député de bonne foi, songe un instant à suivre un chef qui se fourvoie d'une manière aussi peu raisonnable.

Et puis, comment M. Joly, d'accord avec le gouver-

nement sur le principe de la vente, peut-il s'allier logiquement, se coaliser sincèrement avec le Dr Ross et le Dr DeBoucherville, par exemple, qui ne veulent entendre parler ni de louage ni de vente ?

Je comprends les reproches que M. Joly a déclaré lui avoir été faits sur cette coalition par beaucoup de ses amis. Car cette coalition, de quelque côté qu'on l'envisage, est, de sa part, une anomalie, une absurdité, une folle équipée, sans tenir compte du caractère immoral qu'elle revêt, vu certaines considérations sur lesquelles pas n'est besoin de revenir en ce moment.

D'ailleurs, le discours de M. Joly,—vague, incohérent, fourmillant de non-sens, de contresens, d'arguties réfutées ou détruites un moment après par des arguments différents ou contraires—ce discours où il y a de tout, excepté de la logique, de la suite, un enchaînement quelconque d'idées ou de faits, excepté une conviction ferme ou même une conviction quelconque ; ce discours est l'image fidèle, la reproduction exacte de la conduite étrange ou absurde tenue par son auteur depuis que la question du chemin de fer est ouverte, surtout depuis l'ouverture de la session.

Tâchons de nous élever, s'écriait-il de temps en temps ; et il baissait toujours . . . entraîné par le poids écrasant de ses contradictions et par l'absurdité de la position qu'il a cru devoir adopter, dans son esprit volage gâté par son terrible esprit de parti.

M. Joly ne serait rien s'il n'était candide et parfois sincère. Aussi, que de gens auraient été tentés d'applaudir à sa candeur quand, se tournant vers M. Chapleau, il dit plaintivement :

• « Je trouve mon chemin entravé par une foule de difficultés
posées par le premier ministre »

Mais qu'est-ce, et que devient M. Joly si, à cet amas
inextricable de difficultés que M. Chapleau a entassé sur
la voie du chef de la gauche en rappelant seulement dans
leur logique et leur vérité les faits—grands ou petits—qui
composent l'histoire du Q., M., O. et O., on ajoute les
embarras insurmontables que M. Joly lui-même s'est
créés comme à plaisir sur cette question ?

Ces embarras, je n'en ai signalé que quelques-uns ; ce
serait à n'en plus finir, si je me mettais en frais de les
énumérer en détail avec la leçon qu'ils comportent tous
et chacun.

Mais en voici un qu'il est bon de mentionner en
passant. Après s'être constamment opposé, avec plus
d'obstination que de sens, à tout projet de coalition, M.
Joly chante à présent la palinodie et se pose en amateur
d' « une coalition d'hommes honnêtes et indépendants. »
Ce serait donc, dans l'imagination virginale de M. Joly,
le parti des honnêtes gens, parti dont s'autorise tout le
monde pour jeter la pierre aux adversaires ; parti qu'en
aucun pays on n'a jamais réussi à former parce que tous
s'en réclament, et que, d'un autre côté, il n'y a que des
mécontents qui prétendent le constituer, le diriger pour
le faire servir, naturellement, à leurs vengeances, à des
fins purement personnelles.

Mais, en bonne analyse, que sont ces « hommes hon-
nêtes et indépendants » auxquels M. Joly serait prêt à
confier les rênes du pouvoir, avec tout le désintéresse-
ment dont il fait ridiculement parade pour lui-même ?

Ce sont les hommes qui veulent la continuation du

présent système d'exploitation de notre chemin de fer par l'Etat : système mauvais, abusif, vicieux, anormal ; système caractérisé ainsi par M. Joly même et par tous ceux qui connaissent quelque chose en matière de chemins de fer.

Il est vrai que M. Joly a ajouté, avec son manque habituel de logique et d'esprit de suite, en parlant de M. Tarte et des siens :

“ Notre cause politique est une bonne cause qui peut sanctifier ces gent-là ”

La sanctification, on la leur souhaiterait à tous : ils en ont tant besoin ! Mais elle n'est possible que moyennant la fuite des occasions, tout au moins des occasions prochaines de pécher en eau trouble.

Et alors, raison de plus pour vendre le Q., M., O. & O., du patronage duquel ces “hommes honnêtes et indépendants,” mais pauvres pécheurs après tout, pourraient fort bien abuser. . . . à nouveau, s'ils étaient à un titre quelconque maîtres d'agir à leur guise.

Mais laissons-là les bagatelles de la porte, ou plutôt de M. Joly, pour entrer dans l'examen des véritables motifs qui l'animent en sa croisade impuissante avec l'irresponsable Israël, contre le gouvernement et sa politique.

M. Joly n'est pas Corse, mais il aime la *vendetta* ; et rien ne lui serait plus agréable que de tirer une vengeance bien corsée, de M. Chapleau et de ses collègues. Car jamais,—dût-il vivre aussi vieux que Mathusalem,—il ne leur pardonnera, à eux, les événements de l'automne de 1879, quoiqu'il ait donné, moyennant amende honorable, l'absolution à M. Ross pour la part qu'il y a

prise en sa défunte qualité de *leader* du Conseil législatif. Quant aux autres, M. Joly est inflexible... comme une borne, et inébranlable dans sa haine. Aussi est-il prêt à s'unir avec n'importe qui pour faire descendre de la sphère officielle ceux qui l'en ont si justement expulsé.

On le voit par ce rapide aperçu, par ce coup-d'œil d'ensemble donné à sa harangue : M. Joly a divagué considérablement, il s'est contredit, mêlé, embrouillé d'une façon déplorable dans la séance d'hier. Je ne me rends pas coupable d'exagération en affirmant qu'il a été d'une faiblesse sans cesse croissante, jusqu'à la fin.

A en juger par son fiasco d'hier, M. Joly semble être le digne chef du parti des éteignoirs, ou mieux des endormeurs. Il n'avait pas parlé une heure que nous étions là, combattant de toutes nos forces un ennui somnolent qui pesait comme un manteau de plomb sur les épaules, et jetait des pavots ou du chloral sur les têtes. Pour ma part, j'ai résisté jusqu'au bout, recueillant les déclarations cocasses, annotant au passage chaque point d'argumentation, annotation qui me laissait du loisir.

Toute la thèse de M. Joly est : 1^o que la vente est inopportune. Pourquoi?—On ne le saura jamais. 2^o qu'elle est faite pour un prix trop bas, et 3^o qu'elle est de mauvaise politique en ce qu'elle divise le Q., M., O. & O. en deux sections. Ces deux fameux « tronçons » dont il est malaisé aujourd'hui de parler sans rire, ou sans hausser les épaules à la vue de la duplicité odieuse de nos opposants de tout calibre !

Mais M. Joly a traité sa thèse de manière précisément à faire conclure par les auditeurs intelligents que c'est la contre-partie de cette thèse qui a du bon et du vrai.

Le discours de M. Chapleau avait produit le meilleur effet, la plus favorable impression sur les membres des deux côtés de la Chambre. Celui de M. Joly a achevé de convaincre les esprits sérieux, de l'opportunité et de l'excellence de la politique ministérielle sur cette question.

31 mars, au matin.

Revenons au discours de M. Joly. C'est le premier plat du menu libéral, la pièce de résistance qu'offre l'opposition au gouvernement sur cette question du chemin de fer. Et, à ce titre, il mérite, sinon d'être digéré, — car, décidément, le morceau est trop indigeste, — au moins d'être examiné de près, sur toutes ses faces, pour être rejeté en connaissance de cause comme un mets malsain, mal apprêté, trop épicé, digne tout au plus de l'approbation de M. Gagnon.

M. Joly a coutume de discourir avec verve ; et tous ceux qui assistaient à la séance de mercredi ont remarqué, les uns avec un sourire moqueur, les autres avec peine, qu'il était éteint, épuisé, énervé, avant même d'avoir fini son exorde.

Il est si malaisé de parler longtemps contre ses convictions, de marcher avec des alliés peut-être d'un jour, dont on répudie toutes les idées pour n'épouser en commun avec eux, qu'un vulgaire sentiment de rancune ou de vengeance, que M. Joly, malgré la souplesse ordinaire de son talent oratoire, malgré une longue préparation, et en dépit, ou plutôt à cause de sa notion approfondie de la matière en litige, n'a pu sortir un instant de cette monotonie fatigante qui a plané sur toute son *oraison*.

Sa cause était mauvaise, et il paraissait si bien le sentir que, dans son embarras, il l'a empirée encore,

soit par la légèreté de ses assertions ou par des attaques absolument intempestives et déplacées contre le cabinet à propos de choses qui, à lui, ont été reprochées avec autant de raison qu'il a mis d'injustice à en accuser les ministres actuels. Ainsi, convient-il à M. Joly de trouver trop minime le prix de \$8,000,000, à cinq pour cent d'intérêt—ce qui donne un revenu annuel de \$400,000,—quand, dans l'été de 1879, il voulait, envers et contre tous, affermer le chemin de fer du Nord, pour la bagatelle de \$200,000 par année ?

Il est vrai que cette affermage allait payer une dette de reconnaissance à ses entrepreneurs d'élections.

Aujourd'hui, M. Joly admet en pleine Chambre s'être alors trompé.

On peut être sûr qu'en moins de deux ans, il admettra, avec la même bonne foi, s'être trompé à présent ou avoir essayé de tromper lorsqu'il blâme et condamne, du bout des lèvres, la vente de la voie provinciale aux conditions souscrites par les deux syndicats.

M. Joly est un inopportuniste et, dans son impuissance à découvrir de bons arguments, il invoque pieusement des arguties comme celle qui consiste à prétendre que l'heure est mal choisie pour vendre le chemin. D'abord, ce n'est pas là une nouvelle politique, quoiqu'en dise le Dr Ross. Cette politique date de loin ; elle remonte à une époque antérieure même à la mise en opération de l'une et l'autre section. Mais il y a plus et mieux en faveur de cette politique. Il est en fait, qu'on n'aurait pas eu, qu'on n'aurait jamais eu l'embranchement de St-Charles,—qui se trouve n'être rien autre chose qu'un

raccordement du Pacifique—si la compagnie du Transcontinental canadien n'avait pas acheté la division occidentale, d'Ottawa à Montréal. Car, autrement, notre ligne aurait continué de n'avoir pour approvisionnement que le trafic local ; et les autres provinces se seraient opposées à l'avenir, ainsi qu'elles l'ont fait par le passé, à la concession du subside de \$560,000 pour cette entreprise de St-Charles, vu son caractère purement provincial. Tandis qu'en vertu des arrangements contractés de part et d'autre, le 4 mars, entre M. Chapleau et les propriétaires du Pacifique, l'embranchement de St-Charles devient une entreprise fédérale, nationale.

Cet aperçu ne répond pas moins victorieusement à la troisième et dernière objection de M. Joly, celle relative au partage du railroute, en deux tronçons. D'ailleurs, tout le monde sait fort bien maintenant que la compagnie du Pacifique ne se souciait aucunement d'acquérir cette partie de la voie entre St-Martin et Québec ; au moins elle n'offrait pas une somme satisfaisante pour cela.

Au surplus, quant à la question d'opportunité, en supposant même que dans une certaine période d'années nous serions en mesure d'obtenir davantage, nous n'en perdriions pas moins, en attendant, des centaines de mille piastres sinon des millions, si l'on met en ligne de compte l'écart entre les \$400,000, montant des intérêts annuels à percevoir sur les \$8,000,000, et les recettes actuelles ou probables du chemin de fer du Nord, sous l'opération du présent système, recettes qui n'atteindraient pas de sitôt—tout l'indique—les \$300,000 prématurément annoncées ou promises comme résultat prochain de l'exploitation de la voie.

D'un autre côté, il est évident qu'au cas où nous serions assez maladroits, assez malavisés pour ne pas profiter de l'occasion qui se présente, grâce à l'action gouvernementale, de nous relier, de relier la province au Pacifique, cette occasion ne se retrouverait plus. Le Pacifique trouverait d'autres communications.

Nul n'ignore qu'il a déjà avisé à cet égard.

Et nous resterions avec le mince commerce des localités que traverse le chemin de fer. Il nous faudrait dire un éternel adieu au commerce de l'Ouest, cet objet constant de nos aspirations, de nos efforts depuis vingt ans, et surtout depuis 1875.

Libre à M. Joly d'aimer tout autant que le Pacifique construise le chemin de fer du Saint-Laurent et de l'Atlantique, devant passer au Côteau *Landing*, pour détourner de Montréal et du Bas-Canada le transit de l'Ouest au profit de Portland, de New-York et d'autres ports américains.

Le chef de la gauche a exprimé cette opinion anti-patriotique, anti-nationale, dans son absurde harangue du 29 mars. Mais que lui fait la prospérité ou la décadence de Montréal, pourvu que Québec continue de rester en arrière et n'ait rien du Pacifique, n'ait rien du gouvernement d'Ottawa, n'ait rien de commun avec le mouvement de progrès qui s'accuse et grandit dans la région méridionale du Canada français ?

En présence de ces considérations, on voit aussi combien M. Joly déraisonnait quand il s'est avisé de dénoncer le cabinet-Chapleau comme cherchant à isoler Montréal du reste du pays en présentant d'abord la résolution relative à la section-ouest.

Attendu qu'il est impossible à M. Joly, pour les raisons que j'ai développées, de combattre, quant au mérite, la politique ministérielle sur la question à l'ordre du jour, il se rabat sur les détails et encore plus sur les hommes, sur M. Chapleau, sur ses collègues et spécialement sur M. Sénécal, qui n'est ni ministre, ni député, qui n'est qu'un simple employé supérieur de l'administration. Cela va donner le ton de la discussion du côté de la gauche, et ça juge d'avance la mauvaise politique, ou plutôt le défaut de politique de nos tristes adversaires qui, en gagnant M. Tarte, ont achevé de se perdre dans l'opinion des honnêtes gens.

* * *

On sait que M. DeBoucherville s'oppose énergiquement aux résolutions relatives à la vente de la section occidentale au syndicat du Pacifique.

Cependant, en 1875, lorsque le cabinet d'alors prit sous ses charges l'entreprise du chemin de fer du Nord, M. DeBoucherville qui en était le chef, disait dans un discours, cité fort à propos par le premier ministre actuel, que le principal objectif de cette entreprise était d'assurer le terminus du Pacifique à Montréal. Ce à quoi pourvoient de la façon la plus sûre les arrangements qui sont soumis à l'approbation des deux Chambres. D'ailleurs, telle a toujours été la politique des différents ministères qui se sont succédé depuis qu'il est question du Pacifique et d'une voie ferrée entre Montréal et Québec.

M. DeBoucherville est donc maintenant en contradiction avec lui-même comme il l'est avec la plupart de ses amis politiques.

* * *

Par son entêtement inqualifiable tout autant que par son manque de capacité, M. DeBoucherville avec son vieux levain libéral, a déjà failli perdre le parti une fois. C'est fini, et il ne le perdra plus. S'il avait conscience de l'attitude étrange qu'il a prise contre le gouvernement-Chapleau, il remettrait sa commission de Conseiller afin d'entrer dans l'Assemblée qui, elle, est faite pour les luttes ardentes, pour la guerre sans merci, tandis que le rôle du Conseil législatif est d'être un modérateur, un contre-poids à l'esprit de parti régnant, d'ordinaire, dans l'autre branche du parlement. Mais ce personnage, qu'on a eu le tort grave de ne jamais discuter publiquement bien qu'il soit jugé et jaugé depuis longtemps par tous les esprits éclairés, comprend fort bien qu'il ne pourrait se faire élire dans aucun comté de la province de Québec ; que, de plus, sa nullité serait par trop apparente dans les débats de la première Chambre. Et il reste à l'état d'embarras, d'obstruction dans la Haute Chambre, quoiqu'il eût promis de s'en retirer après avoir été nommé sénateur.

Quelques-uns s'étonneront peut-être de cette liberté de langage envers un homme pour lequel la presse a généralement affiché un respect de convention, une espèce d'admiration d'apparat. Mais à la phase critique où nous sommes, quand ce sont de soi-disant conservateurs qui s'érigent en factieux, en ennemis les plus acharnés de la politique gouvernementale, les ménagements à leur égard seraient de la lâcheté, une bassesse et une maladresse dont, pour ma part, je suis incapable. Il est temps de déchirer les voiles, de montrer du doigt tous ces

masques, pour que le peuple ne s'en laisse plus imposer par de pareilles nullités qui veulent aujourd'hui se placer dans un rôle dont la grandeur et les difficultés en écraseraient de plus forts que ces incompris.

Le règne des pédants touche à sa fin ; et si la majorité du Conseil est douée de quelque énergie, si elle a l'intelligence nette de la situation,—comme je le présume et l'espère,—elle ne se laissera plus régenter par l'incapacité arrogante qui lui a trop longtemps fait subir la loi de ses caprices. En attendant que les choses se dessinent davantage, on voit l'hon. M. Starnes prendre parti contre l'hon. M. DeBoucherville et l'hon. M. Ross. La volte-face de ces derniers a dégoûté M. Starnes de l'opposition. Voilà un résultat qui était à prévoir, et qui en dit beaucoup sur l'antipathie qu'inspire à une foule de gens sans distinction de partis, la personnalité encombrante de M. DeBoucherville. Par cette alliance et par la série interminable de fautes commises depuis des années, le parti libéral se met la corde au cou : l'on n'a plus qu'à tirer dessus.

Et qui sait ? M. Mercier n'est pas loin peut-être de partager cette opinion. Sa conduite présente l'indique assez clairement aux bons observateurs.

Gouverner, c'est prévoir : or si nos gouvernants ont prévu, ont pressenti du moins ces conséquences, ces éventualités rassurantes pour l'avenir du parti conservateur, en soulevant la question actuelle, il faut avouer qu'ils se connaissent dans l'art de gouverner.

Le *Canadien* se montre, par le temps qui court, si prodigue de mensonges et de calomnies que, s'imposer le travail d'en relever la moitié même serait une tâche de Titan. A propos de M. Hector Fabre, nommé commissaire de la province à Paris, l'invincible Israël affirme que c'est là une dépense d'environ \$6,000 par année. Or, l'arrêté du conseil porte que les émoluments de M. Fabre seront de \$2,000 annuellement, avec \$200 pour ses frais de voyage de Québec à Paris, et \$500 pour ses frais d'installation.

Allez donc à présent vous fier aux racontars du confrère, s'agit-il même de choses indifférentes, ou à peu près.

* * *

Maintenant, voici qu'Israël l'incomparable se mêle de faire la leçon aux députés conservateurs d'Ottawa, et spécialement au président de la Chambre des Communes, l'honorable M. Blanchet. En effet, ces messieurs ont eu l'impudence de ne pas consulter le chef des *israélites* sur leur démarche auprès de M. Chapleau, en le félicitant de son retour à la santé, et en exprimant leurs sympathies pour sa politique relative à la vente du chemin de fer.

La puissante cervelle qui préside à la confection du *Canadien*, se détraque au point d'admonester avec cynisme les représentants d'une cause et d'un parti auxquels le malappris a cessé d'appartenir. Comme si c'était aux traîtres à prêcher la morale et les convenances à des mandataires du peuple, fidèles aux convictions de toute leur vie !

31 mars au soir.

Petites gens, petits moyens. Cela juge le procédé et aussi la personne de certains députés libéraux qui ont voulu élever à la hauteur d'une question de privilège une affaire de rien, dans l'unique but de faire suspecter la véracité de l'hon. M. Flynn, commissaire des terres de la couronne, à propos d'un fait d'une insignifiance parfaite et auquel il était resté personnellement étranger.

C'est encore l'irrépressible Israël qui a poussé la gauche à commettre cette nouvelle bévue. Mais ce serait perdre son temps, de la bonne encre et du papier que de s'appesantir sur cet incident ridicule. Au cours de la discussion, on voyait M. Tarte avec ses allures d'important, accaparer un messenger pour faire passer des billets doux à ses alliés afin de se donner l'air de diriger ce débat insignifiant, du côté de l'opposition.

M. Marchand, qui s'est dévoué ou plutôt dévoyé dans cette méprisable querelle d'Allemand engendrée à M. Flynn par la grâce de l'enfant de chœur Israël, a donné là une millième preuve que s'il est parfois homme d'esprit, plus souvent il se montre homme sans jugement. Ses "erreurs" sous ce rapport se multiplient avec une surabondance telle qu'il est en voie de passer à l'état de phénomène dans un cercle politique qui en compte pourtant bien assez sans lui, en ce temps d'avachissement pour les ennemis du cabinet. A cause du sympathique intérêt qu'après tout je porte à M. Marchand—*qui benè amat benè castigat*—j'espère que la bonne leçon qu'il a reçue hier de la Chambre à la majorité respectable de 30 voix, le rendra désormais plus circonspect dans l'usage ou le choix des trucs ou mieux

des guet-apens qu'il tient avec ses rares confrères, en réserve contre les membres du gouvernement, mais qui n'attrapent que lui-même et ses non moins naïfs amis.

La confrérie de l'*Attrape* devrait être plus prudente. Elle gâte le métier.

* * *

Enfin, le *Herald* se déclare ouvertement contre M. Tarte et même contre son étrange alliance avec M. Joly. Le contraire m'aurait extrêmement étonné. Car de la part de l'organe libéral anglais, ç'aurait été plus qu'une contradiction, ç'aurait été une honte. Nul doute qu'elle lui aurait été amèrement reprochée par le *Globe* et tout ce qu'il y a de réformistes non-seulement dans Ontario mais aussi dans les autres provinces.

* * *

Je vois que l'hon. M. Marchand, avec le zèle excessif qu'il porte en tout, travaille à faire de l'esprit à mes dépens. Mais s'il était susceptible d'accepter gaiement un bon conseil, je l'inviterais poliment à se mettre sur ses gardes. Car l'esprit qu'on veut avoir gâte—celui . . . qu'on n'a pas; et M. Marchand n'a point ce genre d'esprit qui consiste à se moquer adroitement d'un adversaire, de façon à ranger les rieurs de son côté. Qu'on en juge par ce spécimen de son petit *Franco-Canadien* :

“ M. Demers, le correspondant du *Monde*, appelle les députés de l'opposition de Québec, les *sings* de M. Blake.

“ Evidemment, cette idée originale est survenue à M. Demers pendant qu'il était à se faire la barbe devant son miroir.”

“ Pure “ erreur de jugement,” hélas ! que l'appréciation

ci-haut de ce *pur* qui, on le sait, est allé, il y a peu d'années, retremper sa vertu et restaurer sa virginité politique passablement usée, dans les eaux purifiantes sinon sanctifiantes du canal Lachine. Il me dira peut-être : *Infandum jubes renovare dolorem !* Mais à qui la faute ? Il n'est pas défendu de garder un vivace souvenir de cette mémorable histoire qui en a illustré bien d'autres tout autant que M. Marchand.

Si ce monsieur s'était hasardé à réfléchir un moment au lieu de se laisser inconsidérément emporter par son désir de faire un mot—qui n'est pas très neuf ni fort original après tout—il ne m'aurait nullement soupçonné d'être un des singes de M. Blake. J'abandonne cet honneur à qui de droit. Je ne suis pas même un admirateur de M. Blake, avocat disert, orateur de région moyenne, capable de critiquer à la brasse les actes de nos gouvernants, mais incapable d'agir fermement, avec esprit de suite et persévérance, quand il est lui-même au pouvoir. On est toujours à attendre qu'il fasse ses preuves de profond politique, d'homme d'Etat, pour justifier l'admiration enthousiaste de nos libéraux.

Mais en attendant, il ne prouve pas même qu'il soit un chef de parti plus habile, voire aussi entendu que M. Mackenzie dans la tactique parlementaire et surtout dans l'art de faire marcher ses adhérents en un corps homogène, de les animer de son esprit, de ses intentions, de ses principes ; et de leur inspirer dans ses idées cette confiance absolue ou à peu près, qui fait la force, la durée et la gloire de sir John.

Donc, en lisant ces observations, M. Marchand pourra

se convaincre que s'il y a singerie quelque part à l'endroit de M. Blake, elle est ailleurs qu'il ne l'imagine dans sa naïveté peu spirituelle d'aujourd'hui.

Je ne lui refuse pas même le droit de se faire une application personnelle du singulier compliment qu'il me lâche, et de passer ensuite l'application à ses dignes amis de la gauche.

* * *

A présent, un petit règlement de comptes avec quelques reptiles de la presse.

La *Patrie* garde un silence maçonnique sur la mise en demeure que je lui ai signifiée relativement à ses idiotes calomnies au sujet du *Monde*. Je la prévien de décliner la responsabilité de ses divagations infamantes, ou il lui en cuira. Nous saurons faire respecter même par les cyniques, l'honneur du journal comme le nôtre propre.

J'attends.

Mais quant à elle, je la prévien charitablement qu'elle ne gagnera rien à attendre..... le retour du F. : directeur pour désavouer ou rétracter les insanités calomnieuses auxquelles je fais encore une fois allusion.

Qu'elle profite donc de ce simple mot dit en passant. Sinon, j'aurai au moins toute l'année pour la reclouer au pilori, s'il le faut.

* * *

Le serpent à sornettes Tardivel prétend se mêler de ma discussion avec M. Tarte. Que ce ridicule éplucheur de mots à la cervelle vide d'idées, bourreau de dictionnaires sans parler du public qu'il assomme de son

pédantisme ;—que ce cuistre insignifiant dont tout le monde rit et se gausse à Québec, s'occupe donc de ses petites affaires et réponde au *Bavard* qui le sert suivant son mérite, au lieu de se préoccuper et de s'inquiéter de ce qui ne le regarde pas.

Il est vrai qu'en fait de tartufferie et de cynisme insolent, lui et son patron Tarte font la paire. Ce que j'ai dit à l'un peut s'appliquer à l'autre en toutes lettres, sans changer un iota quant au fond. Mais je ne l'aurais pas remarqué, je n'aurais pas appelé l'attention publique sur ce fait d'une portée nulle si le pédant doublé d'un tartuffe, ce *grand* Tardivel, ne s'était aussi imprudemment qu'impudemment rappelé à mon souvenir. Espérons que la douche va jeter un froid sur cette tête aussi chaude qu'étroite et que personne, malgré toutes ses prétentions, n'a eu l'irréflexion de prendre jamais au sérieux. Maintenant, qu'il dégoise à son aise si le cœur lui en dit. Je ne brûle pas ma poudre aux moineaux.

Pour moi la vipère
N'a plus de venin ;
Je lui dis : Commère,
Passe ton chemin.

Dans tous les cas, il est bien évident que M. Tarte n'osant engager directement aucune polémique avec moi, se sert de son petit tarteux anguleux pour essayer de me casser les reins. Mais je les ai solides, croyez-le bien.

Arrière donc, Basiles de calibre gros ou mince ; videz le temple où, depuis trop longtemps, vous vous tenez, pharisiens hypocrites, debout pour accuser le prochain, des gens qui valent mieux que vous, tandis que vous

faites, par dépit, alliance avec les libéraux, que personne autant que vous n'a voués à tous les feux éternels ! Soulagez enfin la conscience publique. Videz le temple et n'y reparaissez plus qu'à genoux pour demander, comme le commun des fidèles, pardon de vos fautes, surtout de vos perfidies !

Ce serait pour vous peut-être encore trop d'honneur, aujourd'hui que le masque est tombé de vos faces et que vous êtes pesés au juste poids du sanctuaire. Car, voyez-vous, il faut toujours que la lumière se fasse, que la vérité l'emporte, que le bien prévale ; que chacun soit remis à sa place, et que vous retourniez à votre vomissement, ainsi que ce chien d'Israël dont parle l'Écriture.

* * *

M. Tarte ne se contente plus d'insulter en masse la législature de Québec. Voici qu'il se met à injurier grossièrement des députés conservateurs d'Ottawa. Le traître nous lâche sur toute la ligne.

Tant mieux !

Car, après tout, il n'y a que trop longtemps qu'il intrigue sourdement contre les chefs du parti et contre le parti même, pour qu'on ne doive pas lui être reconnaissant d'arborer ses véritables couleurs—qu'on verra, bientôt peut-être, aussi tranchées dans le rouge vif, aussi radicales que celles de la *Patrie*.

* * *

Quelques-uns, prévenus en faveur de M. Tarte par ses grimaces religieuses, pourraient me trouver trop sévère quand je démasque son démagogisme et sa tartufferie. Mais en agissant ainsi, en exécutant sans faiblesse

et sans crainte, le devoir impérieux que m'imposent ma conscience et mes principes, je me vois en très bonne compagnie :

Que les âmes charitables qui me jettent la pierre ne l'oublient pas.

Voici, par exemple, comment le *Courrier du Canada* juge M. Tarte, ses suppôts et son journal :

“ La conduite de plusieurs de nos amis en cette affaire est la contradiction flagrante de tout leur passé politique. Nous ne saurions les en féliciter, car leur tort est évident. Plusieurs d'entre eux ont la bonne foi pour excuse, d'autres se sont inscrits dès le début contre cette politique du gouvernement par suite d'une antipathie de plus ou moins bon aloi; d'autres, les grands tireurs de ficelles, font litière de leurs principes politiques en se livrant en pâture aux libéraux, qui les répudient publiquement et qui s'en moquent.

“ L'alliance des conservateurs avec les libéraux en cette affaire nous a tellement dégoûté, que nous ne pouvons nous empêcher d'en faire la déclaration.

“ En maintes circonstances on nous a reproché notre trop grande sympathie pour le journal qui joue le premier violon. Mais aujourd'hui il nous est impossible de nous rallier à ses idées qu'en conscience nous ne pouvons pas partager.

“ De la démagogie, nous n'en voulons pas.

“ Des accusations mal fondées, sans preuve, nous n'en portons pas délibérément. ”

Et voilà !

Qu'en pareilles circonstances, certaines gens prétendent nous prêcher la charité l'injure à la bouche, envers un individu qui a perdu tout droit au respect public, c'est un procédé rempli sans doute de bonnes intentions, mais qui dépasse évidemment le but. M. Tarte joue de cette façon le reste de son influence acquise par une hypocrisie fort étudiée, par des prestiges et des manèges de haute école.

Cependant, même sous ce rapport, il n'aura pas l'ombre du succès qu'il espère de ses petites machinations.

Celles-ci n'auront, en fin de compte, aucun autre effet que de faire ouvrir les yeux à une demi-douzaine peut-être de personnes que le sycophante Israël n'a réussi que trop longtemps à tromper sur la nature de ses agissements comme sur la valeur de sa doctrine.

1er avril.

Question de longitude, affaire de mesurage à présent que les discours sur la vente du chemin de fer du Nord. Ça menace de devenir un fléau qu'on verra sévir jusqu'à Pâques, peut-être jusqu'à la Trinité.

M. Stephens a été très long, excessivement diffus dans ses remarques. Ne désirant pas imiter son exemple, je n'ai nulle intention de reprendre en sous-œuvre la discussion que j'ai faite, pour réfuter les arguties, ou les fausses représentations, ou les choses déplacées que le député de Montréal-centre s'est permises largement dans sa harangue assez humoristique, mais par contre, fort peu sérieuse. M. Stephens, dans son désir immodéré de déployer sa variété de connaissances et d'aptitudes, a parlé anglais, français, chiffres, commerce, finances, comptes, bilan; provoquant les interruptions, excitant l'hilarité de la Chambre, pour remporter à la fin moins un succès d'estime qu'un succès complet d'ennui.

M. Stephens aspire évidemment à être le financier, le trésorier du parti libéral—non certes en temps d'élections—mais au jour plus improbable que jamais, où ses amis reviendraient au pouvoir.

En outre, M. Stephens a conté nombre d'anecdotes et a fait des histoires, sans doute pour prouver que tout en étant millionnaire, on peut être aussi homme d'esprit.

J'entends quelques courtisans du million s'exclamer que son discours est d'une grande force, mais la position adoptée par M. Stephens est extrêmement faible ; et je laisse le lecteur en juger.

M. Stephens prétend montrer que le Q., M., O. et O. coûte \$16,300,000 ; mais qu'importe ? Ça ne veut pas dire qu'il les vaut. Malgré certaines déclarations antérieures, M. Stephens est en faveur de la vente, de la vente pour \$8,000,000 ; de la vente du chemin en deux tronçons, en deux sections séparées pour \$4,000,000 chacune. Sa seule objection est que, d'après ses calculs dont la longueur ne le cède qu'à l'obscurité, le gouvernement n'obtient pas les \$8,000,000, tandis que M. Joly, de son côté, n'élève pas de contestation sur ce point.

En face de ces admissions, de cette approbation virtuelle de toute la politique gouvernementale sur la question actuelle, n'ai-je pas raison d'observer que M. Stephens a été d'une faiblesse encore plus caractéristique que celle de M. Joly ?

Et si je rapproche cette attitude de celle prise par toute la presse d'opposition en sens diamétralement contraire, comment s'expliquer les éloges, les compliments enthousiastes décernés par les scribes libéraux aux déclamations ou vides ou oiseuses, de M. Stephens ? Mais je sais quels mobiles font agir en cette circonstance au moins quelques-uns de ces écrivassiers. Ceux-là accusent les journalistes conservateurs d'obéir à des motifs intéressés, à des appétits de lucre et d'argent en défen-

dant la politique conservatrice soumise actuellement à la Chambre ; mais en même temps ces accusateurs sont bien aises de faire les yeux doux à la cassette de M. Stephens. S'ils y tenaient, j'entrerais dans les détails ; mais je doute qu'ils désirent pour eux une exhibition de ce genre.

M. Stephens n'hésite pas à déclarer envers et contre tous que le transfert au Pacifique, de la partie occidentale d'Ottawa à Montréal, est tout à l'avantage de cette dernière ville et surtout de Montréal-est. J'appelle là-dessus l'attention de la *Tribune* qui divague étonnamment à propos de ce transfert.

M. Stephens s'est-il aperçu qu'en tonnant contre l'esprit d'exclusivisme, contre l'étroit esprit de clocher ou de localité qu'apportent bien des gens dans la discussion de la présente question, il tançait M. Joly ?

Car le chef de la gauche a surtout appuyé sur de semblables considérations mesquines pour discréditer la politique du cabinet aux yeux de nos braves Québécois. M. Joly, faisant du sentiment, est allé jusqu'à s'écrier sur le ton d'un avocat de cour d'assises, que " le chemin de fer du Nord est en quelque sorte l'héritage des Québécois. " Mais pourquoi pas le sien ?

Ainsi, quand l'*Événement* dit en plaisantant que M. Joly croit que ce chemin est son patrimoine, la plaisanterie serait donc simplement un fait que constate mon confrère.

M. Stephens a enqueulé M. Sénécal qui ne peut se défendre dans la Chambre, tout autant que s'il eût eu affaire à l'échevin Gilman ou à son collègue M. McShane.

Dans son dédain superbe, bien que peu justifié, il a poussé le sublime jusqu'à flétrir M. Sénécal de cette qualification nouvelle en langage parlementaire : *cattle*. M. Sénécal n'est qu'un bétail quelconque au dire de ce richard mal élevé qui a nom George Washington Stephens. Jusqu'où peuvent égarer le fanatisme et la haine au service d'une mauvaise cause !

* * *

Maintenant, je n'ai qu'une observation à faire sur le singulier discours prononcé par M. Beaubien à la suite de M. Stephens. Je me garderai bien d'attaquer ses motifs, laissant à d'autres cette facile besogne. Je me contenterai de remarquer que quand le représentant d'Hochelaga proclame du haut de son importance que la Chambre, que la province tout entière, que le pays sont derrière lui lorsqu'il s'oppose de toutes ses forces à la vente de la section-est.....pour le moment, il montre bonnement qu'il lui reste encore des illusions.....qu'il perdra bientôt. M. Beaubien a parlé aussi d'irréflexion et de précipitation dans cette affaire. Le public sera de son avis ; seulement il attribuera cette irréflexion et cette précipitation à qui de droit, au lieu d'en accuser le gouvernement.

* * *

Parce que je me suis permis de persifler et non pas d'injurier certains laïques, célèbres parmi les meilleurs lâcheurs, au nombre desquels se trouve malheureusement le pilier de la faction *israélite*, une petite feuille à grandes prétentions me reproche de " ne porter préju-

dice qu'à la religion en habituant le peuple à mépriser les choses saintes. "

Ainsi, défense de toucher à M. Tarte et aux tarteux ! c'est sacré, ou plutôt ce sont " des choses saintes ! " Confusion déplorable contre laquelle je proteste au nom des principes parce qu'elle est en même temps une profanation odieuse.

A quel degré d'abrutissement faut-il être arrivé pour assimiler de la sorte des hommes et des choses qui vont si mal ensemble aux yeux des observateurs aimant à percer l'enveloppe dont se revêtent certaines personnalités pour se rendre compte de leurs véritables motifs et des contradictions continuelles entre les doctrines et les actes !

* * *

Ceux au fait de l'histoire des dernières années, savent avec quel zèle extraordinaire M. Tarte a défendu l'échange des Tanneries.

Eh bien, voici qu'Israël le " blagueur " dénonce à présent cette affaire qui a été la cause ou le point de départ de son *exaltation* politique. Il brûle maintenant tout ce qu'il a adoré, et ce qui met le comble à son impudence, il reproche aux autres de chanter la palinodie. Pour en avoir raison, il suffirait de lui appliquer le fameux vers :

Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre.

3 avril.

Voici que l'alliance faite par M. Joly avec le factotum de la tribu d'Israël, est répudiée en chœur par les organes libéraux.

C'est la *Patrie* qui attache le grelot en usant d'une petite supercherie, d'une infime précaution oratoire qui ne saurait tromper personne. Elle cherche à faire croire que M. Joly "n'a jamais songé à faire chorus avec M. Tarte." Que dites-vous du mensonge carabiné du journal radical ? Qu'en pensent les gens de St-Roch, du faubourg St-Jean, de la basse-ville, et des Trois-Rivières, qui ont vu M. Joly bras dessus bras dessous avec M. Tarte, tous deux pérorant pour répéter l'un après l'autre les mêmes sottises, les mêmes calomnies à l'adresse du cabinet-Chapleau et de la majorité conservatrice ?

Vraiment, la *Patrie* est encore plus maladroite que son grand homme. En cherchant à dégager son chef de sa coalition si compromettante avec le cynique Israël, elle se sert de moyens tellement malhonnêtes qu'elle court risque de se perdre avec M. Tarte et M. Joly.

La *Patrie* termine par cette observation à propos du coryphée du tartisme :

" Il a des vengeances à exercer, des ressentiments à satisfaire, et il peut mieux réussir en restant au milieu de ceux qu'il vise. S'il s'éloignait, on lui fermerait la porte. "

Mais cela est fait de part et d'autre. Nous sommes débarrassés du fléau Israël : qu'il se venge sur ses nouveaux amis ! Que ce phylloxéra aille dévaster la vigne libérale ! Il n'a plus rien de commun avec nous.

Bientôt il accusera nos amis de la députation fédérale d'être " vendus à Sénécal " tout autant que les députés de la droite à Québec. N'a-t-il pas déjà commencé à les dénigrer et à les morigéner ?

* * *

La comédie libérale continue de suivre son cours. Quand son homme était lieutenant-gouverneur, le parti des contradictions ne voulut plus entendre parler de la moindre réduction dans les dépenses courantes de *Spencer Wood*, quoiqu'il eût promis à l'électorat des retranchements sur toute la ligne, et du haut en bas de l'échelle.

Maintenant qu'il n'a point de représentant là non plus qu'ailleurs dans les régions officielles, ce parti amène M. Gagnon, son exécuter des œuvres banales, pour intimer au gouvernement que tout soit tiré au cordeau de la plus stricte économie à *Spencer Wood*. L'excellent député de Chambly, le Dr Martel, a su, d'une manière plaisante, mettre en relief les palinodies de M. Gagnon et des frères et amis dans cette petite affaire qu'ils désireraient bien à présent transformer en une grave question d'Etat.

On a ri, on a applaudi, et voilà justement où en est la question. C'est du popularisme ou plutôt de la *populacerie* du plus sot acabit que prétend faire l'opposition avec ce mémoire de frais. Elle veut battre monnaie avec l'argent qui se dépense à *Spencer Wood* après avoir très largement pourvu aux besoins et aux désirs de feu M. Letellier, lorsqu'elle était avec lui au pouvoir.

Au reste, M. Chapleau a consenti dans les meilleurs termes à la production de toutes les pièces justificatives que M. Gagnon brûle tant de voir et de palper.

Quant à ce dernier, il parle toujours, et ma foi ! il n'en aboie pas moins. Il fait une concurrence terrible

au *Bavard*. Quelqu'un me dit : "Mais il lui faudrait une muselière."—A quoi bon ? Ça peut être ennuyeux, mais ça ne mord pas.

* * *

En réponse à M. Irvine, l'hon. M. Loranger a donné ensuite des explications claires et satisfaisantes à propos du *nolle prosequi* produit par le substitut du procureur-général dans la cause portée aux assises criminelles de Montmagny contre l'officier-rapporteur Lépine, grâce à l'ignorance impardonnable du juge de paix qui présidait l'enquête en cette chicane de village où le magistrat en question condamna M. Lépine à subir un procès, bien qu'il ne fût accusé d'aucune offense. Il n'y avait pas matière à un acte d'accusation (*bill of indictment*), puisqu'il n'y avait pas même d'accusation formulée contre M. Lépine. Si, comme on l'assure, M. Irvine s'est vraiment imaginé découvrir un gros scandale dans ce petit incident créé par l'ignorante présomption d'un *Brid'oison* libéral, je n'en fais pas compliment à sa perspicacité.

* * *

Il était aussi rumeur, avant la séance, d'un soupçon de scandale conçu par l'imagination pudibonde et fort ombrageuse d'un certain ex-député qui court après les aventures politiques aujourd'hui qu'il ne peut plus *dire la bonne aventure* à personne, vu le discrédit dans lequel est tombé son talent de tireur de ficelles. Mais la mine est restée dans les profondeurs de son être. Je ne puis cependant me servir pour la circonstance du grand

mot de Prudhomme : “ On danse sur un volcan : ” car il n’y a ni danse, ni volcan. Le cratère du *Canadien* est éteint.

* * *

4 avril.

Le *Chêne* un jour dit au *Roseau* :

Mais je n’ai pas le temps de parler dans le langage des dieux du discours de M. Shehyn. Seulement, je suis convaincu qu’en ce qui le touche, le dénouement sera analogue à celui de la fable inimitable du bon Lafontaine, dont je viens de rappeler le simple début.

On s’était accoutumé doucement à considérer le député de Québec-est comme un des muets de la Chambre. Mais l’exemple des orateurs précédents l’a décidé-ment entraîné ; et chose bien certaine, ce qu’il y a eu de plus remarquable dans la harangue de M. Shehyn, c’est qu’elle a duré deux bonnes heures. M. Shehyn est un brave homme, certes ; et il n’y a qu’une opinion là-dessus. Mais s’il m’était permis d’exprimer toute ma pensée, j’oserais observer que ce n’est pas un homme brave. Aux sessions antérieures, il a déjà donné d’amples preuves de la crainte que lui inspirent les menaces sinon les mauvais desseins de quelques-uns de ses électeurs. Est-ce encore aux mêmes appréhensions qu’il faut attribuer son attitude aussi tranchante que tranchée relativement à la vente projetée de la section-est ? M’est avis qu’elles ont dû être, à son insu peut-être, un des éléments qui ont contribué à former sa conviction sur le sujet actuel. Je n’écris pas cela pour rebaisser le mérite réel de M. Shehyn, qui jouit personnellement du respect général.

M. Shehyn nous a entretenus longuement de la Chambre de commerce de Québec. Mais malgré tout ce qu'a dit et ce que pouvait dire M. Shehyn pour justifier l'intervention de cette Chambre, il n'empêchera point que les résolutions adoptées par elle soient les plus cocasses, les plus enfantines, les plus étranges et les moins pratiques, au point de vue des grandes affaires, que l'on puisse concevoir. Quoi ! elle exige du gouvernement la production d'un monceau d'états et de rapports, d'inventaires et de comptes sur une quantité infinie de détails avant de lui permettre de préparer l'ombre même d'un arrangement pour la vente du chemin ! Et elle ne limite point là encore ses sottes exigences. Elle défend au gouvernement de ne rien conclure au préalable sans avoir pris l'avis et le vote de la législature. Mais n'est-ce point là enlever à un gouvernement ayant la confiance du peuple et de ses mandataires, l'initiative qui lui revient de droit constitutionnellement, quand il s'agit d'une mesure d'un grave intérêt public ? La position prise par les potentats manqués de la Chambre de commerce, est donc en désaccord avec la saine doctrine constitutionnelle comme avec tous les précédents.

Les précédents, c'est la jurisprudence parlementaire, et je défie M. Shehyn, je défie tous les journaux d'opposition d'en citer un seul qui pourrait excuser un gouvernement d'obéir à des injonctions ridicules telles que celles faites par la Chambre québécoise de commerce et par ces organes aux abois, décidés à se rabattre sur n'importe quels moyens pour soulever une agitation factice, déloyale, contre la politique ministérielle sur cette grande question.

Si, l'an dernier, le gouvernement fédéral avait procédé relativement au Pacifique, de la manière qu'ils suggèrent et imposent au cabinet-Chapleau, l'affaire ne serait pas réglée, tout resterait encore en suspens, et l'on attendrait toujours, comme sœur Anne dans le conte de *Barbe Bleue*, sans voir rien venir. Des gens qui posent en hommes de sens, en hommes pratiques, devraient s'abstenir de se rendre à ce point la risée du public. Aussi, avec quelle justesse d'observation M. L. G. Desjardins s'est-il écrié dans la séance d'hier : " Il s'est élevé d'abord à Québec une clameur assez sérieuse, mais qui déjà est réduite à ne pas rendre le moindre écho ! "

Si le ministère-Chapleau avait procédé de la façon incroyable que proposent ses ennemis et ses détracteurs, ç'aurait été purs enfantillages de sa part, ç'aurait été un aveu d'incapacité et d'impuissance. Libre aux libéraux de tomber en des bévues de cette force, en des écarts analogues lorsqu'ils sont au pouvoir. Mais les chefs conservateurs ont assez raison de compter sur l'opinion qu'ils ont consultée avec tant de succès le 2 décembre, pour diriger eux-mêmes, pour prendre les initiatives qui incombent à leur rôle et au sentiment qu'ils ont des devoirs de leur position, des nécessités urgentes du moment. Agir autrement serait une abdication, un oubli coupable des pouvoirs et privilèges qu'ils possèdent en qualité de gouvernants. Ce serait abandonner au parlement la tâche de gouverner sans contrôle supérieur, sans direction. Ce serait le transformer en comité ou conseil exécutif en lui conférant inconstitutionnellement tous les droits, sans responsabilité di-

recte, adéquate. Ce serait enfin une sorte d'anarchie législative, et la négation du gouvernement responsable.

Voilà, en dernière analyse, à quelles absurdités, à quelles hérésies constitutionnelles conduit la théorie impossible que M. Shehyn, que ses amis dans la Chambre et dans la presse, invoquent à grand renfort de clameurs de haro contre le premier ministre, pour tromper le peuple, diviser notre parti et saper le cabinet par la base en détruisant la confiance bien méritée que l'électorat lui a confirmée au scrutin du 2 décembre.

Pour le reste, M. Shehyn a suivi dans son discours les mêmes divisions, les mêmes digressions dans lesquelles s'est perdu M. Joly. Il s'est appuyé sur les mêmes balivernes. Il a insisté sur les mêmes points en répétant avec plus de faiblesse encore les mêmes arguties. Inutile donc de refaire sous ce rapport le travail de réfutation que j'ai exécuté depuis longtemps.

On pourrait croire que, vu sa dignité personnelle et aussi sa familiarité avec M. Cauchon, qui a dû l'accoutumer à bien des choses—M. Shehyn se garderait de réchauffer les plats indigestes, absolument dégoûtants et déplacés que M. Joly, M. Irvine, M. Stephens et leurs stipendiés dans la presse, servent journellement à M. Sénécals. Mais non ! Quand M. Shehyn fait le mouton, quand il imite, par une prudence craintive, les blagueurs en chef de la gauche, il ne s'arrête pas à mi-chemin. La peur mêlée à cet instinct d'imitation qu'il possède à un haut degré, le pousse tout aussi loin que ses tristes modèles. Aussi, ôte-t-il tout crédit, toute valeur individuelle à M. Sénécals que M. Beaubien louait éloquemment vendredi soir, disant que cet homme avait le génie de

l'initiative, une énergie incomparable, des vues d'une ampleur et d'une valeur très-rares; ajoutant que cet administrateur avançait si rapidement dans la conception et l'exécution de ses plans qu'il n'avait pas le temps de tout organiser derrière lui, et qu'il fallait lui donner, pour le seconder, des officiers compétents, ayant toutes les aptitudes nécessaires.

Je ne sais à quoi pensait M. Shehyn ou plutôt je me doute qu'il ne pensait à rien lorsqu'il a affirmé carrément que jamais il ne s'est agi de vente ou d'affermage dans la Chambre. Et M. Joly, avec son fameux contrat de louage en faveur de ses entrepreneurs d'élections? Bien avant cela, M. DeBoucherville demanda des soumissions pour le même objet.

* *

Au cours de ses remarques, M. le Dr Duhamel, qui succéda à M. Shehyn, fit une déclaration importante que voici : Un des membres de la compagnie du Pacifique lui a déclaré qu'ils auraient pu s'assurer deux millions de *bonus* ou de souscriptions des municipalités entre Ottawa et Montréal, pour construire une ligne rivale au chemin de fer du Nord. Voilà qui montre que M. Joly et ses échos connaissent fort peu le dessous des cartes et s'abusent singulièrement quand ils font mine de parler avec indifférence des conséquences qu'aurait eues pour l'avenir du Q., M., O. & O. la construction de la ligne projetée du St-Laurent et de l'Atlantique.

* * *

Après le Dr Duhamel, on a eu le plaisir d'entendre le *maiden speech* du député de Montmorency, M. L. G.

Desjardins. M. Desjardins a absorbé pendant trois heures toute l'attention des deux côtés de la Chambre. Je ne crains pas de dire, avec tous ceux qui l'ont écouté, que M. Desjardins s'est révélé, du premier coup, orateur en même temps que *debater* ou discutant de première force. A cette phase du débat, la question paraissait épuisée ; mais M. Desjardins l'a rajeunie, renouvelée, nous l'a montrée sous des aspects encore inaperçus, l'a approfondie sous presque toutes ses faces avec une clarté d'exposition, une puissance d'argumentation et une force communicative de conviction qui m'ont vivement frappé. A ces qualités maîtresses, M. Desjardins joint la chaleur entraînante du débit, si bien qu'il s'empare sans effort de son auditoire et le domine et l'entraîne à sa suite. Avec cela il a la répartie prompte, une parole sûre et qui ne manque jamais son effet.

Depuis 1869 jusqu'à ces derniers jours, M. Desjardins a été journaliste, et mes lecteurs connaissent les causes qui l'ont éloigné de la presse, momentanément, je l'espère. Dans une pléiade touchante et qui a enlevé l'assistance, il a fait allusion à ces souvenirs, aux circonstances qui l'ont engagé à rompre avec le *Canadien* ; et il a touché ce sujet délicat en homme, en penseur pénétré de la grandeur du devoir, lequel n'en est que plus sacré quand il est douloureux à remplir.

Par l'impression extraordinaire que M. Desjardins a produite sur la Chambre, on a pu juger encore une fois de ce qu'est l'éloquence au service d'un esprit solide et animé de fortes convictions.

Israël l'envieux, Tarte le jaloux, l'ombrageux, donne des coups d'épingle à son ci-devant collaborateur. Mais

M. Desjardins a trop bien justifié ce que je disais de lui en le comparant et en le mettant en contraste avec M. Tarte, pour qu'il faille s'étonner des commentaires malveillants du *Canadien* à son endroit.

Macte animo ; sic itur ad astra.

* * *

Israël le rusé se fait écrire ou s'écrit lui-même des lettres de félicitations sur sa volte-face pour publier le tout dans son piètre journal. Mais, par exemple, pas un mot des lettres qu'il fait adresser je sais où, par des moyens détournés, pour essayer de désarçonner celui qui l'a démasqué et qui continuera de lui faire loyalement la guerre sans masque ni détours, contrairement aux procédés vils et lâches de l'hypocrite en chef du *Canadien*.

Le pauvre sire dit " qu'un grand mouvement public s'accroît de jour en jour. " Certes, oui ! Et il est le seul à ne pas s'apercevoir ou à ne pas s'avouer que ce mouvement irrésistible d'opinion se manifeste contre lui, contre les trahisons de la taiticonfrérie.

* * *

Le *Canadien* manœuvre à présent de façon à faire accroire au public québécois que M. Chapleau est en brouille avec sir Hector Langevin et l'hon. M. Caron ; qu'il trame des machinations infâmes contre le cabinet fédéral. C'est en toutes lettres dans le *Canadien* ; et c'est du Tarte tout pur, c'est-à-dire faux et calomnieux. Sur la question à l'ordre du jour, le ministre des travaux publics à Ottawa est de cœur et d'âme avec M. Chapleau : je suis en mesure de l'affirmer de la manière

la plus positive. Quant à l'hon. M. Caron, on le croit généralement aujourd'hui dans les mêmes favorables dispositions que sir Hector. Encore un mensonge dévoilé et une supercherie d'Israël l'intrigant percée à jour avant qu'elle n'ait fait le moindre mal !

* * *

A la séance de ce jour, l'ex-Trésorier M. Robertson s'est formellement prononcé contre toute la politique ministérielle relativement au chemin de fer ; quoiqu'il se soit déclaré en principe pour la vente. Le public aime les situations nettes ; mais M. Robertson prenant parti pour des motifs purement personnels, contre le cabinet, dont il est sorti plus ou moins contre son gré : cette conduite lui vaudra plus de désagrément que de félicitations à Sherbrooke, et sinon la flétrissure, au moins une basse notable dans l'estime des honnêtes gens, des hommes de principe, à quelque parti qu'ils appartiennent.

Quant à M. Cameron, il votera pour le transfert de la section occidentale au Pacifique, ainsi que M. McShane. Ce dernier a fait un de ces discours—phénomènes qu'on entend toujours avec une certaine stupeur, malgré qu'on soit accoutumé au genre oratoire du personnage. Il m'a même fait l'honneur de m'attaquer, et cela en des termes empruntés à son métier d'expéditeur de bétail. " Quand donc s'expédiera-t-il lui-même en Europe ? " me disait quelqu'un trop prompt à prendre feu. Chacun parle le langage de son état, et il ne faut pas trop blâmer M. McShane s'il va chercher ses comparaisons dans le règne animal. Mais lorsqu'il s'écrie que le correspon-

dant du *Monde* " mange de la viande comme un chien," *eat meat like a dog*, en carême, je l'arrête pour lui donner un démenti absolu. Je ne fais pas montre à tout propos de ma religion, que je sers tout aussi bien probablement que M. McShane ; mais je ne permets pas à un malotru, fût-il député de Montréal-ouest, de proférer sur mon compte un mensonge dans l'unique but de me rendre odieux. D'ailleurs, que M. McShane se rétracte ou non : peu m'importe ! Son collègue et ami . . . politique de Montréal-centre serait là pour m'enseigner au besoin le cas qu'un gentilhomme doit faire de la parole de M. James McShane, jr.

5 avril.

M. Beaubien et les autres qui veulent ajourner aux calendes grecques la vente de la section-est, se prétendent convaincus que dans un an ou deux, la compagnie du Pacifique serait heureuse d'acheter, à un ou deux millions plus cher, ce qu'elle refuse d'acquérir aujourd'hui. Mais sur quoi se fondent-ils pour émettre une semblable prétention qui se contredit même dans les termes, dès qu'on la serre de près et qu'on la formule avec concision, précision et clarté ? Pour ma part, je serais bien en peine de le dire. Ou plutôt je vois trop clairement les motifs intéressés de leur opposition pour discuter longuement les propositions illogiques et absurdes sur lesquelles ils s'efforcent d'étayer leur thèse.

Les uns ont en cela pour mobile un esprit de parti qui ne veut rien entendre de sensé, de juste et de vrai ; les autres ne sont mus que par des sentiments de rancune compliqués d'intérêts personnels qui sont en jeu dans la

présente discussion. Si quelques-uns de ceux visés ici n'aspirent pas à renverser le gouvernement sur cette question, bien que la conséquence certaine, inévitable, de leur triomphe serait la chute du cabinet, tous néanmoins ambitionnent la ruine du syndicat provincial. Et ce serait au profit d'un autre syndicat, d'une autre combinaison d'hommes qui, dans les circonstances, sont très loin d'offrir au public, au Trésor, aux commerçants et aux populations avoisinant le parcours de la ligne, les garanties, les avantages que présente la puissante association à laquelle M. Chapleau est résolu, en commun avec ses collègues, de transférer cette partie du Q., M., O. & O. qu'on désignera ensuite sous le nom du "chemin de fer de la rive Nord."

Mais poussons plus loin le débat ; et demandons à nos adversaires si, après une dépense additionnelle de \$690,000 au minimum, faite pour achever les travaux nécessaires à une exploitation intelligente, avantageuse, de la section-est, l'administration serait en mesure de passer cette section au Pacifique en rentrant dans ses déboursés supplémentaires, en obtenant, par conséquent, \$4,690,000 ? Mais poser cette question, c'est la résoudre, puisque déjà le Pacifique trouve trop élevé pour lui le prix de \$4,000,000. Et en attendant, on continuerait d'exploiter à perte cette section ; on compromettrait davantage notre crédit en supposant qu'il fût possible d'emprunter encore dans les difficiles conditions financières où se trouve la province. Or, l'on sait que le Trésorier, M. Würtele, n'admet pas la possibilité de recourir à un nouvel emprunt pour

le compte du Q., M., O. & O., sans imposer une taxe sur les municipalités. Ce serait risquer la banqueroute pour prolonger indéfiniment les incertitudes, les embarras, les perplexités du présent ; ce serait mettre en danger l'avenir. Le tout pour procurer à une demi-douzaine de désappointés le plaisir d'une vengeance privée aux dépens des intérêts publics ; sans parler du fait que le cabinet-Chapleau se verrait en honneur, en saine doctrine constitutionnelle, obligé de résigner pour laisser le champ libre à une coalition qui serait le scandale de notre histoire politique et une honte pour le parti conservateur.

Ce sont là autant de considérations qui résistent à toutes les arguties, à tous les subterfuges, à tous les faux-fuyants et à tous les prétextes invoqués par nos opposants de tout calibre pour tromper en leur faveur l'opinion sous couleur de défendre le peuple, l'intérêt du peuple contre une bande de spéculateurs, de pillards, tandis que ces pseudo-patriotes ne sont animés dans toute cette affaire que par le culte mesquin de leur intérêt propre, de leur ambition inavouable et de leurs piètres ressentiments. Les voici au pied du mur ; et ils y resteront . . . confondus dans leurs projets anti-patriotiques, battus par le vote des deux Chambres.

M. Beaubien, qui est maintenant d'avis de ne pas vendre la section-est, a changé d'opinion en fort peu de temps. Le 1er mars, trois jours avant la signature du contrat, l'honorable député d'Hochelaga n'écrivait-il pas à M. Chapleau qu'il fallait vendre sans retard la section-est comme l'autre ? A la déclaration du premier ministre

attestant la chose, M. Beaubien n'a rien répliqué, avouant ainsi la fausseté de la position où il s'est placé malheureusement par dépit et par intérêt personnel, puisqu'il est de notoriété publique que ce monsieur a été la cheville ouvrière, l'organisateur et l'âme du syndicat Allan-Rivard.

La thèse soutenue par M. Beaubien diffère essentiellement de celle de M. Joly. Le premier prévoit que Québec, étant le terme de la navigation transatlantique, deviendra nécessairement le terminus du Pacifique; pendant que le second, exploitant les préventions et les préjugés québécois, va criant aux quatre coins de la Chambre et jusqu'aux Trois-Rivières, que Québec est sacrifié, son avenir ruiné par les arrangements soumis à l'approbation de la législature.

Comment concilier tant de choses inconciliables?—
Par cette réflexion empruntée à un poète-philosophe :

L'intérêt est le dieu qui les gouverne tous.

Or, comme leurs intérêts sont divers et contraires, il en résulte la diversité et la divergence des opinions.

Mais n'écrivant point seulement pour l'heure qui passe,—je ne veux pas, en ce qui ne touche aucunement à la question actuelle,—laisser le lecteur sous une impression défavorable à l'égard de M. Beaubien. Quoique jeune encore, il est déjà un vétéran de l'armée conservatrice; dans les élections et au parlement, il a rendu des services méritoires. Doué d'une énergie et d'une activité peu communes, il n'a pas peur de la lutte, et ce n'est point lui—j'en suis moralement convaincu—qui passerait jamais dans les rangs ennemis. Aussi,

malgré la faute énorme qu'il commet aujourd'hui : du moment qu'on se place à un point de vue général, il mérite assez encore pour le reste la confiance de ses électeurs ; et en temps et lieu, il obtiendra sans doute le renouvellement de son mandat.

* * *

Voilà qui classe définitivement le Tarte . . . à la crème du *Canadien* ; l'*Aurore*, l'organe de l'apostasie et du fanatisme anti-catholique, libéral enragé, naturellement, fait les yeux doux à notre polichinelle québécois et lui tend les bras avec les sourires les plus engageants. L'*Aurore* parle du *Canadien* comme d'« un journal autrefois conservateur. » Le conservatisme tartanique n'a jamais été du meilleur aloi. Il y a toujours eu plus de simagrées que de principes en Israël ; et on le verra retomber du libéralisme au radicalisme plus profondément qu'aux jours où il combattait le programme avec des sarcasmes à la tournure passablement voltairienne, ce qui ne veut pas dire que le Tarte ait l'esprit de Voltaire s'il en a le fiel.

* * *

La *Patrie* approuve la vente de la section occidentale dans ses premiers-Montréal, et la combat dans ses correspondances parlementaires pour faire chorus à M. Stephens, que son esprit de parti aveugle et ses prétentions trop voyantes ramènent sur cette question du côté de M. Joly. Quelle consistance chez l'organe des intransigeants . . . ralliés à une coalition quelconque !

* * *

Le *Judas du Canadien*, pour faire croire aux naïfs qu'il ne navigue point dans les eaux libérales, accuse maintenant le *Herald* et la *Patrie* d'être vendus à M. Sénécal. C'est une finesse cousue de fil... rouge, et qui n'aura nullement l'effet que le TRAITRE en attend pour surprendre la bonne foi de ses lecteurs.

* * *

Cette petite incapacité reconnue qu'on nomme Israël, publie ce qu'elle croit être un plaidoyer de justification contre les justes attaques dont elle est de toutes parts l'objet dans la presse et le public. Pas n'est besoin de rappeler le proverbe : *Qui s'excuse s'accuse*. La position de M. Tarte condamné, l'an dernier, par le plus haut tribunal du pays à la privation de ses droits politiques pour cause de corruption, conspué par tout ce qu'il y a d'honnête dans la province, est tellement infamante que s'il était moins cuirassé contre le mépris public, il irait se replonger dans son trou de St-Lin. Ça viendra. Mais il n'aura pas même le mérite d'entrer dans cette expiation de plein gré ; et comme il a beaucoup haï, il lui sera peu pardonné. Dans tous les cas, le mot d'ordre est partout répandu : *Delendus est Tartismus*.

* * *

On sait que le *Journal des Trois-Rivières* est défavorable à la vente du chemin de fer du Nord, en se plaçant surtout à un point de vue régional, ou *sectionnel* si l'on me permet cet anglicisme malheureusement passé ici dans la langue. Son appréciation sur le mérite du dis-

cours de M. Joly confirme la mienne, comme le montre le passage suivant :

" L'argumentation du chef des libéraux à la Chambre a été également faible, et la raison en est bien simple, c'est que M. Joly et les siens sont en principe pour la vente ou l'affermage, et ne diffèrent d'avec M. Chapleau que sur la question de prix et de temps. "

Voilà, de la part d'un des adversaires les plus déterminés du cabinet sur la question actuelle,—un aveu dépouillé d'artifice, et qui ajoute une nouvelle force à toute mon argumentation au sujet de l'attitude inconsequente, contradictoire, prise par M. Joly.

5 avril.

Si la gauche en général s'accorde à désapprouver la politique ministérielle sur la question à l'ordre du jour, ses chefs, ses principaux orateurs en viennent à cette conclusion en prenant des chemins différents, des points de vue opposés, en émettant des opinions qui, le plus souvent, se combattent entre elles tout autant qu'ils combattent ensemble la politique du gouvernement.

C'est ce qu'on a vu fréquemment jusqu'ici, et le fait se répète à la dernière phase du débat où nous sommes enfin arrivés. Contrairement à l'avis de M. Joly et de plusieurs des frères et amis, M. Irvine, par exemple, ne veut pas entendre parler de vente et soutient que, par une gestion économique, le Q., M., O. & O. peut donner des profits rémunérateurs. Mais au dire des connaisseurs, d'ingénieurs américains et européens ayant une longue expérience en semblables matières, notre voie

provinciale est administrée le plus économiquement possible dans les conditions actuelles. Ils sont également d'accord pour reconnaître qu'elle est exploitée avec une haute intelligence, avec une habileté rare, réserve faite des inconvénients et des abus inhérents au système d'exploitation d'un chemin de fer par l'Etat.

C'est ce système qui est mauvais, qu'il faut changer ; et sans un changement radical, on ne saurait obtenir de meilleurs résultats.

Cette vérité d'observation sur laquelle j'ai déjà insisté, répond avec une égale force au plus fort, c'est-à-dire au plus spécieux argument de M. Irvine qui dit : "Pourquoi M. Sénécal tient-il tant à acquérir le Q., M., O. & O., tandis qu'à présent il ne peut le contrôler, le gérer de façon à créer des revenus satisfaisants ? "

Mais d'abord il ne s'agit que de la section-est ; transférée à une compagnie, cette section devenant pour les fins d'exploitation une entreprise privée sans rien perdre de son caractère provincial, de son utilité publique, ne serait plus gérée, contrôlée, qu'au point de vue des affaires et du commerce, au lieu de l'être plus ou moins à un point de vue politique qui doit être nécessairement fatal, ruineux à une industrie de ce genre.

Actuellement, — et il en serait de même sous n'importe quel gouvernement, — le gérant est loin d'avoir le contrôle exclusif du chemin. Le ministère et par lui la représentation dans les deux Chambres, y mettent la main, s'imposent jusqu'à un certain point ; et de cette intervention

inéluettable, incontrôlable, il résulte naturellement que M. Sénécal ou tout autre à sa place n'est pas maître de conduire, de tout mener comme il le voudrait, comme il le faudrait pour mettre le chemin en plein rapport, en faisant tout marcher d'après des principes, d'après des procédés d'homme d'affaires. Or, il en serait tout autrement s'il avait toute la liberté d'action que possède le fondé de pouvoirs, l'homme de confiance, l'administrateur d'une compagnie.

De la part de M. Irvine, on pouvait s'attendre à un discours plus substantiel et plus solide que celui qu'il a infligé hier soir à la Chambre. Mais sa thèse était si fausse, si insoutenable dans les circonstances exceptionnelles où se trouve le Trésor, que le meilleur avocat n'aurait pu faire mieux ou pire que le fin renard de Mégantic.

M. Irvine a terminé en proposant un amendement à la motion de M. Chapleau, aux fins de faire déclarer par l'Assemblée législative que les arrangements à elle soumis touchant la section occidentale ne sont pas les plus avantageux qu'on pût obtenir.

On aperçoit tout de suite, dans les termes mêmes de cet amendement, une contradiction avec la théorie développée par le député de Mégantic, s'opposant d'une manière absolue à la vente du Q., M., O. & O. Mais une opposition en général et le parti libéral en particulier ne s'occupent guère d'être logiques dans le choix des moyens à prendre pour combattre la politique de l'en-

nemi au pouvoir, n'eussent-ils aucune espérance de le renverser pour s'installer à sa place.

Une surprise était ménagée au public : ce fut M. Trudel, le représentant de la circonscription essentiellement conservatrice de Champlain, qui seconda l'amendement de M. Irvine. M. Trudel aurait pu s'exempter de commettre un acte aussi incongru, à moins qu'il n'eût la vague pensée d'entraîner derrière lui une partie de la droite : or, je dois confesser que son *maiden speech* n'était pas fait pour enlever la majorité de la Chambre.

Il y a des mandataires du peuple qui ne comprennent leur mandat que comme étant en quelque sorte une chose privée, une affaire de famille, de paroisse, une procuration pure et simple d'un certain nombre d'électeurs, les engageant à plier devant les caprices de ces derniers, devant la moindre manifestation d'opinion hostile, par la peur qu'ils ont de déplaire à une poignée de meneurs d'élection. Mais d'abord, sous l'opération de notre système constitutionnel, il n'existe point de mandat impératif ; et puis, l'intérêt général doit l'emporter dans l'esprit de l'élu sur des intérêts particuliers, paroissiaux, surtout mal interprétés, mal appréciés, enfin sur de **mesquines considérations** de clocher. Pour lui, son village ou son comté ne doit pas être tout l'horizon politique ; et il a pour dev. ir de regarder au-delà, au lieu de se cantonner dans ces étroites limites, de se retrancher derrière ces murs, d'où il ne voit qu'un petit coin d'horizon. M. Trudel n'a pas su ou n'a pas voulu faire ces distinctions, ces réflexions ; et pour cela il encourt justement les reproches de ses meilleurs amis politiques.

J'incline à croire que M. Trudel a étudié ou plutôt s'est efforcé d'étudier la question, quoiqu'il n'y eût pas trace d'étude dans la harangue étonnante qu'il nous a servie. Il a tenté de donner des chiffres, d'appuyer son attitude fausse sur des semblants d'arguments ; mais la vérité me force d'observer qu'il a raté sur toute la ligne. Après avoir vainement cherché à se ressaisir, à rassembler ses idées, à rallier ses phrases en déroute : de guerre lasse, réduit aux abois, il s'est réfugié derrière les calculs de M. Robertson et d'autres intimes ennemis du cabinet, —calculs qu'il proclamait très sûrs, très positifs, avec l'espoir sans doute d'être pris au mot,—pour conclure enfin qu' « une partie du chemin a été sacrifiée, qu'il est vendu sept millions tout au plus. » Mais, par exemple, il n'a pas hasardé l'ombre d'une explication ou d'une preuve à l'appui de son *ipse dixit*. Qu'on n'oublie pas que M. Trudel est, d'ailleurs, en principe contre toute vente du Q., M., O. & O., et l'on aura la mesure de sa logique. On aura la mesure de ses connaissances en fait de commerce et de transport quand on apprendra de sa bouche que le trafic de l'Ouest n'aurait pu être amené dans le Bas-Canada que par « la compagnie Allan-Rivard, à cause de sa flotte. » Textuel. Je n'invente pas, et laisse tout le mérite de l'invention à l'auteur qui, en outre, a profité de l'occasion pour s'écrier qu'il est conservateur, conservateur du Q., M., O. & O. Voilà une nouvelle espèce de conservatisme que le monde ne connaissait pas. A M. Trudel encore revient tout l'honneur de cette curieuse découverte.

M. Richard, qui représente—probablement par amour

de l'antithèse—le comté le plus conservateur de la région de Montréal—s'est pareillement détaché des rangs du parti pour apporter à l'opposition le poids de son vote et le concours bien autrement précieux de sa puissante éloquence. Notons en passant qu'il a encore trop présents à l'esprit certains incidents de sa campagne électorale ; voilà pourquoi il prétend donner une leçon au pouvoir. M. Richard est jeune, trop jeune, mais sa tendre jeunesse semble être son moindre défaut. Il se proposait évidemment d'égaliser, sinon d'éclipser par son *maiden speech* celui prononcé la veille par M. L. G. Desjardins. Ambition légitime, bien louable, mais efforts impuissants. On a eu de ses lèvres un discours à prétentions académiques, qui a tenu la Chambre dans une douce hilarité pendant une demi-heure. Préparé pour parler pendant trois heures, paraît-il, il a dû abréger, et j'en suis fâché pour M. Gagnon qui, l'instant d'après, a prophétisé que ce bon jeune homme " fera sa marque dans l'histoire politique et parlementaire du pays." J'avais noté en détail les assertions et les déclarations abracadabrantes du bouillant député de Moncalm ; mais je vais suivre son exemple et me résumer de peur qu'il ne m'accuse, moi aussi, de vouloir l'"écraser sous le poids de la noire calomnie."

M. Richard a fait sa rhétorique : c'est visible ; mais ce n'est pas moins évident qu'il n'en a pas profité sagement. En revanche, s'il ne s'est point exprimé en orateur ni même en rhéteur, en l'entendant pérorer sur un ton déclamatoire, bombardant les tribunes d'épithètes ronflantes, beaucoup ont dû évoquer dans leur mémoire

le réjouissant souvenir de Pierre Gagne, ou plutôt de Paul Berton, *le candidat humain*. Dans un passage à effet, il s'est exclamé :

“ Les hons. MM. DeBoucherville, Ross et Beaubien ne se déplaceront pas seuls ”

Et cependant, cet adolescent tout plein de douces illusions devait savoir que M. Beaubien allait voter contre l'amendement-Irvine, puisqu'il s'était prononcé avec enthousiasme en faveur de la résolution-Chapleau transférant la section-ouest au Pacifique. Quant à M. Richard lui-même, l'avis d'un grand nombre est qu'il se trouve “déplace” à la Chambre, de quelque côté qu'il s'y place. Car il devrait être défendu de massacrer à ce point le bon sens avec la grammaire et toutes les fleurs de rhétorique.

Contre son habitude, M. Gagnon a été assez bref dans ses remarques ; mais suivant sa coutume il n'a rien dit qui fût particulièrement remarquable, sinon qu'il allait “prendre la responsabilité de son vote dans l'histoire.” Je doute un peu que l'histoire s'occupe de M. Gagnon. Il a découvert que la vente du Q., M., O. & O., allait nous conduire à l'union législative en passant par l'étape de la taxe directe. Ce monsieur a prétendu aussi que le ministère voulait brusquer le vote ou le dénouement. Mais non ! Et la preuve c'est que la matière était tellement épuisée qu'elle n'a rien fourni de neuf à la faconde inépuisable de M. Gagnon. M. Gagnon a commencé par se déclarer en principe contre la vente ; et il a fini par conclure que, pour des raisons

d'économie : " Nous sommes tous d'accord sur la vente." Ce qui prouve encore que "rien n'est nouveau sous le soleil." On dit que l'histoire se répète, et M. Gagnon fait comme l'histoire dont il aime tant à parler : il répète ce qui a été dit avant lui et en aussi bon ou mauvais langage que le sien.

Après un exposé magistral fait par M. Würtele de l'aspect financier de la question, tant au point de vue du présent que de l'avenir, le premier ministre se leva à 11½ heures pour clore le débat. Au cours de son improvisation vibrante d'éloquence et d'une émotion contenue, M. Chapleau affirma n'avoir pas entamé les négociations avec le syndicat du Pacifique après la formation et les offres du syndicat Allan-Rivard, contrairement à une rumeur généralement répandue. Les pourparlers avec sir Hugh et ses associés s'engagèrent le 8 février, au moment où presque tout était conclu avec la compagnie du Pacifique. M. Chapleau a très pertinemment remarqué qu'un chemin de fer construit par l'Etat ne l'était point dans un but de spéculation pour le Trésor, mais devait avoir pour objet le développement des ressources du pays. Avec l'opinion publique, il voit dans la vente la solution de la crise financière que traverse la province pour avoir assumé à ses risques et périls la construction et l'exploitation de sa voie ferrée. M. Chapleau a insisté sur ce point, que le gouvernement n'a pas intrigué parmi les membres de la législature et n'a rien fait pour tâcher d'influencer les votes. Il n'a employé ni offres ni promesses, ni quoi que ce soit pour porter la moindre atteinte à leur liberté d'action et à leur indépendance

qui restent entières, se fiant, quant à lui, sur leur esprit de justice et sur l'excellence de sa cause.

L'amendement-Irvine, mis aux voix, a été rejeté sur la division suivante :

Pour—MM. Bernard, Brousseau, Demers, Gagnon, Irvine, Joly, Laberge, Marchand, McShane, Richard, Rinfret, Shebyn, Stephens, Trudel, Watts.—15

Contre—MM. Asselin, Audet, Beaubien, Bergevin, Blanchet, Cameron, Caron, Casavant, Champagne, Chapleau, Charlebois, Désaulniers, Deschênes, Desjardins, Duckett, Duhamel, Dumoulin, Faucher de Saint-Maurice, Flynn, Fortin, Frégoeau, Garneau, Gauthier, Houde, Lalonde, Lavanlée, LeCavalier, Leduc, Loranger, Lynch, Marcotte, Marien, Martel, Owens, Pâquet, Paradis, Poulin, Riopel, Robillard, Sawyer, Spencer, Saint-Hilaire, Thornton, Wartelo.—41.

La motion principale est ensuite adoptée par 45 voix contre 14, M. McShane votant pour.

Les cinq absents était MM. Poupore et Robertson qui avaient *pairé* ; MM. Carbray, Picard et Mercier. Celui-ci n'a pas assisté un seul jour au débat. Les bouchers de Montréal pourraient lui être reconnaissants de ce qu'il ne se laisse pas détourner du soin de leurs petites affaires par la préoccupation des affaires publiques ; mais ce sont les électeurs de St-Hyacinthe qui ne doivent pas être contents !

On a fort remarqué le double écart de M. Jean-Docile Brousseau, indocile peut-être pour la première fois de sa vie à la voix du devoir que lui faisaient entendre les intérêts du pays et du parti. Au vote intelligent, patriotique, largement provincial que lui commandaient les

circonstances et les difficultés de l'heure présente, il a préféré simplement le vote étroitement québécois, un vote municipal. Car ce n'est pas comme représentant de Portneuf, mais comme maire de Québec que M. Brousseau a voté avec la gauche, contre la ratification du contrat de vente de la section occidentale au Pacifique. Voilà un des inconvénients, un des grands embarras du cumul. Si j'en parle, ce n'est point par ressentiment contre l'honorable député, qui est maître de se dévouer à ses intérêts, mais pour marquer le danger qu'il y a pour un représentant du peuple, revêtu en même temps d'autres charges publiques, de se laisser guider en certaines circonstances, même à son insu, par des considérations étrangères à son mandat.

On comprend que le *Canadien* enrage de plus belle en face du magnifique résultat obtenu par le gouvernement.

A Rome, dans l'antiquité, la coutume voulait que derrière le triomphateur debout sur son char, un homme de basse condition fût chargé de l'injurier dans sa marche vers le Capitole. Une haute pensée philosophique inspirait cette étrange coutume. Aujourd'hui, M. Tarte remplit ce rôle à merveille et va même au-delà de tout ce que se serait permis l'esclave antique. Rien ne manque donc au triomphe de M. Chapleau.

Dans un pays jeune où la richesse accumulée n'est pas encore considérable, où les travaux nécessaires au développement des ressources publiques

exigent beaucoup d'argent ; et surtout quand ce pays est une simple colonie n'ayant d'autres rapports diplomatiques avec l'étranger que par l'intermédiaire des autorités de la métropole—ce qui restreint le champ de la politique aux affaires locales—la question économique et financière occupe, en règle générale, la première place. Cela explique pourquoi les débats dans nos divers parlements et la polémique dans la presse canadienne se portent si souvent sur les chapitres peu attrayants du budget.

Il faut discuter chiffres et finances une partie de l'année, malgré que la chose ennuie nombre de lecteurs. Certes, je comprends cet ennui et je serais prêt à le partager si j'étais toujours maître de choisir mon sujet. Mais le journaliste ici n'est pas libre de laisser de côté ou de reléguer à l'écart cet objet important. Et en eût-il l'envie que, sur ces matières, les attaques, les fausses représentations ou les inexactitudes des journaux du parti opposé—lui imposeraient l'obligation de surmonter son horreur des calculs et des alignements de chiffres, s'il tient à bien remplir son devoir, à fournir tous les renseignements que le public est en droit d'attendre de lui.

L'Electeur—ou plutôt M. Frs-Langelier—dit qu'il espérait—et les libéraux avec lui—que les revenus ou la vente ou le louage du chemin de fer auraient pour résultat de ramener l'équilibre dans les finances. Je cite de mémoire, n'ayant pas le texte sous les yeux. Mais, est-ce que, par hasard, le marché conclu en 1879 par M. Joly avec le syndicat Perrault-Thibaudeau, et qu'il aurait fait

ratifier malgré tout s'il eût eu une ou deux voix de majorité à la Chambre, aurait comblé cette espérance de M. Langelier? \$200 000 à \$225,000 par an, pour une période de dix années, représentant un capital de \$4,000,000 à 5 pour cent, étaient une pure bagatelle, quand on songe que le service des intérêts de la dette et celui du fonds d'amortissement absorbent annuellement \$897,752, ainsi qu'il appert aux comptes publics pour l'exercice expiré au 30 juin 1881. Ce serait perdre son temps que d'insister là-dessus, et je laisse à l'*Electeur* tout le ridicule de sa position en face de cette merveilleuse politique de son chef.

Le produit net de la vente des 147 milles de la section-ouest et des 214 milles de la section-est, forme \$7,957,000 et si on ajoute à cette somme la contribution de Montréal pour la construction du pont de Hull : \$50,000, on a un total de \$8,007,000. Ceci est officiel, ayant été puisé dans un état du Trésorier. En voici d'autres non moins dignes de foi, qui font toucher du doigt les deux côtés de la question ainsi que les conclusions qui résultent de cet examen :

ETAT des sommes à affecter, à même les deniers publics, au parachèvement du Q., M., U. et O. s'il n'est pas vendu.

SECTION OCCIDENTALE.

1. La jonction de Jacques-Cartier.	\$100,000
2. Voie d'Hochelaga aux casernes.....	130,000
3. Ateliers à Montréal	60,000
4. Gare aux casernes.....	60,000
5. Gare aux marchandises à Montréal.....	10,000
6. Voie d'évitement de la ligne principale aux ateliers et à la gare du fret..	40,000
7. Prolongement de la ligne et bâtiments sur la propriété Bellerive	50,000
	\$450,000

SECTION-EST.

1. Construction de quais, gares, aiguilles à Québec.....	\$ 30,000	
2. Moitié du coût des bateaux de traverse à Lévis et accessoires.....	90,000	
3. Ateliers, prolongement de la ligne sur la jetée Louise, et déplacement de la voie à partir de la rue Prince-Edouard, etc.....	250,000	
4. Travaux sur le chemin de ceinture et les quais aux Trois-Rivières.....	40,000	
		\$410,000

TRAVAUX GÉNÉRAUX.

1. Ballastage.....	\$50,000	
2. Matériel roulant	100,000	
		\$150,000
		\$1,010,000

ESTIMATION du montant requis pour parachever le chemin de fer et pour moitié de la traverse entre Québec et Lévis, non-compris ce qui devra être payé par arbitrage à MM McGreevy et Macdonald :

Balance de l'estimation, en février, de \$132,880.12.	\$ 9,798 09
Somme payable par le gouvernement, nonobstant la vente.....	100,000.00
Dépenses assumées par la compagnie du chemin de fer de la rive Nord.....	1,010,000.00

Estimation pour le parachèvement du Q., M., O. et O.\$1,119,798.09

En tenant compte des tableaux ci-dessus, voici maintenant qu'elle serait la différence d'effet qu'aurait sur la situation financière de la province la rétention ou la vente du Q., M., O. et O. :

Estimation de la moyenne des dépenses annuelles, y compris l'intérêt et le fonds d'amortissement sur une addition de \$1,250,000 à la dette publique, mais à l'exclusion des dépenses du chemin de fer. \$2,911,817

Estimation de la moyenne des recettes annuelles provenant des sources ordinaires y compris \$75,000 du fonds d'emprunt municipal, mais à l'exclusion des recettes du chemin de fer	2,331,212
Moyenne du déficit probable chaque année.	580,605

I

EN GARDANT LE CHEMIN.

ESTIMATION des profits provenant de l'exploita- tion du chemin de fer.....	250,000
Balance.....	\$330,605

II

EN LE VENDANT.

Intérêt à 5 p. c. sur \$7,957,000	\$397,850
Suppression du fonds d'amortissement à 1 p. c. sur \$7,957,000.....	79,570
Total.....	477,420
Moyenne du déficit annuel, reportée.....	580,605
Balance.....	103,185
Avantage annuel de la vente.....	\$227,420

Ainsi, en gardant le chemin il faut s'attendre à un déficit de \$580,000 chaque année. Or, déjà l'intérêt sur notre dette avec le fonds d'amortissement absorbe presque tout le subside que nous recevons du gouvernement fédéral. Et avec un semblable déficit annuel, comment aller emprunter sans taxer directement le peuple, à moins que l'on ne veuille ruiner notre crédit à l'étranger, ayant derrière nous un déficit moyen de \$571,779,03, à partir de 1878, pour chacun des cinq exercices, y inclus l'exercice courant qui expirera le 30

juin prochain, et devant nous ce déficit inévitable de \$580,000 ? Donc, pour garantir un nouvel emprunt et ne pas trop escompter l'avenir, force nous serait d'avoir recours à la taxe directe, dont personne ne veut, sauf M. Stephens qui préfère être logique jusqu'au bout en s'opposant, pour l'heure présente, à toute vente du Q., M., O. & O

M. Würtele l'a solennellement déclaré, si le parlement ne ratifie pas la vente, la conséquence sera qu'on devra lever une contribution de \$4,000 à \$5,000 sur les municipalités de chaque comté pour parachever la voie et en continuer l'exploitation dans les mauvaises conditions actuelles. Qu'en pensent les contribuables de la rive-sud, la majorité des électeurs qui ne profitent que bien peu, et beaucoup, nullement de cette entreprise aux frais de laquelle ils ont déjà si largement contribué ? Car il n'y aurait plus d'autre issue : impossible de réduire sensiblement les crédits affectés aux différents ministères, comme M Würtele l'a fait voir en détail. Tandis qu'en vendant le chemin aux termes convenus, les \$397,850 d'intérêt sur le double prix de vente et les \$79,570 provenant de la suppression du fonds d'amortissement d'un pour cent,—ci \$477,420,—déduites des \$580,605 de déficit en moyenne, ne laisseraient plus qu'un déficit annuel de \$103,185, auquel il deviendrait facile de pourvoir, de remédier, sans même imposer de lourds ni même de nouveaux fardeaux. Contentons-nous des déficits que nous ne pouvons plus empêcher et qui s'élèvent pour cette année à \$571,000, pour l'exercice finissant le 30 juin prochain à \$665,000, sans parler des

déficits antérieurs—tous résultant de la politique des chemins de fer dont on ne doit point, au reste, regretter l'adoption parce que, sans cela, la province de Québec serait restée en arrière de toutes les autres et n'aurait pu réaliser les progrès considérables qu'elle accuse depuis 1875.

N'allons pas continuer ce mauvais système de déficits sans rien faire, sans rien oser pour les combler ou y parer ; et ce système non moins mauvais, et si abusif, d'exploitation d'un grand chemin de fer par l'Etat. L'expérience l'enseigne, les données les moins incertaines de la statistique l'établissent : un gouvernement ne peut administrer une voie ferrée qu'en payant le double d'une administration privée. M. Joly lui-même, qui a passé par là et s'entend mieux en pareille matière qu'aucun de ses amis politiques, y compris M. Stephens, a confirmé sur ce point l'opinion exprimée par le chef du cabinet.

Et que d'anomalies existant sous l'opération du régime actuel, disparaîtraient, pour le bien commun, avec le changement qu'on propose dans le but surtout de rétablir l'équilibre budgétaire rendu impossible autrement ! Par exemple, malgré les réclamations de particuliers gravement lésés dans leurs intérêts, et malgré certains appels de la presse, on n'a pas encore réussi à faire adopter un projet de loi permettant des poursuites contre le gouvernement sous le nom de Sa Majesté, à raison de dommages, &c., causés par le chemin de fer du Nord !

Au surplus, l'opposition s'accordant avec le ministère sur le principe même de la vente, comment peut-elle

désapprouver de bonne foi des arrangements qui donneraient au public et au Trésor les bons résultats qu'on vient d'étudier? Elle se retranche derrière les soumissions, mais aucune n'était réellement aussi avantageuse, aussi acceptable que les deux qui ont été acceptées, savoir : celle de la compagnie du Pacifique et celle du syndicat provincial, comme la chose a été démontrée dans les journaux et au parlement. Au reste, pour l'information du lecteur, voici le montant respectif de ces diverses soumissions :

Robert N. Hall	\$8,059,800
J. J. Ridley	7,346,466
Allan et Ridley	7,479 800
Allan, Rivard et Cie.....	8,059,800
J. T. Kirby.....	6,459,800
Contrats soumis pour ratification.....	7,957,000

On remarquera que les cinq premières soumissions s'appliquaient au Q., M., O. & O. tout entier ; et que l'acceptation de quelqu'une d'entre elles aurait privé la province du terminus direct du Pacifique. Il se trouve de plus que, malgré les différences de chiffres, si l'on prend en considération les conditions relatives au trafic, au parcours, au paiement et aux travaux à exécuter ou à compléter, ce sont encore les contrats passés avec le Pacifique et le syndicat de Montréal et Québec, qui offrent le plus d'avantages, ou si on l'aime mieux, le moins de désavantages au pays.

Au surplus, est-ce qu'un parti, est-ce que les chefs d'un parti, qui, d'un cœur léger, ont bâclé la pauvre affaire du syndicat Perrault-Thibaudeau, peuvent être sincères

quand ils chicanent sur les prix stipulés dans les arrangements du 4 mars ?

Il serait fastidieux d'appuyer là-dessus. Car sur ce chapitre, la masse du peuple comprend bien que les criailleries de la gauche ne sont que des prétextes, des balivernes destinés à détourner l'attention des bienfaits multiples qui résulteraient du transfert pour les finances, pour le crédit, pour l'avancement matériel du Bas-Canada et aussi pour nos mœurs politiques,—lesquelles n'ont jamais été si déplorables que depuis que ces affaires de chemin de fer remplissent presque toute la durée des sessions, engendrant sans cesse la chicane, provoquant des discussions démoralisantes, des accusations qui, prouvées, feraient pendre un homme, même plusieurs, en tout pays.

Supposons que M. Joly fût resté au pouvoir avec ses administrateurs dont la capacité était au-dessous de leur position, et qui n'ont absolument rien fait pour augmenter les revenus de la voie, jamais il n'aurait trouvé un prix aussi élevé, sans parler des autres conditions du double contrat.

L'*Electeur*, qu'on a un peu perdu de vue, force par trop la note et abuse terriblement d'une figure de rhétorique à l'usage de toutes les oppositions, quand il évoque—toujours au même propos—le spectre de la banqueroute ou cette tête de Méduse qu'on appelle la taxe directe. Car—j'espère l'avoir amplement démontré—c'est justement pour ôter à l'opposition tout prétexte plausible de crier sur les toits à la banqueroute ou à la taxe directe que l'administration a résolu de se débar-

rasser du chemin, en s'engageant par statut à appliquer le prix de vente et tous les intérêts en provenant, à l'extinction des titres émis sur les marchés financiers de New-York et de Londres jusqu'à concurrence du montant à toucher. Ainsi, on pourra entendre sonner enfin cette heure, tant désirée par tous, où le revenu balancera les dépenses.

On l'a vu, le rétablissement de l'équilibre du budget sans contributions additionnelles, est, dans la pensée de nos gouvernants, une des conséquences naturelles, inévitables, de leur politique sur la question à l'ordre du jour. Et cela étant reconnu, ceux qui connaissent bien les antécédents du parti libéral n'ont plus à s'étonner que ce parti des déficits travaille ardemment par ses représentants à empêcher la réalisation de cette politique, d'autant plus qu'elle promet d'être un progrès sous d'autres rapports. Mais les obstructionnistes et les éteignoirs n'ont jamais été populaires dans la province de Québec. On en aura bientôt une nouvelle preuve dans l'heureux résultat qui couronnera toute la lutte actuelle.

Avec son étroitesse ordinaire de vues et sa tactique aussi déloyale que mesquine, M. Joly déblatère à présent contre la politique des chemins de fer, sous prétexte qu'elle a créé la dette actuelle. J'ai déjà signalé à diverses reprises, les bienfaits immenses dont cette politique a permanemment doté la province, bienfaits qui font infiniment plus que contre-balancer

les inconvénients temporaires dont nous souffrons non pas tant par suite de cette politique que par le système vicieux d'exploitation d'une grande voie ferrée par l'Etat. Aussi ne reviendrai-je pas là-dessus.

Mais M. Joly n'a certes point toujours professé l'opinion saugrenue, réactionnaire, rétrograde, qu'il exprime maintenant dans chacun de ses discours touchant cette politique qui a fait le progrès et l'avancement matériel du Bas-Canada. D'abord, en 1875, quand le gouvernement conservateur d'alors prit l'initiative de cette politique, l'opposition conduite par M. Joly, le combattit en prétendant qu'il ne faisait pas assez, qu'il ne donnait pas suffisamment, qu'il ne subvenait pas en même temps certaines lignes de la rive-sud. Et elle proposa amendements sur amendements, dont l'adoption aurait eu pour effet d'augmenter énormément, de doubler peut-être les dépenses sur ce chapitre.

Mais il y a plus. En 1878, M. Joly montait au pouvoir par la grâce du coup d'Etat, et dans son rapport pour l'exercice suivant, expiré le 30 juin 1879, il parlait avec admiration, avec enthousiasme, de cette politique des chemins de fer qu'il approuve et désapprouve tour à tour au gré de ses intérêts momentanés de parti. Les pages 6 et 7 de ce rapport seraient à citer tout entières. Mais devant me restreindre, je ne puis me donner ce plaisir qui serait un ennui pour le chef de la gauche. Voici néanmoins un extrait qui suffit amplement pour mettre M. Joly en contradiction avec lui-même :

« Ces grandes entreprises ont toutes été commencées à une époque où le pays était au comble de la prospérité, et l'on peut dire sans être taxé de témérité que la plupart d'entre elles ne se seraient pas réalisées de longtemps si la crise commerciale que nous traversons avait éclaté avant leurs débuts. A tout bien considérer, nous ne devons pas regretter qu'il en ait été ainsi ; car les travaux extraordinaires occasionnés par la construction de ces voies ferrées, les capitaux énormes jetés en circulation par toutes ces compagnies de chemins de fer, ont puissamment aidé notre population à passer les mauvaises années ; et la province a fait un grand pas en avant en perfectionnant ainsi ses voies de communication. ».....

Ceci n'est-il pas une approbation complète, un *satisfecit* donné à la politique en question et pour le passé, et pour le présent, et pour l'avenir ? Mais continuons. Parlant du capital distribué sous forme de subventions à ces entreprises, M. Joly disait :

« Il a répandu sur toute la province des éléments de prospérité et de bien-être que nous aurions vainement demandés à toute autre espèce d'entreprises publiques. »

Et voilà comment M. Joly se contredit d'une année à l'autre, du jour au lendemain !

Dieu est toujours grand, mais il n'a plus de prophète en Israël. Celui-ci, trop obsédé par ses projets de vengeance pour songer aux choses éternelles, a abandonné son occupation favorite qui était de faire à ses lecteurs un sermon à propos de tout et de rien. C'était son moyen de poser en moderne PÈRE DE L'EGLISE, ou au moins comme un écrivain catholique *di primo cartello*, joignant à la verve sarcastique et à la profondeur du mai-

tre que tous admirent,—Louis Veuillot,—les hardiesses de Paul de Cassagnac, ce d'Artagnan de la presse parisienne. On dirait que le ci-devant sermonneur n'a plus souvenir de cette " innovation, " de ce " progrès " qu'il introduisait assez récemment dans le journalisme quotidien, et qui consistait à offrir chaque matin la vie d'un saint aux méditations de l'abonné. Il est vrai que ce système, imaginé dans un but facile à comprendre, ne dura pas longtemps. Et le sceptique *Figaro* remplaça rapidement les Bollandistes sur la deuxième page du *Canadien*. Mais tout cela est disparu pour un temps, et M. Tarte a remis son monde au régime de sa prose. On en a vu des échantillons. Dans le cas de l'hon. Dr. Ross par exemple, il loue un homme pour ce qu'il n'a pas fait ou pour ce qu'il a eu tort de faire . . . si tard. Son encensoir devient assommoir. Le pire qui puisse arriver maintenant à un membre de la législature est d'encourir les louanges d'Israël. M. Beaubien en sait quelque chose et lui en garde rancune.

Quelle chute pour un ex-député qui se croyait de force à démolir un gouvernement en quinze jours avec ses intrigues et sa plume ! Mais il l'a voulue, il l'a recherchée cette chute qui est presque tout entière son ouvrage et qui restera sa honte. Dans ses prévisions, la présente session ne devait pas se passer sans amener son triomphe et la ruine de M. Chapleau. Il pensait que son action dissolvante dans les premiers rangs du parti, et ses manœuvres souterraines, depuis deux ans, allaient enfin porter leurs fruits ; qu'il n'aurait qu'à se baisser pour les cueillir, à pleines mains ; et qu'il pour-

rait ensuite servir de modèle dans l'art de parvenir, à tous les intrigants politiques. L'opinion, le bon sens populaire en a disposé autrement.

Des gens se plaignent qu'en ce temps-ci, il se fait beaucoup de bruit pour rien, je veux dire pour M. Tarte. S'il y a faute quelque part, elle est à lui. Ne s'était-il pas mis en tête de concentrer sur sa personne l'attention générale en déclarant guerre à mort au cabinet, après avoir pris ses renforts dans le cabinet même et dans le Conseil ? Voilà pourquoi les journaux conservateurs l'ont livré à la vindicte publique, renouvelant pour lui l'exécution qui a été faite de M. Cauchon et de M. Arthur Turcotte après leur apostasie. Les libéraux qui nous blâment n'ont pas attendu aussi longuement pour infliger un supplice analogue, bien qu'immérité celui-là, aux hommes assez francs pour les quitter, parce qu'ils étaient dégoûtés de la maladresse proverbiale de M. Joly et d'une politique de néant. Ces hommes, au moins, en changeant de drapeau, n'obéissaient pas à des sentiments de rancune et de dépit envers les chefs. S'apercevant que jusque-là ils avaient fait fausse route, leur but, en déviant de la voie qu'ils avaient suivie en aveugles, ou par une erreur assez commune de jeunesse, était simplement de prendre le droit chemin. M. Tarte n'en est pas là : sa conduite est toute différente. A une volte-face sans excuse, à une trahison qui remonte à plusieurs années et n'a eu pour raison déterminante qu'un besoin de vengeance combiné avec d'ardentes convoitises, il fallait un châtiment exemplaire. Et si l'on a quelque reproche à s'adresser, c'est peut-être d'avoir

hésité, d'avoir patienté trop longtemps. Je suis de l'avis de la *Tribune* quand elle dit :

“ Il faut avouer que M. Tarte mérite bien ce qui lui arrive.”

Il arrive souvent qu'une nature bien douée s'affine au contact des aspérités, des rudesses de la vie ou des gens. Mais pour une ainsi privilégiée, ornée des meilleurs dons de l'intelligence et du cœur, combien de natures grossières, matérielles, dont l'indélicatesse et les bas instincts ne font que se développer au fur et à mesure des événements,—bons ou mauvais,—qui composent la trame de leurs jours ! Leurs succès les font poser en parvenus arrogants. Leurs revers les irritent envers et contre tous. Les respects qu'on est parfois obligé de leur rendre par bienséance, moins à leur mérite qu'à leur position, ces individus les interprètent comme du servilisme, et n'y répondent d'ordinaire qu'avec brusquerie, qu'avec une brutalité qui voudrait ne pas paraître ouvertement, mais qui se trahit de tant de manières que l'homme délicat, ayant le sens assez rare de la dignité humaine, est tout de suite fixé sur l'espèce et la classe dans une des catégories inférieures du règne animal. Point d'applications personnelles—n'est-ce pas ?—de cette vérité d'observation que chacun a pu acquérir dans l'expérience du monde, surtout du monde politique. L'abaissement du caractère procède communément de ces dispositions naturelles. Si, même à son insu, on froisse leur amour-propre, on s'en fait des ennemis à mort : leur vanité blessée les pousse, les entraîne par un

mouvement irrésistible à la défection, aux menées ténébreuses, aux lâches trahisons.

Qu'un simple journaliste, par dévouement au parti et aux grands principes que représente ce parti, se jette alors en travers de leur chemin pour les empêcher de réussir dans leurs projets de vengeance, et ils feront jouer dans l'ombre toutes les batteries, ils appelleront à leur rescousse la multitude innombrable de leurs petits moyens pour l'écraser, pour le faire sortir, par dégoût, de l'arène. Pour atteindre ce but, ils abuseront d'un reste de confiance que quelques-uns d'entre eux inspirent encore à un certain nombre de personnes appartenant à la classe la plus respectable, la plus honorée de notre société. Ils se feront *hommes de lettres*, correspondants officieux, conseillers intimes, amis désintéressés. Protégés insaisissables, ils prendront toutes les formes, s'affubleront de tous les voiles, interviendront non directement—n'ayant point ce courage—mais par des tiers, soit pour l'abreuver d'outrages, ou pour mettre en suspicion ses motifs ou pour lui faire perdre sa position. Mais par malheur pour ces messieurs, ma position devant le public ne dépend pas d'eux. Elle est fondée sur un travail persévérant, honnête, infatigable, qui compte déjà derrière lui de longues années, et de plus longues encore devant lui. Cette position, on ne l'ébranlera ni par des racontars, ni par des injures, encore moins par des intrigues. Et à ce propos, je pourrais donner à quelqu'un une preuve sans réplique de sa maladresse, malgré la réputation de savoir-faire qu'il s'est faite on sait comment. Mais comme le secret n'est pas à

moi, qu'on ne me l'a pas révélé, que je l'ai simplement surpris ou plutôt deviné, je m'abstiens d'en parler à cœur ouvert.

Il me comprendra cependant. On rencontre de par le monde, des hommes qui semblent ignorer ce qu'est réellement l'indépendance d'un écrivain politique qui obéit à sa conscience, à son devoir, aux convictions de toute sa vie ! Ceux-là sont classés dans mon estime, étiquetés dans mes papiers. Mais qu'ils se rassurent : je ne leur ferai pas l'honneur de mettre leurs personnes devant le public ni de le tenir au courant de leurs confidences. A leur endroit, ma plume ne se fera pas scalpel, ni poignard. Ils reconnaîtront leur erreur, ou s'ils y persévèrent : tant pis pour eux ! Leur obstination ne serait que la suite de leur aveuglement, de leurs injustifiables préventions d'aujourd'hui. Il faut, a écrit un moraliste, que le cœur se brise ou se bronze. Le mien n'est pas bronzé, Dieu merci. Si j'osais entrer en des détails intimes,—ce que la circonstance excuserait peut-être,—je dirais qu'il s'est brisé parfois au choc terrible des grandes douleurs, inséparables de la vie ; mais les morceaux en sont bons, et je voudrais pour certaines gens trop prévenus contre leur prochain, qu'ils en eussent autant. Ça les empêcherait de faire des bassesses et de frapper un adversaire loyal dans le dos ! Au reste, les contrariétés, les désagréments qu'on rencontre à chaque pas, forment le caractère, retrempent les meilleures énergies de l'âme pour qui sait voir l'action providentielle dans tous les événements—grands et petits—de la vie. Je vis à l'écart, trop loin peut-être

de la foule pour plaire aux tireurs de ficelles ; mais assez près d'elle pourtant pour savoir ce qui s'y passe et en tirer le miel ou le fiel, la douceur ou l'amertume dont je compose humblement mes observations sur les hommes et les choses.

Quoi qu'il en soit, celui qui trace ces lignes ne s'est jamais compromis en des aventures dont il aurait pu avoir à rougir ; il n'a jamais été dénoncé ou affiché par personne : le tout contrairement aux faits et dires de plusieurs de ses accusateurs qui se frappent aujourd'hui la poitrine à tour de bras sur son dos. Mais il en a vu bien d'autres, et n'est pas ému de cette petite avalanche du haut de laquelle ses détracteurs se précipitent eux-mêmes, tête baissée, yeux fermés, dans l'abîme, qui les appelle et les attire depuis longtemps. Ils l'accusent d'être vendu, mais quiconque travaille pour de l'argent, n'écrit pas, je suppose, avec cette force de conviction !

A aucun syndicat je n'ai jamais rien demandé. Et certes, ce n'est pas quand on a rendu un service qu'il est temps d'en réclamer le prix. Service rendu, d'ailleurs, au gouvernement, au parti conservateur resté homogène malgré une scission devenue un fiasco ; service enfin rendu à la province, au pays ! Et je n'ai pas eu autre chose en vue en me dévouant, selon une vieille habitude, pour la défense des intérêts nationaux et de mes opinions.

Je n'aime pas à me mettre en scène. Mais le moyen d'agir autrement lorsqu'on est harcelé de lettres calomnieuses et de provocations anonymes ? Ceux-là, sans

doute, seront les premiers à se moquer de cette mise en scène qu'ils ont provoquée ; et ils tâcheront de persuader aux autres que leur victime, peu résignée à subir tacitement leurs outrages, est un comble de vanité puérile ! Mais depuis dix ans passés que mon rôle est d'aller chaque jour au combat, et d'apporter ma faible part, ma contribution à la presse quotidienne, jamais je ne me suis permis même une allusion visant à mon humble personnalité. Je n'avais pas à l'introduire dans le débat. Maintenant qu'on la met en cause et qu'on l'attaque en certains quartiers avec une violence passionnée, force m'est bien de m'en occuper une fois pour n'y plus revenir.

Le moi est haïssable, parce que ceux qui l'évoquent ont trop souvent tant d'orgueil qu'ils l'invoquent et se prosternent en extase devant leur image qui—telle que retracée par eux avec complaisance, avec amour—n'est guère leur ressemblance. J'espère m'être gardé de cet écart, et j'avertis les âmes charitables que je veillerai soigneusement à n'y pas tomber dans les quelques remarques qui me restent à faire. Chacun laisse aux autres le soin d'appuyer sur ses défauts, sachant bien qu'ils n'y manqueront pas.

Mais que celui qui est sans péché me jette donc la première pierre ! Et si, par impossible, quelqu'un se hasarda à ce jeu : peut-être saurai-je en détourner le coup—chacun, d'abord, n'ayant à rendre compte qu'à Dieu ou à son ministre des détails de sa vie intime, et le monde n'ayant rien à voir en ce qui ne le regarde pas et ne lui fait aucun tort. Le poète a dit :

Quand on n'a plus d'honneur, on n'a plus de famille !

J'ai l'honneur sans avoir de famille autre que celle dans laquelle la Providence m'a fait la grâce inestimable d'entrer il y a trente-cinq ans. D'aucuns n'étant pas libres de leurs affections, n'en agissent pas moins en toute liberté, en pleine licence. On me rendra cette justice que je ne suis de ceux-là pas plus dans le second cas que dans le premier. Fixé sur la nature de bien des attachements humains, l'étude, la réflexion me consolent de tout. Je fais de la politique moins par goût que par devoir, non par intérêt, mais par principe. A ceux qui affectent de me traiter du haut de leur suffisance et me calomnient de loin, je parle ainsi à cœur ouvert, et leur rappelle qu'en allant trop loin, ils pourraient bien trouver des surprises désagréables, renversantes, au bout du chemin. Qu'ils me prêtent charitablement des motifs intéressés, à eux la chose peut paraître naturelle ; et il n'en tiendrait qu'à moi de leur appliquer le vers bien connu :

Vous prêtez sottement vos qualités aux autres !

Mais je puis dire sans gloriole, que le peu que je possède, je l'ai gagné lentement, au bout de ma plume, par un travail consciencieux de tous les jours, de toutes les heures, peut-être en me privant dans l'espoir de me mettre plus tôt au-dessus du besoin et de conquérir dans la mesure modeste de mes aspirations et de mes forces, cette noble indépendance qu'adorent tous les hommes de cœur ! J'en connais au moins un qui ne pourrait en dire autant. Qu'il se rappelle seulement ce que lui jetait à la face, le *Courrier du Canada* il y a déjà trois ou quatre ans !

Votre serviteur a des ennemis et le tort de ne s'en

occuper guère. Mais il les défie tous et chacun de se lever et de prendre le Ciel à témoin que ce qu'il a dit sur son compte n'est pas la vérité !

Il m'a fallu parler de moi, et j'en demande pardon aux lecteurs. Mais j'aime mon honneur qui m'est aisé à défendre, car il n'a pas de tache et n'en aura pas ; je l'aime, et ce n'est ni M. Tarte ni des tarteux qui me l'ôteront de haute lutte ou autrement ! Je n'ai jamais, comme lui, fui nuitamment de St-Lin ou d'ailleurs, pour échapper à des créanciers ; n'ayant pas eu de dettes. Je n'ai jamais, comme lui, trompé la confiance qu'un ou des propriétaires de journal avaient eue en moi pour les frauder, les piller, les ruiner et les mettre ensuite à la porte. En un mot, j'ai pour toute ambition celle de remplir mon devoir dans les divers états de la vie où la Providence et mes aptitudes bien imparfaites pourraient m'appeler. Que trois ou quatre personnages qui me prêchent depuis quelque temps la charité chrétienne l'insulte aux lèvres, se souviennent donc à propos !

Ici, l'antithèse se présente au bout de ma plume, mais je la garde pour moi et me contente de remarquer que certaines personnes envers lesquelles je professe grand respect prétendent nous déclarer la guerre, pour sauver qui ? . . . M. Tarte ! Celles-là nous connaissent peu si elles pensent que c'est avec une grossière contradiction entre leurs paroles et leur acte qu'elles vont nous faire baisser pavillon, nous faire mettre nos principes sous le boisseau, et nous faire remettre ou déshonorer notre drapeau.

Nous faisant gloire de défendre, avec toute l'énergie

de nos convictions, la politique conservatrice sur la question à l'ordre du jour, — la plus importante que le parlement de Québec ait eu à débattre depuis la Confédération, — ce serait manquer à la logique de même qu'à la saine discipline de parti, que de traiter en brebis égarées M. Tarte et ses quelques disciples. Les brebis galeuses doivent être séparées et chassées du troupeau. Dans le cas présent, ce sont elles qui ont pris spontanément la contagion, et si on les laissait faire, elles infecteraient rapidement la meilleure partie de l'armée tandis qu'elle est à livrer bataille, qu'elle se trouve aux prises avec les bataillons ennemis.

La vie humaine n'est le plus souvent qu'une série nauséabonde de déboires, qu'un composé désespérant d'injustices. Mais si le mal que nous faisons nous est toujours nuisible de quelque manière, celui qu'on nous fait nous est parfois utile soit en nous faisant rentrer en nous-mêmes, ou en réveillant, en activant les énergies sommeillantes de notre âme. Le sage est celui qui sait tirer parti de tout pour avancer dans la voie du bien et du beau moral. C'est ainsi que par les contradictions qu'il rencontre, par les critiques dont il se voit l'objet sinon la victime, il exerce, aiguise, stimule, développe ses facultés, corrige ses défauts, les fait servir par là même à son avancement, amende, améliore sans cesse sa nature jusqu'à la fin imparfaite par quelque endroit. Et ce travail attentif, continu, sur lui-même, fait qu'il se rend de plus en plus digne de sa propre estime. Ce travail intérieur lui fait gagner en fermeté, en dignité du caractère, en hauteur

de l'esprit, en fierté naturelle, et en respect d'autrui, ce qu'il lui fait perdre de vanité ou d'orgueil touchant son mérite personnel. Or, je ne reconnais plus là nos adeptes, nos *politiciens* de l'école tateuse malgré leur désir de se faire passer pour les fils aînés de l'Eglise. S'ils sont les colonnes du temple comme ils cherchent à le faire accroire sans y croire eux-mêmes, ce ne peut être du vrai temple, mais du temple étroit d'Israël. Leur chef,—on l'a vu—n'est rien par lui-même, et ne représente rien... que l'hypocrisie et la trahison. Je l'ai dit, et le répète pour que chacun distingue bien entre les simples fidèles et certains grands politiques qui se font un manteau de la religion pour cacher le désordre de leurs pensées, la méchanceté de leurs instincts, la bassesse de leur ambition.

Ceux-ci, par leurs coups d'audace et par une cour assidue au clergé dont la plus forte partie cependant ne se laisse pas prendre à de semblables apparences, sont parvenus à se créer une réputation de bravoure et de pureté doctrinales, qui leur a été grandement utile pour des fins intéressées. N'était-il pas temps de les démasquer, de les faire connaître tels qu'ils sont, et cela dans l'intérêt bien compris de la pure doctrine orthodoxe ? Et sous ce rapport de l'orthodoxie, quoique j'aie beaucoup écrit—tort que je partage avec quelques autres—je ne crains pas l'examen ni les reproches. C'est pourquoi, après avoir longtemps hésité, je me suis enfin résolu à me vouer, à me sacrifier à leur haine, pour le bien commun.

Quant à ceux en petit nombre qui seraient tentés encore de me juger trop cruel pour l'oracle ou le maître

de l'école, qu'ils me permettent de rappeler un souvenir datant de 1878, si j'ai bonne mémoire. M. Tarte commençait ainsi un article à l'adresse d'un confrère qui n'avait rien dit pour s'attirer une pareille avalanche :

“ Nous apprenons que le rédacteur en chef du *National* est un pilier de boucan. ”

Beau style, nobles procédés envers un adversaire loyal ! Pour la punition du malotru, M. B. . . . se contenta d'encadrer l'article dans le *National*, et fit bien. Les rieurs furent de son côté, et à M. Tarte resta l'ignominie de sa dénonciation libelleuse.

Et que d'injures basses et grossières n'a-t-il pas déversées sur M. Cauchon, sur M. Arthur Turcotte, sur M. Irvine, sur M. Langelier, sur M. Gagnon, sur le défunt Tremblay, sur M. Flynn, sur M. Pâquet, sur M. Dansereau, sur M. DeCelles, sur M. Chapleau, sur M. Sénécal, enfin sur tant d'autres qu'il faudrait consacrer une page in-12 à ce dénombrement, pour être complet ! Amis comme ennemis ont été en butte aux insultes de bas étage du terrible régenteur qui tient ses assises et sa Cour des Miracles sur son fameux perchoir de la rue Ste-Famille.

Or, le public, les esprits éclairés me rendront cette justice de reconnaître que je ne me suis pas abaissé à employer son langage familier et ses gamineries indécentes pour le fustiger selon son mérite et l'apprécier à sa juste valeur. Les polissonneries, j'en reçois depuis quelque temps, mais je n'en rends pas le change, et ne paie point avec cette monnaie. Tant pis pour ceux qui, secrètement, voudraient bien que je me ravalasse à leur niveau en leur répondant sur le même ton ! A ceux-là

pas de réponse : mon silence leur en dit plus que les paroles les plus véhémentes.

Je les plains sans trop les mépriser en attendant le jour où ils rendront justice à mon œuvre, à mes faibles efforts pour montrer mon attachement désintéressé au parti, mon amour au pays, mon dévouement à la cause que je crois bonne, et mon humble mais ardent désir d'éclairer ceux qui s'aveuglent, de raffermir ceux qui chancellent, de ramener ceux qui s'égarent de bonne foi sans poursuivre dans leur égarement un vain rêve d'ambition personnelle, ou la satisfaction égoïste d'intérêts purement privés.

Dans mon existence assez monotone, je n'ai pas eu le privilège d'être artiste en photographie comme Nadar, ou encore comme l'excellent caricaturiste du *Grognard*. La nécessité, cette mère barbare, cette marâtre de l'industrie, n'a pas cru, je suppose, devoir m'enseigner le métier. Mais si je ne puis braquer un daguerréotype en face de la Chambre, j'ai un crayon, simple instrument que les maîtres eux-mêmes n'ont pas dédaigné. Loin de moi l'intention de peindre pour le plaisir de peindre, de faire de l'art par pur amour de l'art. Il faut d'un tableau pouvoir tirer un enseignement, ou au moins une leçon utile. La vie est trop courte et le but trop malaisé à atteindre pour qu'un homme perde son temps aux bagatelles de la porte ou aux niaiseries d'antichambre. Mais par exemple, fidèle à ma coutume, j'essaierai d'être juste, et j'espère que le lecteur me rendra encore, cette fois, le témoignage d'avoir réussi dans mon essai de justice. Au reste, je n'ai qu'un bout de toile ou quelques

feuilles, en sorte que je devrai me contenter de trois ou quatre portraits, pris naturellement à gauche.

* * *

M. Joly a trop, dans le caractère et les traits, de la douceur profonde et des allures pacifiques d'un mouton, l'herbivore cher à Panurge, pour avoir jamais été destiné à être chef d'une opposition, fût-elle libérale. Aussi ne fait-il jamais rien que suivre, à la queue leu leu, ceux dont on le dit le chef. Ce n'est ni Achille, ni Mentor, encore moins Ulysse. Et il n'est plus assez jeune pour, nouveau Télémaque, courir aux aventures afin d'y apprendre la sagesse avec l'art de gouverner, de se taire et de parler à propos. Lui vient-il de la droite un mot dur, une injure, une attaque à fond ou simplement personnelle ? Il s'étonne, oublie de se fâcher et même de répondre. Mais en revanche, il s'irritera et déclamera à outrance pour des misères ou des peccadilles.

Ce n'est pas lui qui aurait eu, comme Ulysse, l'héroïsme de fuir les enchantements de l'île, ni même Calypso. L'expérience de 1878 et 1879 est là pour nous montrer qu'il n'a pas plus le courage de dominer sa passion désordonnée pour le pouvoir, qu'il n'a celui de maintenir inflexiblement le mot d'ordre, l'ordre et la discipline dans les rangs. Au cours de cette équipée, plusieurs de ses associés ont éprouvé le sort des compagnons d'Ulysse dans l'île de Circé, et ma foi ! lui-même n'a pas su complètement échapper à la métamorphose ou aux passes magiques de nos Circés, sans sexe, de couloir. Sorti de l'émeute et d'un viol infâme de la constitution, le cabinet du 8 mars dura dix-neuf mois, faisant un bruit immense,

mais peu et de mauvaise besogne. Comme il était né de l'orage, il s'abîma dans la tempête sans exemple qu'il avait follement provoquée.

Son affaire de syndicat Perrault-Thibaudeau n'a jamais été tirée au clair. Et ç'a été tant mieux pour l'honneur politique de M. Joly. Les inquisiteurs sont malins ; ils auraient pu trouver dans ce marché bâclé précipitamment, à la veille d'une session, une appréciation par trop élevée, par trop *libérale* de quelques services électoraux, et une estimation par trop basse de la valeur marchande de notre chemin de fer du Nord. Dans son généreux désir d'être serviable à de bons amis qui l'avaient bien servi à St-Hyacinthe, à Verchères et ailleurs, il ne l'estimait pas à plus de \$4,000,000, tandis qu'à présent il ne voudrait pas le voir vendu même pour le double, après avoir pourtant déclaré dans un discours fameux, au *Mechanics' Hall*, que la province devrait être bien heureuse si elle s'en débarrassait pour ce prix de \$8,000,000.

M. Joly est un homme d'esprit, mais, malheureusement d'un esprit faux, qui néglige le solide pour le clinquant, les faits pour la phrase, l'idée pour le mot. Enfin, à ce qui frappe, porte, arrive au but et reste, il préfère ce qui papillonne, éblouit un moment, et s'évanouit sans retour. On dit souvent : *Verba volant, scripta manent* ; or, si c'est par cette raison que M. Joly n'a écrit que rarement, et jamais autre chose que des lettres insignifiantes à ses journaux, en cela il a fait preuve d'une sagacité, d'une prudence, d'un discernement que j'aimerais à voir dans ses actes politiques. Mais sous un autre rapport, il n'a pas eu assez de

discrétion : il a trop parlé. Combien de ses paroles depuis 1867, demeurent pour certifier "correct" le jugement que je me hasarde à prononcer sur son compte et tout à mon aise, en vertu du droit qu'a un journaliste de critiquer ou de louer les hommes publics suivant leurs œuvres !

Je crois encore à sa réputation d'honorabilité, malgré sa sortie contre M. Flynn, quoiqu'il ait divulgué publiquement, en pleine Chambre, une conversation privée sans l'autorisation de son interlocuteur, alors encore son ami personnel bien qu'il eût cessé d'être son partisan politique. Je sais parfaitement que ce procédé s'appelle chez tous les peuples et dans toutes les langues, un manquement à l'honneur, une tache au blason, fût-ce celui d'un duc et pair. J'admettrais qu'il s'est conduit dans cette occurrence en politicien vulgaire, en commerçant inconséquente, sacrifiant au plaisir momentané d'une petite vengeance, le soin et le culte de sa renommée. Mais il a beau être avancé en âge et chef de parti depuis quinze ans, M. Joly reste avec un défaut de nature : une certaine légèreté d'esprit ; et il est, au surplus, en assez mauvaise compagnie.

Si cette excuse que j'invoque en sa faveur devant le tribunal de l'opinion dans le cas dont il s'agit, n'est pas acceptée, alors, force me sera de dire qu'elle n'est guère acceptable. Cependant, elle suffit pour me faire conclure qu'on ne doit pas s'étonner outre mesure de le voir descendre quelquefois à des choses, à des moyens infimes, méprisables ou futiles. Ça montre pleinement son envie, exprimée par lui en termes agréables à la Chambre il y a quelque temps—d'imiter parfois la

rudesse et les vulgarités et la violence d'un certain député,—défauts odieux que M. Joly est porté à confondre avec l'énergie vraie, avec le zèle éclairé et l'intelligence nette des intérêts d'un parti. La fougue de son tempérament et l'extrême mobilité de son caractère l'entraînent, dans l'excitation du moment, plus loin qu'il ne voudrait aller dans ses rares heures de réflexion. De l'admiration qu'il professe réellement pour M. Gagnon, à l'imitation du personnage : il n'y a point même un pas. Il n'y a que la distance toute morale du sentiment à l'acte. Et M. Joly franchit à tout instant cette distance, sans s'en apercevoir peut-être de prime abord. Il est si vif dans ses mouvements, et si peu méthodique, si peu raisonné que, seuls, les badauds peuvent être surpris de ces frasques qui jurent avec toutes ses prétentions à la gentilhommerie.

* * *

Mais passons à un autre avant d'avoir épuisé l'étude assez curieuse que fournissent à l'observateur la personne, les manières d'être et d'agir du grand seigneur du Platon.

Tête d'oiseau... de proie. Favoris en côtelettes, d'une couleur encore plus écarlate que ses opinions. Lui donnent l'aspect sévère d'un maître-d'hôtel ou d'un cocher en retraite. Au reste, façons assez distinguées, résultat acquis d'une haute instruction et de goûts relevés, joints à la fréquentation du meilleur monde.

Beaucoup d'esprit, de savoir, surtout de savoir-faire. Mais encore plus de malice. Et du fiel à empoisonner la Chambre s'il ne tenait à n'en pas perdre mal à propos une seule goutte. Bien dire et mal penser : telle paraît être sa devise. Quant à l'action, quant au mode de con-

duite politique, affaire d'intérêt, de caprice, d'opportunisme, de calcul ou d'expédient.

Voilà un portrait peu flatteur, quoiqu'il soit un peu flatté ; et au bas duquel il n'est guère besoin de mettre un nom. Car tous ceux qui le connaissent *de visu* l'ont reconnu au premier trait.

Il y a du furet, du renard, du chacal et du tigre dans cette nature assez rare chez les Anglais ou les Ecossais, gens froids, méthodiques, d'allures correctes, d'opinions moyennes, modérées, sans haines vigoureuses ni passions bien caractérisées ; ayant pour marque distinctive, la bosse des affaires, mais beaucoup moins le génie de l'intrigue. Il n'y a en moi aucun sentiment haineux à l'égard du " sujet " de première classe que je crayonne en passant : aussi, serais-je surpris qu'on contestât sa ressemblance dans les moindres détails. Donc, il serait superflu de le désigner autrement que par ces simples coups de crayon.

L'honorable député de Lotbinière semble né pour les occupations paisibles du *gentleman farmer* dont il est un type excellent. Et comme sa grande fortune, intelligemment administrée, lui permettait de suivre en pleine liberté, sa nature et ses penchants innés, je ne lui pardonnerais pas de s'être fourvoyé dans la politique s'il n'était un des hommes les plus utiles qu'ait jamais eu le parti conservateur pour ennemi.

Quant à l'autre, son cas est tout différent. S'il avait moins obéi à ses instincts naturels et s'il eût travaillé à corriger, à adoucir ce qu'il y a de trop saillant, de trop acerbe en lui, le pays y aurait gagné autant que lui-même. Car ce dernier est né pour la politique, pour la lutte, pour

la bataille et . . . la curée. Il est de ceux pour qui est fait le sévère adage : *Vieir, c'est combattre.*

Ainsi vont le monde et les hommes : les uns—trop peu nombreux, par malheur—ont tort de ne pas s'adonner à leurs inclinations premières ; les autres ont tort d'avantage de s'en trop laisser dominer. Pour s'amender, les premiers n'auraient besoin que de faire sincèrement un retour sur eux-mêmes ; les seconds doivent en quelque sorte sortir d'eux-mêmes pour se réformer.

Mais l'âge et les habitudes prises, joints aux devoirs sociaux, à des engagements personnels, à une fausse honte ou à une trop favorable opinion d'eux-mêmes, empêchent les uns et les autres de travailler, dans le silence de l'âme, dans la solitude austère de la pensée, à cette œuvre de restauration morale dont leurs amis intimes, d'ailleurs, et quelquefois le public, sont seuls à proclamer le besoin, la nécessité, qu'eux ne sentent nullement.

Il est si rare en effet de se connaître soi-même !

* * *

M. Marchand est un lettré, un fin connaisseur, sans être un écrivain remarquable ; un partisan plein de zèle, digne de figurer à côté de M. Joly et peut-être de le remplacer si M. Mercier n'était pas là. Au reste, avec M. Marchand pour chef de la gauche, le parti conservateur ne perdrait rien au change ; il n'y aurait que les noms de changés. La tactique, les procédés resteraient les mêmes ; et on les connaît pour n'être pas forts. M. Marchand est un homme charmant dans la causerie et les relations sociales, désagréable à entendre dans l'enceinte législative parce qu'il est un peu improvateur la plume

à la main, même poète à ses heures, non orateur, et qu'en outre il est affligé d'une timidité naturelle qui semble passée à l'état d'infirmité chez lui. Ayant beaucoup d'esprit, mais encore plus d'esprit de parti : ce qui lui en fait une dose vraiment prodigieuse. Dévoué comme pas un—plus même que M. Gagnon—pour les intérêts de l'opposition qu'il défend souvent mal, quoiqu'il fasse toujours de son mieux. Amateur des jeux de mots, faiseur infatigable de calembours, gracieuse imperfection attestant qu'après tout, la passion politique qui l'anime et le possède tout entier peut lui laisser du répit. On a parlé excessivement et longtemps encore on parlera de sa fameuse erreur de jugement. C'était même une horreur, et je ne contredis certes point à ce qui en a été dit par la presse hostile au parti libéral. Mais—et j'arrive à la qualité capitale du député de St-Jean ; or, l'on sait qu'une qualité développée à l'excès devient un défaut—M. Marchand sait ne rien refuser à un ami. Il aime à obliger. Sa bonne et généreuse nature l'entraîne si invinciblement vers ce penchant de la bienveillance, de l'obligeance, qu'il ne saurait s'en défendre, même quand la satisfaction de ce penchant tournerait à son détriment. Cela étant, on conçoit que le beau-frère de M. Joly—M. Gowan—ait usé, abusé de cette disposition excellente pour un particulier bien que, parfois, elle puisse faire tort à sa famille, à ses intérêts domestiques ; mais dangereuse pour un politicien appelé au maniement des affaires publiques, à la gouverne d'un des ministères de l'Etat.

J'ai "portraicturé" M. Marchand tel que je le comprends, sans une sympathie extrême, qui serait déplacée

en pareil cas, mais aussi sans amertume, sans prévention et sans aigreur aucune à son égard. Malgré une connaissance de près de vingt ans, je n'ai jamais eu de rapports suivis avec lui ; mais je doute que bien des gens le connaissent et sachent l'apprécier mieux que moi.

* * *

Depuis une année et plus, M. Mercier se recueille. N'allons pas troubler ses méditations à la seule fin de faire son portrait. Au reste, peu de nos hommes politiques ont été et sont encore plus en évidence, en sorte que la plupart se trouvent à portée de le juger tout autant que moi. Et puis,—fait que j'invoquerai comme circonstance atténuante,—le brillant député de St-Hyacinthe a l'air de vouloir s'effacer pour un temps, après avoir vainement demandé à ses électeurs ordinaires de le laisser s'éloigner de l'arène parlementaire pour qu'il pût pratiquer en paix la chicane, et se refaire au barreau où il paraît destiné à briller plus encore que dans les assemblées délibérantes.

* * *

A chaque séance, M. Gagnon prend plusieurs fois la parole en appelant l'attention de la Chambre qui ne l'écoute guère et ne l'applaudit pas. C'est au point que les reporters passent systématiquement ses discours sous silence dans leurs comptes rendus des débats. Ceci me rappelle un trait d'histoire naturelle. Les naturalistes nous enseignent que les oreilles de la chauve-souris sont à volets ; elle les clot quand elle veut, et dort six bons mois de l'année.—Pourquoi les oreilles de l'homme ne seraient-elles pas conformées ainsi ? Lorsque M. Gagnon

se met en frais de haranguer la députation, on pourrait fermer les volets . . . et ensuite les rouvrir en voyant M. Chapleau, ou M. Loranger, ou M. Lynch, ou M. Würtele, ou M. Pâquet, ou M. Desjardins, ou M. Irvine, sans nommer les autres, se lever pour adresser la parole.

Je ne conteste pas le talent ni même un certain mérite à M. Gagnon : c'est un *self-made man*, et en fait d'intelligence, ces hommes-là ne sont pas les premiers venus; mais il se prodigue . . . trop, en sorte qu'au lieu d'avancer, il recule.

Sa manie de prendre sans cesse à partie quelque député de la droite et de vouloir régenter à tout propos les ministres, dépasse même l'extrême limite de la pédanterie.

Savoir parler n'est pas tout : il faut aussi savoir se taire. Or, je n'ai jamais rencontré d'individu possédant moins cette science-là que l'intarissable député de Kamouraska. La session promet d'être d'une longueur exceptionnelle ; et M. Gagnon va contribuer largement à ce résultat. Car tout sujet, toute chicane le trouvent à son poste, prêt à faire feu des quatre pieds. S'il est rarement préparé à traiter d'une manière tant soit peu sérieuse, quelque affaire à l'ordre du jour, il l'est constamment à *engueuler* un adversaire et par-dessus tout les membres du gouvernement. Pour eux il a toujours en main, ou plutôt en bouche un assortiment complet, varié, d'injures, d'insultes, d'invectives, qu'il débite en gros et en détail.

On n'ignore pas que l'exposé budgétaire ne sera fait par l'excellent Trésorier, M. Würtele, qu'après que toute la question du chemin de fer sera réglée par les Cham-

bres. Et l'on comprend la raison de cet ajournement forcé : le cabinet ayant besoin de savoir à quoi s'en tenir sur cette question pour disposer les crédits et réorganiser nos finances provinciales.

Or, comme M. Gagnon aura sans doute un discours à placer sur chaque article du budget, les honorables députés ne doivent s'attendre à partir de Québec que dans le cours de l'été.

Pour eux, cette perspective n'est guère consolante non plus que pour nous, pauvres journalistes, obligés par état d'avaler tant de couleuvres plus ou moins... oratoires. Mais le moyen d'en finir plus tôt,—étant donnée la faconde impitoyable de M. Gagnon ?

Ce monsieur—qui ne serait rien s'il n'était démagogue—se fait gloire d'être le plus fervent apôtre de l'économie.—Fort bien ! Mais pour être logique, ne devrait-il point commencer par économiser le temps de la législature, temps qui coûte si cher au Trésor, et que notre franc-par'eur gaspille le plus souvent en pure perte !

Voilà un *pensez-y bien* que je livre en pâture à la méditation de M. Gagnon si, toutefois, la fièvre d'éloquence, la manie déclamatoire dont il est affecté, peut lui laisser le loisir de méditer un moment.

Et je termine par ce mot mes observations à son endroit. Comment pourrais-je mieux finir ?

* * *

M. Alexis-Louis Demers a succédé à M. Louis Molleur, mais fait mieux que le remplacer. M. Molleur, quand il se mettait en frais d'éloquence, avec sa voix criarde, son défaut de manières, ses agaceries perpétuelles

aussi mal tournées que ses phrases, apparaissait vraiment comme le fléau, le cauchemar, l'ennui personnifié de la Chambre. M. Demers n'exercera point sur ses collègues cette influence néfaste. Peut-être moins fortuné que son prédécesseur, mais ayant gagné ses écus loyalement, honnêtement, par un travail de chaque jour, une économie intelligente et prévoyante pour l'avenir d'une nombreuse famille, il est en état de faire de la politique par goût, non par métier, par nécessité ou par besoin.

Seulement, ses principes, à mon sens, sont mauvais : j'entends ses principes politiques, car pour le reste, il est aussi bon croyant qu'âme qui vive, et il agit toujours et en toutes choses par conviction. Bref, je le connais intimement depuis mon enfance, pour des raisons que l'on devinera sans que je les dise, et je ne lui sais qu'un défaut. Mais de ce défaut je crains fort qu'il ne se corrige jamais. Il est libéral, libéral renforcé, libéral *à tous crins*. Par-dessus le marché, il est fier de l'être, et je ne le suis guère de le voir en de pareilles dispositions. C'est un de ces hommes tout d'une pièce, qui prennent dès leur jeune âge des opinions pour toute leur vie. Ces hommes, ma foi ! je les respecte, je les estime et les admire, mais il va de soi que je ne les approuve cordialement que quand leurs opinions sont . . . les miennes.

Maintenant que j'arrive au terme après avoir discuté avec bonne foi, avec soin, la grande question du chemin de fer du Nord sous tous ses aspects et dans ses rapports avec la politique conservatrice toujours au pouvoir pour le bien du pays, j'ai à communiquer aux amis qui me font l'honneur de me lire, une nouvelle

peu importante en vérité. Mais force leur sera de s'en contenter dans la disette où je suis de nouvelles à sensation, pendant cette vacance de Pâques. J'aurais le droit de me poser en victime. Mais je m'abstiendrai d'user de ce droit. Les victimes sont assez peu intéressantes dans le moment, et je n'ai nulle envie d'en accroître le nombre. Il n'est pas dans ma destinée de monter *sur* l'autel.

Au fait, peut-être serait-il mieux de garder ma nouvelle, vu qu'elle ne s'est guère ébruitée depuis qu'elle a figuré quelque part où peu de gens se commettent, Si d'autres personnes de ma connaissance y mettaient le pied, je crois savoir où il porterait. Pourtant, il serait injuste, après avoir piqué la curiosité du public, de ne pas la satisfaire dans la mesure restreinte de mes forces. Donc, je m'exécute, d'autant que le secret que je me résous à divulguer bien qu'il me concerne un peu personnellement, a été publié dans un journal se tirant, dit-on, à un nombre infini d'exemplaires . . . en attendant peut-être qu'il tire le diable par la queue. Or, sans autre préambule, voici le fait en deux mots.

Il est assez insignifiant quand au fond, et aussi je n'insisterai pas là-dessus. Mais l'ai-je rapporté ? . . .

Non. Je viens de me relire, et m'aperçois que j'allais passer par-dessus ce petit événement qui, au reste, n'est pas neuf et ne sera point le dernier du même genre, comme il n'est pas le premier. Mais qu'est-ce ? va-t-on me demander de nouveau.

Hélas ! j'hésite à répondre. Les médecins nous recommandent si particulièrement à nous, faibles journalistes, d'éviter les émotions trop fortes ! Mais modérées,

les émotions ne tuent pas : au contraire, elles font vivre. Aussi, cette réflexion me décide, et je vais procéder avec la candeur d'un avocat plaidant—si la chose est possible—les circonstances atténuantes en faveur de la partie adverse. Ici, la partie adverse est bel et bien *Le Canadien*, qui, dernièrement, servait à votre humble serviteur un ou plusieurs de ces *écriteaux*, soignés ou non, courts ou longs, dont personne ne dispute la marque de fabrique à l'auteur—le chef redoutable,—bien que peu redouté à présent,—de la vindicative tribu d'Israël. Vraiment, je ne connais plus un homme qui fasse cas des appréciations parfaitement démonétisées de la feuille à tout mettre—si ce n'est un certain individu dont le papier sert de porte-ordures ou déversoir au *Canadien*, qu'il *tombait* régulièrement chaque semaine avant qu'une haine commune contre moi ne l'eût réconcilié avec lui. En tout cas, je ne mérite ni cet excès d'honneur, ni cette indignité d'être traité de haut en bas par l'ex-député de *Bonaventure*, qui en cherche de mauvaises depuis qu'il a failli être ministre malgré le gouvernement et malgré tout le monde. En aucune manière, je n'ai songé à courir sur ses brisées, et je le plaindrais de tout cœur s'il se sentait lui-même digne de pitié.

Mais loin de là, il se croit encore puissant . . . à faire peur, et sur le point d'arriver au pinacle, tant l'ambition mal dirigée, aveugle et rend ridicules ceux qu'elle possède sans réserve ! Au lieu de rentrer sous sa tente et de se comporter de façon à obtenir plus tard le pardon . . . des naïfs, M. Tarte hurle de rage et d'impuissance ; plus que jamais il veut mordre et nous aboie aux talons :

c'est le moment de le remettre sous le microscope pour achever son portrait et mettre le dernier trait à la ressemblance.

M. Tarte est né décoiffé ; et dès qu'il a pu raisonner ou déraisonner—on est libre de choisir entre les deux termes—il s'est juré de devenir un gros bonnet, de frayer en égal avec les grands du jour, de les étonner par son génie, par la variété et la fécondité de ses ressources, de traiter enfin avec eux de puissance à puissance. Sauf à leur faire faux bond et à les ahurir par ses cabrioles, par ses sauts de carpe et ses défis insolents, au cas où ils s'aviseraient de ne pas le prendre au sérieux ou de découvrir en lui le geni paré des plumes du paon. D'aucuns l'ont dit tacticien, sans le croire. Erreur profonde que nul ne doit plus partager aujourd'hui ! M. Tarte est un acrobate sachant plier l'échine et se taire quand ça paie, habile autant que des vétérans du métier, à sauter en polichinelle sur la corde roide de la politique. Seulement, il force trop son talent, au lieu de se borner prudemment à l'exercer avec grâce. Aussi, de temps à autre lui arrive-t-il de piquer une tête dans le vide. Sans balancier ou sans point d'appui, le plus fort équilibriste court autant et plus qu'un autre le risque de se tordre le cou, parce qu'il compte sur son agilité, sur son adresse pour se tirer sans misère du saut périlleux. M. Tarte en était là à St-Roch ; tout se dérobait sous ses pieds ; l'équilibre était rompu d'une façon désolante. Et l'on a vu la culbute. Puisse-t-elle être la dernière ! Car on ne lui souhaiterait pas d'autre sort que de revenir sincèrement cette fois—s'il était possible, mais ce ne l'est point—aux us et coutumes des

honnêtes gens, sans plus songer à émerveiller le monde par ses hauts exercices de voltige.

M. Tarte a passé en certains quartiers pour avoir beaucoup fait. Mais qu'on m'énumère ses hauts faits, et je me charge de démontrer à la satisfaction générale ceci : d'autres que lui ont infiniment plus que lui le mérite ou le succès qu'il s'attribuait tout entier. Il y a ainsi des individus qui, à force de cynisme ou, au moins, de sans-gêne et d'audace, se posent en vainqueurs, en oiseaux rares à qui il suffit de s'en donner la peine pour opérer des prodiges et tout organiser, tandis qu'au contraire ils désorganisent tout par leur précipitation, leur entêtement, leurs vantardises, leurs provocations et leurs imprudences. Ils rencontrent des gens qui, les uns par intérêt, les autres par engouement, ceux-ci par manie, ceux-là par manque de réflexion, d'autres enfin par malice, s'empressent de les proclamer quelque chose et de les élever sur le pavois.

Cela fait rire les observateurs ; ils haussent les épaules, et avec un sourire amer sur les lèvres, ils passent, la tête haute, sans saluer le dieu. Mais les observateurs sont le petit nombre ; ils le savent, et d'ordinaire, autant par indifférence pour les jeux de la fortune que par prudence et par intérêt bien entendu, ils se gardent de dire trop haut ce qu'ils pensent tout bas, en commun avec bien d'autres, sur le compte de ces lions du jour, de ces célébrités de pacotille. Au reste, l'expérience leur a appris que ces héros par surprise—zéros éternels—passeront comme la rosée du matin, comme un lever ou un coucher de soleil. Et ils attendent avec calme la chute prochaine et certaine.

Ce scepticisme élégant, ce mépris raisonné qu'ils apportent là où le commun des martyrs met une foi aveugle, un enthousiasme irréséchi, faute de lumières suffisantes et de points de comparaison, de repère, pour établir la valeur réelle des hommes politiques,—a bien ses dangers, je l'admets. Car souvent ce doute méthodique, rationnel, a pour résultat d'énervier ou détendre les ressorts de la volonté ; et il est propre à émousser l'énergie. Il finit encore plus souvent par ôter tout désir sérieux de se mêler activement aux luttes des partis et de descendre dans l'arène pour se mesurer, sous les yeux éblouis, prévenus, de la foule, avec ces Ajax de contrebande, avec ces nullités retentissantes.

Mais quoi qu'il en soit, je n'ai pas le courage de blâmer vertement ces observateurs. Ils se connaissent, et ne se sentent pas de taille à le disputer en hypocrisie, en démonstrations *patriotiques* et en charlatanisme, avec leurs contraires, ces présomptueux quêteurs de popularité malsaine, ces accapareurs avides d'une renommée qui dure autant que leur fourberie n'est pas découverte.

Cependant, les sages dont j'ose me faire l'interprète ne sont pas fâchés quand, par une série plus ou moins longue de maladresses, ces soi-disant habiles se prennent à leurs propres pièges et trébuchent dans leurs trébuchets. M. Tarte est une personnification assez réussie, bien qu'incomplète, de cette espèce nombreuse en un pays où l'éducation n'est pas encore suffisamment répandue dans toutes les conditions sociales. Car sous d'autres rapports, il n'est pas le premier venu, et je soupçonne la nature de l'avoir doué d'un certain talent d'écrivain, quoiqu'il ne sache pas écrire et qu'il maltraite la langue presque au

tant que le bon sens dans ses articles. Le temps et la réflexion lui ont sans doute manqué pour cultiver avec amour le feu sacré qu'il a laissé s'éteindre en lui afin d'être plus libre de se vouer au grand art de la politique, qu'il fait consister uniquement dans le tirage des ficelles. Qui n'a présente à la mémoire une partie au moins de ce qu'il a exécuté à cet égard ? On l'a vu prenant ou acceptant de droite ou de gauche, et accusant les autres de vénalité ; courtier politique, tenant bureau de corruption et d'affaires plus ou moins véreuses ; offrant en 1875 à M. J. C. Bélanger alors candidat, \$500, pour qu'il résignât en faveur de son adversaire M. Hanning, offre repoussée avec indignation par mon confrère de Sherbrooke. On l'a vu plus tard condamné par la Cour Suprême à la perte de ses droits d'électeur et d'éligible pour d'autres actes du même genre. On l'a vu louant dans l'occasion ses services *désintéressés*, pas cher suivant lui, à peu près ce qu'ils valaient, dans l'impossibilité d'avoir plus, et prêchant toujours du haut de sa chaire au *Canadien*, contre l'achat des consciences, qu'il pratiquait en gros et en détail. On l'a vu, commis-voyageur en conspirations, communiquer à la plèbe ses impressions de voyage qui lui ont porté le coup de grâce, parce qu'il y avait dans son sac à scandales des mensonges d'un si fort calibre qu'en éclatant comme une bombe, ils l'ont massacré lui seul, pulvérisé comme un verre. On le voit encore, malgré tout, dénonçant en bloc la majorité des deux Chambres, lui criant qu'elle est vendue ou prête à se vendre au syndicat provincial, tandis que lui a reçu d'un certain entrepreneur, sinon de plusieurs, considération bonne et valable pour la

défense et la protection de leurs intérêts dans la presse. Je pourrais étendre cette articulation de faits *ad infinitum*. Mais le dégoût monte du cœur aux lèvres en remuant ces ordures. A brasser ça, il s'en exhale des odeurs propres à donner des nausées pendant au moins vingt-quatre heures. C'est convenu, hors de doute : le passé de cet homme sent mauvais. Que serait-ce de l'avenir si l'on en jugeait par le présent ? Mais peut-être que la déconsidération dans laquelle il s'enfonce à vue d'œil le sauvera d'autres méfaits, d'autres infamies en le rendant un vain hochet que nul ne songera plus à acheter, serait-ce au rabais.

Le public assiste depuis quelque temps à la dégringolade de cet important que quelques-uns pensaient être un homme providentiel ou, pour le moins, un homme nécessaire. Espérons que l'exemple de M. Tarte élevé assez haut, trop haut tout à coup, puisque cette élévation subite l'a frappé de vertige ; puis redescendu ou plutôt ramené par la force des choses, au niveau qu'il n'aurait jamais dépassé en des circonstances ordinaires,—espérons, dis-je, que cet exemple servira de leçon à ceux, parmi les conservateurs, qui, dans une crise qu'on ne prévoit pas encore, seraient tentés de l'imiter, malgré qu'ils aient ce qu'il faut pour voler de leurs propres ailes, pour arriver à tout avec de la patience, s'ils ont la sagesse d'attendre leur heure et de prendre leur temps.

Rien ne sert de courir ; il faut partir à point.

Ceux-là sont mal partis ; qu'ils reviennent avant qu'il ne soit trop tard. Ne leur voulant au fond que du bien,

je serais peiné pour eux qu'ils se missent dans une situation sans issue, ou dont ils ne pourraient sortir sans laisser des lambeaux de leur honneur et peut-être une partie de leur peau aux ronces du chemin.

Quant à celui qui, dans l'intérêt commun, use du droit qu'a tout journaliste conservateur de donner ces conseils, l'injustice, le dénigrement, l'invective—d'où qu'ils viennent—n'auront pas le privilège de l'abattre, encore moins de décourager ses efforts pour la bonne cause.

Jugeant tout d'assez haut, il ne voit là qu'une occasion de philosopher sur le néant des choses humaines, sur le caractère spécial de certains rapports, et la fragilité de certaines amitiés qu'il appréciait par avance à leur juste valeur. Même il se console en songeant à certaines communions d'idées qui—celles-là—restent entières pour tout sujet ne touchant pas à la question-Tarte—fait surprenant ! Est-ce que, par hasard, dans un nombre d'esprits inconnu, cette question-Tarte deviendrait plus importante que la question du chemin de fer, plus grave que la question d'Orient ? Quant au commun des mortels, ils estiment que, malgré ses prétentions à la gouverne des affaires publiques, malgré ses visées au bel esprit et ses petits écrits plus ou moins enfiellés, M. Tarte est un drôle de pistolet qui rate à tout coup, si ce n'est un drôle tout court.

Bientôt,—dans une vingtaine de mois au plus tard—on aura les élections fédérales. Voilà une perspective qu'il importe d'avoir toujours présente à l'esprit, de ne jamais perdre de vue dans les difficultés actuelles, moins grandes, d'ailleurs, et d'une solution plus aisée

qu'on ne l'imagine en certains quartiers, comme le prouve déjà d'une manière souveraine l'impôsante majorité qui a ratifié le contrat de vente de la section occidentale, dans la branche populaire du parlement. Et tout indique que le résultat du vote touchant le contrat de vente de la section orientale, ne différera guère sensiblement du premier. Il est vrai que, cette fois, la gauche sera unanime à voter contre la ratification. Et n'est-ce pas là une leçon qu'elle donne, non au pouvoir, mais à nos amis de la droite qui, en face d'un esprit de parti aussi solide, doivent tous comprendre ce que leur enseigne, ce que leur impose cette homogénéité des membres de l'opposition, sans parler de la discipline de parti, élément nécessaire du succès dans toute lutte, dans toute question politique, sous l'empire du régime constitutionnel que nous sommes justement fiers de posséder dans sa plénitude après l'avoir conquis, l'avoir arraché, lambeau par lambeau, à l'ancienne oligarchie anglaise.

Gardons donc solidement toutes nos forces. Gardons-nous de nous diviser sur les questions générales, comme celle actuellement soumise aux délibérations de notre législature. Sachons séparer l'ivraie du bon grain, distinguer les hommes de mérite—même lorsqu'ils s'égarent un instant—du traître, du Judas qui travaille à les perdre avec lui. Et quand le ciel politique se sera rasséréné ; quand les agitations non moins factieuses que factices, propagées dans une petite partie de la province par une poignée de mécontents ayant pour point d'appui un certain nombre de personnes probablement de bonne foi—se seront évanouies comme une lampe

qui s'éteint faute d'huile ou de mèche : alors, tous, rangés en colonnes compactes sous nos drapeaux victorieux depuis le 17 septembre 1878, nous marcherons à une victoire nouvelle, qui achèvera de jeter la désorganisation dans les rangs ennemis.

Au cours du débat sur la question de privilège soulevée par M. Gagnon pour se donner le privilège, fort peu enviable, d'injurier l'hon. commissaire des terres de la couronne, M. Flynn, qui par le caractère et le talent, est aussi supérieur à M. Gagnon que celui-ci l'est à M. McShane, M. Joly poussa la franchise jusqu'à ne pouvoir s'empêcher d'admettre que, parfois, M. Gagnon était embarrassant pour ses amis et que, toujours, il est irrépressible. De là des difficultés entre le chef de la gauche et M. Gagnon. Celui-ci ne veut souffrir, encore moins accepter la loi de personne, prétendant, je suppose, mener ses collègues de l'opposition... au discrédit qui est son partage, en attendant que ce discrédit le chasse du parlement où il n'est entré, cette fois-ci, que par une voix de majorité. On dit qu'il ne la gardera pas longtemps.

M. Gagnon est le plus terrible des *enfants terribles* du parti libéral. Il en exprime publiquement, à tout propos, les volontés, les aspirations secrètes. Il en dévoile les tendances. Il en affirme les passions démagogiques et les haines—par-dessus tout, celle de toute supériorité intellectuelle ou morale. Il en personifie les penchants mauvais et les instincts violents, de telle sorte qu'on ne peut faire autrement que de voir en lui l'incarnation vivante de ce libéralisme de pacotille,

de bas étage et de basses intrigues, dont la province n'est pas encore complètement débarrassée, malgré la victoire qu'elle a remportée sur lui le 2 décembre.

A ce titre et en dépit de ses frasques d'une gaucherie incroyable, M. Gagnon jouit dans les rangs de la minorité d'un certain renom de bravoure que M. Joly se laisse quelquefois aller jusqu'à envier. Donc, M. Gagnon est quelque chose, est quelqu'un parmi ses pairs et compagnons de la Table Ronde, les *Treize* échappés au massacre du 2 décembre. Or, son premier acte depuis le renouvellement piteux de son mandat, a été de redemander l'abolition du Conseil législatif, faisant ainsi au zèle pourtant impétueux de M. Stephens, l'irrévérence de le devancer en cette occasion mémorable.

Dans le passé, les libéraux ont perpétuellement crié contre le Conseil et demandé la suppression de ce corps à tous les échos de l'opinion publique, presque tous muets et insensibles à leurs cris, à leurs plaintes, parce que les raisons de maintenir le Conseil sont plus solides et plus fortes que celles de l'abolir. Cependant, aujourd'hui que toutes les espérances de l'opposition— si elle en a—doivent reposer dans le Conseil ou plutôt dans une infime pluralité de voix au Conseil, le moniteur de la gauche, l'interprète de ses vœux intimes, somme encore une fois la législature d'en finir avec la Haute Chambre. Ceci, dans les circonstances, a une signification plus qu'ordinaire, et sur laquelle il faut insister d'une manière particulière.

Si le Conseil, abandonnant l'esprit de sagesse et de conseil qui l'a animé depuis le commencement de son

existence, se range à l'avis des libéraux sur la question du chemin de fer, soit qu'il s'agisse de la section-ouest ou de la section-est, et si—supposition que je hasarde pour la forme, pour la commodité de l'argument—le cabinet tombait ou plutôt résignait sur ce vote, qui serait appelé à en former un nouveau ?—Ce ne serait pas M. DeBoucherville qui, dit-on, mais j'en doute, se prépare à prendre définitivement son essor vers le sénat, en désertant le colombier—pardon !—le bercail où il règne, prêche et gouverne depuis des années.

Alors, ce serait le Dr Ross. Et M. Joly, M. Tarte, ces deux frères siamois de l'ère nouvelle, l'ont signifié en termes d'une clarté rayonnante à tous les badauds qui n'ont pas dédaigné d'aller les entendre et les ahurir soit à St-Roch ou ailleurs. Mais M. Ross, qui a lâché les conservateurs, ne pourrait accepter la charge et les responsabilités du pouvoir qu'avec ses alliés libéraux. Qu'avec les libéraux qui sont les ennemis nés du Conseil, qui réclament son exécution à chaque session et s'offrent —tous et chacun—à dresser l'échafaud, à attacher la corde au bout de laquelle ils brûlent de le voir tourner —poids inerte—à tous les vents du ciel !

Il serait superflu—n'est-ce pas ?—d'appuyer longuement sur cette anomalie sans précédent, sur cette contradiction dégoûtante, sur cette palinodie invraisemblable dont le Conseil ~~par une~~ majorité ~~du~~ Conseil avec son chef, M. Ross, ~~d'honneur~~ ~~le~~ ~~apprécié~~ ~~en~~ ~~saillant~~ avec leurs détracteurs, avec leurs antagonistes éternels avec leurs dénigreurs systématiques pour le même ~~avantage~~ de culbuter du pouvoir le jour même qu'ils y monteraient.

Il me serait aisé de prolonger l'antithèse, de mettre

en saillie ou en relief cet excès d'honneur pour les libéraux et cette indignité pour le Conseil.

Mais il ne faut pas tout dire, pour ne plus laisser au lecteur le plaisir et le soin de penser.

Qu'il pense donc aux conséquences qu'auraient cet assemblage discordant, cette réunion hybride, cette fusion momentanée de deux éléments contraires, qui, par le passé, se sont incessamment combattus, et se combattront jusqu'à ce que l'un des deux disparaisse dans la tourmente et le néant !

Qu'il pense à cela ; et il en viendra forcément, par la logique des choses, des hommes et des intérêts, à la conclusion inéluctable, irrésistible, invincible, que cette union—qui resterait le grand scandale de notre histoire nationale—serait en même temps une mort ignominieuse, le suicide pour le Conseil. Il n'y aurait plus qu'à aller quérir le fossoyeur—c'est-à-dire le peuple—pour enlever le cadavre !



ERRATA

	<i>lisez :</i>	<i>au lieu de :</i>
Page 11, 18 ^e ligne,	révoquer	amonder
" 28, avant-dernière ligne,	la	le
" 46, 16 ^e ligne,	régionaux	régionnaux
" 51, 4 ^e paragraphe, 3 ^e ligne,	somestre	trimestre
" 55, 4 ^e " 7 ^e "	cacophonie	cacaphonie
" 56, 26 ^e ligne, une lettre passée,	isolement	
" 98, 3 ^e " " omise,	soit	soi
" 135, 3 ^e paragraphe, 2 ^e ligne,	compagnie du	compagnie de
" 136, 5 ^e ligne,	a	à
" 139, 5 ^e "	base	base
" 144, 27 ^e " retranchez le mot : fait		
" 152, 1 ^{re} " une lettre passée,	service	
" 153, 5 ^e "	conseils	consells
" 153, 5 ^e " une lettre passée,	faudrait	
" 159, 8 ^e "	songera	songerra
" 214, dern lig., une lettre passée,	servir	
" 218, 18 ^e ligne,	pouvait	pourrait
" 233, 2 ^e "	efforcé	offorcé
" 239, 18 ^e "	inexactitudes	inexactitude